



( Novembre 1807. )

# MAGASIN

ENCYCLOPEDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. E. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archéologie, Membre de l'Académie de Göttingue, etc. etc.

---

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les  
Départemens, franc de port :

pour trois mois . . . . .	1 fr. 50 c.
pour six mois . . . . .	2 fr.
pour un an . . . . .	4 fr.

---

Les hommes les plus célèbres dans chaque partie des Sciences et de la Littérature se sont plu à coopérer à cette entreprise utile, et la collection des onze années du *Magasin Encyclopédique* est devenue précieuse, en ce qu'elle présente une réunion de Mémoires intéressans qui ne se trouvent point ailleurs, et dont les Auteurs jouissent d'une grande réputation. On y trouve en effet des Dissertations, des Mémoires, ou des Opuscules de MM. ALIBERT, BARBIER, BARBIE DU BOCCAGE, BAST, BICHAT, CAILLARD, CHARDON LA ROCLETTE, CUVIER, DELILLE, DESGENETTES, DESFONTAINES, DUMERIL, FONTANE, FOURCROY, GEOFFROY, HALLE, HAÛY,

# Table des Articles contenus dans ce Numéro.

## CRITIQUE.

Lettre d'un Membre de l'Académie Etrusque, à un autre de la même Académie, sur quelques Scarabées trouvés à Valdichiana.

## ICHTHYOLOGIE.

Mémoire sur le mécanisme de la Respiration dans les Poissons; par C. Duméril.

## BIOGRAPHIE.

Eloge historique de M. Suvée; par J. Le Breton.

## MŒURS ET USAGES.

Recherches historiques sur l'emploi des faux cheveux et des perruques dans les temps anciens et modernes, extraites d'un ouvrage allemand de M. Frédéric Nicolai; par Feu M. Winckler.

## GÉOGRAPHIE.

Revue générale des changemens géographiques qui ont eu lieu pendant l'année 1806, et des progrès des connaissances relatives à la géographie, à la statistique et à l'histoire des peuples.

## VARIÉTÉS, NOUVELLES ET

## CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

Nouvelles étrangères,

— d'Angleterre. 144  
 — de Hollande. 154  
 — de Bavière. 157  
 — d'Autriche. 160  
 — de Saxe. Ibid.  
 — de Westphalie. Ibid.

— de Wirtemberg. 161

— de Weimar. Ibid.

— de Pologne. Ibid.

— de Suède. 162

— de Danemarck. 165

— de Russie. 165

— d'Italie. Ibid.

— d'Espagne. 167

— de l'Amérique Septentrionale. 168

Nouvelles de France. 174

— de Paris. 179

## THÉÂTRES.

Le Triomphe de Trajan. 215

Brueys et Palapat. 217

L'Amour au régime. 218

La Cigale et la Fourmi. Ibid.

Le Fond du Sac, ou la Préface de Lina. 220

Ils arrivent. 221

## LIVRES DIVERS.

### Jurisprudence.

Traité des délits, des peines et des procédures en matière d'eaux et Forêts; par M. Dralet. 222

### Monumens chrétiens.

Memorie istoriche delle sacre teste de santi Apostoli, Pietro et Paolo, e della loro solenne ricognizione nella Basilica Larenense, con un' appendice di documenti in Roma an 1806. 223

### Archæologie.

Monumens français inédits, pour servir à l'histoire des arts, où sont représentés les costumes civils et militaires, les instrumens de musique, les meubles de toute espèce, et les décora-

**MAGASIN**  
**ENCYCLOPÉDIQUE.**

---

ANNÉE 1807.

TOME VI.

---

\$.1000.



**M A G A S I N**  
**ENCYCLOPÉDIQUE,**  
**OU**  
**JOURNAL DES SCIENCES,**  
**DES LETTRES ET DES ARTS ;**

**R É D I G É**

**PAR A. L. MILLIN,**

Membre de l'INSTITUT et de la LÉGIION D'HONNEUR, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de la Société royale des Sciences de Gœttingue, de celle du Turin, de celle des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna; de l'Académie royale de Dublin, de la Société Linnéenne de Londres, des Naturalistes de Moscou; des Sociétés d'Histoire naturelle, Philomatique, Galvanique, de Statistique, Celtique, Médicale d'émulation, de l'Athénée des Arts de Paris; de l'Athénée de Lyon; des Sociétés des Sciences de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nimes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Nancy, de Gap, de Strasbourg, de Mayence, de Nantes, de Soissons et d'Evreux.

---

A N N É E 1807.

TOME VI.

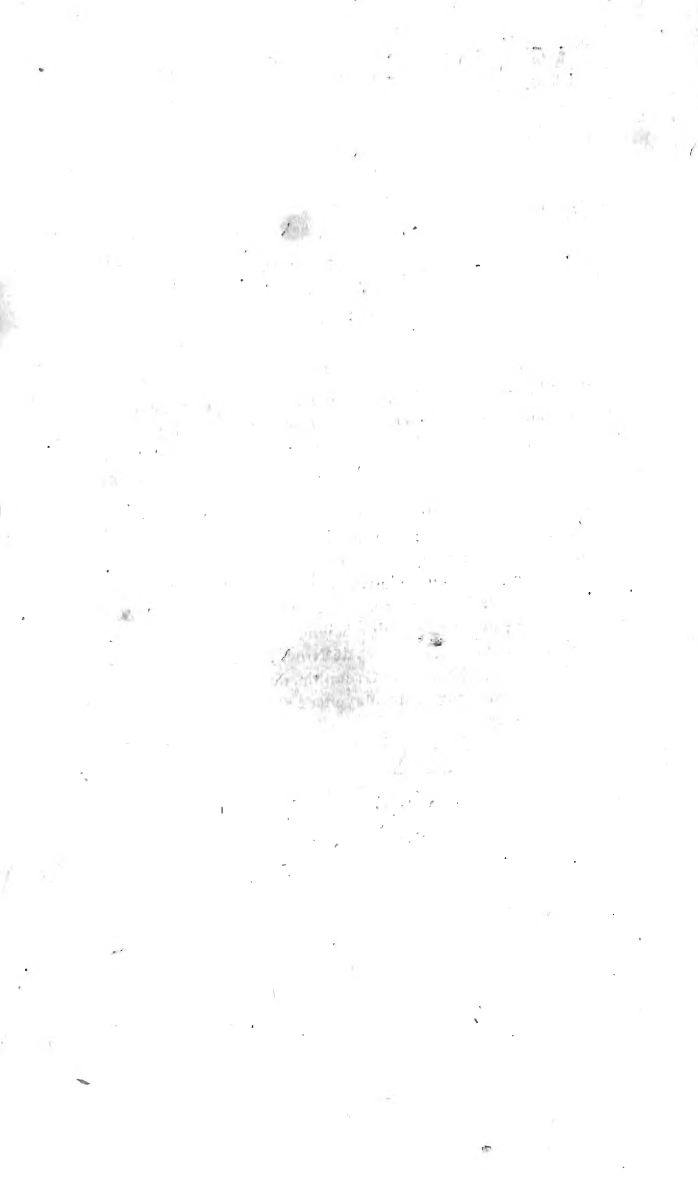
---

**PARIS,**

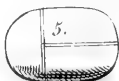
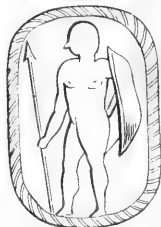
**DE L'IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU,**

Rue de la Harpe, n.° 11.









# MAGASIN

## ENCYCLOPÉDIQUE.

---

### CRITIQUE.

*Lettre d'un Membre de l'Académie Etrusque,  
à un autre de la même Académie, sur quel-  
ques Scarabées trouvés à Valdichiana (1).*

MON CHER ET RESPECTABLE AMI (2),

Vous qui connaissez et appréciez les monu-  
mens de la vénérable antiquité, je veux vous  
donner une notice d'une singulière collection  
de Scarabées antiques étrusques et très-étrus-

(1) Cet article, extrait du *Giornale de' Letterati*, qui se publie à Pise, est de M. BONI. Il a été traduit et extrait pour le Magasin Encyclopédique par M. T. DUMERSAN, employé au Cabinet des Médailles.

(2) L'auteur de cette Lettre, en paraissant donner un air d'importance à des choses de peu de prix, a pour objet, comme celui du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, et celui de la *Vie de Martinus Scriblerus*, de critiquer le pédantisme de ceux qui, avec une apparence de philosophie et de sentiment, ne peuvent que donner à rire aux professeurs, et induisent souvent en erreur les amateurs; mais il est loin d'avoir pour but de jetex

ques, puisqu'ils ont été trouvés dans le milieu de l'ancienne Etrurie, à Valdichiana.

Pallas et Cérés sont tellement favorables à ce beau pays que nous n'avons pas besoin d'aller assiéger Corinthe, pour orner le Capitole; avec une peine et une dépense incroyables, je suis enfin parvenu à en recueillir assez pour une modeste, mais riche parure, qu'on n'emploiera que les jours des fêtes les plus solennelles. Ce sont des anneaux, des épingles des pendants d'oreilles, etc.

Les huit premiers scarabées sont de coralline et le neuvième est d'agate onyx.

Peut-on rien imaginer de plus noble, de plus élégant et de plus précieux! Pour s'en convaincre, il suffira de jeter les yeux sur la gravure qui a été faite avec la plus grande exactitude.

Si, grâce à la divine providence, le vertige démocratique n'eût cédé la place au Gouvernement monarchique, le plus tranquille et le plus sûr, je n'aurais jamais parlé de mon trésor, craignant qu'on ne me supposât quelque crime de lèse-nation, et qu'il ne me fût volé par quelque *Verrès* (3).

de la défaveur sur la science des antiquités et sur ceux qui dans ces derniers temps l'ont cultivée avec tant de succès.

(3) *CICERO in Verrem* 3.

Quoique la Chronique étrusque soit ensevelie dans l'oubli et qu'il ne soit pas facile de conjecturer auquel de nos rois, avant Romulus, a pu appartenir ce trésor; je pourrais, en descendant à des temps moins reculés, choisir Porsenna, grand amateur de l'architecture; car celui qui aime une des trois sœurs, ne peut négliger les autres.

Son labyrinthe avec plusieurs rangs de pyramides, posées les unes sur les autres, surpasse les merveilles de Babylone, de l'Égypte, de la Grèce et de Rome, où les architectes n'osèrent placer les unes sur les autres que des colonnes, et se contentèrent de pyramides isolées. Il est vrai que quelques anti-étrusques prétendent que Pline regarde cette fabrique comme fabuleuse (4). Quant à moi, il ne me suffit pas d'aller chercher aussi loin un mérite à mes pierres, je ne doute pas qu'elles n'aient fait les délices d'un Vesconius, d'un Apponius, d'un Trebonius, ou l'ornement d'une Velinnia, d'une Titinnia, d'une Caulinnia, en un mot de quelques-unes de ces dames étrusques dont se vantoient de descendre beaucoup de familles romaines qui poussèrent le luxe jusques à avoir des sépulcres ornés et peints avec magnificence, et à enfermer leurs cendres dans des urnes de marbre.

(4) PLIN. lib. 36, cap. 13.

sculptées de main de maître, et couvertes de lames dorées.

Si on veut opposer à la grande antiquité de ces intailles, le sentiment de Plin (5) qui dit que les anciens défendaient d'altérer par la gravure l'éclat et la beauté des gemmes, peut-être s'agissait-il des pierres précieuses comme les diamans, les émeraudes, les rubis, et non des agathes et des cornalines. Pour moi je crois qu'en Italie et principalement en Etrurie, ce travail était en usage dès les temps les plus reculés; et je me figure l'étonnement d'Ænée, quand il trouva des pierres gravées au lieu des morceaux de bois vermoulus, avec lesquels les Grecs faisaient leurs cachets.

Pâris et Hélène avaient ainsi cacheté le fatal billet par lequel ils concertèrent leur funeste fuite: et puisqu'alors le temps où les princesses avaient le plus de liberté, étoit celui où elles allaient à la fontaine chercher, dans des vases d'or, de l'eau pour le palais de leur père; les deux amans, voulant tromper Ménélas, n'auraient pas pu se hasarder à de longs entretiens. Peut-être est-ce d'eux que vint l'usage des modernes, de piqueter avec une épingle le pain à cacheter des billets amoureux.

(5) Lib. 37.



La chose est plus érudite et moins commune qu'on ne le pense : mais revenons à notre sujet.

Comme la peinture naquit d'un simple contour (6), on doit donner la même origine à la gravure.

Le premier contour fut fait par une amante qui dessina sur le mur avec un charbon l'image de son amant, ou qui la grava avec un fer sur le bois, le métal ou la pierre : ce n'est encore que le premier pas de l'art ; et nous en voyons des exemples dans les anciennes patères historiées qui ne sont qu'un dessin linéaire sur bronze.

Le second pas de la peinture fut de donner du relief au contour par le moyen de l'ombre exprimée par des traits ; c'est la peinture à une seule couleur et la plus facile, comme l'expérience le prouve. Cela me semble exprimé clairement par Pline (7), lorsqu'il dit : *Ardices et Telephanes* ont les premiers exercé la peinture linéaire, sans aucune couleur, *spargentes lineas intus*, en faisant des lignes dans le contour : cela revient aux hachures de nos dessinateurs.

Cela pouvait se faire aussi sur le métal, et peut-être les patères travaillées dans le genre

(6) PLIN, lib. 35, ch. 3.

(7) Lib. 35, ch. 3.

de nos planches gravées au burin, ne nous sont-elles pas parvenues, parce que les ouvrages en métal antique, à cause de l'avidité de ceux qui les trouvaient, ont été beaucoup plus sujets à être détruits que les ouvrages en marbres.

Le second pas de la gravure en creux aura été de commencer peu-à-peu à creuser la pierre ou le métal, afin que l'empreinte en relief présentât un objet plus fini, et tendant au principe des formes générales, comme on le voit dans quelques-uns de mes scarabées, qui touchent à la perfection.

Je suis d'avis, ainsi que beaucoup de savans, que le bouclier d'Achille décrit par Homère n'était pas un bas-relief. Il n'aurait pas convenu à l'usage auquel il était destiné ; aurait-on exposé au choc des armes un travail si minutieux et enrichi par la fonte et la sculpture, avec une perfection à laquelle on n'arriva en Grèce que tant d'années après Homère.

On devait y voir : un peuple entier accompagnant des époux ou assistant à un jugement public ; des armées entourant une ville ; des agriculteurs labourant et faisant leurs vendanges ; des troupeaux, des arbres et des maisons. Et comment eût-on exécuté dans ces temps, avec la dégradation et la perspective nécessaires, un bas-relief d'un travail aussi compliqué !

Ce bouclier devait plutôt être une marquetterie sur du cuivre, en différens métaux : comme l'or, l'argent et l'étain, qui s'appliquaient selon qu'on voulait représenter un habit d'or, ou un troupeau blanc, ou une vigne dorée soutenue par des pieux d'argent, ou un fossé plein d'eau, et d'autres objets ; le tout dessiné au trait, sur ces métaux, comme on le faisait avant la renaissance des arts, et comme on a coutume de le faire encore aujourd'hui dans la marquetterie en bois.

La description d'Homère est trop claire, Vulcain, d'abord :

« met au feu le bronze indompté, l'étain, et  
« l'or précieux avec l'argent (8). »

L'enclume étant prête :

« il fait auparavant le bouclier grand et pe-  
« sant, pour tout marquetter. »

Ensuite le Poète décrit :

« Mars et Pallas, tous deux d'or, et vêtus  
« d'or. »

Puis il ajoute :

« Il place des vignes dorées chargées de grap-  
« pes ; les grappes étaient noires, et des pieux  
« d'argent les soutenaient partout ; autour était

(8) IL. liv. 18.

« un fossé bleu , et le tout enfermé d'une haie  
« d'étain. »

Puis, en parlant des troupeaux , il dit :

« Les vaches étaient faites d'or et d'étain. »

Or, qu'y avait-il de plus facile et de plus naturel dans un temps où l'art, s'il n'était pas dans l'enfance, était tout au plus dans l'adolescence, que de représenter en différens métaux tant d'objets gravés au trait, comme dans les patères anciennes, ou sur notre argenterie, lorsqu'on y fait graver les armes de sa famille. Pour donner au travail plus de relief, il suffisait de passer dessus, quelque matière épaisse qui demeurait dans les traits gravés, comme cela a lieu pour les planches de cuivre qui ont servi à l'imprimerie.

De cette manière, on peut entendre facilement ce qu'Homère donne pour un prodige, en décrivant un terrain que l'on sème :

« Il était noir derrière la charrue, et sem-  
« blait labouré, quoiqu'il fût d'or, ce qui  
« était merveilleux. »

On comprend comment peut convenir à cette sorte de travail l'expression d'Homère :

« L'habile boiteux ( Vulcain ) *peignit* une  
« danse. »

Ce qui serait tout-à-fait impropre pour un travail de sculpture.

Deux monumens antiques peuvent donner quelque valeur à cette opinion.

L'un est la célèbre Table Isiaque qui a successivement appartenu au cardinal Bembo, aux ducs de Mantoue, aux rois de Sardaigne, et qui est maintenant au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque impériale de France. Elle est de bronze et toute remplie de figures gravées au burin au simple contour, et quelquefois remplies de petites lames d'argent ou de métal noirci.

Le second existe dans la Galerie royale de Florence, et semble être le haut du dossier d'un siège. Il est aussi de cuivre, sur lequel sont dessinés au burin et avec des traits extrêmement fins des hommes, des chevaux et des maisons.

Le travail est aussi minutieux que pouvait l'être, par la multiplicité des sujets, le bouclier d'Achille, mais assez mal exécuté, ce qu'on doit attribuer au temps.

Le moyen âge nous fournit aussi des exemples de semblables incrustations de divers métaux, dans la porte principale de S. Paul de Rome, faite dans le onzième siècle. Au lieu d'être en bas-reliefs, les ornemens sont gravés profondément, et ont été depuis remplis de lames d'argent. La plus grande partie manque aujourd'hui, et on voit à la place des têtes, des creux où étaient jadis

des lamès d'argent, sur lesquelles le visage était dessiné au burin.

On croyait, sans doute, dans ce siècle grossier, avoir fait un ouvrage magnifique; mais lorsque les arts déclinent et lorsqu'ils naissent, ils ont beaucoup de ressemblance, et paraissent avoir suivi la même route.

Mais, pour prouver l'antiquité de la gravure, à quoi bon vais-je chercher le bouclier d'Achille et les patères antiques? Bien avant Homère, on gravait les gemmes; le Rational du grand-prêtre des juifs avait le nom des douze tribus gravé sur chacune des pierres précieuses qui le composaient, et cela au temps de Moïse.

Le sentiment universel des savans est que l'anneau donné à Thamar par Juda servait à sceller, que par conséquent il était gravé, et cela au temps de Joseph.

Je ne veux point mettre en concurrence pour l'antiquité dans les beaux-arts, avec les autres peuples de l'Italie, le peuple romain qui en est le plus moderne; mais on gravait les pierres en Asie longtemps avant le siège de Troie; et si deux siècles après, Homère donne des raisons de croire que la gravure linéaire sur métal était aussi usitée en Grèce, pourquoi les Etrusques qui sont de la plus haute antiquité, n'auraient-ils pas pu graver mes scarabées?

Ce n'est pas que la seule antiquité les rende précieux, car, à parler franchement, en jugeant de l'antiquité d'un travail par son imperfection, on peut se tromper, quand l'époque de l'histoire, ou le millésime, ou le nom de l'auteur ne peuvent guider, comme cela a lieu depuis la renaissance des beaux-arts.

Winckelmann se trompe souvent quand il juge de l'antiquité d'un travail par la sécheresse du style. Strabon (9) dit clairement que les sculptures égyptiennes, étrusques et grecques de la première manière, se ressemblaient et que quand les Grecs la changèrent en prenant dans les arts ce vol sublime dont on n'a pas encore pu approcher, les Egyptiens et les Etrusques gardèrent leur premier style dur et sec. Il en résulte que de Phidias à Strabon, c'est-à-dire de Périclès à Tibère, ces deux nations demeurèrent sans sculpteurs.

Un enfant qui commence à étudier, passe lui-même par toutes les époques de l'art, et ses premières productions sentent le style de Cimabue ou de Margaritone.

Supposons, pour un moment, que l'histoire moderne de la peinture soit perdue, et que l'on trouve dans une ville telle qu'Herculanum ou Pompeïa des fresques du 16.<sup>e</sup> siècle et des âges suivans, sans nom d'auteur ou sans millésime;

(9) Lib. 17.

croirait-on l'EMPOLI et le CORADDO, postérieurs à ANDREA DEL SARTO et à MICHEL-ANGE, si l'on prenait le style pour la seule base de son jugement?

Le dessin est correct, le coloris naturel, le clair-obscur bien entendu, en général on trouverait dans chacun les parties essentielles de l'art : mais si l'histoire ne nous l'attestait pas, croirait-on contemporains BUONARROTI qui peignit la voûte de la chapelle Sixtine, et le PERUGIN et SIGNORELLI qui en ont peint les murs?

A parler de bonne foi, le style seul ou l'imperfection d'un travail dans les beaux-arts, ne peuvent, sans le secours de l'histoire, faire juger un ouvrage plus ou moins antique, et donner à présumer s'il est le fruit de l'art naissant ou de l'art à son déclin.

On recherche avec soin pour les Musées et les Bibliothèques, et on paye un prix excessif les gravures les moins parfaites : heureux qui peut avoir une épreuve d'une estampe avant la lettre ; plus heureux qui peut en avoir une épreuve non terminée, mais heureux mille fois le mortel privilégié qui peut avoir la première eau forte ! Combien de choses on y voit de plus que dans un ouvrage terminé ! Quel esprit, quel sentiment dans ces premiers traits, lorsqu'ils ne sont pas encore *paralysés* par le fini !



Pour consoler quelque faiseur de collections et le rappeler à la vie, on a quelquefois la charité de mettre un cartouche sur la lettre, et de tirer ainsi quelques épreuves dont l'acquéreur est transporté de plaisir :

Or, celui qui possède une collection de gravures sur pierres, l'estime autant qu'une suite d'estampes à l'eau forte ; et qu'importe que la gravure soit sur cuivre ou sur pierre, et que l'impression en soit faite sur papier, en cire ou en soufre, pourvu que l'on puisse suivre les progrès de l'art, depuis ses premières ébauches jusqu'à sa perfection. Je vais donc décrire mes scarabées, et suivre pour mes divisions celles qu'Hérodote a prises pour son histoire. Le nom d'une Muse précédera la description de chaque pierre : permettez donc que sous les auspices des filles de Jupiter, je vous les fasse connaître autant sous le rapport de l'érudition que sous celui des beaux-arts.

#### I. URANIE :

Le globe sur lequel ma figure étrusque est assise, et la baguette qu'elle tient à la main, annoncent un ancien philosophe. On voit ainsi sur une mosaïque de la Villa Albani une figure virile tenant une baguette dont elle se sert pour faire, sur un globe, une dé-

monstration à d'autres personnages assis en cercle.

Le globe (10) est encore, sur d'autres monumens, le symbole auquel on reconnaît la Muse de la philosophie, sous les auspices de laquelle j'ai placé cette pierre. Il est à remarquer que notre Philosophe porte une bosse sur le dos. Il ne faut pas croire que ce soit une faute de l'artiste : c'est l'art réduit à la servile imitation de la nature. Au reste, les anciens appréciaient les grandes qualités de l'ame et ne comptaient pour rien les imperfections du corps, qui servaient même souvent à faire donner des noms aux personnages distingués et aux plus illustres familles. Les surnoms de *Dorsones*, *Valgi*, *Cocles*, *Scævola*, ne faisaient point rire alors, comme si l'on disait à présent la *famille bossue* ou *jambe torse*, *Horatius le borgne*, et *Mutius le manchot*.

Homère, si noble dans ses descriptions, et qui choisit si bien les épithètes qu'il donne à ses Dieux, nomme spécialement Vulcain l'*illustre boiteux*.

Mais parmi les antiquités de tous les pays, on n'a pas encore vu de bossus, et je puis, avec raison, me glorifier de posséder le premier bossu de toutes les gravures antiques.

(10) WINCKELM. *Mon. ined.*, Num. 185.

## 2. CLIO.

A peine y eut-il deux hommes au monde que la guerre y prit naissance. Elle fut bientôt réduite en système, et l'on inventa des armes offensives. Les dards et les flèches volèrent au loin, et depuis que nous sommes civilisés, nous avons imaginé les canons ! Pourquoi cet art homicide n'a-t-il pas été enseveli sous les eaux du déluge !

La nécessité de se procurer par la chasse la chair des animaux, peut avoir fait inventer les dards par les fils de Noé ; la preuve de la grande antiquité de cette arme, c'est qu'on l'a trouvée chez les Sauvages et chez les peuples les plus ignorés, et les plus éloignés les uns des autres, preuve d'une origine commune des nations.

On trouve souvent, dans les Musées, des pierres gravées représentant un Sagittaire. Il n'y a point de doute que le personnage figuré sur notre scarabée et portant un arc, n'en soit un. Il est remarquable par une action assez difficile à exprimer dans la peinture ou dans la sculpture. Il est courbé, regarde vers la terre, et marche à pas lents ; on voit clairement qu'il cherche quelque chose, et cela était facile à représenter ; mais que cherche-t-il ? C'est le problème qu'a résolu le graveur, avec une élégante simplicité, par l'absence de la corde.

L'artiste étrusque a rivalisé par la sublimité de la pensée avec le grec Timante; peut-être l'a-t-il surpassé. Le Peintre, pour donner la plus grande idée de la douleur d'Agamemnon présent au sacrifice de sa fille, lui a voilé le visage; mais ici l'arc n'a point de corde! Donc c'est la corde que notre Sagittaire a perdue, et c'est là ce qu'il cherche.

Je ne doute point que cette gravure n'ait rapport à quelque fait mémorable arrivé chez la nation étrusque, et dont la mémoire a été perdue. Elle avoit coutume de représenter, sur ses scarabées, des demi-Dieux et des Héros, et c'est à un de ces derniers qu'appartient mon Sagittaire, qui peut, à la première vue, ne point intéresser un antiquaire peu profond.

Si l'on ne savoit pas, par l'histoire grecque, qu'Epaminondas et Othryade périrent en vainqueurs, l'un à la bataille de Mantinée, l'autre en combattant avec 300 Spartiates contre 300 Argiens; combien on trouveroit peu intéressante une sculpture dans laquelle on verrait un guerrier mourant auquel un autre arrache un javelot de sa blessure; ou un autre héros écrivant sur son bouclier: *j'ai vaincu*.

Peut-être qu'à la corde de cet arc, tenait la destinée de l'Etrurie, comme celle de Troie aux flèches d'Hercule, et que l'on a voulu perpétuer, par la gravure, le souvenir de quelque fait important pour l'histoire de l'antique

Etrurie : voilà pourquoi j'ai consacré ce monument à Clio.

Quant au travail, il est estimable par la composition et l'expression. Le dessin est prononcé dans les formes générales et dans chaque muscle; et si Winckelmann (11) remarque dans une statue grecque, par la beauté du ventre, qu'elle a bien accompli les fonctions digestives, pourquoi, dans ce travail étrusque, ne pas apprécier ce qui indique une bonne conformation du corps.

### 3. MELPOMÈNE.

Ce Centaure, contourné, tenant une lance de la main gauche, touchant son dos de la droite, immobile de douleur sur ses quatre pieds, doit rappeler quelque événement tragique de l'antiquité, c'est pourquoi la Muse qui chausse le cothurne a le droit de le réclamer.

C'est peut-être Nessus qui, ayant osé tromper Hercule, reçoit le paiement de son manque de foi.

Un Centaure montre la même expression de douleur, sur un des vases étrusques de la collection d'Hamilton (12). WINCKELMANN, dans la *Description des pierres gravées du Musée*

(11) *Mon. ant. inéd.* t. I. cap. 4. seq. 1.

(12) Tom. I, pl. 13.

*de Stosch*, en décrit quelques-unes qui représentent un Centaure à 4 pieds de cheval, et quelques autres dont les jambes de devant ont la forme humaine. On en voit de pareils sur un bas-relief égyptien existant dans la Villa Barberini, sur un monument étrusque rapporté par DEMPSTER (13), et PAUSANIAS en a décrit un semblable sur la caisse de Cypselus (14); mais un Centaure comme celui de mon scarabée avec des jambes et une queue d'âne, voilà un sujet tout-à-fait nouveau dans les recherches de l'antiquité. Il est aisé d'y remarquer les courtes proportions du corps, une certaine roideur qui convient à la gravité de la marche de ce quadrupède sérieux, et l'absence des crins.

Les Centaures sont une fiction poétique, qui doit éterniser la mémoire de ces Thessaliens qui les premiers domptèrent les chevaux (15). Il était juste d'offrir aussi un hommage de reconnaissance à ceux qui les premiers ont dompté les ânes, animaux d'un naturel doux, faciles à dresser, et qui ont été domptés sans doute avant les chevaux.

Si le mot centaure est l'abrégé du mot *hippocentaure*, ou combattant à cheval, je puis

(13) *Etrur. Regal.* lib. 1, cap. 21.

(14) *Eliac prior sive*, lib. 5.

(15) PLIN. lib. 7, cap. 4.

nommer celui de mon scarabée *ono-centaure*, en profitant de la permission d'Horace (16) de faire de nouveaux mots pour de nouvelles choses, et en suivant la mode de notre siècle où l'on grécise tout sans scrupule.

Les ânes étaient chez les anciens en une si grande estime, que Pline dit (17) qu'un de ces animaux fut payé 400 pièces de monnaies, prix auquel il ne savait pas qu'aucun autre animal eût été vendu.

Les plus célèbres de son temps étaient en Italie ceux de Rieti, et en Grèce ceux d'Arcadie; en Espagne ils coûtaient un prix énorme.

Nous savons encore que parmi ses titres, celui d'être utile à nos tables ne peut lui être enlevé. A celle de Mécenas, on faisait avec le lait d'ânesse des mets très-savoureux. L'âne a eu quelquefois l'honneur d'être gravé sur les gemmes; parmi les pierres de Stosch (18), on voit une tête d'un grand personnage ainsi que l'annonce son diadème, et en face une tête d'âne. Il y a encore un morceau assez singulier dans cette collection, c'est une pâte de verre (19) représentant ce bon animal dan-

(16) HOR. *de Arte poet.*

(17) Lib. 9, cap. 43.

(18) *Descrip. des Pierres grav.* clas. 4, n.° 312.

(19) *Id.* clas. 7, n.° 17.

sant légèrement sur ses pieds de derrière en face d'un homme.

Probablement lors de l'invasion des barbares du nord, qui ne connaissaient point tout le mérite de l'âne, ce pauvre animal perdit beaucoup de l'estime que l'on avait pour lui : sa juste célébrité est attestée par la fête que l'église lui avait consacrée.

#### 4. CALLIOPE.

Mars qui tant de fois a exercé la lyre de Calliope, est gravé sur ce scarabée, si je m'en remets à l'autorité de Winckelmann qui dans les pierres de Stosch (20) en rapporte une semblable.

La majesté du Dieu se reconnaît dans toute la figure et jusques dans la force et la grosseur des jambes. Sa divinité se fait sentir dans sa marche ferme, ses mouvemens décidés, sa contenance fière, mais sans aucune de ces contorsions ou de ces transports qui sont indécents dans un dieu ou dans un héros. L'exagération est le défaut de beaucoup d'artistes qui se piquant de bien peindre le sentiment, changent l'expression en caricature et peignent un dieu comme un possédé.

On ne distingue dans le visage que la pointe

(20) *Descrip. des Pierres grav.* clas. 2, sect. 13.



du nez ; mais que de choses exprime ce seul trait ! On y voit la hardiesse aussi clairement qu'un célèbre antiquaire (21) a vu l'indignation dans les narines , et le mépris dans la lèvre supérieure de l'Apollon du Belvédère ; le bouclier et la haste qu'il tient avec légèreté sont dans ses mains comme des symboles distinctifs , et non comme des instrumens de guerre , puisque les immortels n'ont pas besoin des moyens humains pour attaquer ou pour se défendre.

Son expression est digne d'Homère qui fait trembler l'Olympe d'un seul mouvement du sourcil de Jupiter : mais *il faut savoir voir*, disait un peintre, grand admirateur du Bernin : et toutes les beautés de la pierre que je décris , ne sont pas faites pour des yeux vulgaires.

##### 5. TERPSICHORE.

L'heureuse Étrurie reçut longtemps avant tous les pays limitrophes, cette culture qui la fit regarder , dès les temps les plus reculés , comme l'Attique de l'Italie. Lorsque Romulus institua des jeux à l'imitation des jeux olympiques, Rome était encore dans l'enfance, et ces jeux étaient déjà perfectionnés dans l'Etrurie. Cette pierre représente un aurige monté sur un

(21) WINCKELM. *Mon. ined. Trat. prelim. cap. 4, sez. I, n.º 3.*

char conduit par trois chevaux; voilà pourquoi je la dédie à la Muse des spectacles. Probablement les Etrusques, qui cultivaient la philosophie pithagoricienne, aimèrent le nombre trois jusqu'à le placer dans leurs jeux : mais, sans m'étendre sur le sujet, je me contenterai d'observer que le travail de cette pierre est plus fini que celui des précédentes. Les chevaux ont du mouvement, l'aurige semble agiter son fouet, et appuie son genou sur le devant du char. Il plie son corps comme s'il avait de la peine à conserver l'équilibre dans ce char rapide. C'est là ce qu'ont cherché à décrire, bien des siècles après cette gravure, Horace, Virgile, Martial, Stace, et tant d'autres poètes !

## 6. E U T E R P E.

Le sujet inconnu de ce scarabée ouvre un vaste champ aux conjectures. On dirait que le personnage *fume*, mais la pierre est fragmentée, et il est impossible de deviner ce qu'il tient à la bouche. Ce ne peut être une flûte, car la position du bras n'est pas celle de quelqu'un qui joue de cet instrument.

Pour peu qu'on ait une idée exacte de la chimie des anciens, et de leur recherche dans les odeurs comme dans tous les objets de mollesse et de luxe, on peut croire que s'ils avaient assez de bon goût pour ne pas fumer du ta-

bac (22), ils pouvaient respirer la fumée de choses plus odoriférantes.

En continuant nos recherches, nous observons qu'il manque à cette figure une jambe toute entière; on ne peut penser qu'elle soit cachée derrière l'autre qu'en les supposant collées ensemble, comme dans les sculptures antérieures à Dédale. Serait-ce quelque héros qui aurait perdu sa jambe pour l'amour de la gloire? On chercherait en vain dans Homère et dans les autres poètes le nom d'un héros qui eût perdu une jambe. De tous les estropiés depuis Vulcain, le plus célèbre est Philoctète; mais on ne lui coupa pas la jambe, elle fut guérie par les *emplâtres* de Machaon. Je laisse à un autre plus habile ou plus heureux à donner le nom de ce héros, et je vais m'arrêter au mérite de la gravure.

Le travail est plus pur que celui des pierres précédentes; les contours sont plus arrêtés, les proportions mieux gardées, et quelques membres mieux exprimés. On peut comparer cette pierre à une planche bien préparée à l'eau forte, et que l'on a commencé à retoucher au burin. Le siège est parfaitement travaillé, il a la forme de celui de Parténopée sur la pierre des cinq chefs devant Thèbes, et il est à remarquer que cette forme

(22) Le tabac a été, comme on sait, apporté d'Amérique en Europe, vers 1550.

subsiste encore maintenant. Mais, au milieu de toutes ces réflexions, aussi justes que vraies, nous sommes obligés de convenir que la jambe manque, parce que l'artiste l'a voulu ainsi. Je pense pourtant que mon scarabée est très-rare, le plus rare de l'antiquité, un phénix ! Puisque les amateurs recherchent, avec un si grand soin les estampes auxquelles il manque ou un bonnet dans quelques figures, ou une girouette sur le clocher, pour prouver que la planche a été tirée avant d'être terminée, et qu'alors ils payent une épreuve un prix excessif et bien supérieur aux prix des épreuves auxquelles il ne manque rien ; ne doit-on pas donner tout au monde pour posséder une intaille dans laquelle il manque une jambe (23) ? Si l'artiste n'a pas voulu terminer son travail, qu'importe que la gravure soit en cuivre ou en pierre, que l'impression soit en papier ou en cire ; en bonne logique, le mérite de l'ouvrage est tout-à-fait in-

(23) Un amateur passionné donnerait tout au monde, pour une épreuve de la *Résurrection de Lazarre* de REMBRANDT avant le *bonnet*, dans une figure effrayée ; ou pour une de l'estampe du *Samaritain*, avant les *cris à la queue du cheval*. On paye un prix énorme une *Vue du Pont-Neuf* de Paris, par ETIENNE LABELLE, avant la *girouette du clocher de S. Germain* ; la *Madeleine* de LE BRUN, gravée par EDELINCK, avant la *bordure*, et encore beaucoup d'autres qui n'ont pas pour cela plus de prix aux yeux de ceux qui professent et chérissent raisonnablement les beaux-arts.

trinséque et consiste en ce qu'il manque quelque chose.

L'heureuse analogie que l'auteur des *Lettres de Sienne* (24), trouve entre la musique et la sculpture, lorsqu'il assimile une voix douce et flexible à une belle statue grecque, et la tête voilée, d'Agamemnon, dans le bas-relief d'Iphigénie, à un bémol (25); me détermine à dédier ce scarabée à la Déesse de l'harmonie; et quelle chose est plus semblable à un bémol et peut davantage toucher le cœur d'un véritable amateur des arts, qu'une gravure comme la mienne, *avant la jambe* (26)!

## 7. THALIE.

Peu de temps après le déluge les fils de Noé

(24) Cet ouvrage enrichi de Notices historiques sur les peintres de Sienne, est écrit par un homme plein de connaissances, de goût et de vivacité, dans ce style philosophique à la mode, qui séduit au premier abord; mais, quand il veut parler des arts, il renouvelle la scène d'Alexandre dans l'atelier d'Apelle, et peut, par ses faux raisonnemens, et ses extravagantes comparaisons, induire en erreur les amateurs qui le prendraient pour guide et adopteraient les jugemens qu'il prononce.

(25) Tom. I, *Lettre* au P. Martin, sur la *Musique*.

(26) Un amateur devant lequel un autre se vantait d'avoir une épreuve du *Portrait du Maréchal d'Harcourt* avant le *chiffre*, répondit que la sienne était peut-être la plus rare qu'on eût. Elle était avant *la tête*.

vinrent dans l'Etrurie établir la culture de la vigne (27). Cela fut fatal à ce pays; ses fruits et ses bons vins attirèrent en Italie, et Brennus (28) et les Ultramontains qui, ayant pris du goût pour cette fameuse contrée, ne laissèrent pas de la visiter de temps en temps. L'idée du vrai Dieu fut éteinte par l'idolâtrie, et on adora bientôt dans l'Etrurie Bacchus et ses suivants.

Le Faune gravé sur ma pierre dédiée à Thalie, est un de ces derniers : le sujet est rare et peut-être unique.

La pierre semble partagée en deux, comme dans les dessins représentant le plan intérieur d'un édifice. Dans la partie supérieure est le Faune presque à genoux, une baguette à la main. Dans la partie inférieure se voyent trois amphores à deux anses.

Il ne serait pas facile d'expliquer cette singulière gravure, si le moyen ne nous en était fourni par les découvertes d'Herculanum. On a trouvé, dans les fouilles, une chambre basse (29), avec une espèce de degré régissant tout autour, de la hauteur de deux pieds, ressemblant à un banc couvert de dalles de marbre, et de

(27) GUARNACCI. *Origin. Ital.*

(28) PLIN. lib. 12, cap. 1. TIT. LIV. Dec. 1, lib. 5.

(29) *Venuti scoperte di Ercolano.* Part. 2, cap. 9.

petites pierres rondes. On voit qu'elles servaient de couvercles à des vases de terre cuite placés dans la terre jusqu'au col, qui sans doute était scellés dans le degré que je viens de décrire. Cette chambre était probablement un cellier, *cella vinaria*, et c'est là ce qu'a voulu représenter l'artiste dans le plan inférieur de notre pierre; si ce n'est que les vases sont dans la terre jusques à leur ouverture qui se trouve au niveau du sol sur lequel marche le Faune.

Mais que fait notre demi-Dieu sur ces amphores dans l'une desquelles il semble vouloir insinuer sa baguette? Ne serait-il point armé d'un syphon, avec lequel il cherche à aspirer le vin? Tous ces Dieux, de la suite de Bacchus, étaient un peu gourmands et ivrognes. C'est à eux que l'on dut les premiers essais de la physique expérimentale, qui ont conduit par la suite aux utiles inventions des pompes hydrauliques et de tant d'autres machines.

## 8. P O L Y M N I E.

Un lion féroce a terrassé un cerf timide : ce sujet appartient en quelque sorte à la Muse de l'Ode. La rage du lion affamé qui tire la langue, et semble goûter d'avance le sang qu'il va répandre; la frayeur du malheureux cerf

qui semble demander grâce, ne peuvent être mieux exprimées avec si peu de traits. Ce scarabée servira pour mon épingle de chemise et le suivant pour mon cachet.

### 9. ERATO.

Avant les progrès de la nouvelle science philosophico-sentimentale, mon Erato eût été la première pièce de mon trésor : C'est un essai de l'art étrusque, des plus beaux qui nous soyent restés, rare pour la correction du dessin et pour le sujet qu'il représente. L'attitude est vraie et expressive, la musculature bien entendue, la composition gracieuse; il ne reste rien à désirer au plus passionné grecophile; mais hélas, c'est une estampe après la lettre, après la girouette, après la jambe ! On y sent le poli, la recherche. Que dire de cette pierre ! Dans une autre moins parfaite, on a un libre champ pour créer un poème : on devine, dans une ébauche, ce que l'on ne voit pas, et tout ce que l'artiste n'a peut-être jamais pensé.

Ici l'on voit Hercule sans barbe, près de lui est sa massue; on peut dédier cette pierre à la Muse des Amours; le héros qu'elle représente leur fut bien dévoué, comme l'atteste le nombre de ses exploits galans, et entre autres celui des 50 filles de Thestius qu'il eut en une seule



nuît, ou en sept, selon d'autres auteurs plus discrets (30).

Dans la belle collection de Stosch (31), on voit un Hercule buveur, qui porte le vase vers sa bouche. Ici, il se baisse pour le prendre, et on ne doit pas s'étonner de la grandeur de ce vase qui a la forme d'un tonneau.

Un héros comme Hercule devait être un buveur. Je crois trouver l'explication de ce sujet, dans un de ses exploits raconté par Apollodore (32).

Tandis qu'il allait à la chasse du terrible sanglier d'Erymante, il fut reçu pendant une nuit par le centaure Pholus qui se donna sur le champ les peines convenables pour recevoir, comme il le fallait, un pareil hôte, et lui servit des viandes roties. Hercule ayant mangé demanda à boire, mais Pholus faisant difficulté de lui servir un tonneau qu'il avait en commun avec les autres Centaures, l'hôte valeureux prit sur lui tout le risque, et ouvrit le tonneau. Les Centaures, avertis par l'odeur du vin, accoururent, entrèrent dans la grotte et attaquèrent Hercule avec des pierres et des branches d'arbres : ce fut le commencement d'un combat san-

(30) ΑΘΗΝÆΙ, *Deipnos*. lib. 13. PAUSAN. *Bœot.* lib. 9.

(31) Class. 2, n.° 1769.

(32) *Biblioth.* lib. 2.

glant dans lequel ils succombèrent. D'après cela, il n'y a, je crois, aucun doute sur le sujet de ma pierre.

Dites-moi maintenant la vérité, cher ami; ai-je eu raison de placer mes scarabées sous la protection des neuf Sœurs? vous attendiez-vous à cette série de merveilles toutes plus grandes les unes que les autres. Je vous ai mis sous les yeux un essai de la gravure chez les Etrusques, depuis les premiers pas de l'art jusqu'à sa perfection; c'est à vous à juger maintenant si mon enthousiasme est fondé, et si mes explications sont plus forcées que celles dont nous régalez chaque jour nos plus habiles antiquaires.

---

---

## ICHTHYOLOGIE.

*Mémoire sur le mécanisme de la Respiration dans les Poissons ; lu à la première Classe de l'Institut , le 10 août 1807 , par C. DUMÉRIL , professeur à l'Ecole de Médecine , etc.*

**J**E me propose de développer , dans ces Mémoires , quelques idées sur l'acte de la Respiration des Poissons ; de démontrer que le mécanisme par lequel l'eau est attirée dans la bouche de ces animaux , est absolument semblable à celui de l'aspiration chez plusieurs reptiles , et enfin que , par une conséquence de cette manière de respirer , le siège et la perception de l'organe de l'odorat dans les poissons , sont tout-à-fait différens de ce qui existe dans les autres animaux à vertèbres (1).

Dans les mammifères et les oiseaux , la totalité du sang veineux est forcée de venir se mettre , pour ainsi dire , en contact avec l'air qui pénètre leurs poumons. Ces organes sont renfermés et peuvent se développer dans la poitrine , cavité du corps dont les parois os-

(1) Le Mémoire relatif à l'odorat des Poissons a été inséré dans le N.° de septembre 1807 , tome 5 , page 99 de ce Magasin.

seuses sont susceptibles de mouvemens divers, et en particulier de ceux qui peuvent augmenter ou diminuer ses diamètres.

Chez les animaux à mamelles, la poitrine paraît spécialement destinée à protéger les principaux organes de la circulation et à déterminer surtout les mouvemens de la respiration : chez tous les autres êtres vertébrés, qui ont des poumons, ces parties sont renfermées dans un espace moins circonscrit, avec les organes de la digestion et d'autres viscères.

Les côtes ou les cerceaux osseux qui entourent cette cavité, sont évidemment les leviers qui produisent le développement et l'affaïssement mécanique de l'intervalle où sont logés les poumons : les puissances qui meuvent ces os dans ces deux sens et qui sont les muscles de la poitrine, de l'abdomen et le diaphragme déterminent par conséquent l'inspiration, ou l'entrée de l'air dans les poumons, ainsi que sa sortie qui a lieu dans l'acte de l'expiration.

Nous avons besoin de rappeler ces généralités pour mieux exposer les idées que nous allons maintenant présenter.

S'il est vrai, comme l'admettent aujourd'hui tous les physiologistes, que les côtes et les muscles qui s'y insèrent soient les principaux agens mécaniques de la respiration ; il faudra nécessairement en conclure que les animaux à vertèbres, qui n'ont point de côtes, ou chez

lesquels ces os, par quelques circonstances d'organisation, ne peuvent plus être employés aux mêmes mouvemens, doivent avoir une autre manière de respirer : c'est en effet ce qui a lieu.

Le premier exemple nous est offert par les reptiles batraciens anoures et urodèles, comme les grenouilles, les salamandres et autres espèces que renferment ces deux familles pendant la première période de leur existence ; ces animaux à métamorphose respirent à la manière des poissons dont il ont le plus souvent la forme, l'organisation et les habitudes. Ils avalent l'eau par la bouche et la font aussitôt sortir par une ouverture branchiale unique ou par plusieurs trous, placés sur les parties latérales du cou. De sorte que les têtards des grenouilles, par exemple, sont dans le même cas que les poissons du genre *sphagebranche* de Bloch, ou *unibranchiaperture* de M. de Lacépède ; tandis que les jeunes salamandres, les protées, les sirènes et les autres urodèles, ressemblent davantage aux squales et en particulier à celui que M. Schneider a décrit et figuré sous le n.º 31 du Système ichthyologique de Bloch et qu'il a nommé *Ciliaris*, parce qu'une portion des branchies paraît au dehors comme une frange.

Cette période de la vie des reptiles batraciens est cependant moins limitée qu'on ne la cru jusqu'ici, ainsi que j'ai eu occasion de le

reconnaître par des expériences directes sur des têtards que j'ai nourris chez moi pendant trois ans, comme je l'annonce dans les notes qui sont jointes à ce mémoire (2). Cependant lorsque les poumons de ces animaux sont tout-à-fait développés, quand il ont perdu leurs branchies et qu'ils ne peuvent plus respirer que de l'air, il n'y a presque rien eu à changer pour cela à leur organisation primitive, et ils ont conservé, pour ainsi dire, leur première manière de respirer.

Dans les reptiles batraciens, les côtes n'existent pas, comme on sait, ou du moins elles sont réduites à de simples rudimens : il faut donc que les poumons soient gonflés par un autre mécanisme que celui qui sert à l'inspiration dans les autres animaux. C'est ce qu'avaient

(2) On a avancé que la plupart des espèces de batraciens subissaient leur métamorphose dans une seule année : cela est vrai pour les grenouilles verte et rousse, la reinette verte, la salamandre abdominale et probablement plusieurs autres. Cependant on sait que la jackie de Surinam est quelquefois plus de deux ans sous la forme de têtard, et j'ai observé que les jeunes salamandres marbrées gardent plus d'un an leurs branchies, en ayant trouvé de telles au printemps. D'ailleurs, j'ai nourri chez moi, pendant trois années, des têtards de crapauds accoucheurs qui ont refusé constamment toute espèce de nourriture végétale, et qui se dévoraient réciproquement lorsqu'on oubliait de leur fournir de la chair d'animaux.

d'abord conjecturé M. Aberholdt et Rafn de Copenhague et ce que j'ai vérifié presque aussitôt avec M. Cuvier (3), en rectifiant cependant en particulier, et depuis cette époque, quelques-unes de nos premières observations (4), comme je le consigne ici en note. Il est constant aujourd'hui que le mouvement inspiratoire des reptiles batraciens s'opère à l'aide des muscles de la gorge et de la plaque élastique de l'hyoïde qui font l'office de côtes et de diaphragme. Et pour que cette inspiration ait lieu, il faut au préalable que la bouche soit fermée : de sorte, par exemple, qu'une salamandre ou une grenouille adulte qu'on placerait dans l'eau, la bouche tenue forcément ouverte avec un bail-

(3) *Bulletin des Sciences*, par la Société Philomathique, t. 2, an 7, n.° 30.

(4) Il n'y a point de soupape ni de valvules à la base ni dans l'intérieur des narines. Dans tous les anoures, dont la langue est libre avec la base attachée dans la concavité de la mâchoire, les deux lobes viennent s'appliquer sur l'orifice interne du nez, de manière à opposer le plus grand obstacle à la sortie de l'air ou de tout autre fluide contenu dans la bouche au moment de la déglutition. Dans les urodèles, qui n'ont point de langue, deux tubercules correspondans à la bifurcation antérieure de l'hyoïde et recouverts par la membrane interne de la bouche, viennent s'appliquer sur les deux ouvertures des narines qu'on observe au devant des cavités orbitaires, quand on ouvre la bouche d'une salamandre.

lon, ou qu'on laisserait ainsi dans l'air libre et humide, y périrait bientôt d'asphixie.

Dans tous ces animaux, l'air est expulsé subitement des poumons par l'action des muscles abdominaux : il sort par la bouche en très-grosses bulles et par une sorte de vomissement qui explique la force et l'étendue de leur coassement, même sous l'eau, comme on l'observe dans un grand nombre d'espèces (5).

Tous les reptiles chéloniens sont absolument dans le même cas que les batraciens. Ce n'est pas que les tortues, par exemple, soient privées de côtes ni de sternum. Aucun animal même, n'offre ces parties plus développées et plus solides ; mais toutes ces côtes sont soudées aux vertèbres et entr'elles pour former le test osseux, qui enveloppe leurs muscles, leurs membres, leurs viscères et qu'on nomme leur carapace ; comme les pièces du sternum dilaté composent leur plastron.

Je crois avoir le premier démontré dans mes leçons publiques et sur des tortues vivantes, l'erreur dans laquelle est tombé Townson (6) en examinant le mécanisme de la respiration dans une tortue dont il avait enlevé le plastron et chez

(5) La grenouille rousse ou temporaire ; la grenouille ponctuée mâle ; le crapaud de Roësel, etc.

(6) *Observationes physiologicæ de amphibiiis*. Götting. 1794.



laquelle le jeu mécanique des poumons continuait cependant de s'exercer. Cet auteur a attribué la faculté de tirer les poumons en dehors à deux muscles qui ne peuvent que les comprimer, tandis que le mouvement de la gorge et la cessation absolue du phénomène de l'inspiration, lorsque la bouche est ouverte, l'auraient mieux éclairé sur le véritable mécanisme de cette fonction et sur l'analogie qui existe à cet égard entre les tortues et les grenouilles. Au surplus, c'est une observation à laquelle on était conduit naturellement, et M. Cuvier qui l'a vérifiée, a embrassé cette même opinion dans sa vingt-sixième leçon de l'Anatomie comparée (7).

Voilà donc l'acte de la respiration qui s'exerce chez quelques reptiles autrement que dans les animaux qui semblent les précéder immédiatement dans l'échelle des êtres. Cependant quoique le mécanisme soit autre, l'effet est à peu près le même, puisque dans ces deux cas, l'air s'introduit également dans le poumon pour y produire et en éprouver une action. La différence n'existe réellement que dans le mode de l'inspiration et dans le rapport de sa durée avec le mouvement qui tend à affaïsser les poumons. En effet, l'air inspiré par petites quantités successives, s'introduit toujours par

(7) Leçons d'Anatomie comparée, t. 4, p. 368.

les narines et sort tout-à-coup et en un seul jet, plus ou moins prolongé, par la bouche, à peu près comme quand on charge le fusil à vent par le jeu du piston de la pompe de compression et qu'on en lâche la soupape. Pendant le séjour que cette grande quantité d'air inspiré fait dans le poumon, qui semble avoir été tout exprès très-dilaté, elle se dépouille de l'oxygène qu'elle contenait, de sorte que le moment de l'expiration est, jusqu'à un certain point, arbitraire.

La plupart des circonstances que nous venons d'indiquer, se représenteront avec tous leurs détails dans l'examen que nous allons faire de l'appareil respiratoire des poissons.

Il y a plus de cent ans que Duverney a dit, devant l'Académie des sciences, en parlant de la circulation du sang dans les poissons et des ramifications des vaisseaux dans les ouïes : « Voilà une situation de parties fort extraor-  
« dinaire et fort singulière. La poitrine est  
« dans la bouche, aussi bien que le poumon,  
« les côtes portent le poumon et l'animal res-  
« pire l'eau. » Quoique cette proposition ne soit point complètement exacte, elle conduit cependant à la véritable théorie du mécanisme de la respiration, comme nous le prouverons par la suite de ce mémoire.

M. Broussonet qui a aussi traité le même sujet en 1785, dans les Mémoires de l'Académie,

en présentant un grand nombre de faits nouveaux et de rapprochemens ingénieux et très-savans sur les organes de la circulation et de la respiration dans les poissons, a cru devoir s'attacher moins au simple mécanisme que j'examine ici, qu'à de grandes et belles considérations sur la nature du sang, sur son mouvement, sur la chaleur qu'il peut supporter, et à d'autres recherches pour lesquelles il avait entrepris une série d'expériences dont il rend compte.

Les autres écrits sur le même sujet ne renferment rien qui ait rapport à l'objet qui nous occupe (8); tous les auteurs modernes que nous avons dû consulter s'accordent à reconnaître que l'eau entre par la bouche du poisson et qu'elle sort presque aussitôt par les trous des branchies, après s'être dépouillée d'une certaine quantité de gaz oxygène qui se combine avec le sang veineux contenu dans les vaisseaux qui en dirigent le cours.

Tous les animaux à vertèbres, qui respirent l'air uniquement, n'ont que deux ouvertures dans la partie inférieure de la bouche. L'une est destinée aux alimens, c'est l'oeso-

(8) Voici le titre de ces ouvrages principaux: MARC-AURÈLE SEVERIN, *de Respiratione Piscium diatriba*. ZEIDLER, *Dissertatio de Respiratione Piscium*. WIL-LUGBEY, *de Historiâ Piscium*, lib. 5. SPALLANZANI, Effets de l'air sur les corps organisés.

phage , l'autre sert à l'entrée de l'air dans les poumons ou à sa sortie, c'est la glotte. Les poissons au contraire, sans aucune exception , ont le gosier percé de quatre , de six ou de sept grands trous de chaque côté , outre le canal qui conduit à l'estomach. Ces trous tiennent lieu de la glotte, ils sont , le plus souvent , garnis sur leurs bords de lames dentelées qui s'entrecroisent et se pénètrent réciproquement ; mais qui peuvent s'écarter plus ou moins les unes des autres pour laisser tamiser l'eau qui les traverse. Chacune de ces fentes dirige le liquide dans un intervalle qui est borné par deux lames de branchies , lesquelles sont elles-mêmes recouvertes par une membrane , dans l'épaisseur de laquelle se trouvent le plus souvent des rayons solides susceptibles de mouvement, et une lame écailleuse nommée opercule , qui peut s'éloigner du corps pour former une fente de chaque côté. C'est uniquement par cette ouverture que sort l'eau qui , par son séjour sur les branchies , a pu servir à la respiration du poisson.

Lorsqu'un poisson respire , il commence par ouvrir la bouche pour humer le liquide dans lequel il est plongé. L'eau vient aussitôt remplir le vide qui s'est opéré dans le premier moment , par l'écartement réciproque et la protraction des os labiaux. Alors le bas

de la gorge est élevé et les trous des branchies souvent tout-à-fait fermés. Mais bientôt les lèvres tendent à se rapprocher; toute la partie postérieure de la tête s'élargit par le soulèvement des opercules, les arcs osseux qui soutiennent les lames branchiales se trouvent entraînés par le mouvement de l'hyoïde qui s'abaisse comme dans la déglutition : ces arcs s'écartent les uns des autres, l'eau pénètre aussitôt dans leurs intervalles; mais au même moment que les opercules sont soulevées et écartées du corps, l'hyoïde et toutes les lames branchiales qui y adhèrent, remontent contre la voûte du palais, pour chasser toute l'eau qui est renfermée dans la cavité de la bouche: cette eau passe en entier autour des branchies et le plus ordinairement elle s'écoule par les ouvertures extérieures.

On voit donc que la respiration de l'eau par les poissons est une véritable déglutition, mais incomplète, parce que la bouche est trouée à son fonds et qu'elle laisse échapper les liquides qui entrent nécessairement avec tous les alimens.

On explique par-là comment le poisson peut avaler l'air en assez grande quantité (9), parce que la légèreté spécifique des fluides

(9) Ce qui arrive communément dans les balistes, les tétraodons qui viennent humer l'air à la surface et qui se gonflent ainsi considérablement.

gazeux les porte dans la partie la plus élevée de la bouche, qui est rarement percée; absolument en sens inverse de ce qui arrive dans les animaux qui respirent l'air et qui ne peuvent point naturellement en opérer la déglutition, parce que ce fluide s'échappe naturellement par leurs arrière-narines; tandis que tous peuvent avaler l'eau sans aucun obstacle.

Les cétacés qui, par leur nature, sont également forcés de séjourner dans l'eau, se trouvent absolument dans les mêmes circonstances que les poissons. Chaque fois que ces animaux ouvrent la bouche pour saisir leur proie, il faut qu'ils chassent ensuite le fluide qui s'y est introduit; aussi sont-ils munis d'un appareil particulier, mais analogue dans ses effets, à celui des poissons. A l'aide de cet appareil ils font jaillir l'eau par leurs narines, propriété qui leur a fait donner le nom de *souffleurs* sous lequel on les désigne vulgairement.

Tous les muscles qui dans les poissons servent à introduire l'eau de la cavité de la bouche dans celle des branchies, sont les mêmes que ceux qui produisent la déglutition dans les autres espèces d'animaux. L'appareil en est seulement beaucoup plus compliqué, comme on peut s'en assurer facilement en comparant la structure de l'os hyoïde et des arcs bran-

chiaux qui en représentent les cornes ou les prolongemens.

Quant au mouvement qui détermine l'expiration de l'eau, il est tout-à-fait indépendant de celui de la bouche et de la gorge, quoiqu'il en soit la suite ordinaire et qu'il ait lieu d'une manière alternative et à peu près isochrone avec lui. Les puissances expiratrices sont de même situées autour de la tête, et c'est principalement cet appareil d'os et de muscles nombreux qui a rendu la tête des poissons si volumineuse en apparence, puisqu'elle excède souvent le tiers de la longueur totale de l'animal. Les rayons branchiostéges, situés dans l'épaisseur de la membrane, remplacent les véritables côtes, et dans les espèces qui sont privées de ces os, des muscles en forme de bourses remplissent absolument les mêmes fonctions en agissant à peu près sur l'eau comme les oreillettes du cœur sur le sang qu'elles poussent dans le ventricule, et comme les poches musculuses qui se trouvent dans les événements des cétacés.

La théorie que je viens d'exposer semble être confirmée, même par les anomalies que nous offrent les espèces de poissons chez lesquels la respiration paraît s'opérer un peu autrement et qui nous présentent par conséquent quelques légères modifications dans ces organes.

Nous avons précédemment indiqué les circonstances les plus ordinaires qu'on observe dans la respiration des poissons. Il en est quelques-uns cependant comme les cartilagineux plagiostomes et cyclostomes qui n'attirent point habituellement l'eau par la bouche, et d'autres chez lesquels la respiration est pour ainsi dire arbitraire dans ses mouvemens. Ces deux sortes de particularités que nous allons examiner avec quelques détails semblent nous montrer une grande analogie avec les reptiles dont nous avons parlé précédemment.

Les raies, les rhinobates, les scies, les squattines et beaucoup de squales, lorsqu'ils ne font point d'efforts musculaires pour se soutenir et planer, pour ainsi dire, en pleine eau, tombent naturellement au fond et reposent sur le sable. Comme leur bouche est située à la face inférieure du corps, s'ils l'ouvraient, comme les autres poissons, pour aspirer l'eau, il s'y introduirait nécessairement du gravier et d'autres particules étrangères qui pourraient blesser les branchies. Il semble qu'à cause de cette circonstance, ils aient pu respirer à la manière des grenouilles et des salamandres adultes : la nature a pratiqué sur la partie la plus élevée de leur tête, deux ouvertures qui communiquent directement avec la gorge. Ce sont de véritables narines placées derrière les yeux, mais destinées à



laisser pénétrer l'eau dans la bouche toutes les fois que la gorge se dilate. Des valvules s'opposent au retour du liquide dans le même sens, et l'animal en produisant le mouvement de déglutition, sans ouvrir la bouche, ni l'œsophage, force l'eau de s'insinuer dans les cavités où sont logées les branchies.

Le mode de respiration a dû être aussi différent, mais par une autre raison, dans les lamproies et les gastrobranchies, seules espèces privées de véritables mâchoires, et qu'on a peut-être rangées à tort parmi les animaux vertébrés dont ils diffèrent d'ailleurs beaucoup, comme je me propose de le prouver dans un mémoire que j'aurai incessamment l'honneur de soumettre à la classe.

Plusieurs de ces espèces sont parasites : elles s'accrochent par la bouche sur d'autres poissons, ou bien elles se fixent sur les pierres et les autres corps solides, à l'aide de cette partie et par une sorte de succion.

Il fallait donc nécessairement que l'eau pût entrer par un autre orifice, celui de la bouche étant fermé. On voit en effet au dessus de leur tête ou sur leurs lèvres une ouverture béante qui correspond à un conduit, lequel dirige l'eau dans la gorge toutes les fois que le vide s'y produit. Le mouve-

ment de déglutition qui vient ensuite, forcée cette eau de pénétrer dans des loges particulières où les branchies sont flottantes, sans que le liquide puisse ressortir par l'évent. Quoique Bloch (10) leur ait attribué cette faculté, et ait ainsi que Rondelet (11), figuré cette sorte de jet d'eau dans plusieurs planches de son grand et superbe ouvrage.

Tous ces poissons sont donc absolument dans le même cas que les reptiles batraciens, puisqu'ils inspirent l'eau par les narines, et qu'ils forcent, par la déglutition, le fluide de pénétrer dans la cavité pulmonaire dont il sort ensuite par un autre orifice distinct de celui qui lui a livré passage.

Nous retrouvons de même quelques particularités de conformation dans les autres espèces dont la respiration est, pour ainsi dire, arbitraire, au moins quant à la durée des trois temps ou des trois mouvemens qui en composent le mécanisme, savoir, l'inspiration, la déglutition et l'expiration. D'ailleurs ces circonstances produisent, comme nous allons le voir, un résultat à-peu - près semblable à celui que nous avons indiqué dans les tortues.

Il est des poissons qui vivent habituelle-

(10) BLOCH, pl. 78, n.° 2, et pl. 415.

(11) RONDELET, *de Piscibus, fluviat.* p. 202, cap. 24.

ment dans la vase et dans le sable, les uns pour y tendre des embûches aux espèces dont ils se nourrissent, tels sont les lophies, les baudroies, les silures, les murénophis, etc.; les autres pour s'y mettre à l'abri contre les attaques des espèces plus voraces, comme l'ammodytes, les callionymes, les batrachoïdes, les cottes, etc. On observe en général chez tous ces poissons de vase que la cavité des branchies est considérablement développée afin de recevoir une plus grande quantité d'eau qui est là comme tenue en réserve; on remarque encore que les rayons de la membrane branchiostège sont très-prolongés, et enfin que l'ouverture extérieure des branchies est très-petite en proportion de l'étendue de la cavité. Toutes ces circonstances particulières s'expliquent naturellement lorsqu'on sait que ces espèces ont besoin, comme les grenouilles et les tortues, d'opérer plusieurs aspirations successives pour remplir d'eau cette sorte de sac où plongent les branchies, et qui peut se vider en un seul temps lorsque le poisson n'a plus besoin de se tenir en embuscade, ou qu'il vient dans l'eau pure en inspirer une nouvelle provision.

Nous retrouvons un supplément à l'organisation ordinaire dans les espèces de poissons qui, par quelques circonstances particulières, peuvent sortir de l'eau, rester sur la terre ou

dans la vase des étangs à demi-desséchés pendant un espace de temps plus ou moins considérable.

Je ne veux point parler ici de la fausse branchie que M. Broussonet a très-bien décrite sous le nom de *pseudo-branchia*, et qu'on a retrouvée depuis dans un très-grand nombre de poissons; mais d'un organe particulier, d'une expansion vasculaire analogue à un poumon, qui flotte dans une cavité propre à elle seule, laquelle communique cependant avec celle des branchies ordinaires dont elle reçoit l'eau. C'est par conséquent un organe accessoire, semblable, quant aux usages, aux sacs à air qu'on a observés, dans le caméléon et dans tous les oiseaux. A la vérité on connaît jusqu'ici peu d'exemples de cette disposition remarquable: je puis cependant en indiquer cinq qui sont très-frappans.

Je citerai d'abord le *céphalopholis scansor* de Tranquebar, décrit par Daldorf (12). Ce poisson, que le Musée d'histoire naturelle possède, jouit de la faculté de grimper sur les arbres à l'aide des épines dont sont garnies les différentes pièces de ses opercules. L'*os-phromène goramy*, dont M. de Lacépède a fait connaître et figurer l'organisation d'après

(12) Transact. de la Soc. lin. de Londres, t. 3, p. 62.

Commerson (13), et qui paraît doué du même organe, au moins si l'on en juge d'après la structure et l'analogie. Le *macroptéronote sharmuth* dont M. le professeur Geoffroy a décrit les branchies supplémentaires (14). Le *tetraodon d'honkeny*, figuré par Bloch sous le nom de hérisson tigré, qui a offert à M. Schneider les mêmes organes (15); et enfin ceux que j'ai moi-même reconnu cette année dans l'*hydrargyre swampine* (Lac.) que M. Bosc a observé à la Caroline, et dont il a bien voulu nous donner quelques individus pour la collection du Muséum.

Il me semble résulter des faits précédens, que l'acte mécanique de la respiration dans les poissons est semblable à ce qui se passe chez plusieurs reptiles, et que le mouvement de la respiration s'unit nécessairement à celui de la déglutition. Au reste, cette sorte de liaison entre les organes ne doit point nous étonner, quand nous voyons en d'autres circonstances, et pour un autre but, cette même fonction de la respiration s'unir nécessairement et en sens inverse à l'acte de la déglutition. Ainsi l'éléphant adulte ne peut avaler sa boisson, s'il ne fait une forte expiration dans la trompe

(13) Hist. des Poissons, t. 3, p. 117, pl. 8, n.° 2.

(14) Bulletin des Sciences, t. 3, n.° 62.

(15) *Petri Artedi synonymia*, p. 284.

au moment de la déglutition. D'autres fonctions pourraient nous offrir beaucoup d'exemples analogues; mais ces considérations, quoique très - importantes, ne doivent point trouver place ici : elles nous écarteraient trop du sujet que nous ayons entrepris de traiter.

C. DUMÉRII.

---

---

## B I O G R A P H I E.

*Eloge historique de M. SUVÉE, Directeur de l'École impériale de France à Rome, membre de la Légion d'honneur, correspondant de l'Institut national, membre de l'ancienne Académie royale de peinture et sculpture, et professeur dans ses écoles; lu dans la séance publique du 3 octobre 1807, par Joachim LE BRETON, Secrétaire perpétuel de la classe des beaux-arts, etc.*

**M.** SUVÉE n'est pas seulement regrettable pour le zèle qu'il a montré dans le rétablissement et l'administration de l'ancienne Académie de France à Rome; l'école française perd à sa mort un artiste distingué, et l'Institut un correspondant très-utile.

Sans être un peintre du premier ordre, ce qui exige une réunion extrêmement rare de dons naturels, perfectionnés par des efforts constans, ou quelques-uns seulement de ces dons exquis, mais portés à un haut degré, M. Suvée possédait tout ce que le travail opiniâtre peut conquérir.

Il y a du moins cette sorte d'appel contre le partage inégal des talens, c'est que dans les arts, les sciences et les lettres, la long-

nimité de l'étude ressaisit toujours une portion du beau domaine de l'esprit humain. Souvent même l'homme laborieux acquiert des avantages qui échappent au génie, aux talens brillans, parce qu'ils dédaignent de devoir quelque mérite au temps et à l'assiduité.

L'on reconnaissait donc dans M. Suvée les parties de l'art les plus difficiles à apprendre, savoir la science et la correction du dessin, la connaissance profonde de la perspective et de l'anatomie, trop souvent négligées l'une et l'autre, même par de très-habiles peintres.

La nature lui avait refusé les élans du génie et une riche palette. Mais comme elle se montre avare de ces éminentes faveurs, qu'elle seule dispense, on peut, sans les avoir obtenues, être encore un peintre très-digne d'estime, et c'est ce que fut M. Suvée : de nombreux ouvrages l'attestent (1), entr'autres

(1) Les deux tableaux pour les églises d'Ypres représentant la Descente du Saint-Esprit, et une Adoration des Anges ; celui pour l'église de Saint-Donat de Bruges représentait la Résurrection de Jésus-Christ ; celui qui est à Versailles a pour sujet S. François de Sales, recevant les vœux monastiques de madame de Chantal, fondatrice des Visitandines : c'est le mieux coloré, le plus fin de ton, le plus transparent des tableaux de M. Suvée. Le tableau pour la chapelle du Temple à Paris, et qui décore maintenant l'é-



les deux tableaux qu'il fit pour la ville d'Ypres; celui pour la ville de Bruges, sa patrie; celui pour la chapelle du Temple; le joli tableau de S. François de Sales, que l'on voit maintenant au Musée de Versailles, et plusieurs autres qu'il exécuta pour le Roi. Mais ses tableaux d'église l'emportent de beaucoup sur les autres : ils sont en quelque sorte pénétrés d'esprit religieux; l'harmonie en est douce; il n'est pas jusqu'au coloris mélancolique et grave du peintre qui ne leur soit assorti.

Une particularité digne de remarque, c'est que les qualités pour lesquelles M. Suvée avait le plus d'entraînement et qu'il aimait dans les autres jusqu'à l'enthousiasme, étaient précisément celles qu'il possédait le moins, savoir, la couleur et la chaleur. Il était passionné pour Rubens qui se trouvait, relativement à lui, aux extrémités opposées de l'art.

Ses connaissances raisonnées et positives le rendaient très-propre à l'enseignement des divers élémens de la peinture. Il s'y livrait

glise de l'Assomption, représente la Naissance de la Vierge.

La mort de l'amiral Coligny, Cornélie montrant ses enfans comme sa plus belle parure, la Fête de Palès, etc., sont les sujets qu'il traita pour le roi et qui ont été exécutés en tapisserie à la manufacture des Gobelins.

avec plaisir et succès : on le regardait généralement comme un des meilleurs professeurs de l'école.

Il avait reçu les premiers principes de l'art dans l'Académie de Bruges, qu'il quitta vers l'âge de vingt ans, pour venir à Paris se mettre sous la direction de M. Bachelier, peintre du Roi, et pour suivre les écoles publiques. Après environ huit années d'études dans la capitale, il remporta le grand prix (2) et fut admis à l'école de Rome (3), où il fit les deux premiers tableaux que j'ai cités de lui, et qu'on classe parmi ses meilleurs.

Reçu membre de l'Académie royale de peinture et sculpture, en 1780, bientôt après elle le nomma adjoint à professeur, puis professeur, ce qu'il faut regarder comme autant de témoignages d'une estime distinguée, car ces places, peu nombreuses, fort recherchées des académiciens, ne s'obtenaient qu'à la majorité des suffrages, et pour l'ordinaire étaient longtemps attendues. L'Académie lui continua toujours la même faveur d'opinion. Elle y mit le comble, en le choisissant pour diriger l'école de Rome, en 1792.

Les troubles intérieurs causés par la révolution française, les haines qu'elle suscita au

(2) En 1771.

(3) Il y entra en 1772.

dehors, le désordre des finances, mais plus encore la funeste indifférence que montrèrent, pour l'instruction de la jeunesse, des gouvernans éphémères, qui n'embrassant que les intérêts d'un instant et d'une passion, ne furent habiles qu'à se fermer l'avenir, ces diverses causes retardèrent le départ de M. Suwée et de sa colonie d'artistes, jusqu'en 1801.

Tout était en ruines dans le palais de France à Rome. La fureur populaire l'avait dévasté. Le nouveau directeur fut obligé de recréer tout. De nombreuses difficultés cédèrent à ses soins, à son amour pour les arts et pour l'école. S'il en était resté quelques-unes dont il n'eût pas triomphé, ce serait parmi les moins importantes qu'on les trouverait, non qu'il les négligeât, au contraire parce qu'il les attaquait trop sérieusement. Son zèle pur était ardent aussi, et l'incluisait à lutter contre les petits obstacles, avec toutes les forces qu'il faudrait réserver pour les grands, ce qui est une sorte de dissipation de courage. Par une autre erreur, il laissait quelquefois sa sensibilité l'emporter sur sa raison, et alors il avait la faiblesse de s'affliger de ce qu'il aurait fallu dédaigner, ou de combattre des contrariétés qui n'ayant de réel que l'apparence, devaient être regardées d'un œil indifférent comme ces nuages, simples jouets des vents, et que l'on voit planer sur sa tête sans inquiétude, parce

qu'on sait qu'ils ne recèlent point les orages. Avec plus d'habitude d'administration et un caractère plus fort, il aurait eu moins de peine à faire le bien ; il aurait surtout vécu plus heureux.

La classe des beaux-arts de l'Institut, en le mettant au nombre de ses correspondans, avait voulu d'abord honorer son talent et ses qualités estimables. A ce motif s'était joint le desir d'étendre et de resserrer nos relations de famille, pour l'avantage des arts. Dans cette vue, elle allait presser par ses réclamations l'exécution négligée d'un sage arrêté du ministre de l'intérieur, d'après lequel le directeur de l'école de Rome est tenu d'envoyer chaque année, pour une époque fixe, les travaux d'émulation des élèves pensionnaires, seul moyen de connaître et de juger sainement l'état des études et des progrès.

Mais si le reproche de s'être trop arrêté à des embarras de transport, avait pu affliger un instant M. Suvée, il eût été dédommagé aussitôt par les sincères et unanimes félicitations de la classe sur la netteté, la sagesse, le bon esprit qui régnaient dans le compte détaillé des travaux de l'école qu'il nous adressait annuellement.

Quoiqu'il se plaignît quelquefois que les fatigues et les soins de sa mission usassent sa

vie, on était loin de croire qu'elle dût être limitée à soixante-quatre ans. Il fut frappé d'apoplexie le 9 février dernier, et mourut à l'instant même.

La ville de Bruges, qui conserve le goût des arts et le souvenir du lustre qu'elle en obtint autrefois, rendit à M. Suvée des honneurs funèbres extraordinaires. Les professeurs de l'Académie lui élevèrent, dans la même église pour laquelle il avait fait un tableau à Rome, un sarcophage décoré d'emblèmes et d'inscriptions. Au milieu d'une cérémonie religieuse à laquelle assistèrent M. le préfet du département, le corps municipal, les maîtres et les élèves de l'Académie, ainsi qu'un grand concours d'habitans, M. le curé prononça un éloge de l'artiste, objet de tant de regrets réunis. Il méritait que sa patrie se souvînt de lui, car il la chérissait tendrement. Dans un voyage d'adieux qu'il y fit, avant son dernier départ pour Rome, il donna, en témoignage de gratitude, à l'Académie de Bruges son institutrice, le tableau dans lequel il avait représenté l'origine de la peinture : il offrit, dans le même temps, à M. Bachelier, son second maître, un dessin où il consacrait sa reconnaissance envers lui.

Toutes les qualités qui font l'honnête homme étaient réunies dans M. Suvée au talent qu'on lui reconnaissait généralement. Il a fait des

sacrifices et des pertes , pour ne se livrer qu'aux devoirs de sa place. Son cœur, naturellement affectueux , contractait fortement l'amitié ; et , ce qui est encore plus rare , il était capable d'en remplir les devoirs les plus difficiles. Je terminerai son éloge par un trait qui le prouve : il m'a été transmis par un de nos premiers artistes qui en fut l'objet , et qui m'a recommandé d'en faire honneur à la mémoire de M. Suvée.

Tous deux, peintres et pensionnaires à l'école de Rome, se convenaient par l'honnêteté du caractère beaucoup plus que par la conformité d'esprit et de goûts : il y avait surtout cette différence remarquable entre eux ; que l'un était doué de la plus étonnante facilité , tandis que M. Suvée n'obtenait rien que de l'étude. Le premier, en débutant dans la carrière, avait dépassé tous les autres : il paraissait devoir cueillir les fleurs de l'art , sans en connaître les épines. Mais soit par l'effet de la mobilité naturelle au jeune âge , et à la vivacité d'esprit , soit que cette même facilité eût touché sur les écueils qui l'avoisinent , elle dégénéra en mollesse. Le naturel même avait disparu , et dans l'espace de huit mois , un talent plein de verve et d'énergie , était arrivé à la veille d'un entier naufrage , sans que le directeur de l'école , ni les émules , dont à la vérité le devoir ne l'exigeait pas ,

comme du premier, eussent fait le moindre signal à l'artiste en péril.

Le modeste et honnête Suvée, au lieu de jouir en rival de la décadence prématurée de celui qui naguère menaçait tous ses disciples d'une gloire sans partage, s'oublia pour le sauver. Il lui découvrit, sans aucun des ménagemens qui rendent moins vives les blessures de l'amour-propre, les échecs graves déjà reçus, et la perte imminente de tout talent. Il prit une sorte d'accent d'attendrissement paternel, qui fit tomber le voile devant le peintre égaré. Celui-ci changeant aussitôt de route, retrouva tous ses premiers moyens, avec lesquels il s'est fait la belle réputation dont il jouit. Aurai-je besoin de dire que ce service fut payé d'une amitié qui fut inaltérable ?

L'anecdote fait honneur aux deux artistes à-la-fois; mais je dois me contenter de révéler la vertueuse loyauté de M. Suvée. Quant à l'anonyme, qui siège parmi nous, la noblesse de son aveu et la sincérité de sa reconnaissance le désigneront assez à ceux qui connaissent son caractère (4).

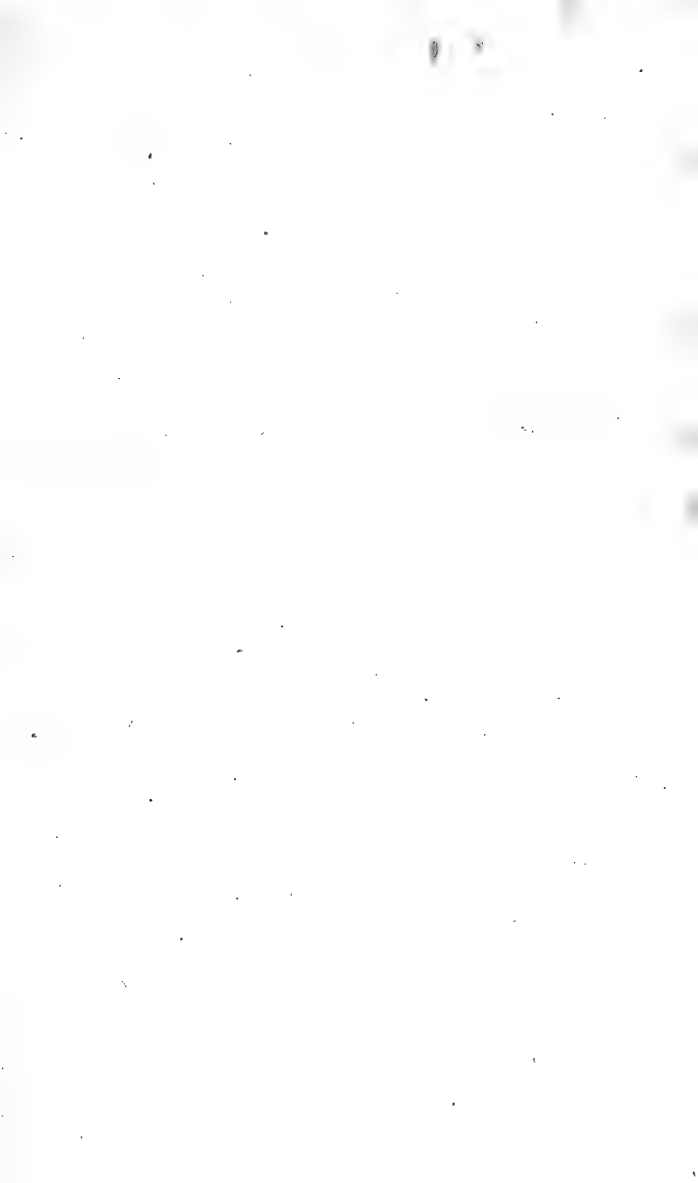
L'exemple prouve aussi qu'on est fondé à

(4) M. Vincent a toujours été le meilleur ami de M. Suvée. A. L. M.

insister pour que les études de l'école de Rome soient attentivement observées , non pour prescrire une marche exclusive aux élèves et entraver le génie , mais pour donner , au besoin , de ces avertissemens purs et généreux qui laissent d'honorables souvenirs , après avoir préservé des talens

---





1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.



10.



11.



12.



---

## MŒURS ET USAGES.

*Recherches historiques sur l'emploi des faux Cheveux et des Perruques dans les temps anciens et modernes, extraites d'un ouvrage allemand de M. FRÉDÉRIC NICOLAÏ; par Feu M. WINCKLER.*

Nous avons donné dans un premier article l'histoire des perruques chez les anciens (1); nous avons recherché dans un second l'étymologie de ce mot (2); nous allons terminer par traiter de l'usage des perruques chez les modernes.

On retrouve l'usage des faux cheveux au moyen âge, dans plusieurs pays, et il est très-probable qu'en parcourant les chroniques de ces temps, on en pourrait encore indiquer beaucoup d'autres où il a été connu.

Henri I, roi d'Angleterre, surnommé *Beauclerc*, qui a régné au commencement du douzième siècle, défendit, selon CAMBEN (3),

(1) Mag. Enc. an. 1805, t. 5, p. 5.

(2) Numéro d'octobre.

(3) « King Henri I reprehended much the immo-  
« desty of apparel in his days, the particulars are  
« not specified, but the wearing of long hair with  
« loks and Perukes he abolished. » Voy. W. CAMB-  
Tome VI. Novembre 1807. 5

L'usage des *perruques* ; si cela est exact , on pourrait en conclure qu'elles étaient alors très-communes en Angleterre ; mais comme Cambden ne cite ni les termes de la loi , ni aucune autre source ou autorité à laquelle on puisse recourir , il est probable qu'il n'a pas connu l'ancienne signification du mot *perruque* , et que Henri I n'a défendu que les *cheveux longs et épais* , car on trouve encore plusieurs autres exemples de pareilles défenses , ainsi qu'on le verra par quelques passages qui seront rapportés plus bas.

Le moine grec ZONARAS (4) se plaint de ce que les Chrétiens , *dans l'Orient* , se font couper les cheveux , et qu'ils préfèrent de porter une *chevelure postiche* , *νοθοι πλοκαμοι*. Les expressions dont il se sert font voir qu'il veut surtout parler *des hommes*. Il ajoute encore que quelques-uns teignent leurs cheveux noirs , en *blond* ou en *jaune d'or* ,

BEN, *Remaines concerning great Britaine*. Lond. 1623, in-4.°, p. 199 à l'article *Apparel*. A cette occasion , il renvoie à l'article *Wise speeches* du même ouvrage ; mais on ne trouve d'autres détails sur ce point , ni dans cet article , ni dans les autres où il est question de ce roi.

(4) Εισι δε οι καὶ νοθοὺς πλοκαμοὺς περιτίθεισιν ἑαυτοῖς, τὴν ἐγγενὴ τε καὶ ζυμφυὴ ζυραμένοι τριχασιν. VOY. ZONARÆ, in *Canones Conciliorum Commentarii*. Paris, 1618, fol. p. 203.

βαπτονται δε , εν ειεν ξανθαι και χρυσοζυσαι ,  
qu'ils les mouillent au fort de l'été, et les  
exposent ainsi aux rayons du soleil pour en  
changer la couleur.

Si la coiffure de *Zoé*, femme de l'empereur  
grec Michel IV, au dixième siècle, telle qu'on  
la voit sur les médailles, n'est pas une per-  
ruque complète, au moins il est présumable  
qu'on y mêlait de vrais cheveux à de faux  
cheveux (5).

*Alexandre* de HALEs, un des dialecticiens  
scholastiques du treizième siècle, appelé le  
*docteur irréfragable*, dans son explication de  
la *Summa* de Pierre LOMBARD, parle forte-  
ment contre l'usage des faux cheveux. Il faut  
donc qu'on ait fait alors usage de perruques  
en France, et probablement aussi dans d'au-  
tres pays.

Selon l'historien florentin *Jean VILLANI*,  
les femmes de Florence imaginèrent en 1326  
une coiffure très-laide et indécente (6), qui  
consistait en des boucles très-fortes et des  
tresses (*treccie*) de soie blanche et jaune,  
qu'elles portaient sur le front au lieu de  
boucles naturelles.

(5) O. STRADA, *de Vitis Imperatorum*, la médaille  
n.º 375.

(6) « Spiacevole e disonesto ornamento. » Voy. *Storia  
di Giov. VILLANI*, lib. 10, c. 10. Firenze 1587, in-4.º,  
p. 539.

La *Chronique de Limpurg*, qui donne des détails exacts et curieux sur les changemens assez fréquens des modes des deux sexes pendant le quatorzième siècle, et la *Chronique de Spire*, par LEHMANN, ne parlent point de perruques ni de faux cheveux; il paraît donc qu'alors on n'en faisait pas encore usage en Allemagne.

Dans le quinzième siècle, les hommes, dans cette contrée, avaient la coutume de porter les cheveux longs et frisés avec soin; mais bientôt on regarda cela comme indécent et comme une marque d'effémination. Lors de la guerre que le roi de Hongrie, *Mathias Corvinus*, eut à soutenir vers 1481, contre les Turcs, quelques princes d'Allemagne commencèrent à se faire *couper les cheveux* et à introduire cette mode à leur cour; ils envoyaient même des ciseaux à d'autres princes pour les engager à se faire également couper les cheveux, et leur inspirer pour ainsi dire du courage (7).

Vers la fin de ce siècle, les femmes, en France et en Allemagne, avaient la coutume de porter de faux cheveux; c'est ce qu'on voit par le septième Sermon de GEYLER de KAISERSBERG, sur *la nef des fous* de BRAND; il y parle avec beaucoup de véhémence contre l'usage des faux cheveux que les vivans en-

(7) Voy. *Alb. KRANZII Vandalia*, l. 13, c. 23.

lèvent aux morts pour s'en couvrir la tête, et contre la mode de faire friser et de boucler les cheveux, qui cependant n'était pas alors aussi générale qu'elle l'est devenue par la suite.

Au commencement du seizième siècle, on faisait des perruques en Allemagne; les hommes cependant avaient honte d'en porter publiquement. En 1518, Jean, duc de Saxe, chargea son intendant à Cobourg, de commander pour lui, à Nuremberg, une fausse chevelure, mais il lui recommanda que la chose fût secrète, et d'avoir soin que cette perruque fût faite avec tant d'art qu'on pût la porter sans que personne s'en aperçût (8).

Les meilleurs portraits que nous ayons d'*Ulrich de Hutten* (9), font voir évidemment qu'il portait une espèce de perruque. Celui pl. 2, n.º 1 est tiré des *Archives patriotiques* de MOSER, 7.º partie. Il ne la portait pas seulement en négligé, mais en parure, puisqu'on

(8) Voy. les *Elémens de Technologie* (Anleitung zur Technologie) par M. BECKMANN, p. 217 de la 4.º édition 1769. Il a cité ce fait d'après la *Chronique de Saxe-Cobourg*, par HEIM, t. 2, p. 134. Voyez aussi M. de MURR, dans son *Journ. pour l'Hist. de l'Art* (Journal für Kunstgeschichte), t. 6, p. 43.

(9) Voyez la Notice sur cet habile littérateur, insérée par M. LOBSTEIN dans le Magasin Encyclopédique, année 1805, t. 1, p. 49.

le voit ici couronné de lauriers. A cette époque cependant, ainsi que dans les deux siècles précédens, l'usage des faux cheveux ne fut très-répendu que parmi les femmes qui portaient la chevelure toujours longue et frisée avec soin, tandis que la mode obligeait les hommes d'avoir les cheveux courts. Cette mode, ainsi que celle de se raser la barbe, était reçue en Italie dès le quatorzième siècle (10); et selon la *Chronique de Limpurg* (11), on commença bientôt après en Allemagne à porter les cheveux fort courts. Depuis le commencement jusqu'à la fin du seizième siècle, on coupait en Italie les cheveux encore plus courts, mais on laissait croître la barbe, et on lui donnait une forme pointue. Cette mode italienne fut introduite en France, lorsqu'en 1521 le roi François I reçut à la tête une blessure qui l'obligea de se faire couper les cheveux, et elle fut imitée dans les pays voisins, plus lentement cependant en Allemagne que dans les Pays-Bas et dans la Suisse. Les portraits de beaucoup de savans français, hollandais et suisses nous les montrent avec des cheveux courts et une barbe longue et

(10) Come I de Médicis, dans son portrait, a les cheveux très-courts et point de barbe.

(11) Voy. *Fasti Limpurgenses*, p. 85, 1617, in-8.<sup>o</sup>; HONTHEIMII *Prodromus Hist. Trevir.* t. I, vol. 2, p. 1101.



pointue. Tels sont nommément Joseph et Jules-César SCALIGER , pl. 2, n.º 2, dont le premier naquit en Italie , d'où il apporta cette mode au commencement du siècle dont nous parlons. Nous voyons encore coiffés de même *Isaac CASAUBON*, *Juste LIPSE*, *Théodore de BEZE*, *Sébastien CASTALIO*, etc.

Alors les modes françaises n'étoient pas encore aussi facilement adoptées en Allemagne que dans les temps modernes ; aussi voit-on par les portraits des savans de l'Allemagne méridionale et septentrionale , que la plupart d'entre eux laissaient croître naturellement leur chevelure ; que les uns portaient la barbe, tandis que les autres la rasaient ; du reste ceux même qui la portaient ne lui donnaient point la coupe italienne ; LUTHER , et *Bilibald PIRKHAIMER* avaient une forte et longue chevelure , mais point de barbe , tandis que MELANCHTHON et *Jean MATHESIUS*, pl. 2, n.º 4, leurs contemporains , portaient la chevelure et la barbe longues. Lorsqu'on a sous les yeux une suite chronologiquement rangée de portraits de savans et d'hommes d'état de l'Allemagne de ce siècle , on s'aperçoit facilement que la mode de faire couper ses cheveux et d'avoir la barbe longue et pointue , s'est de plus en plus répandue dans ce pays , et qu'elle y a pénétré par la Souabe et le Palatinat , par conséquent du sud au nord.

La chevelure qu'on portait alors était si courté qu'on doit croire que depuis 1521, les hommes du moins, ne se sont guères servi de faux cheveux en France, dans les Pays-Bas et en Allemagne; mais on imagina différentes espèces de bonnets pour tenir la tête chaude; plusieurs savans sont représentés avec ces bonnets ou *barrettes*, tels sont principalement *Erasme*, *Jérôme WOLF*, pl. 2, n.° 3, *Jean AGRICOLA*, *Jean CAMERARIUS*, *CALVIN*, etc. Souvent c'était une calotte qu'on fixait au chapeau, qu'il n'était pas alors reçu d'ôter (12).

(12) Dans aucun siècle on ne trouve autant de savans dont les portraits nous les représentent coiffés de quelque espèce de barrettes ou bonnets, qui paraissent doublés de poils ou de pelisse. Ces bonnets, semblables au *camelaucium*, ou la *barrette papaline* dont il a été question dans la première partie de cette Dissertation, voy. *Mag. Encycl.* an. 1805, t. 5, p. 40, servaient à couvrir la tête dans les rues et les voyages, mais il paraît aussi qu'on ne les ôtait pas même dans la chambre. En France, la mode fit insensiblement diminuer leur volume, de sorte qu'à la fin ils ne couvraient plus que le sommet de la tête; c'est ce qu'on appelle *calotte*. SAUMAISE, dans son *Traité de Coma*, à la p. 674, dit des prédicateurs hollandais de son temps: « *πικία περικερνια gestant, ut sunt quas vulgo calautas vocamus.* » Le mot français *calotte* est d'origine celtique; *cal* signifie *tête*, et *ot*, *dessus*. De là dérive aussi le mot latin *calautica* dont il a été question à la fin de la première partie de cette Dissertation. Voy. *Mag. Encycl.* an. 1805, t. 5, p. 39.

L'usage de ces calottes exclut naturellement celui des perruques, et il fallait un événement particulier pour en faire reprendre l'usage. C'est ce qui eut lieu en France lorsque Henri III, *voy.* pl. 2, n.º 6, eut perdu ses cheveux, par les suites d'une maladie vénérienne, et que pour ne point paraître chauve, il fit attacher des cheveux postiches à sa barrette qu'il n'ôtait jamais, même en présence de la reine, pour cacher la nudité de sa tête (13). Cela engagea les Français à reprendre l'usage des perruques.

Longtemps auparavant les femmes l'avaient adopté en France. On voit par le septième Sermon de GEILER DE KAISERSBERG, prédicateur, dont il a été question plus haut, que dans le quinzième siècle on était dans l'usage, du moins à Paris, de porter de faux cheveux.

Un passage d'un poème de *Guillaume Co-*

(13) *Voy. les vrais portraits des rois de France, par Jacques de BIE, Paris, 1634, fol.* Les pendans d'oreilles qu'on remarque dans ce portrait caractérisent fort bien ce roi efféminé et méprisable par ses débauches, sa profusion et sa superstition. Plusieurs portraits du temps nous le montrent coiffé d'une couronne de laurier qui se réunit à l'occiput, à peu près comme celle que portait Jules César qui était également chauve. Peut-être que Henri III portait en effet une pareille coiffure et qu'il y fit coudre des cheveux pour couvrir sa tête chauve.

QUILLART, official de Rheims en 1484, cité par M. DEGUERLE dans son *Eloge des Perruques*, p. 47, nous fait voir qu'avant l'époque où la mode des cheveux longs avait passé, il y avait des hommes qui se coiffaient d'une perruque.

Les autres par folz appetitz,  
De la queue d'un cheval painte,  
Quand leurs cheveux sont trop petitz,  
Ils ont une *perruque fainte*.

Ces vers viennent à l'appui de l'observation qu'alors en France le mot *perruque* sans adjectif ne signifiait qu'une chevelure naturelle, et que pour se faire de faux cheveux on se servait de crins de cheval auxquels on savait donner la couleur qu'on désirait; le pronom *ils* doit faire penser que c'étaient les hommes qui portaient alors principalement des perruques. Le même poète dit ailleurs :

Ainsi que *Lombards et Romains*,  
Ils portent ungz *cheveulz de laine*  
Tous propres, soignez, et bien paingz,  
Pour jouer une *Madelaine*.

Ces vers prouvent clairement qu'on portait aussi des perruques en Italie, et qu'on les faisait de laine teinte; et le dernier vers montre que ces perruques n'imitaient pas une chevelure courte et touffue, mais qu'on y em-

ployait de la laine longue, peut-être même du poil de chèvre d'une certaine finesse; car LE DUCHAT (14) nous apprend qu'on appelle *perruques à la Madeleine*, celles dont les cheveux sont longs et pendent sur le dos comme ceux de la *Madeleine*, qui lui servirent à essuyer les pieds du Sauveur.

*Adrien* TURNÈBE (15) nous apprend qu'en France, parmi les femmes, la mode de porter de faux cheveux s'est conservée jusques dans la seconde moitié du seizième siècle, et que les dames, surtout celles qui allaient à la cour, aimaient à se coiffer de perruques blondes. Cette mode se soutint aussi en Angleterre pendant tout ce siècle. *Adrien* JUNIUS (16) dit clairement que dans le commencement de ce siècle, les dames anglaises portaient des perruques, et plusieurs passages de SHAKESPEARE font voir évidemment que leur usage

(14) Voy. le *Dictionnaire étymologique de la Langue française*, par MÉNAGE, Paris, 1750, fol., t. 2, p. 148.

(15) *Adrien* TURNÈBE, né en 1512, est mort en 1565. Voici le passage en question : « Comæ appositivæ, quales, *flavas plerumque*, mulieres mentito decore formam quærentes, *præsertim in aulis*, sibi adjiciunt. » Voy. ses *Adversaria*, lib. 4, c. 19, édit. Basil. 1581, fol. p. 128.

(16) Voy. *Had.* JUNIUS, *de Coma*, à la p. 438 de ses *Animadversiones et Observationes varice*, Hagæ Comit. 1738, in-8.º.

y était alors fort commun parmi les hommes et parmi les femmes (17).

C'est en Angleterre que le mot *perruque* commença à être pris, et même dès la fin du seizième siècle, dans la signification de *fausse chevelure* (18), à une époque à laquelle en France il désignait encore la *chevelure naturelle*. Dans les *Two Gentlemen of Verona* (19),

(17) MALONE, dans une note sur le *Timon of Athens* de SHAKESPEARE, dit qu'en 1575 cette mode s'est récemment introduite en Angleterre; mais il ne dit pas d'où elle est venue. Voy. l'*Edit. de Shakespeare* donnée par MALONE, t. 8, p. 96.

(18) Tous les Dictionnaires anglais disent que le mot *Peruke* est dérivé du français, et cela ne saurait être autrement; il est d'après cela d'autant plus étonnant que la signification de *chevelure épaisse naturelle* que ce mot avait d'abord, ne paraisse pas avoir été connue parmi les savans de l'Angleterre. CAMBDEN lui-même (voyez ci-dessus la note 3), qui a vécu du temps de Shakespeare, semble avoir ignoré cette signification primitive, et par cette raison avoir mal compris une ordonnance du roi Henri I. Il serait sans doute curieux de retrouver l'ordonnance dont Cambden veut parler, pour voir si le mot *Peruke* ou quelque équivalent y a été employé.

(19) Acte IV, scène 4. Voici ce passage :

Her hair is auburn, mine is perfect yellow,  
If that be all the diff'rence in his love,  
I'll get me such a colour'd periwig.

Ancienncment le mot anglais *periwig* s'écrivait *perwicke*, qui, d'après la prononciation, est le mot *Perruke*

pièce de SHAKESPEARE, qui fut jouée, pour la première fois, en 1593, Sylvie, en considérant le portrait de sa rivale Julie, dit : « Ses cheveux sont bruns, les miens sont blonds; si c'est-là la cause de son incons-tance, je me coifferai aussi d'une perruque de cette couleur, » (such a colour'd periwig). Il est donc question de faux cheveux, dont on se coiffait en place de la chevelure naturelle; et il en est question comme d'une chose très-connue, très-ordinaire.

On voit aussi évidemment par ce passage que sur le théâtre on se servait de perruques; car si l'actrice chargée du rôle de Sylvie n'avait pas par hasard des cheveux blonds et Julie des cheveux bruns, elles devaient nécessairement se coiffer d'une perruque conforme à leur rôle. Un passage connu d'*Hamlet* fait voir que les acteurs anglais lorsqu'ils avaient à remplir le rôle de quelque personnage distingué, se coiffaient alors très-fréquemment

également usité en anglais. Voy. le *Timon of Athens* de SHAKESPEARE, act. IV, sc. 3, (dans l'édition de MALONE, vol. 8, p. 96) et les Sonnets 68 et 272 de Shakespeare. Il est assez singulier qu'en anglais le mot *periwig*, ait par abréviation été changé en *wig*; cette abréviation cependant ne remonte tout au plus que vers la fin du 17.<sup>e</sup> siècle, lorsque la mode des perruques est devenue générale en Angleterre. En anglo-saxon *wig* signifie une chose sacrée.

d'une perruque (20). Dans la seconde scène du second acte où Hamlet donne aux acteurs de si bonnes leçons sur leur art, il dit : « Ah! je suis peiné au fond de mon ame, lorsque je vois un de ces gens lourds, *affublés d'une perruque*, mettre en lambeaux une passion (21). » Dans une autre pièce de SHAKESPEARE, intitulée : *Love's labour lost*, dont la première représentation eut lieu en 1591, les faux cheveux dont les femmes se coiffaient alors sont appelés une *chevelure usurpée*, et sont placés dans la même classe que le *fard* (22). Dans la seconde scène du troisième acte du *Marchand de Venise*, qui fut joué pour la première fois en 1598, Bassanio dit : « ces boucles blondes et frisées, sont une *beauté supposée*, elle appartient à un autre crâne, qui repose dans le tombeau. »

Un certain FINES MORRISON, dans la description d'un voyage (23) qu'il fit en Angleterre,

(20) La première représentation d'Hamlet eut lieu en 1595.

(21) « O! it offends me tho the soul, to hear a ro- bustious *periwig-pated* fellow, tear a passion to tatters. »

(22) O! if in black my Lady's brow be deckt,  
It mourns that *painting* and *usurping hair*  
Should ravish doters with a false aspect.

(23) FINES MORRISON's *Itinerary*, London, 1617, fol. Ce voyage n'a été publié qu'après la mort de l'auteur.



depuis 1591 jusqu'en 1598, en parlant du costume usité alors parmi les femmes de ce pays, s'exprime de la manière suivante : « Les  
 « jeunes filles vont la tête nue, leur chevelure  
 « est agréablement tressée, et relevée sur le  
 « front; mais plusieurs d'entre elles portent,  
 « pour se garantir du froid, à ce qu'elles  
 « disent, des bonnets faits de cheveux étran-  
 « gers. » La reine Elisabeth elle-même por-  
 tait encore dans sa soixante-cinquième année  
 une *perruque blonde*. HENTZNER, qui eut  
 occasion de la voir en 1598 à Greenwich,  
 nous a conservé ce fait (24), et il en parle

(24) Voy. *Pauli HENTZNERI, J. C., Itinerarium Ger-  
 manicæ, Gallicæ, Anglicæ, Italicæ*; Norib. 1629, in-8.,  
 p. 201. L'auteur était conseiller du duc de Münster-  
 berg et Cels, à Cels en Silésie. Peut-être que nos lec-  
 teurs aimeront à trouver ici la traduction du portrait  
 qu'il trace de cette célèbre princesse : « La reine avait,  
 « à ce qu'on me dit, 65 ans, le visage blanc et oblong,  
 « mais plein de rides, les yeux petits, noirs et agréa-  
 « bles, le nez légèrement courbé, les lèvres serrées, les  
 « dents noires (ce qui me paraît venir de l'usage im-  
 « modéré que les Anglais font du sucre). Elle avait des  
 « pendans d'oreilles de belles et grandes pierres pré-  
 « cieuses, et une *chevelure blonde mais factice* (facti-  
 « tius). Sur la tête elle portait une petite couronne d'or;  
 « son sein était découvert, ce qui parmi les familles  
 « distinguées de l'Angleterre est un signe de virginité;  
 « car les personnes mariées couvrent leur sein. Elle  
 « avait un long collier d'or garni de pierres précieuses; ses  
 « mains étaient maigres, les doigts assez longs, sa taille

d'une manière à faire penser qu'alors en Allemagne les faux cheveux et les perruques n'étaient pas une chose extraordinaire.

Dans une pièce du théâtre anglais intitulée, *Every Woman in her humour*, imprimée en 1609, on lit le passage suivant : « On ne voit  
« des perruques qu'aux acteurs et dans les  
« portraits ; » et cette phrase pourrait faire croire que bientôt après l'époque dont il vient d'être question, la mode de porter des perruques a cessé en Angleterre, et n'y a été conservée que parmi les comédiens. Cela n'est cependant pas vrai ; MALONE (25) cite un passage d'un traité imprimé à Londres en 1615, par lequel on voit qu'en Angleterre cette

« médiocre, sa démarche majestueuse, sa voix douce  
« et agréable. Elle était vêtue d'une robe de soie blan-  
« che, bordée de pierres précieuses du volume envi-  
« ron d'une sève ; par-dessus elle portait un manteau  
« de soie noire, avec des raies d'argent, dont la queue  
« traînante était portée par une marquise de la suite  
« de la reine. Quoiqu'elle marchât avec toute cette  
« magnificence, elle s'entretint avec beaucoup de bonté  
« tantôt avec les ambassadeurs, tantôt avec d'autres  
« personnes, en anglais, en français et en italien. »  
Une circonstance très-singulière qui se trouve dans le récit de Hentzner, c'est que dans la salle d'audience garnie des plus belles tapisseries, « le parquet était  
« couvert de foin, » et il ajoute, « ainsi que cela est  
« d'usage en Angleterre. »

(25) Voy. *Hist. des Perruques*, par THIERS, p. 290.

mode était alors plus en vigueur que jamais.

On se plaint dans cet ouvrage « de ce que  
« les femmes ne *hésitent nullement de porter*  
« *de grandes perruques touffues*, au lieu  
« qu'autrefois elles n'achetaient qu'*en secret*  
« cette coiffure que l'auteur appelle *the*  
« *lowsy commodity of periwigs*. Il se plaint  
« encore de ce que les *attiremakers* (faiseurs  
« d'ajustemens ou de parure), qu'on n'avait  
« pas connus quarante ans auparavant sous ce  
« nom, exposent publiquement et sans diffi-  
« culté dans leurs boutiques, des perruques  
« semblables à de monstrueux balais de che-  
« veux (*monstrous mop-poles of hair*); il  
« n'y a que *vingt à trente ans*, ajoute-t-il,  
« que les passans s'arrêtent devant ces bou-  
« tiques, et en témoignent leur étonnement. »

Il y a lieu de croire qu'en Espagne les perruques ont été en usage à une époque assez reculée, et qu'en consultant d'anciens auteurs espagnols, on en trouverait les preuves. Dans Don Quichote il n'est question ni de perruques ni de faux cheveux. Les perruques à longues boucles descendant sur le dos, qu'on nomme en France *perruques à la Louis XIV*, et qui imitent la longue chevelure pendante qui fait partie du costume espagnol, sont connues en Allemagne sous le nom de *perruques espagnoles*. Il paraît qu'à l'époque où

le trône d'Autriche et celui d'Espagne ont été réunis dans la même famille, elles ont passé à la cour de Vienne et en Allemagne avec le costume de cérémonie et l'étiquette d'Espagne. D'après cela on peut croire qu'à la fin du seizième siècle elles étaient déjà connues en Espagne.

En Italie, l'usage des perruques doit avoir été assez commun au commencement du dix-septième siècle; c'est ce qu'on peut conclure de la défense qu'en firent en 1615 le synode de Faenza et celui de Trevigi. Le nom de *point de Milan*, qu'on donnait en France, à cette époque, à une manière particulière de fixer des cheveux à des rubans (26), et d'en garnir les calottes, montre encore qu'alors l'art du perruquier était cultivé en Italie. Ces calottes étaient faites de *canepin*, ou de peau de mouton très-fine, et tous les jours après s'être coiffé de la calotte, il fallait faire friser ou créper cette chevelure postiche, probablement parce qu'on y employait des cheveux pris sur des morts; ces cheveux ne restent pas longtemps crépés.

(26) « On parvint à lacer des cheveux dans un toilet  
« étroit de tisserand, comme aussi dans un tissu de  
« franges, qu'on nomme le *point de Milan*. » Voyez  
*Description des Arts et Métiers*, t. 14, Neufchâtel,  
1780, in-4.<sup>o</sup>; *Art du Perruquier*, par M. de GARSULT,  
p. 4; et l'*Encyclopédie* au mot *Perruque*.

Au commencement du dix-septième siècle les comédiens se servaient de perruques, pour mieux représenter des rôles de jeunes gens et de vieillards (27). Hors le théâtre, il n'y

(27) Ce sont les comédiens qui en France ont introduit l'usage de poudrer les cheveux. Dans les pièces bouffonnes qu'on représentait sur les théâtres, les personnages comiques saupoudraient de farine tout leur visage, afin d'exciter le rire des spectateurs. De là vient encore l'expression triviale *Jean-Farine*. Qui aurait pu imaginer qu'une cinquantaine d'années plus tard, pour paraître en habit de cérémonie, il faudrait nécessairement se saupoudrer les cheveux de farine, et que cet usage resterait en vigueur pendant plus de cent ans! Louis XIV, ce roi qui aimait tant le faste, les cérémonies et tout ce qui était solennel, ne pouvait pas souffrir que les courtisans et d'autres personnes de distinction missent de la poudre dans leurs cheveux ou dans leur perruque; sans doute cette aversion venait de ce qu'il connaissait l'origine comique de cet usage. Vers la fin de son règne, on l'engagea à être un peu plus tolérant à l'égard de la mode générale; à la fin il permit même qu'on mît un peu de poudre dans ses perruques blondes (Voy. l'*Art du Perruquier*, p. 6). Il se peut bien que l'usage de porter des *perruques blondes*, qu'on avait toujours regardé comme les plus belles, ainsi qu'il a déjà été dit, ait donné plus de vogue à celui de parsemer ses cheveux d'une poussière blanche; on peut bien croire qu'il n'était pas possible de se procurer autant de cheveux blonds qu'il en fallait pour faire un grand nombre de perruques d'une ampleur aussi énorme que celles dont on se servait; et peu de personnes étaient en état de payer les cheveux

avait que les personnes âgées qui en fissent usage pour se tenir la tête plus chaude.

Insensiblement les jeunes gens s'habituaient aussi à porter de faux cheveux. Dans l'*Encyclopédie perruquière* de M. BEAUMONT, il est dit, mais sans le prouver, que l'année 1609 est l'époque où cette mode était en vogue. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'en France la manière dont se coiffait le roi Henri III fut imitée par beaucoup de jeunes gens qui tondaient leurs cheveux derrière la tête et laissaient tomber ceux de devant en longues boucles frisées sur le front et sur les épaules. MONTAIGNE (28) appelle cet usage lâche et efféminé. Cette chevelure longue portait toujours en France le nom de *perruque*, et les faux cheveux furent appelés *fausse perruque*; lorsque l'art fut parvenu au point qu'on ne sut plus distinguer la chevelure naturelle des

blonds qui se vendaient fort cher. C'est pour un motif pareil, c'est-à-dire pour faire paraître leur chevelure d'un *jaune doré*, que les empereurs Vérus et Commode saupoudraient leurs cheveux de poudre d'or.

(28) « Les anciens Gaulois, dit SIDONIUS APOLLINARIUS, portaient le poil long par devant, et le derrière de la tête tondu, qui est cette façon qui vient d'être renouvelée par l'usage efféminé et lâche de ce siècle. » Voy. *Essais de MONTAIGNE*, l. I, ch. 49, t. 3, p. 173, édit. de Londres, 1769, in-12.

faux cheveux, on appela aussi ceux-ci une *perruque*.

Vers 1620, Louis XIII perdit ses cheveux, et n'hésita point de les remplacer par des cheveux postiches. Il faut qu'alors l'art de faire des perruques ait été très-perfectionné en France, car les portraits de ce roi, pl. 2, n.º 7, nous offrent une belle chevelure frisée, tombant sur le front, et ressemblant beaucoup à des cheveux naturels. Peu à peu l'exemple du roi fut suivi par beaucoup de personnes de différens états.

En France la mode d'avoir de longs cheveux frisés s'était introduite sans difficulté; il n'en fut pas de même dans les Pays-Bas où cette mode pénétra en 1640; elle y trouva beaucoup d'opposition de la part des ecclésiastiques, qui s'élevèrent avec une véhémence vraiment ridicule contre l'usage des longs cheveux frisés, et particulièrement contre celui des faux cheveux; il en résulta même, entre deux *facultés de théologie*, une dispute sur la question de savoir si c'était un péché de porter des cheveux longs? La bizarrerie de cette querelle et la véhémence avec laquelle chaque parti défendait sa cause, méritent que nous nous y arrétions un instant.

Presque tous les synodes des Pays-Bas lançaient alors l'anathème contre les prédicateurs, et même contre les étudiants en théologie, (surtout lorsqu'ils avaient déjà obtenu la permis-

sion de monter en chaire) qui s'aviseraient de porter une chevelure longue et friséc. Celui qui osait paraître avec une coiffure semblable devait non-seulement par le fait même et sur le champ, être destitué de sa place, mais encore exclus de la communion des chrétiens. Telle fut la décision du synode de Gueldre en 1640 et 1642; de celui d'Overyssel à Zwoll en 1641; de celui de la Hollande méridionale à Gouda en 1640, et de la Hollande septentrionale à Amsterdam et à Enkhuysen en 1642; et de ceux d'Utrecht dans les années 1641 à 1644.

Fort des décisions de ces synodes, *Geoffroy UDEMANN*, prédicateur à Zieriksée, publia en 1642, sous le nom supposé de *Poimenander*, un ouvrage hollandais, intitulé *Absalom*, dans lequel il condamnait, dans les termes les plus véhémens, l'usage d'avoir des cheveux longs et frisés, qu'il prétendait même être *contre la loi de la nature*; ainsi que celui de *tondre la barbe*, et comme le serait celui de *ne pas couper ses ongles*. Cela occasionna beaucoup d'écrits pour et contre les longs cheveux, et leurs antagonistes ne manquèrent point de répéter tous les anathèmes qu'avaient lancés autrefois les Pères de l'église. *Gisbert VOETIUS*, *Charl. de MAETZ* ou *MAETSIUS*, l'un et l'autre professeur de théologie à Utrecht, et toute la faculté de théo-



logie de cette université, se déclarèrent pour l'obligation d'avoir les cheveux courts.

VOETIUS compara la chevelure longue à la *crinière des chevaux et à celle des bêtes féroces* (29); et Jacques BORSTIUS de Dordrecht, homme enthousiaste, prêcha même contre les cheveux longs (30); et prononça l'anathème contre ceux qui en portaient et qui les faisaient friser.

Un de ses collègues plus tolérant, *And. COLVIUS*, ami de Saumaise, se plaignit à ce dernier de ce que ces sermons virulens empêchaient les personnes qui desiraient ne pas quitter leur belle chevelure de venir à l'église.

On voit par les portraits de ce temps que dans les Pays-Bas, en Angleterre et en Allemagne, on avait dans plusieurs contrées pris l'habitude de laisser croître ses cheveux et de couper sa barbe; ce qui était tout-à-fait contraire à la mode italienne du seizième siècle, qui avait été imitée en France, ainsi qu'aux préceptes d'UDEMANN et de BORSTIUS qui sou-

(29) Avant VOETIUS, UDEMANN avait déjà appelé la chevelure longue, *wilde vliegende hayr-trossen, hayrbosschen, wjit opgeblasene blessen*.

(30) Il prit pour texte le verset 14 du chap. 11, de la première Lettre de S. Paul aux Corinthiens; le voici d'après la vulgate: « Ipsa natura docet vos, quòd vir si comam nutriat, ignominia est illi. »

tenaient qu'avec barbe raccourcie et en cheveux longs on ne peut passer son ame. Les portraits de SAUMAISE, pl. 2, n.° 5, nous le montrent avec la chevelure pendante sur les épaules, une petite moustache et une *royale* (31) encore plus petite. Daniel *Heinsius* est représenté de la même manière. Jean *Selden*, anglais de nation, avait à peine une apparence de royale; Jean *Meursius* au contraire qui avait été professeur à Leyde, une vingtaine d'années auparavant, avait rapporté de ses voyages en France, l'usage de couper ses cheveux et de laisser croître sa barbe, usage qu'en 1644, dans les Provinces-Unies, les gens du monde qui voulaient être à la mode avaient abandonné, et que les ecclésiastiques zélés de Dordrecht et d'Utrecht regardaient comme indispensable pour obtenir le ciel.

SAUMAISE publia alors son *Epistola de Coma* (32), pour faire l'apologie de sa chevelure longue et de sa petite barbe (33); et sans

(31) C'est ainsi qu'on nommait la petite moustache sur le devant du menton.

(32) Cl. SALMASII, *Epistola ad Andr. COLVIUM*, super cap. XI primæ ad Corinthios *Epistolæ*, de capillo virorum et mulierum *coma*; Lugd. Batav., 1644, in-8°.

(33) SAUMAISE donne à la p. 595 de son *Epistola de Coma*, une très-bonne raison de la mode de diminuer la longueur de la moustache; « on le fait, dit-il, afin que

doute l'autorité d'un savant aussi célèbre devait donner un peu d'ombrage aux zélés prédicateurs de Dordrecht et d'Utrecht. Son opinion très-moderée et raisonnable est que l'excès seul mérite d'être blâmé, et que la défense de l'Apôtre ne concerne que les Corinthiens (34). Tout cela aurait pu se dire en peu de pages, mais selon l'usage de son temps, il rapporte une quantité de recherches qui ne sont pas toujours très-bien liées avec son sujet; il traite non-seulement de la chevelure, mais aussi du vêtement, de sorte que sa *lettre* forme un volume de 745 pages. Il dit très-peu de choses des faux cheveux chez les anciens, mais il parle des perruques comme d'une coiffure très-usitée, de son temps, dans la Hollande, et il n'en blâme pas l'usage lorsqu'on ne s'en sert que pour l'utilité, et non pas comme d'une *parure*, car sous ce dernier rapport il les condamne (35). Cet ouvrage

« la moustache ne plonge point dans le verre, et qu'elle  
« n'entre pas dans la bouche lorsqu'on mange. »

(34) SALMASII *Epistola*, p. 6 et suiv., p. 189, 190.

(35) *Capillus est nobis pro naturali quodam tegmine. Si natura non dederit, arte supplendum est, capillamento adscititio. Ars igitur lex debet esse nutriendi aut tondendi capilli, ut quod nocet dematur ut superfluum, aut quod non incommodat relinquatur (ici il fait sans doute allusion au changement de sa barbe), aut quod deficit suppleatur, neutrum decoris gratia fa-*

contient des détails très-curieux. Il y parle d'une coiffure des *femmes mariées et des veuves*, en usage alors dans certaines parties de la France ; elle était tellement bizarre, qu'on aurait de la peine à croire la chose véritable, si Saumaise ne l'affirmait pas d'une manière aussi sérieuse (36).

La faculté de théologie de l'université de Leyde ne se montra pas si intolérante à l'égard des longs cheveux, que celle d'Utrecht et les synodes des Pays - Bas. Peut-être que la présence de Saumaise influait un peu sur la conduite modérée de cette université, dont le respectable Frédéric Spanheim était membre.

Dès le commencement de cette querelle, Jacques REVIUS (37), docteur et professeur de théologie à Leyde, avait publié sous le voile de l'anonyme, un ouvrage contre les anathèmes lancés par *Poimenander*, c'est-à-dire UDEMANN (38), ce qui lui attira des injures de

ciendum, nec ut *formosior aliquis videatur*. SALM. *Epist. de Coma*, p. 31.

(36) « *In quibusdam Galliæ locis nuptæ in capitis cultu supra frontem præferunt, pro insigni quo distinguantur ab innuptis, virilis membri figuram. Viduæ inversam eam habent, maritæ rectam.* » Voy. SALMAS. *de Coma*, p. 643.

(37) Jac. REVII *libertas christiana circa usum capillitii defensa* ; Lugd. Bat. 1647.

(38) Il sera assez curieux de citer ici quelques

la part de ses adversaires , surtout de celle de VOETIUS. Malgré cela , et quoiqu'en 1644 les sy-

exemples pour donner aux lecteurs une idée de la manière de discuter et d'argumenter, des théologiens de ce temps. POIMENANDER, ainsi qu'il a été dit dans le texte, avait avancé « qu'il était contraire aux lois de la nature de laisser croître les cheveux. » A cela REVIUS, dans son premier ouvrage anonyme, avait répondu en argumentant de la manière suivante : « Ce qui est conforme à la loi de la nature, devait être surtout observé par *Adam dans le Paradis*. Or, on ne peut pas croire qu'*Adam* ait coupé ses cheveux pendant qu'il était *au Paradis*, car il n'avait *ni couteau ni ciseaux*, vu que, suivant la Genèse, chap. 4, v. 24, l'art de travailler *le fer* a été inventé bien plus tard : par conséquent il ne peut point être contraire à la loi de la nature de laisser croître les cheveux. » A cela VAN DE MAETS répond dans ses *Questiones textuales* : « Que Revius ignore les premières lois de la logique; que sa proposition majeure ne saurait être admise *dans son universalité*. Quelques lois de la nature, continue-t-il, sont *absolues*, d'autres *pour ainsi dire hypothétiques*, et obligatoires seulement *positis ponendis*. Revius aurait donc dû prouver : 1.<sup>o</sup> qu'*Adam*, lorsqu'il était dans le *Paradis*, avait des cheveux semblables à ceux qui font l'objet de la discussion actuelle; 2.<sup>o</sup> que, si *Adam* avait eu dans le *Paradis* des cheveux semblables, il fallait aussi qu'il eût des instrumens pour couper les cheveux : car si *Adam* n'en avait pas eu, il n'aurait pas été obligé de se conformer à la loi. Car de la même manière Revius aurait pu dire : c'est une *loi de la nature* de rendre les devoirs conjugaux à sa femme; par conséquent *Adam* s'est appliqué à en-

nodes de Zwoll et de Campen eurent décrété que ceux qui écriraient en faveur de l'usage de porter les cheveux longs, seraient poursuivis devant les tribunaux, REVIUS fit, en 1647, paraître sous son nom un ouvrage dans lequel il parle pour l'usage d'avoir les cheveux longs, d'une manière très-subtile à la vérité, et quelquefois fort ennuyeuse, mais en même temps avec beaucoup de modération et d'équité; il s'y applique surtout à refuter ce que *Charles*

« gendrer des enfans dans le Paradis. » REVIUS répondit à cela (*Voy. Libertas christ.* p. 57) avec le plus grand sérieux possible: « Si on voulait adopter l'hy-  
 « pothèse de l'adversaire, la loi de couper les che-  
 « veux (*lex de tondendo*) aurait été obligatoire pour  
 « Adam dans le Paradis, non-seulement *semper*, mais  
 « aussi *ad semper*, parce que *la cause* de la loi, c'est-  
 « à-dire *l'accroissement des cheveux* ne cesse jamais.  
 « D'un autre côté, l'expression: *fructifiez et multipliez*  
 « n'est pas une *loi*, mais une *bénédiction*, ainsi qu'il  
 « est dit expressément dans la Genèse, chap. I, v. 28:  
 « et Dieu les bénit et dit. Ces mêmes expressions sont  
 « aussi employées (v. 21, 22), lorsqu'il est question  
 « des *Poissons*, des *Oiseaux*, et des autres animaux  
 « que Dieu *bénit* également en disant: *fructifiez et*  
 « *multipliez*. Or, si ces paroles étaient une *loi*, Dieu  
 « n'aurait pas pu les adresser aux animaux. On ne  
 « peut pas donner des lois aux animaux, parce qu'ils  
 « ne sont pas susceptibles de sentimens moraux. »  
 Combien il est important de savoir trouver la vérité dans des discussions d'une aussi grande utilité pour le genre humain!!!

VAN DE MAETS avait dit, dans ses *Quæstiones textuales*, sur l'usage de couper les cheveux. Mais ce qui devait surtout embarrasser ses adversaires, c'est que cet ouvrage parut sous les auspices et avec l'*approbation de la faculté de théologie de Leyde*; voilà donc deux facultés de théologie en guerre ouverte l'une contre l'autre; mais celle d'Utrecht avait pour son opinion plusieurs synodes.

Avant cette époque, en 1644, *Jean Polyander* A KERKHOVEN, né en Lorraine, mais qui depuis longtemps occupait la chaire de premier professeur de théologie à Leyde, et qui signa aussi l'approbation de l'ouvrage de Revius, avait publié un traité particulier sur les cheveux et les coiffures (39), traité qu'il dédia aux zélés pasteurs de Dordrecht. Comme KERKHOVEN avait assisté au célèbre synode de Dordrecht, il était plus attaché au système des théologiens orthodoxes; quoiqu'à l'égard des longs cheveux il se montra plus sévère que Saumaise et Revius, on peut cependant dire que pour un ecclésiastique de cette époque, il juge encore avec assez

(39) *Judicium et Consilium de Comæ et vestium usu et abusu*. Lugd. Bat. 1644, in-8.<sup>o</sup>. *Gisbert VOETIUS* fit aussi imprimer et soutenir à Utrecht une thèse académique, intitulée: « An præcisitas capillorum sit « *modus a pietate inseparabilis?* » Et il se déclara pour l'affirmative.

de modération de la coutume d'orner la chevelure et de la laisser croître, et à cette occasion il compare les usages des différens pays; mais quant aux perruques il ne leur fait point de grâce. Sa diatribe dirigée contre cette mode (40), prouve du moins qu'alors l'usage des perruques commençait à devenir commun, dans la Hollande, pour les hommes et pour les femmes.

En 1650 et 1657, le grand antagoniste des cheveux longs *Charles DE MAETZ*, publia encore, à Utrecht, une *Sylva quæstionum*, (forêt de questions) principalement dirigées contre *Revius*, il y tonne contre les longues chevelures et surtout les perruques. Mais il paraît qu'on s'est lassé de lui répondre.

On ne sait pas si dans l'Allemagne septentrionale on a fait des perruques, ou si on s'en est servi dans la seconde moitié du seizième siècle. Du moins il paraît qu'on ne les a pas connues à Lunebourg en 1571, car on

(40) « Tanta, proh dolor? est hodie a bonis pris-  
 « corum christianorum moribus defectio, ut hæc cen-  
 « sura qua Paulus et Petrus antiquas tantummodo  
 « taxant mulieres luxuriosas, tam ad viros, quam ad  
 « feminas hujus sæculi dirigi, atque *adversus utros-*  
 « *que* propterea aggravari debeat, quod *utrique* non  
 « tam *propriis* quam *alienis* capillis se exornent. »  
 Voy. POLYANDER A KERKHOVEN, *Judicium et Con-*  
*silium de Comæ et vestium usu et abusu*, p. 64.



sait par d'anciens comptes de ce temps (41), que lorsque le Sénat y fit jouer l'histoire du *pauvre Lazare et du mauvais riche* de l'Évangile, on fit aux acteurs une chevelure blonde de lin préparé.

Dans la première moitié du dix-septième siècle, il n'y a pas de trace de l'usage des perruques dans l'électorat de Brandebourg; aucun portrait d'hommes d'état ni de savans de ce pays de l'époque dont nous parlons, ne nous les montre coiffés d'une perruque. Les électeurs *Joachim Frédéric*, *Jean Sigismond*, et *Georges Guillaume*, avaient les cheveux courts et sans être frisés; de même que les chanceliers *Chrétien Distelmaier* et *Frédéric Pruckmann*. Les portraits du jurisconsulte *Jean Kohl*, qui vint à Berlin en 1605, et qui en 1630 fut nommé vice-chancelier de l'Électeur, prouvent que jusqu'à sa mort, arrivée en 1655, il suivait la mode depuis longtemps abandonnée en France et en Italie de se faire couper les cheveux et de porter une petite royale; il conserva même l'usage des collets espagnols à fraise, qu'alors on ne connaissait presque plus dans le Brandebourg. Les recherches qu'on a faites à cet

(41) Voyez le journal allemand, intitulé: *der Allgemeine Litterarische Anzeiger* (l'Indicateur littéraire universel), an. 1800, n.º 119, p. 1167.

égard dans les archives du roi ont fait voir que dans le dix-septième siècle il n'y avait à Berlin ni perruquier ni coiffeur, et que les personnes attachées à la maison de l'Électeur n'ont pas fait venir du dehors de fausses chevelures. Vers 1630, l'électeur *Georges Guillaume* commença à faire faire à Paris ses habits de grande cérémonie, et même les beaux plumets qui ornaient ses chapeaux; on trouve encore dans les archives royales les mémoires de quelques tailleurs de Paris qui, à cause du malheur des temps et de l'épuisement du trésor royal, avaient bien de la peine à se faire payer, qui ne le furent que très-lentement, et dont quelques-uns peut-être ne furent point payés du tout; mais nulle part il n'est question de *perruques*, quoiqu'alors on en fit depuis longtemps à Paris, car Louis XIII employait des faux cheveux au moins depuis 1622. Les portraits et les médailles de l'électeur Frédéric Guillaume nous le font voir jusqu'à l'année 1656 en cheveux longs, naturels et non frisés.

Mais vers le milieu du dix-septième siècle, par conséquent une trentaine d'années plus tard que l'époque à laquelle les hommes ont commencé à porter des perruques en France, les jeunes gens à la mode en adoptèrent aussi l'usage en Allemagne. C'est ce que prouvent

plusieurs passages (42) des *Visions satyriques de Philander de SITTENWALD*, par *Jean-Mich. MOSCHEROSCH*, dont la première édition a paru en 1647.

(42) Voy. PHILANDERS VON SITTENWALD *Satyrische Gesichte*, Francf. 1647, in-12, t. I, p. 131. « Ges  
« longs cheveux, dit-il, qui descendent jusques sur  
« les epaules sont une véritable *chevelure de voleurs*;  
« c'est une invention de voleurs italiens à qui, pour  
« les punir de quelque méfait, on a coupé une oreille,  
« mutilation qu'ils cherchent à cacher sous les longues  
« boucles de la perruque. Pourquoi avez-vous honte, »  
ajoute-t-il, en s'adressant à ses contemporains, « de  
« votre chevelure naturelle, pour vous assimiler à  
« des malfaiteurs qui ont besoin d'une pareille coiffure  
« pour cacher leur confusion. Celui qui a honte de ses  
« propres cheveux n'est pas digne d'avoir une tête. »

Faire couper les cheveux à quelqu'un était depuis longtemps, et même dès le temps de Charlemagne, une punition infamante; c'est à cela que fait allusion l'expression *chevelure de voleurs*. Voy. HALTAUSII. *Glossarium germ. medii ævi*, t. I, p. 577, au mot *Harschar*: SCHERZII, *Glossar*. OBERLINI, t. I, p. 613, aux mots, *Haranscara*, *Harschar*, *Harenschar*; et un *Mémoire sur la peine infligée autrefois de faire couper les cheveux*, dans les *Notices littéraires hannovriennes* (*Hannoeversche gelehrte Anzeigen*), an. 1753, n.° 103 et 104. Dans le dix-septième siècle, c'était l'usage en France de tondre et de fouetter les voleurs auxquels on n'infligeait point la peine capitale; encore aujourd'hui on tond ceux qui sont condamnés aux galères; et nous voyons, par le *Voyage de VANCOUVER*, que dans les Iles des Amis on coupe les cheveux aux voleurs.

En France ainsi qu'en Allemagne, l'usage des cheveux longs donna lieu naturellement à celui des perruques qui mettaient en état d'avoir la chevelure toujours bien frisée ; et comme c'était alors la mode de faire descendre les cheveux bouclés sur le front, il n'était pas facile de distinguer les cheveux postiches de ceux qui étaient naturels.

En France l'art de faire des perruques fut porté à un plus haut degré de perfection, lorsqu'on eut imaginé de faire les tresses sur *trois soies*, qu'on arrangeait en les cousant sur des rubans ou d'autres étoffes qu'on tendait et qu'on assemblait sur des têtes de bois (43). On ignore l'époque de cette invention ; mais on sait qu'un perruquier de Paris, nommé ERVAIS, est l'inventeur du *crépé*, qui suppose qu'on savait déjà faire ces tresses. L'observation, que pour donner aux boucles de faux cheveux un air plus naturel, il fallait fixer les cheveux par le bout qui est du côté de la tête, appartient aux Anglais (44).

Le plus beau temps des perruques est celui où Louis XIV, qui dans sa jeunesse avait toujours témoigné beaucoup d'aversion contre elles, commença à en porter ; son exemple

(43) Voy. l'*Art du Perruquier*, p. 4, et *ibid.* pl. 3.

(44) *Dictionnaire du Commerce*, par SAVARY, t. I, p. 1070, édit. de Copenhague, 1759.

fut suivi par ses courtisans, et bientôt par toute l'Europe. L'usage des grandes perruques doit avoir fait en peu de temps de grands progrès. En 1656, le roi créa quarante-huit charges de *barbiers-perruquiers suivant la cour*; et en 1673, il existait déjà à Paris une communauté de deux cents perruquiers (45). En 1760, cette communauté était composée de huit cent cinquante membres; mais dix ans après, les coiffeurs des dames ou friseurs-perruquiers se séparèrent de la communauté des barbiers-perruquiers, et par arrêt du conseil-d'état ils furent déclarés artisans (46), par conséquent placés dans un rang plus élevé.

(45) *Barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes*, telle était leur qualification complète; car un perruquier français pouvait exercer toutes ces professions. Il était aussi permis aux chirurgiens de faire la barbe, mais ils étaient obligés d'exposer pour enseignes des bassins de cuivre jaune, et de faire peindre en rouge et en noir le côté extérieur des volets de leurs boutiques. Les *barbiers-perruquiers*, au contraire, avaient pour enseigne des bassins blancs en étain, et pouvaient employer toute autre couleur pour faire peindre les volets de leurs boutiques. On sait qu'à Paris les perruquiers ont assez généralement l'usage de faire peindre en bleu le dehors de leurs boutiques. Celle de *Figaro*, dans *le Barbier de Séville*, est également peinte en bleu.

(46) En 1768 on présenta au parlement, en faveur

Sous le ministère du grand Colbert, les perruques étaient cependant menacées d'un grand orage. Voyant que tous les ans des sommes énormes sortaient de France pour des cheveux étrangers, il proposa au roi d'en dé-

des coiffeurs des dames et contre les perruquiers, un Mémoire comique à la fois et sérieux qui est fort curieux à lire.

Voici encore les titres de deux ouvrages français, publiés quelques années auparavant par des *Friseurs-perruquiers-artistes*. Le premier, intitulé: « Nouvelle Encyclopédie perruquière, ouvrage assorti à toutes sortes de têtes, par M. BEAUMONT, » a paru à Paris, en 1761. Cet ouvrage n'est au fond qu'une plaisanterie, et l'auteur saisit plusieurs fois l'occasion de faire des allusions malignes aux auteurs de la grande Encyclopédie. Il y a joint 44 gravures qui nous présentent autant de variétés de coiffures en vogue alors parmi les jeunes élégans de Paris. L'autre, intitulé: « Art de la coiffure des dames, avec le traité en abrégé sur la façon d'entretenir et de conserver les cheveux naturels et les plans de largeurs des cheveux des faces, qu'il faut observer pour faire toutes les sortes de coiffures, et la façon de se coiffer avec les cheveux faux, par le sieur LE GROS, » a paru en 1765 à Paris, accompagné de 33 gravures, représentant autant de coiffures qui étaient alors de mode. Dans les années suivantes, il y a eu plusieurs continuations de cet ouvrage. Le sieur Le Gros a traité ce sujet d'une manière bien plus sérieuse que le sieur Beaumont. Il fonda même une *Académie de frisure*, et établit dans son ouvrage un *Système* de la frisure des dames, qui a eu le sort de bien d'autres systèmes.

fendre l'usage , et d'introduire à leur place , à la cour , une certaine espèce de *bonnet* , dont on avait déjà mis des modèles sous les yeux du monarque (47). Cela a eu lieu probablement bientôt après le milieu du siècle , peu avant l'établissement du corps ou de la communauté des perruquiers français, et à une époque où selon le témoignage des auteurs contemporains , Louis XIV n'aimait pas les perruques. Il est probable que si Colbert avait réussi à faire adopter son projet , au lieu de perruques à la française , on aurait adopté dans le reste de l'Europe , des bonnets tels qu'on les aurait portés à la cour de France ; mais les perruquiers prouvèrent que l'argent qu'on tirait de l'étranger pour les perruques fabriquées , surpassait de beaucoup ce qu'on payait pour la matière première importée ; la mode des perruques fut conservée , et leur ampleur augmenta de jour en jour.

Lorsque Louis XIV eut adopté la mode de se coiffer d'une perruque, voy. pl. 2, n.° 8, toutes les personnes attachées à sa cour imitèrent son exemple ; il y avait de ces perruques qui pesaient plusieurs livres et qui coûtaient jusqu'à mille écus. Les boucles de la chevelure descendaient par-dessus les épaules jusques près des hanches, et sur le front les cheveux.

(47) Voy. la Préface de l'*Art du Perruquier*.

formaient une élévation très-considérable ; ces perruques ne se sont conservées que dans certaines pièces de théâtre pour les rôles de notaire. Un devant de perruque, haut quelquefois de quatre à cinq pouces, s'appelait alors un *toupet à la Fontange*, du nom d'une maîtresse du roi qui avait mis à la mode une coiffure encore beaucoup plus élevée, et qui ordonna à un de ses parens de donner la même hauteur au toupet de sa grande perruque, afin de faire voir à la cour et à la ville, qu'il appartenait à la famille de la maîtresse du Souverain.

On a conservé le nom du perruquier qui, vers 1600, imagina ces énormes perruques de tout genre, qui ont fait passer en effet beaucoup d'argent en France. Il s'appelait **BINETTE.**

En France, les ecclésiastiques n'ont jamais essayé de se coiffer de ces énormes perruques qui étaient devenues la coiffure générale des laïcs. Cependant, depuis l'année 1660, ils faisaient assez fréquemment usage de perruques. Selon THIERS, les exemples d'ecclésiastiques portant perruque avaient été très-rares jusqu'alors. L'abbé *Barbier de la Rivière* (48), fameux par ses intrigues, et dont

(48) Il s'était mis dans la faveur de Gaston, duc d'Orléans, parce qu'il savait tout Rabelais par cœur ;



il est souvent question dans les *Mémoires du cardinal de RETZ*, et dans ceux d'AMELOT DE LA HOUSSAYE, donna, vers 1650, le premier exemple d'un ecclésiastique portant une perruque.

il devint son favori, mais il le trompa et le trahit souvent, et sacrifia tout à son intérêt; dans les guerres civiles qui désolèrent la France pendant et bientôt après la minorité de Louis XIV, il fut tantôt d'un parti, tantôt de l'autre; il savait se rendre nécessaire à chacun d'eux, mais n'en fut pas moins méprisé de tous. A force de solliciter et d'intriguer (car il était de ces gens qu'aucun refus, aucune humiliation ne saurait rebuter), il réussit à se faire nommer évêque de Langres. Voici ce que Boileau en dit dans sa première Satyre :

Oh ! que le sort burlesque en ce siècle de fer  
D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair ;  
Ainsi de la vertu la fortune se joue.

Il a joui tranquillement des revenus de son évêché, et de quelques autres bons bénéfices, jusqu'à sa mort, arrivée en 1670. Il légua 100 écus à celui qui ferait la meilleure épitaphe pour être mise sur son tombeau. Voici celle que le public regarda unanimement comme la plus convenable :

Ci gît un très-grand personnage,  
Qui fut d'un illustre lignage ;  
Qui posséda mille vertus,  
Qui ne trompa jamais, qui fut toujours fort sage.  
Je n'en dirai pas davantage ;  
C'est trop mentir pour cent écus !

Pour bien comprendre le second vers, il faut savoir que ce prélat était fils d'un tailleur.

Quoique le clergé français se soit toujours borné à porter de simples calottes auxquelles on attachait des boucles de cheveux, ou des petites perruques d'abbé très-élégantes, cette innovation excita cependant le zèle de différens ecclésiastiques trop orthodoxes (49).

C'est surtout contre les perruques des ecclésiastiques qu'est dirigée l'*Histoire des perruques*, de THIERS. Il observe, dans la préface; que les perruques des laïcs ne sont pas moins condamnables que celles du clergé, quoiqu'il n'en ait point parlé expressément. Il est assez amusant de le voir passer en revue les différentes espèces de perruques, et employer toute son érudition pour prouver, surtout par des argumens canoniques, qu'un ecclésiastique ne peut pas se permettre d'en porter. Il s'élève surtout contre l'usage des perruques poudrées et parfumées (50), et à cette occasion il cite S. Augustin, S. Paulin, et différens conciles (51). Il rapporte avec complaisance les décrets de plusieurs synodes, les

(49) Le grand Polygraphe *André SAUSSAY*, évêque de Toul, s'exprime à ce sujet de la manière suivante, dans sa *Panoplia clericalis* : « Capillamenti, adultæ rinæ, appositivæ, et alienæ comæ usus semper *infamis* in Ecclesia habitus est. »

(50) *Histoire des Perruques*, par THIERS, p. 332 et suivantes.

(51) *Ibid.* p. 431 et suiv.

ordonnances de plusieurs évêques qui ont condamné l'usage des perruques (52); et il blâme fortement qu'en 1668, le cardinal de Vendôme, légat *a latere*, en France, du pape Clément IX, et vers 1684, le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, ayent donné à quelques ecclésiastiques la permission de porter une perruque. Il est persuadé qu'à cet égard ces prélats ont outrepassé leurs pouvoirs, et il desire dans le dernier chapitre de son ouvrage, « que le pape public une bulle qu'on  
« serait obligé d'adopter dans toute la catho-  
« licité, par laquelle il serait défendu très-  
« expressément et sous de grandes peines, à  
« tout ecclésiastique de quelque ordre et de  
« quelque qualité qu'il fût, de porter des  
« perruques, ni petites ni grandes, ni tours,  
« ni demi-tours, ou des coins de cheveux  
« étrangers; » et il veut même « que le roi  
« défende aux ecclésiastiques de paraître en  
« perruques, comme il a ordonné en 1684,  
« aux présidens et conseillers des parlemens,  
« de paraître en longue robe dans l'exercice  
« de leurs fonctions (53). »

Dans le dix-huitième siècle, on vit publier

(52) Entre autres l'évêque de Lavaur, en 1688, et le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, dans ses Statuts synodaux; plusieurs synodes enfin, notamment celui d'Agen en 1666.

(53) THIERS, *Hist. des Perruques*, p. 432, 433.

en effet des bulles papales contre les perruques; mais ces défenses n'étaient pas aussi générales que le fanatique Thiers les avait voulues. Il est assez singulier que les détails qui ont été imprimés sur l'époque et les circonstances de ces prohibitions varient tant, et qu'on n'en trouve presque rien dans les collections imprimées des bulles et des brefs des papes.

Le chancelier LUDWIG (54) dit très-positivement : « qu'en 1703, le pape Clément XI  
« défendit d'abord à tous les ecclésiastiques,  
« et lorsque beaucoup de réclamations se  
« furent élevées contre cette défense, seule-  
« ment à ceux qui disaient la messe et aux  
« moines de porter des perruques, sous peine  
« d'excommunication. »

Dans le *Dictionnaire universel* de FURETIÈRE, augmenté par BASNAGE et LA RIVIÈRE (55), on lit à l'article *Perruque*, que le pape Benoît XIII a défendu aux ecclésiastiques de porter des perruques; cependant on ne trouve rien de semblable dans le *Bullarium magnum*, car dans une ordonnance du 21 avril 1725 (56),

(54) LUDWIG, *Gelehrte Anzeigen*, Halle, 1743, in-4°, p. 430.

(55) Edit. de la Haye, 1727, fol. t. 3, au mot *Perruque*.

(56) *Bullarium magnum*, édit. Luxemb. t. 13, p. 157.

la seule qui traite du costume extérieur des ecclésiastiques, il n'y a pas un mot sur les perruques. Mais dans le *Bullarium magnum* (57), et dans le *Bullarium* de Clément XI (58), il y a une bulle en langue italienne, de ce dernier pape, du 4 mai 1701, adressée à tous les ecclésiastiques à Rome, dans laquelle, d'après les ordres que le pape avait donnés verbalement, l'usage des perruques et des barrettes faites avec art, et pour tenir lieu de perruques, est défendu aux ecclésiastiques à Rome, non pas d'une manière générale et absolue, mais seulement pendant le service divin et quand ils vont au chœur; dans cette bulle, il n'est pas question des religieux, mais seulement des bénéficiers; enfin, la peine dont sont menacés les contrevenans n'est pas, comme quelques auteurs l'ont dit, l'excommunication, mais la perte du droit de présence.

A l'endroit cité du *grand Bullarium*, p. 252, et dans le *Bullarium* de Clément XI, p. 317, on trouve encore une autre ordonnance datée du 7 décembre 1706, dans laquelle il est dit, au sujet des perruques, qu'aucun prêtre ni clerc ne doit porter une perruque qui

(57) *Ibid.* t. 7, part. 2, p. 451.

(58) *Bullarium Clementis XI*, P. M. Rom. 1723, fol. p. 593.

couvre le front et les oreilles; et il est encore défendu expressément, dans un article particulier, de célébrer la messe en perruque. Mais il n'y est pas question d'excommunication lancée contre les contrevenans; pour chaque contravention, la bulle fixe une amende de 10 scudi applicable à des œuvres pieuses, et elle menace les contrevenans d'être privés de tout avancement à des bénéfices.

Il paraît qu'à Rome même l'infraction de cette défense des perruques n'a pas été regardée comme un cas papal, car l'évêque peut en dispenser le clergé séculier, sous prétexte de maladies, d'âge, d'infirmités, etc. L'évêque de Spire (59) se faisait payer, pour une pareille dispense, la somme de 14 florins; mais, pour garder la perruque pendant qu'on disait la messe, il fallait une dispense spéciale, parce que depuis les temps les plus reculés, il subsiste une loi de l'église qui ordonne aux prêtres d'avoir la tête découverte pendant certaines parties de la messe. Ceux cependant qui n'ont pas cette dispense, et qui voudraient garder la perruque pendant qu'ils disent la messe, savent employer une petite ruse; ils se font faire des perruques ouvertes

(59) Voy. *Deutsche Encyklopædie* (Encyclopédie allemande), t. 13, pag. 643, Francfort-sur-le-Mein, 1788, fol.

à l'endroit de la tonsure , ou couvertes à cette place d'une calotte qu'on peut ôter pendant la célébration de la messe; ils se sont crus autorisés à garder le reste de la perruque , parce que la tonsure était découverte.

Parmi le clergé des églises protestantes , les perruques trouvèrent également beaucoup d'adversaires , et plusieurs prédicateurs parlèrent en chaire contre cette coiffure , dont l'invention fut , par l'un d'eux , attribuée au Diable. Vers la fin du dix-septième siècle cependant , l'usage des perruques commença à être reçu par plusieurs d'entre eux , surtout pas ceux qui occupaient les places les plus éminentes.

Cette mode des grandes perruques paraît avoir passé de la France dans l'Allemagne méridionale , et de l'Angleterre dans l'Allemagne septentrionale; ainsi que le prouvent les portraits de l'évêque *Tillotson* , de *Stillingfleet* , de *Jean-Louis Fabricius* , de *Frédéric Spanheim* , d'*Herman Barkhaus* , pl. 2 , n.º 9. Cependant la plupart des ecclésiastiques portaient alors encore leur chevelure naturelle et très-simple. L'usage des grandes perruques , comme il vient d'être dit , ne fut adopté que par les personnages revêtus d'éminentes dignités , par les évêques en Angleterre , et par les surintendans généraux en

Allemagne (60). Après le premier quart du dix-huitième siècle, au contraire, l'usage des perruques devint tellement général parmi le clergé protestant de l'Allemagne et de la Hollande, qu'on les regardait pour ainsi dire comme un attribut nécessaire de tous ceux qui tenaient au clergé; les maîtres d'école en portaient, les écoliers même qui chantaient quelquefois dans les églises étaient obligés

(60) Dans le tome 8 des *Observationes selectæ ad rem litterariam spectantes*, Halæ, 1704, in-8.<sup>o</sup>, il y a à la page 18 et suivantes une *Observatio de capillamentis*, où l'histoire des perruques est rapportée d'une manière assez confuse et incomplète. L'auteur y prend cependant la défense des ecclésiastiques qui portent perruques; mais il ajoute: «*abstineant capillamentis grandioribus et in morem seculi fabricatis.*» Mais il ne dit point pourquoi il leur sera plutôt permis de porter des perruques qui ne sont pas à la mode, que des perruques à la mode.

L'usage de porter de ces énormes perruques n'était pas alors très en vogue parmi les ecclésiastiques du culte protestant. Parmi les portraits de ce temps, on en voit un plus grand nombre en cheveux naturels et coupés, avec ou sans calottes, qu'en perruques. Ce contraste devait être d'autant plus frappant que ceux qui portaient leurs propres cheveux avaient ordinairement de fortes moustaches, et au menton une barbe assez garnie, tandis que ceux qui suivaient la mode des grandes perruques, adoptée alors par la cour de France, n'avaient point de barbe du tout, et qu'une petite moustache.



d'en porter, et les dévôts regardaient en quelque sorte comme s'étant démis de leurs dignités ecclésiastiques, ceux des membres du clergé qui ayant jugé la perruque inutile, lui préféreraient leur chevelure naturelle. En Allemagne cependant, surtout dans les parties méridionales et dans la Suisse, ce préjugé ne subsista pas très-longtemps, et on en sentit bientôt le ridicule, de sorte qu'on laissa à chacun pleine liberté de se coiffer comme il lui semblait bon, et conforme à la décence.

En Angleterre, l'autorité des perruques est encore dans toute sa force. En 1799, les journaux ont trouvé digne d'être remarqué, que le docteur *Randolf*, évêque actuel d'Oxford, est le premier prélat anglais du dix-huitième siècle qui ait porté sa *chevelure naturelle*. On regardait encore, à cette époque, la perruque comme tellement essentielle à la dignité de prélat, qu'on adressa à cet évêque des remontrances contre cette innovation. Il eut beau répondre qu'au dix-septième siècle, sous le règne de Charles II, quoique ce roi portât une ample perruque, on avait donné une loi, non encore abolie, par laquelle il est défendu aux ecclésiastiques de porter perruque (61), il se vit obligé de céder aux ob-

(61) Plusieurs portraits du roi Charles II nous le

servations de ses collègues du haut clergé, et de porter une perruque, ce qui, selon l'observation des papiers publics, causa une joie générale.

L'abus des perruques énormes ne se borna pas en Angleterre aux membres du clergé. Dans les universités anglaises, non-seulement les professeurs, mais même les bédéaux, ne paraissaient jamais sans perruque. Le lord major et les aldermans de Londres ne peuvent tenir un conseil sans être dans leur costume officiel, dont une énorme perruque fait partie. L'orateur de la chambre des communes, lorsqu'il siège dans le parlement, ou s'il se rend à la cour à la tête d'une députation de sa chambre, ne peut pas se dispenser de mettre une énorme perruque d'alderman (62); aucun juge ne saurait prononcer

font voir coiffé d'une ample perruque. Lorsqu'après la bataille de Worcester, il fut obligé de prendre la fuite, il se couvrit d'habits de paysan et coupa ses cheveux pour se rendre moins reconnaissable. Lorsque, pour s'embarquer à Bristol, il fut obligé d'ôter son habit de paysan, il se coiffa d'une perruque. Il devait donc sa sûreté et peut-être sa vie à une perruque, et cependant il signa une loi qui proscrivit cette coiffure de la toilette du clergé.

(62) En Angleterre, le peuple désigne une grande perruque par le mot *a bull*, probablement à cause du volume boursoufflé de ces coiffures; c'est ainsi qu'il appelle *a bull-chin*, un visage bien plein et rond; de là

en Angleterre, une sentence, sans être affublé d'une ample perruque. HOGARTH a déjà comparé cette perruque des juges à la crinière du lion (63), et il a dit, dans son humeur satyrique, qu'elle leur donnait un air non-seulement *respectable*, mais encore *équitable*. C'est pourquoi il a placé au dessus de la perruque de son juge, pl. 2, n.º 10, une langue de feu (64), comme pour indiquer qu'au moyen de cette perruque un esprit particulier est descendu sur cette tête. Le siège de ce juge est supporté par une colonne d'un ordre semblable à celui de Corinthe, mais dont le chapiteau, au lieu de feuilles d'acanthé, est orné de *perruques à marteaux*. Aux pieds du juge est assis le génie de la jurisprudence criminelle anglaise, qui d'une main tient un petit gibet, et de l'autre essuie ses larmes avec la robe du juge.

La perruque du grand chancelier de l'Angleterre, lorsqu'il est en fonction, est d'une

encore le peuple anglais, personnifié sous les traits d'un gros courtaud à grosse tête et à larges épaules, est appelé *John-Bull*.

(63) Voyez l'*Analyse de la Beauté*, par HOGARTH, p. 12.

(64) Voyez la première planche de l'*Analyse de la Beauté*, par HOGARTH.

ampleur énorme. Du reste, on sent que ces différens personnages ôtent leur perruque dès qu'ils n'exercent pas les fonctions de leur place. Il en est encore de même dans quelques anciennes villes de l'Allemagne, où la grande perruque est regardée comme une partie très-essentielle du costume de sénateur ou de bourgmestre.

Il paraît que ce préjugé n'existe pas seulement en Allemagne. Pendant la courte époque où l'armée française avait évacué Gênes, les membres du gouvernement provisoire eurent grand soin de reprendre l'ancien costume des magistrats, et surtout les énormes perruques (65). Tout le monde sait qu'en

(65) Une anecdote racontée dans le *Voyage de STEPHANOPOLI en Grèce* mérite d'être rapportée ici. Il faut se rappeler que la république de Venise faisait gouverner chacune de ses îles dans la Méditerranée par un *Provéditeur*; l'étiquette obligeait ces magistrats, ainsi que les Sénateurs de Venise, de se coiffer d'une grande perruque. Lorsqu'en 1798 les habitans de Zante plantèrent l'arbre de la liberté, et qu'ils brûlèrent tous les signes de la noblesse et de l'aristocratie, ils demandèrent aussi au Provéditeur sa perruque pour la brûler; mais celui-ci refusa de la donner, à moins qu'on ne lui eût remboursé les 30 sequins qu'elle lui avait coûtés. Il insista tellement que l'un des habitans lui fit sur le champ un bon de cette somme, payable dans vingt-quatre heures; la perruque fut alors aussitôt apportée et

France la plupart des conseillers aux parlemens portaient une énorme perruque pendant l'exercice de leurs fonctions.

brûlée. Voyez le *Voyage de Dico et Nicolo STEPHANOPOLI en Grèce, pendant les années V et VI.* Paris, au 8, in-8.°, t. 1, p. 93.

{ *La fin au Numéro prochain* }.

---

## G É O G R A P H I E.

*Revue générale des changemens géographiques qui ont eu lieu pendant l'année 1806, et des progrès des connaissances relatives à la géographie, à la statistique et à l'histoire des peuples (1).*

L'ANNÉE 1806 forme une époque très-remarquable dans l'histoire géographique et statistique de l'Europe, par les changemens considérables qui se sont opérés dans les divisions politiques des pays, et par les nouveaux rapports qui se sont établis entre eux. Tant d'événemens importans ont en quelque sorte absorbé tous les esprits, et les connaissances relatives à l'histoire générale des peuples et des différens pays de la terre n'ont guères pu s'étendre, au milieu du tumulte presque universel qui agitait l'Europe. Ce qu'elles ont acquis pendant cette année, est dû principalement aux Anglais et aux Français; et, pour les méthodes statistiques et géographiques, aux Allemands.

(1) Ce tableau est tiré des *Ephémérides géographiques* qui se publient à Weimar. Au commencement de 1808, nous donnerons de même le tableau des changemens géographiques survenus pendant le cours de 1807.

Parmi les ouvrages généraux, on doit citer la *Géographie* très-étendue de MM. MENTELLE et MALTE-BRUN; c'est un recueil, en 16 volumes, de tout ce qu'on connaît aujourd'hui de plus important et de plus précis dans cette science (2). Un auteur anonyme a fait aussi paraître à Paris, une *Géographie en 5 vol. in-8.º*. L'Institut géographique de Weimar publie un ouvrage périodique sous le titre de *Neuester Laender und Voelkerkunde* (3) qui offre un choix extrêmement intéressant de tout ce qui a rapport à l'état physique, politique et moral de tous les pays, et qui contient, pour une plus grande clarté, un nombre considérable de planches et de cartes. Les deux premiers volumes renferment, outre l'introduction générale, la description des royaumes de Portugal, d'Espagne et de France. Ce journal est rédigé par M. EHRMANN, avantageusement connu par ses connaissances profondes en statistique. M. C. A. MULLER a donné une nouvelle édition de sa *Géographie*. Le baron de LIECHTENSTERN a entrepris la publication d'un *Manuel géographique* sous le titre d'*Abriss der neuesten Welt-Erd-und Staaten-*

(2) Voyez les extraits que nous en avons donnés, ann. 1804, t. 3, p. 278; et ann. 1807, t. 3, p. 437.

(3) De la Connaissance des Pays et des Peuples.

*Kunde*, qui paraîtra en six volumes avec atlas. Le *Manuel descriptif de la Terre*, par M. GASPARI, a toujours été continué avec le même succès. Le D. PLAYFAIR a publié en Angleterre un *Système de Géographie ancienne et moderne*. M. GASPARI a encore donné un ouvrage élémentaire, sous le titre de *Lehrbuch für den ersten Coursus des Geographischen Unterrichts* (4).

Quant aux Dictionnaires généraux de Géographie, on doit faire mention de la continuation des ouvrages de SCHORCH, et de WINKOPP; de la vingtième édition du *Dictionnaire géographique* de L. ECHARD qui a paru à Paris, et d'un Dictionnaire calqué sur le même plan, par P. C. V. BOISTE.

Les collections de voyages doivent être considérées comme formant les recueils de matériaux les plus importans pour la connaissance du globe. L'ordre et la méthode de la Bibliothèque de MM. SPRENGEL et EHRMANN rendent cet ouvrage extrêmement précieux. On doit porter le même jugement du *Journal of modern and contemporary Travels* (5), publié à Londres, et de la *Col-*

(4) Ouvrage élémentaire pour servir au premier Cours d'Instruction géographique.

(5) Journal des Voyages anciens et modernes.



*lection des petits Voyages*, par M. LANGLÈS (6).

A. NIEMANN a publié une *Introduction* très-intéressante à la Statistique; M. MEUSEL une seconde édition augmentée considérablement de sa *Littérature ou Bibliographie de la Statistique*; le professeur MULLER un *Manuel général de Statistique*. M. HOK a continué ses *Exposés statistiques*. M. CROME a entrepris des *Tableaux des forces des Etats de l'Europe et de leurs limites statistiques*. Quant aux *Traités spéciaux de Statistique*, M. J. JEPSON ODDY a présenté des vues très-intéressantes dans son *European Commerce*; M. DUVILLARD, dans un *Traité de l'influence de la petite Vérole sur la population*; et M. SNELL, dans un *Tableau de la population de 630 villes*.

Les ouvrages qui ont rapport à l'histoire, à la description de chaque pays seront cités aux lieux où il en est fait mention.

Nous devons actuellement parler des Cartes. L'*Atlas manuel*, mis au jour par l'Institut géographique de Weimar, est un des ouvrages les plus importans en ce genre. Il remplit parfaitement son but, qui est de servir commodément à l'instruction des écoles et à la lecture des papiers publics.

(6) Voy. Mag. Encycl. ann. 4, t. 3, p. 22; et ann. 1805, t. 3, p. 467.

Le *grand Atlas*, publié par le même Institut, dans le format des *Cartes d'HOMANN*, a été continué avec activité, et les dernières cartes qui ont paru n'ont cédé en rien, pour l'exactitude et l'élégance, à celles qui avaient été publiées antérieurement.

L'assortiment de cartes particulières de différens pays, qui s'exécutent dans cet établissement est digne de fixer l'attention des negocians, des militaires et en general de tous ceux à qui il importe d'avoir des connaissances très-détaillées de la situation et de la disposition des lieux. Le catalogue systematique de ces cartes devient donc d'un grand interêt, puisqu'il présente l'ordre relatif de toutes les divisions politiques de l'Europe, et celui qu'adopte l'établissement de Weimar dans l'émission de ses cartes. Il a fait exécuter aussi des globes de huit pouces de diamètre dressés par M. SOTZMANN et gravés par M. GOTZE à Nuremberg. Ajoutons encore *le Cube terrestre* de M. C. G. REICHARD qui présente tout le globe dans une projection centrale sur un cube de huit pouces, et le *Système solaire et planétaire* projeté par M. GOTZE, sur le modèle du *Planetario* et *Tellurio* de M. PUTSCHE.

Parmi les voyages qui ont servi à étendre la connaissance de la terre et des peuples, on doit citer particulièrement l'expédition entreprise par les Russes, sous la direction

de l'amiral *Krusenstern*, et dont plusieurs savans qui en faisaient partie ont publié des relations (6\*). Nous avons extrait et publié, dans le *Magasin* (7), le *Journal d'une personne qui était attachée à l'ambassade russe envoyée en Chine*. L'orgueil des habitans ou d'autres causes qui ne sont point connues, n'ont pas permis à cette ambassade de pousser son voyage au delà d'Urga. Le Docteur SEETZEN a continué son *Voyage dans la Palestine*. Le célèbre voyageur HORNMANN n'a point donné de ses nouvelles, et ce silence a inspiré de justes craintes en Angleterre. Celles qu'on avait conçues au sujet de MUNGO-PARK sont aussi fondées. Le Docteur LIECHTENSTERN est revenu heureusement en Europe, de l'extrémité méridionale de l'Afrique qui avait été son point de départ. M. BARROW, dans son *Voyage de la Cochinchine* (8), nous a donné une relation très-intéressante du pays des Buschwana. Le lord VALENTIA, après un voyage de plusieurs années dans les *Indes orientales*, est revenu en Europe par la mer Rouge, et l'on nous fait espérer, comme un des résultats les plus intéressans de cette expédition, la relation d'une *Excursion dans*

(6\*) Mag. Encycl. ann. 1806, t. 1, p. 164.

(7) Ann. 1807, t. 4, p. 340.

(8) Dont M. MALTE-BRUN a donné une très-bonne traduction. Voy. Mag. Encycl. ann. 1807, t. 3, p. 19.

*L'Abyssinie.* Un des savans qui faisait partie de l'expédition du capitaine BAUDIN, M. PÉRON, s'est occupé avec beaucoup d'ardeur de la rédaction de son voyage (9). M. de HUMBOLDT a publié plusieurs mémoires et d'autres pièces qui, par leur réunion, formeront un des ouvrages les plus intéressans qui aient paru, sur la physique et l'histoire naturelle, et relativement aux déterminations géographiques et à la description des lieux qu'il a visités (10).

Passons, après cet exposé des ouvrages et des travaux exécutés pour la connaissance générale du globe, aux nouvelles divisions géographiques et politiques qui ont changé la face du monde.

## I. L'EUROPE.

Le système fédératif conçu par la France embrasse maintenant presque toute la partie méridionale de cette partie du monde.

### 1. *L'Allemagne.*

Cette contrée a vu démembler les Etats dont elle avait été formée pendant 1006 ans.

(9) Voyez-en l'annonce dans ce Journal, ann. 1807, t. 4, p. 221.

(10) Voy. Mag. Encycl. ann. 1807, t. 1, p. 226.

Les cercles du sud-ouest se sont unis intimément à la France par l'acte de la confédération du Rhin, rédigé à Paris le 12 juillet 1806. Peu de temps après (le 6 d'août) l'Empereur d'Allemagne a fait une abdication solennelle de ce titre; et de cette manière, les Etats du nord de l'Allemagne sont restés indépendans et isolés en quelque sorte de ceux auxquels ils avaient toujours été unis. L'article 39 de l'acte de la confédération du Rhin leur accordait, il est vrai, la faculté d'y entrer; mais la guerre entre la France et la Prusse a laissé jusqu'à présent leur sort incertain.

a) Les Etats confédérés du Rhin forment donc une nouvelle alliance, mais chacun jouit d'une souveraineté indépendante; ils sont sous la protection de l'Empereur des Français, et contribuent tous à leur défense mutuelle. La réunion des membres de la confédération a lieu à Francfort-sur-le-Mein, et elle est sous la direction du Prince Primat.

Voici la liste des Souverains d'Allemagne, selon leur ordre dans l'acte de confédération (11) :

1. Le Roi de Bavière;
2. Le Roi de Wirtemberg;

(11) Aussitôt après l'institution de la confédération du Rhin, il a paru deux ouvrages qui y sont relatifs,

3. Son Altesse Éminentissime le Prince Primat ;
4. Son Altesse Sérénissime le Grand-Duc de Bade ;
5. Son Altesse Impériale le Grand-Duc de Berg ;
6. Son Altesse Sérénissime le Grand-Duc de Darmstadt ;
7. Le Duc de Nassau-Usingen , et le Prince de Nassau-Weilburg ;
8. Les Princes de Hohenzollern-Hechingen et de Hohenzollern.-Siegmaringen ;
9. Les Princes de Salm-Salm et de Salm-Kyrburg ;
10. Le Prince de Isenburg-Birstein ;
11. Le Duc d'Ahremberg ;
12. Le Prince de Liechtenstein ;
13. Le Prince de Leyen ;

L'Electeur de Würzburg s'est réuni encore à la confédération le 30 septembre 1806 ; en sorte que le nombre des Souverains qui la composent s'élève à quatorze , et si l'on compte les individus regnans , à dix-sept. L'assemblée qui a lieu à Francfort , pour l'intérêt général de la confédération , se partage en deux col-

*Der Rheinische Bund*, par P. A. WINKOPP, et *Archiv des Rheinischen Bundes*, in-4.°, par Paul OESTREICHER.

lèges, celui des Rois et celui des Princes. Le Prince Primat les préside l'un et l'autre; mais, s'ils ont à prendre des déterminations séparément, il dirige alors le collège des Rois, et le Prince de Nassau celui des Princes.

Tous les princes ci-dessus nommés jouissent d'une pleine souveraineté (12), aussi bien sur les Etats nouvellement acquis par l'acte de confédération, que sur ceux qu'ils possédaient avant cette époque. Par cet acte, plusieurs Princes, autrefois entièrement indépendans et qui tenaient un rang égal avec les autres Souverains des Etats d'Allemagne, sont tombés sous leur dépendance; cependant, par l'article 27 de l'acte de confédération, on leur a laissé tous les domaines qu'ils possédaient alors, comme des propriétés particulières et patrimoniales, et tous les droits féodaux qui n'étaient pas essentiellement unis avec la souveraineté.

(1) *Royaume de Bavière.*

Ce royaume a été fondé par la paix de Presbourg. Elle lui a valu *a*) le margraviat de Burgau, *b*) la principauté d'Eichstaedt,

(12) D'après l'article 26 de l'acte de confédération, les attributions de la souveraineté sont: la législation, la juridiction en première instance, la haute police, le droit de recrutement et celui des impositions.

c) celle de Passau, d) la principauté du Tyrol avec les seigneuries en avant de l'Arberg, et les principautés de Trident et de Brixen, e) le comté de Koenigsegg-Rothenfels, f) les seigneuries de Tettuang et d'Argen, g) les villes d'Augsbourg, et h) de Lindau. En échange de ces nouvelles acquisitions, le Roi de Bavière a cédé la principauté de Wirzburg qui lui avait été accordée par le dernier recès de la Députation de l'Empire. Elle a été donnée à un Prince de la maison d'Autriche, sous le titre d'Electorat. Quelque temps après, la Bavière a cédé le duché de Berg à l'Empereur des Français qui l'a mise en possession de la principauté d'Anspach.

Par l'acte de confédération du Rhin, la Bavière a obtenu 1) la propriété et la souveraineté de la ville impériale de Nuremberg et son territoire, et les commendes de l'ordre allemand de Rohr et de Waldstetten; 2) la souveraineté de la principauté de Schwarzenberg, du comté de Castell, des seigneuries de Speckfeld et Viesentheid, des grands bailliages de Schillingsfürst et de Kirchberg, de la principauté d'Hohenlohe, du comté de Sternstein, des pays d'Oettingen, des domaines situés au nord de la principauté de Neuburg et appartenant au Prince de Thurn et Taxis, du comté d'Edelstetten appartenant au Prince



de Ligne, des possessions du Prince et Comte de Fugger, du burgraviat de Winterrieden, village qui appartenait autrefois à l'abbaye d'Ochsenhausen, de la seigneurie de Buxheim, de la seigneurie de Tannhausen, de la grande route de Memmingen à Lindau, et de toutes les possessions de la noblesse immédiate de l'Empire, situées dans les Etats ou sur les frontières de Bavière. Ce dernier droit, au reste, ne peut être déterminé qu'après un accord des Souverains des pays limitrophes, membres de la confédération. Cet accord a déjà eu lieu entre la Bavière et le Wirtemberg; 3) la Bavière a cédé au Wirtemberg la seigneurie de Wiesensteig, et a renoncé aux prétentions qu'elle pouvait former sur l'abbaye de Wieblingen, du côté du margraviat de Burgau.

C'est ainsi que la Bavière est devenue un des Etats les plus puissans de la confédération. Cependant l'acte qui l'y admet la soumet, par l'article 37, à quelques servitudes (13), et, par un arrangement signé à Munich, le 28 mai 1806, elle renonce à posséder militairement une partie du Tyrol qui borne les frontières d'Italie.

(13) De permettre qu'on fortifie Augsbourg et Lindau, qu'on forme un établissement d'artillerie et des boulangeries dans la première de ces villes, et dans la dernière un magasin de vivres et d'armes.

Le contingent que la Bavière doit fournir, en cas de guerre, à la confédération, s'élève à 30,000 hommes (14).

Parmi les ouvrages allemands de Statistique et de Géographie qui ont paru sur la Bavière, on doit citer la *Description du Pala-*

(14) D'après le 38.<sup>e</sup> article de l'acte de la confédération du Rhin, le contingent militaire est fixé :

Pour la France, à	200,000 hommes.
la Bavière,	30,000
le Wirttemberg,	12,000
le Pays de Bade,	8,000
le grand Duché de Berg,	5,000
Darmstadt,	4,000
les autres Confédérés,	4,000
	<hr/>
	263,000

Le contingent des autres Princes confédérés se répartit de la manière suivante :

Pour le Duc et Prince de Nassau,	1680 hommes.
le Prince Primat,	968
le Duc d'Ahremberg,	379
les Princes de Salm-Salm et Salm-Kyrburg,	323
le Prince d'Isenburg-Birstein,	291
le Prince d'Hohenzollern- Sigmaringen,	193
le Prince d'Hohenzollern- Hechingen,	97
le Prince de Liechtenstein,	40
le Prince de Leyen,	29
	<hr/>
	4000

*tinat de Bavière*, par PRAENDEL; les *Tableaux statistiques topographiques du Haut Palatinat*, par DESTOUCHES; la *Liste alphabétique de tous les Lieux du Tyrol et des Seigneuries en avant de l'Arlberg*, par ZOLLER; et la cinquième et dernière livraison de l'*Atlas du Voyage de la Bavière*, par Adr. de RIEDL, et les premières du *Stromatlas* ou *Atlas pour le Cours des Rivières de Bavière* du même Auteur. M. RHEINWALD a donné une très-bonne *Carte de ce Royaume*, et l'Institut géographique de Weimar a travaillé à la publication d'un travail semblable.

Relativement au Tyrol, on doit faire mention des *Voyages du Comte de STERNBERG*, et des *Periodi istorici e topografici delle valli del Tirolo meridionale*, par MAFFEI. Il a paru à Inspruck un *Dictionnaire topographique* sur le Tyrol et les Seigneuries en avant de l'Arlberg; cet ouvrage est de J. C. ZOLLER.

(2) *Royaume de Wirtemberg.*

Ce royaume a été fondé, comme la Bavière, par la paix de Presbourg. Il a obtenu, par ce même traité, le landgraviat de Nellenburg, les comtés d'Ober et Nieder-Hohenberg; le bailliage d'Altorf; les cinq villes du Danube Ehingen, Munder-Kingen, Biedlingen, Mengen.

et Sulgau ; et la partie du Brisgau située à l'est , comprise entre la ligne tirée depuis le Schlegelberg jusqu'au Molbach, avec les villes de Villingen et de Breunlingen , possessions appartenant auparavant à la maison d'Autriche ; le comté de Bondorf, qui , par un recès de la Députation de l'Empire, avait été laissé à l'ordre de S. Jean.

Par l'acte de confédération du Rhin, le Wirtemberg

1) a cédé au Grand-Duc de Bade le comté de Bondorf ; les villes de Breunlingen et de Villingen avec la partie du territoire de cette dernière ville, située sur la rive droite de la Brigach ; la ville de Tuttlingen avec les dépendances du bailliage de ce nom, sur la rive droite du Danube.

2) A obtenu en toute propriété et souveraineté, la seigneurie de Wiesensteig ; la ville de Biberach avec son territoire, qui avait été accordée au pays de Bade par le recès de la Députation de l'Empire ; la ville de Waldsée qui appartenait à l'Autriche, et qui se trouve dans la seigneurie de Truchsess-Wolfeggshen ; les commanderies de l'ordre allemand de Kapfenburg et d'Alschhausen (cette dernière, à l'exception des seigneuries d'Achberg et d'Hohenfels) ; l'abbaye de Wieblingen sur l'Iller, qui était une seigneurie appartenant à l'Autriche.

3) La souveraineté sur les possessions des Princes et Comtes de Truchsess-Waldburg; les seigneuries de Baidt, d'Egloff, d'Heggbach, de Guttzell, d'Isny; le comté de Koenigsegg-Aulendorf; les seigneuries d'Ochsenhausen, de Roth, de Schussenried, de Weissenau, de Mietingen et de Sulmingen, de Tannheim, de Neuravensburg, de Warthausen, de Weingarten, à l'exception de Hagenau qui passe sous la domination de Bade; les possessions du Prince de Thurn et Taxis, à l'exception de celles qui passent à la Bavière et qui se trouvent situées au nord de la principauté de Neuburg, et de la seigneurie de Strassberg avec le bailliage d'Ostrach qui passent à la maison d'Hohenzollern-Siegmaringen; la seigneurie libre de Gundelfingen avec Neufra; les parties du comté de Limpurg-Gaildorf qui n'appartenaient pas encore au Wurtemberg; la principauté d'Hohenlohe, excepté les bailliages supérieurs de Schillingsfürst et de Kirchberg, que la Bavière doit posséder; et le pays de Salm-Reiferscheid-Bedburg situé sur la rive gauche de la Jaxt, et qui faisait une partie du bailliage de Krautheim dépendant de Mayence.

Avant cet agrandissement des domaines et du pouvoir du Wurtemberg, il avait paru un règlement royal du 8 mars 1806, d'après lequel la première autorité du royaume ré-

side dans le ministère d'état qui est formé des chefs des six départemens, et d'autres membres dont le Roi s'est réservé la nomination. Ces départemens sont 1) le département du cabinet ou le ministère des affaires étrangères; 2) le département de l'intérieur qui consiste dans le gouvernement en chef, et le collège économique du pays (15); 3) le ministère de la justice auquel sont subordonnés le tribunal d'appel supérieur, le collège de justice supérieur, et le conseil des tutèles et des pupiles; 4) le département de la guerre; 5) le département des finances; 6) le département ecclésiastique auquel appartiennent le consistoire supérieur, le conseil ecclésiastique pour le culte catholique, et un directoire supérieur pour les études.

L'excellente *Carte de Souabe* de MM. AMMAN et BOHNENBERG se continue avec activité. Une *Carte générale* du même pays a été publiée par M. AMMAN. L'Institut géogra-

(15) Le royaume est partagé en douze cercles qui prennent les noms de leurs chefs-lieux: ce sont ceux 1 d'*Heilbronn*, 2 de *Ludwigsburg*, 3 de *Stuttgard*, 4 de *Maulbronn*, 5 de *Schorndorf*, 6 d'*Urach*, 7 de *Rothenburg*, 8 de *Calw*, 9 de *Rothweil*, 10 de *Tuttlingen*, 11 de *Zwiefalten*, 12 d'*Ewangen*. Chaque cercle a un préfet et les biens de la noblesse appartiennent au cercle où ils sont situés, sans avoir aucun rapport politique entre eux.

phique de Weimar s'est occupé d'une *Carte de Souabe* dans le format de celles de HOMANN.

(3) *Le Prince Primat.*

Il était autrefois archi-chancelier électoral de l'Empire d'Allemagne. Il a obtenu, par l'acte de la confédération du Rhin, outre les possessions (16) qui lui avaient été cédées par le recès de la Députation de l'Empire:

1) En toute propriété et souveraineté la ville impériale de Francfort et son domaine;

2) La souveraineté des possessions du Prince et Comte de Loewenstein-Wertheim sur la rive droite du Rhin; la partie du comté de Rieneck appartenant au Prince de Collorédo; les possessions de la noblesse immédiate de l'Empire, enclavées dans les pays ci-dessus nommés, ou qui en sont limitrophes: le bailliage de Burgfinn; celui de Zeitlofs; Hoellerich, Waitzenbach, Windheim, Platz, Wolfsmünster, Aschenrod, Neitzenbrunn, Morlesau, Ochsenthal, Sodenberg et Bonlanden.

A l'égard de la ville de Francfort qui a été cédée au Prince Primat en toute souveraineté,

(16) L'archevêché de Ratisbonne, la principauté d'Aschaffenburg et le comté de Wetzlar.

elle a conservé une organisation calquée sur celle qu'elle avait dans le temps de son indépendance. Le souverain qui la possède n'y a point introduit le même système monarchique auquel sont soumis ses autres Etats.

(4) *Le Grand-Duc de Bade.*

Il a obtenu , par la paix de Presbourg , le Brisgau , excepté les parties de cette contrée qui ont été cédées au Wirtemberg , mais qui sont depuis revenues au duché de Bade. Il s'est donc accru de l'Ortenau , de la ville de Constance , de la commanderie de Meinau de l'ordre allemand ; le Grand-Duc a obtenu en outre une pleine souveraineté sur ses nouveaux et anciens domaines.

En vertu de l'acte de la confédération du Rhin , le souverain du pays de Bade a abandonné le titre d'Electeur pour prendre celui de Grand-Duc , et

1) A cédé au Wirtemberg la ville de Biberach et son territoire qu'il avait acquise par le recès de la Députation de l'Empire.

2) A obtenu la propriété du comté de Bondorf qui avait été accordée à l'ordre de Malte ; les villes de Breunlingen et de Villingen avec le territoire de cette dernière , situé sur la rive droite de la Brigach ; la ville de Tuttlingen qui avait appartenu au Wir-



temberg; la principauté de Heitersheim avec ses dépendances situées dans les possessions badoises; les commanderies de Beuggen et de Friburg qui appartenait à l'ordre allemand.

3) A obtenu en souveraineté: les pays du Prince de Fürstenberg, à l'exception de la seigneurie de Gundelfingen, Neufra qui appartenait au Wirtemberg, Trochtelfingen, Jungnau et la partie du bailliage de Moeskirch située sur la rive gauche du Danube; la seigneurie d'Hagenau; le comté de Thengen; le landgraviat de Klettgau; les bailliages de Billigheim et de Neidenau; la principauté de Leiningen; les possessions du Prince et Comte de Loewenstein - Werthheim situées sur la rive gauche du Rhin, excepté le comté de Loewenstein et la partie de Limpurg et Gaildorf qui y appartiennent, ainsi que les seigneuries d'Heubach, de Breuberg et de Habitzheim; enfin, les possessions du Prince de Salm-Reiferscheid-Krautheim situées au nord de la Jaxt.

Les différends qui s'étaient élevés entre le Wirtemberg et le pays de Bade, sur leurs nouvelles acquisitions, ont été terminés par un traité d'échange et de pacification du 17 octobre de l'année dernière. D'après cet acte :

1) La ville de Tuttlingen et la partie du

bailliage de même nom, située sur la rive droite du Danube, sont restées au Wirtemberg. Il a obtenu en outre la principauté de Mühlheim qui ne lui avait point été disputée, et les villages de Weilheim, Wurmlingen, Seitingen, Oberflacht et Durchhausen qui forment ensemble la seigneurie de Konzenberg; Unterniebelsbach, Pfauhhausen et Neuhausen, et la partie du pays de Bade située sur le Gross-Gartach;

2) En échange, le Wirtemberg a cédé au Grand-Duc de Bade la partie du Brisgau qui lui était échue par la paix de Presbourg; la partie du territoire de Villingen située sur la rive gauche de la Brigach; les communautés de Neuhausen, Ober-Eschach, Thierheim et Oberacker, appartenant à la commende des chevaliers de S. Jean dans le pays de Villingen; celles d'Alt-et Neu-Lussheim, celle de Waldangenloch dont il a conservé la moitié, Unter-Oewisheim, Gochsheim, Bannbrücken, Grünwettesbach, Palmbach, Müttschelbach, Nussbaum et Nordweil dans le Brisgau.

Parmi les nouveaux ouvrages relatifs au grand duché de Bade, on ne peut citer que le premier volume de la *Description d'Heidelberg*, par M. WUNDT.

(5) *Le Grand-Duc de Berg.*

Ce Prince a obtenu l'année dernière par un décret de l'Empereur Napoléon, du 15 mai, les duchés de Clèves et de Berg cédés par les Rois de Prusse et de Bavière. Il en a été créé Duc Souverain, et cette dignité doit passer à ses descendants.

Le décret porte qu'au cas d'extinction des descendants du Duc, ses Etats doivent retourner aux descendants de l'Empereur ; au défaut de ceux-ci aux descendants du Roi de Naples, ou à ceux du Roi d'Hollande, s'ils sont les seuls de la famille. Mais dans aucun cas ces duchés ne doivent être réunis à l'Empire français. La forteresse de Wesel, a été assujettie à une servitude par un décret de l'Empereur Napoléon, en date du 29 juillet 1806, et sous le rapport militaire elle doit être considérée comme faisant partie du département de la Roer.

Par l'acte de la confédération du Rhin le Duc de Clèves et de Berg qui n'avait eu que le titre de Duc, a reçu celui de Grand-Duc, et il a obtenu ;

1) En toute souveraineté et propriété les villes de Deutz et de Koenigswinter et leurs bailliages qui appartenaient au Prince de Nassau Usingen et le bailliage de Villich ;

2) En souveraineté les seigneuries de Limburg-Styrum, Bruch, Hardenberg, Gimborn et Neustadt, Wildenburg; les comtés d'Hornburg, Bentheim, Steinfurt et Horstmar; les possessions du Prince de Looz; les principautés de Siegen, Dillenburg (excepté les bailliages de Wertheim et Burbach) et Hadamar; les seigneuries de Westerburg, Schadeck et Beilstein; la partie de la seigneurie de Runkel sur la rive droite de la Lahn; en outre pour la facilité des communications avec ses Etats du nord, l'usage d'une route par les pays du Prince de Salm.

Il a paru à Elberfeld des pièces relatives à l'histoire, la géographie et la statistique du duché de Berg et des Etats de Westphalie en général.

(6) *Le Grand-Duc de Darmstadt.*

Cette nouvelle dignité a été déferée à ce Prince, à son entrée dans la confédération du Rhin, et il a obtenu par le même acte,

1) L'expectative de la souveraineté du Burgraviat de Friedberg après la mort du souverain régnant, le comte de Waldbott-Bassenheim.

2) La souveraineté sur les seigneuries de Breuberg et d'Heubach; la seigneurie d'Haditzheim; le comté d'Erbach; la seigneurie

d'Ilbenstadt ; la partie Stollberg-Gederschen du comté de Koenigstein ; les possessions du Baron de Riedesel qui se trouvent enclavées dans les Etats de Darmstadt ou sur les frontières, nommément les districts de Lauterbach, Stockhausen, Moos et Freienstein ; les possessions du Prince et Comte de Solms dans la Wetteravie excepté les bailliages d'Hohensolms, Braunfels et Greifenstein ; les comtés de Witgenstein et Berleburg ; enfin les possessions de la maison de Hessen-Homburg.

(7) *Le Duc de Nassau - Usingen et le Prince de Nassau - Weilburg.*

Le premier a obtenu cette nouvelle dignité en vertu de l'acte de confédération du Rhin. Il a cédé au Grand-Duc de Berg la ville de Deutz ; la ville et le bailliage de Koenigswinter et le bailliage de Villich, et il a obtenu en même temps que le prince de Nassau-Weilburg la souveraineté sur les comtés de Neuwied ; Holzapfel, Diez avec ses dépendances ; la partie du comté de Nieder-Isenburg qui formait la principauté de Wied ; sur la partie de la seigneurie de Runkel à la gauche de la Lahn ; les seigneuries de Schaumburg et Cransberg ; les bailliages de Dierdorf, Altenwied, Neuerburg, Wehrheim, Hohensolms, Brauenfels, Greifenstein et Burbach et les

possessions de la noblesse immédiate de l'Empire dans les Etats de Nassau ou qui y touchent.

(8) *Les Princes de Hohenzollern Sigmaringen et Hohenzollern-Hechingen.*

Les premiers ont obtenu, par la confédération du Rhin:

1) Les seigneuries d'Achberg et de Hohenfels qui appartenaient à la commende d'Alschhausen, et les couvents de Klosterwald d'Habsthal;

2) La souveraineté sur les seigneuries de Trochtelfingen et de Jungnau, et la partie de la seigneurie de Moeskirch située sur la rive gauche du Danube; la seigneurie de Strassberg et le bailliage d'Ostrach; enfin les biens de la noblesse immédiate de l'Empire enclavés dans ses Etats, et ceux situés au nord du Danube, nommément les seigneuries de Gamertingen et d'Hettingen.

(9) *Les Princes de Salm - Salm et de Salm - Kyrburg.*

Le dernier a obtenu par l'acte de la confédération la souveraineté sur la seigneurie de Gehmen, formant la baronnie de Boemelberg. Tous deux doivent accorder au Grand-

Duc de Berg l'usage d'une grande route par leur pays (les anciens bailliages de Bocholt et d'Aahaus).

(10) *Le Prince d'Isenburg-Birstein.*

Il a obtenu par le même acte la souveraineté sur les possessions du comté d'Isenburg-Büdingen, Meerholz et Wächtersbach.

(11) *Le Comte d'Ahremberg.*

Il a acquis, par l'acte de la confédération, la souveraineté de la partie de l'ancien bailliage de Dülmen accordé au Duc de Croy, par le recès de la députation de l'Empire.

(12) *Le Prince de Liechtenstein.*

Il a obtenu la souveraineté sur les possessions de la noblesse immédiate de l'Empire situées dans ses Etats.

(13) *Le Prince de Leyen.*

Il a pris le titre de souverain n'ayant auparavant que celui de Comte; ses Etats forment le comté d'Hohengeroldseck dans le pays de Bade.

(14) *Le Grand-Duc de Wirzburg.*

Il n'a point été compris dans la première

liste des souverains confédérés du Rhin. Il n'y a occupé une place que par la suite, et a abandonné le titre d'Electeur qu'il avait eu jusqu'à cette époque.

Voici un état statistique de l'étendue de territoire de la population, et des revenus des Etats confédérés du Rhin. On a séparé ce qui a rapport aux pays qui sont simplement sous leur souveraineté.

	MILLES carrés.	POPULATION	REVENUS. florins.
<i>Bavière.</i>			
a. En toute propriété.	1620	3,100,000	18,000,000
b. Sous sa souveraineté.	80	200,000	1,200,000
<i>Wirtemberg.</i>			
a. En toute propriété.	250	950,000	8,000,000
b. Sous sa souveraineté.	90	200,000	1,400,000
<i>Prince Primat.</i>			
a. En toute propriété.	30	0,000	1,500,000
b. Sous sa souveraineté.	6	14,000	130,000
<i>Bade.</i>			
a. En toute propriété.	190	750,000	4,000,000
b. Sous sa souveraineté.	70	200,000	1,400,000
<i>Berg.</i>			
a. En toute propriété.	80	380,000	2,400,000
b. Sous sa souveraineté.	00	220,000	800,000



	MILLES carrés.	POPULATION	REVENUS. florins.
<i>Darmstadt.</i>			
a. En toute propriété.	150	380,000	2,400,000
b. Sous sa souveraineté.	30	80,000	500,000
<i>Nassau.</i>			
a. En toute propriété.	72	200,000	1,400,000
b. Sous sa souveraineté.	27	70,000	350,000
<i>Hohenzollern.</i>			
a. En toute propriété.	16	40,000	200,000
b. Sous sa souveraineté.	8	18,000	120,000
<i>Salm.</i>			
a. En toute propriété.	30	53,000	220,000
b. Sous sa souveraineté.	1	2,000	9,000
<i>Isenburg.</i>			
a. En toute propriété.	7	22,000	150,000
b. Sous sa souveraineté.	5	20,000	110,000
<i>Aremberg.</i>			
a. En toute propriété.	45	50,000	200,000
b. Sous sa souveraineté.	6	9,000	54,000
<i>Liechtenstein.</i>			
	2	6,000	40,000
<i>Prince de Leyen.</i>			
	2	4,500	34,000
<i>Wirzburg.</i>			
	80	260,000	2,500,000
<hr/>			
SOMME	3007	7,398,500	45,717,000

( La fin dans le N.º prochain ).

---

VARIÉTÉS, NOUVELLES  
ET  
CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.  
NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.

La dernière exposition de l'*Académie de Peinture à LONDRES* a été jugée avec beaucoup plus de sévérité que les précédentes, et il paraît que l'époque est arrivée où les arts ne seront plus abandonnés à une classe de gens qui ne leur assignait d'autre destination, qu'à servir à leurs spéculations mercantiles.

Ce n'est plus seulement l'*Institut britannique* qui prend sous ses auspices les artistes de l'Angleterre. Une noble émulation s'est emparée de la plupart des familles riches, et elles rivalisent dans les encouragemens qu'elles donnent à ceux qui cultivent les arts.

L'épigraphe qu'on lisait au titre du Catalogue de l'exposition de cette année semble l'expression du sentiment qui les anime :

Ἐπάμεροι τί δ'εἴ τις ; τί δ'οὔτις  
Σκιάς ὄναρ, ἄνθρωποι. Ἄλλ', ὅταν ἄγλα  
Διόσδοτος ἔλθῃ  
Λαμπρὸν φέγγος ἔπειν ἀνδρῶν  
Καὶ μείλιχος αἰών.

*Pindar.*

Qu'est-ce que l'être et le néant ? Nous ne vivons qu'un

jour. Le songe d'une ombre, voilà l'homme. Mais si Jupiter le couvre de ses rayons, son front brille et s'éclaire, ses jours coulent dans les plaisirs.

M. WEST, qui, pour éviter les querelles de l'Académie, s'était démis de sa dignité de président, avait été sollicité de la reprendre après la mort de M. WYATT. Cet artiste célèbre ne le cède à personne pour l'ardeur du travail et la fécondité des productions. Il a paru plusieurs tableaux de lui à l'exposition. Celui qui représente *S. Paul et Barnabas qui accueillent les Gentils et repoussent les Juifs* (1), était connu depuis quelques années, et décorait l'autel de la chapelle royale de Windsor. M. West en a exposé cette année une répétition. S. Paul, qui est le principal personnage, porte un caractère plein de dignité et d'expression. Il y a quelque chose de plus qu'humain dans toute sa personne. Ses yeux surtout sont pleins de feu et de vivacité. L'étonnement et le déplaisir des Juifs contrastent fort bien avec la joie et le contentement des Payens. Les attitudes sont variées avec beaucoup d'art. En un mot, la richesse et l'intérêt de la composition de ce tableau, prouvent que l'artiste a déployé dans son exécution toutes les ressources de son talent, et qu'il a voulu mériter la distinction flatteuse qui a été accordée à son premier tableau. Le coloris a paru meilleur dans l'original que dans la répétition, et plusieurs connaisseurs ont trouvé à critiquer dans le clair-obscur.

M. WEST a aussi exposé une *esquisse consacrée à la mémoire du lord Nelson*. Elle doit être considérée comme un monument national. Le roi avait engagé l'Académie à prendre des déterminations relatives

(1) Act. XIII. 46.

à cet objet. Le président a cherché à réunir dans son travail les trois branches des beaux-arts pour lesquelles l'Académie a été fondée. Le tableau représente la *Victoire recevant, après le combat de Trafalgar, le corps de Nelson des mains de Neptune, et le présentant à la Grande-Bretagne*. Celle-ci, assise et accablée de douleur, offre une image fidèle du regret général qu'a inspiré à tous ses concitoyens la mort de ce célèbre amiral.

Dans les autres parties du tableau on remarque plusieurs scènes de la vie de Nelson, et les fils de la Grande-Bretagne qui se préparent à faire ses funérailles. Les enfans ailés qui entourent son corps expriment allégoriquement l'influence immortelle de son génie. La sculpture trouve peu à déployer son art dans ce monument. Elle ne fournit qu'un piédestal carré, sans ornement, et qui ne porte d'autre inscription que le nom de Nelson, entouré du serpent, emblème de l'Eternité. Des matelots et des soldats de marine soutiennent le piédestal. L'architecture a retracé, sur la frise, les récompenses que le Parlement a accordées à la famille Nelson. Une inscription, placée dans la partie supérieure, rappelle que ce héros s'est trouvé dans cent trente batailles navales. Son casque est entouré des attributs de la Victoire et de la Vertu, et orné de trophées et des rostres de deux vaisseaux espagnols. Sur les colonnes qui s'élèvent de la base on voit des proues de vaisseaux anglais. Cette esquisse a été approuvée par une commission spéciale de l'Académie.

Après la mort de Nelson, au combat de Trafalgar, il ne restait plus guères de temps aux artistes jusqu'à l'époque de l'exposition, pour exécuter quelque tableau de cette mémorable action. L'année suivante

leur a présenté plus de ressources à cet égard; et plusieurs notices publiées sur la vie de cet Amiral ont pu leur servir pour la perfection de leur travail. Un grand nombre de tableaux qui y sont relatifs, ont paru cette année à l'exposition. Les quatre, composés par M. WESTALL, ont particulièrement attiré l'attention des spectateurs après celui dont nous venons de parler. Ils offrent des événemens mémorables de la vie de Nelson. Cependant on a trouvé que la figure du héros était trop froide. Les tableaux de M. WESTALL ont, au reste, un mérite historique, en ce que les lieux, les objets et les personnages sont copiés d'après nature.

On peut encore faire mention ici d'un tableau de M. POCOCK qui représente *l'état de la flotte anglaise et de celle des puissances combinées après le combat de Trafalgar*. La position relative des vaisseaux, et l'agitation de la mer font un effet admirable.

M. WARD a représenté des *chevaux effrayés par la foudre et exposant au plus grand danger une voiture à laquelle ils sont attelés*. Ce sujet était très-difficile, et il a été traité habilement.

Miss SPILSBURY qui a un parti bien prononcé dans le public, fait voyager les spectateurs dans une contrée très-éloignée. Elle a représenté un *missionnaire dans la terre de Labrador, s'entretenant avec des Esquimeaux*. On aperçoit dans le lointain *Nain*, où la communauté des Frères de l'Évangile (2) a fondé un établissement. Le Missionnaire semble annoncer à ses prosélytes les plus sublimes vérités. Il porte dans ses traits la douce joie qu'il promet à ceux qui em-

(2) Ce sont les frères MORAVES qui ont formé cet établissement dans les terres de Labrador, en 1764. A. L. M.

brasseront la foi. Ses vêtemens et ceux des Esquimeaux qui sont garnis de poils, l'aspect sombre et désert de ces contrées boréales, forment un spectacle nouveau et intéressant.

*Le marché de Calicut* n'a rien de bien particulier dans la composition, mais le coloris est agréable et le tout forme un joli tableau de petites dimensions.

Le peintre allemand LAUTHERBURG continue toujours à faire le plus grand honneur à sa patrie, et ses tableaux de batailles ont la même perfection que ses paysages. Cet artiste a travaillé avec une ardeur étonnante. Son séjour, en Italie, a été très-heureux pour lui. Son imagination s'est nourrie des idées admirables des grands maîtres, et c'est sur ce fond précieux, qu'il a établi des ouvrages dignes de lui assurer une brillante réputation. Il a paru de lui une marine et un paysage; la première représente *une tempête, et un vaisseau donnant le signal de la détresse*: la scène se passe en Italie; le paysage offre *une soirée d'été dans une contrée du midi de la France*. Le premier tableau a reçu plus d'approbation que le dernier. On a pensé que l'artiste n'avait pas bien saisi la nature; peut-être les Anglais n'ont-ils pu se représenter, d'après la nature de leur climat, un ciel tel qu'on le voit dans les pays méridionaux, absolument dépouillé de vapeurs, et l'astre du jour brillant dans toute sa pureté. M. Lutherburg ne s'est point écarté de la vérité de la nature qu'il a étudiée avec le plus grand soin.

M. FREEBAIRN, qui a voyagé longtems en Italie et en Grèce, a rapporté de ces contrées une riche collection d'études, dont il a exposé les principales. C'est un des artistes les plus soigneux dans l'exécution, et il le fait sentir par ses ouvrages. On a de lui la *grotte de Neptune près de Tivoli*, d'où sort le Te-

verone. La lumière est distribuée d'une manière admirable, et toutes les parties concourent à former un ensemble parfait.

Miss SPILSBURY, dont il a déjà été fait mention, a exposé une scène de campagne, à laquelle elle a donné pour titre : *le 4 de Juin*; c'est le jour de la naissance du Roi. Quelques jeunes gens en habit uniforme font une marche militaire, en présence de leurs parens et de leurs amis qui sont assis devant des tentes. De jeunes paysans considèrent ces évolutions du haut d'un chêne. Ce groupe est très-heureux. La joie et le caractère d'importance qu'on remarque dans l'air des jeunes guerriers, les regards piquans des jeunes filles, et la satisfaction des parens, offrent une variété de caractères très-agréable. La beauté du ciel concourt à l'agrément de ce joli tableau qui a été un des mieux accueillis.

M. T. DANIELL a placé, selon son ordinaire, la scène de ses tableaux dans les Indes orientales. Ce sont des édifices et des vues. Ces ouvrages ont un mérite reconnu, mais il leur manque le gracieux et l'harmonie qui règnent dans ceux de M. Lautherburg ou de M. Freebairn. Ses tableaux sont cependant très-recherchés, et les gravures qu'on en a faites se débitent bien.

Pour éviter la monotonie qu'ont toujours de simples portraits, M. ALLEN a représenté une *grand-mère qui raconte à ses deux petites filles des événemens du temps passé*. L'expression des figures est très-heureuse, et le coloris n'est pas sans délicatesse. Ce tableau a paru un des meilleurs.

M. FUESSLI n'a exposé qu'un seul tableau. *Cremhild, veuve de Sivrit, montre à Trony, un des assassins de son mari, la tête de Günther, qui a été*

*le compagnon de son crime.* L'effroi d'un coupable se peint bien dans sa figure et dans toute son attitude, mais le personnage de Cremhild est sans grâce; sa contenance est forcée, et la teinte générale du tableau n'est pas heureuse. Sans déprécier le mérite et les talens de M. Fuessli, on est forcé cependant de souscrire au jugement de M. Goethe (3), que c'est un artiste que l'on comprend difficilement, et qu'il n'est donné qu'à un petit nombre de connaisseurs de saisir les beautés de ses ouvrages.

Le Baronet M. BEAUMONT, un des Mécènes les plus distingués de l'Angleterre pour les arts, et très-bon peintre lui-même, a encore ajouté, cette année, à sa réputation. Il a représenté la *mer près de Keswick*. Les reflets de lumière ont été traités avec beaucoup d'art, et les nuances se fondent d'une manière très-moelleuse.

M. Lautherbourg avait encore enrichi l'exposition d'une *boutique de vivandière*. On voit dans le fond un petit camp; la scène se passe en Allemagne, comme on en juge par l'habillement et l'arrangement de la boutique. Pendant qu'un soldat très-échauffé reçoit une cruche des mains de la vivandière, il lui adresse quelques propos un peu lestes, qu'il accompagne d'un sourire malin. Les personnages sont fort bien groupés.

On a beaucoup estimé un tableau de M. TURNER; c'est un *forgeron de campagne, qui dispute avec un homme qui n'a pas de quoi payer l'ouvrage qu'il a commandé*. Les caractères sont tracés d'après nature; mais il y a un peu de négligence dans l'exécution.

(3) WINCKELMANN und sein Jahrhundert, S. 295.



M. WESTALL a représenté *Flore dépouillée par Zéphyre*. C'est un tableau très-gracieux, d'une invention heureuse et d'un charmant coloris.

M. WILKIE, jeune artiste, n'a exposé qu'un petit tableau, mais qui a excité la plus vive admiration. Plusieurs personnes le regardent comme le chef-d'œuvre de l'exposition. C'est un *pauvre aveugle qui égaye, par sa musique, une famille de paysans*. La joie de ces bonnes gens se peint sur leurs visages, mais d'une manière très-variée selon l'âge des individus. Le plus jeune enfant danse sur les genoux de sa mère. Le père le regarde en souriant et bat la mesure avec la main. Cette figure naturelle et expressive a été regardée comme un chef-d'œuvre. Ce bon père paraît moins touché de la musique que de la joie qu'elle cause à son enfant. Une jeune fille, appuyée derrière la chaise de la mère, semble toute absorbée dans les accords du vieillard qu'elle observe avec beaucoup d'attention. Un jeune garçon près de la cheminée s'est saisi d'un soufflet avec lequel il imite d'une manière plaisante les mouvemens du musicien. Le grand-père se chauffe. Il est difficile d'apercevoir à travers les rides multipliées de son visage les marques du plaisir qu'il éprouve. Cependant la douceur de la musique captive son attention. Le pauvre aveugle travaille son violon avec un calme et une indifférence qui n'est particulière qu'à ces êtres malheureux toujours concentrés en eux-mêmes. Sa femme ne fait attention à rien de ce qui se passe hors d'elle, et paraît occupée à calculer ce qui doit revenir à son mari pour sa peine. Tout dans la cabane est caractéristique. C'est une de ces compositions dont chaque peintre se croit capable, mais auxquelles fort peu réussissent. Ce tableau a obtenu l'approbation géné-

rale; chacun l'a jugé digne du prix, quoique l'auteur soit Ecossais et encore très-jeune.

M. TURNER a peint le *lever du soleil par un ciel nébuleux*. Des pêcheurs sont sur le bord de la mer. L'invention de ce tableau est assez bonne; le brouillard qui remplit l'atmosphère et qui semble se dissiper à l'approche du soleil, est d'une vérité parfaite, mais en général l'exécution est négligée.

M. OWEN a représenté *une grande route près de laquelle des paysans se reposent*. La composition et le coloris sont de main de maître. En général, ce peintre est un des plus habiles de l'Angleterre.

Le tableau de M. A. W. DEWIS représente la *boutique d'un ferblantier à Patna*, dans les Indes orientales. La figure du marchand est bonne et très-plaisante. Sa tête chauve et brunâtre s'élève d'un lieu un peu enfoncé où il est placé. Il regarde une femme qui marchande une pièce, et il semble l'engager, par ses complimens et ses protestations, à en faire l'emplette. Les vases qui garnissent la boutique sont d'une forme nouvelle pour un Européen.

M. H. THOMPSON a représenté un *jeune écolier d'après un célèbre passage de Shakespear* où ce poète peint les sept âges de l'homme. Le jeune écolier peut avoir onze ans, il porte ses livres sur son dos et se traîne nonchalamment à l'école. On ne saurait se tromper sur le dégoût qu'il éprouve. Ce tableau est un des meilleurs de l'exposition.

M. J. GREEN a peint un *Hypocondre*. C'est une figure pleine de force et d'un caractère très-propre à émouvoir. Les monstres que l'imagination de cet homme se crée à elle-même, la défiance, la misanthropie se peignent parfaitement dans les traits pâles et déchar-

nés de son visage. Cette tête a paru à tout le monde d'une excellente exécution.

H. HOWARD a peint une scène agréable : *le courrier vient de remettre, sur le soir, à une jeune fille une lettre de son amant*. Son impatience ne lui laisse pas le temps d'allumer une chandelle, ou peut-être craint-elle d'être surprise. Elle se rend près de la cheminée, et tâche de lire à la lueur du feu qui éclaire la lettre et le visage de la jeune fille. On voit, dans ses traits, le plaisir et l'impatience qu'elle éprouve. Le clair-obscur est d'un excellent effet.

M. B. R. HAYDON : il a pris pour sujet de son tableau *Joseph et Marie qui se reposent avec l'Enfant Jésus dans leur fuite en Egypte*. Le groupe est fort bon ; il y a quelque chose de céleste dans les traits de la Vierge, le coloris est très-beau, mais la figure de Joseph n'est pas très-correcte.

M. J. COWSE a exposé un joli tableau qui représente un *savetier*. Ce bon homme, sans se détourner de son travail, apprend à parler à un sansonnet dont la cage est suspendue dans un coin de la boutique, et il paraît que l'écolier répond assez bien aux soins du maître, car celui-ci témoigne la plus vive joie.

M. J. GREEN a peint les *Grâces qui conduisent les Amours au marché*. Ce petit tableau est le produit d'une imagination féconde, et il y règne un goût très-pur. L'attitude des personnages, l'ensemble de la composition et le coloris sont d'une grande perfection.

M. F. J. MANSKIRSCH est un peintre allemand ; le tableau qu'il a exposé et qui représente *une forêt des environs d'Aix-la-Chapelle*, est d'un fort bon genre.

M. H. SINGLETON a représenté *Régulus retournant au lieu de sa captivité, sans se laisser toucher par*

*les sollicitations de sa famille et de ses concitoyens.* Ce sujet a été bien souvent traité, et même par plusieurs peintres de l'Académie de Londres. Il ne paraît pas que M. Singleton ait surpassé ses prédécesseurs ; cependant son tableau n'est pas sans mérite. Les opinions sont partagées sur le caractère qu'on doit donner à Régulus. Les uns prétendent que le patriotisme inflexible du héros doit dominer toutes ses affections. D'autres pensent qu'il est plus dans la nature, et en même temps d'un effet plus dramatique, de le montrer sensible à la séparation de sa femme et de ses enfans, et ému par le spectacle douloureux de leurs larmes. Singleton a adopté ce dernier parti. Son Régulus marche d'un pas courageux vers le vaisseau qui va le transporter au lieu de son supplice ; mais il n'est pas difficile de remarquer dans ses traits l'effort terrible qu'il fait pour vaincre son désespoir et faire triompher l'amour de la patrie sur les sentimens les plus puissans de la nature. On pourrait désirer que la douleur fût un peu mieux exprimée dans les traits de son épouse. Le titre de Romaine ne doit point lui ôter le caractère de son sexe. Les têtes des sénateurs sont parfaites. Les tableaux qu'on vient de décrire ne sont qu'une faible partie de ceux qui ont paru à l'exposition, et qui se montaient à onze cent treize. Les jugemens que l'auteur de cette notice a portés, sont en quelque sorte le résultat de l'opinion générale des connaisseurs anglais.

#### HOLLANDE.

Le 22 octobre de l'année dernière, la *Société des Sciences de Séeland* a tenu sa séance publique à MIDDELBOURG. La Société avait reçu l'année dernière

deux Mémoires sur la question : *Quelles sont les causes de l'encombrement du port de Middelbourg* ; mais elle ne les avait pas jugé dignes du prix. Elle avait engagé les auteurs à revoir leur travail pour un nouveau concours ; et le Mémoire de M. Th. SPELEVELD a été couronné.

La Société a reçu quatre Mémoires sur *Apollonius de Tyane*. Celui qui a obtenu le prix est de MM. J. A. LOTZE et H. W. TYDEMAN, professeur à Franeker. L'accessit a été accordé à un Mémoire français de M. G. S. CHAUFÉPIED, prédicateur à Delft. Sur *les partis d'Hoek et de Kabeljaauw*, il a été envoyé un Mémoire, mais qui n'a pas été jugé digne du prix. La Société a retiré les questions qu'elle avait proposées sur *la diminution des dunes en Seeland*, et sur *la décadence des fabriques dans le même pays*, auxquelles il n'a point été répondu. Outre les questions proposées par la Société, sur *l'état géographique de la Séeland*, en 1788, et auxquelles elle n'a point fixé de terme, elle attend, pour le 1.<sup>er</sup> janvier 1808, une *Histoire littéraire abrégée de l'Histoire naturelle en Hollande*.

Pour le 1.<sup>er</sup> janvier 1809, elle propose les sujets de prix suivans :

1. « Une Histoire littéraire abrégée de la logique et  
« de la métaphysique en Hollande, depuis les pre-  
« miers temps où ces sciences ont été cultivées jus-  
« qu'à nos jours. » Elle doit faire connaître les écrits  
publiés en Hollande, et marquer les progrès que les  
écrivains de ce pays ont faits dans ces sciences, ainsi  
que leurs rapports successifs et leur décadence, et en  
général tous les changemens qui y sont survenus.

2. Comme la prédication sur des passages de la Bible est en usage dans toutes les églises réformées de la

Hollande, la Société désirerait savoir, « à quoi on doit  
 « attribuer l'origine de cet usage; dans quel temps  
 « il s'est introduit; dans quel but on l'a adopté; si  
 « ce but a été rempli; s'il l'est encore maintenant?  
 « Si cet usage des prédicateurs est le plus favorable  
 « à l'instruction; et si l'on peut, sans inconvénient,  
 « prêcher sur des passages pris indifféremment dans  
 « les Livres saints, sans suivre une marche plus ré-  
 « gulière et plus méthodique? Ne serait-il pas utile  
 « de faire un choix des livres et des textes qui offrent  
 « une source plus riche d'instruction? Comment ce  
 « choix pourrait-il être fait, et de quelle manière y  
 « adapterait-on les discours? »

Les réponses doivent être écrites en latin, en fran-  
 çais ou en hollandais, et adressées avec une devise  
 au Secrétaire M. J. DE KANTER, à Middelbourg. Les  
 Mémoires couronnés ne pourront être imprimés, ni  
 en tout ni en partie, sans le consentement de la So-  
 ciété.

— L'administration du legs de M. J. MONNIKHOFF  
 a reçu, sur la question des *Descentes qui ont lieu dès la  
 naissance*, un Mémoire qui a été jugé digne du prix.  
 Cet ouvrage est de M. F. G. VAN INGEN, chirurgien  
 à Dordrecht. Pour le 1.<sup>er</sup> mars 1808, l'administration  
 propose le sujet de prix suivant :

« Comme dans les ouvrages de chirurgie où il est  
 « fait mention des descentes qui se manifestent dans  
 « les plis des hanches et près du nombril, on range  
 « sur la même ligne la sortie des intestins dans le  
 « bas-ventre et dans le voisinage du bassin, on de-  
 « mande 1) si ces derniers accidens peuvent porter le  
 « nom de descentes? 2) Quelles connaissances anato-  
 « miques des régions où ces cas se manifestent, et  
 « des parties mêmes affectées de la rupture, un chi-

« rurgien doit posséder , pour distinguer ce genre de  
« descentes de tous les autres qui peuvent s'opérer  
« vers les mêmes parties? 3) Quels genres de descentes  
« exigent pour leur guérison une opération chirurgi-  
« cale? Quelles sont celles qui ne sont point suscep-  
« tibles de ces opérations, et qui peuvent seulement  
« être arrêtées et soutenues? 4) Quels secours, quels  
« instrumens et quels bandages sont nécessaires pour  
« les descentes, selon leurs genres et les circonstances?  
« Quels ouvrages et quels symptômes peuvent diriger  
« les chirurgiens dans le traitement de ces maladies? »

Le prix est une médaille d'or de la valeur de 300 florins. Les réponses peuvent être écrites en latin, en français, en hollandais ou en allemand, et adressées franc de port à M. A. BONN, professeur, ou à M. F. E. WILLET, docteur à Amsterdam.

— M. VAN BRAAM a publié le second volume des Voyages de l'Ambassade hollandaise à la Chine, fait en 1794, etc. Ce volume contient la description de plusieurs contrées de la Chine encore inconnues aux Européens.

### BAVIÈRE.

L'Académie de MUNICH a tenu le 25 septembre une séance publique dans la salle d'histoire de la bibliothèque royale. Cette séance était consacrée particulièrement à la mémoire de F. PFESTEL. Le Prince héréditaire était présent et a pris sa place à droite du président. Après un discours de M. le président JACOBI, M. SCHLICHTEGROLL a lu l'éloge de feu M. Pfestel. M. BREYER un autre Discours; tous les deux seront publiés.

— L'Université de SALZBOURG a été confirmée. Le rectorat a été déferé à un homme aussi éclairé que zélé, M. *Corbinian* GAERTNER, bénédictin. Le commissaire de la cour, comte d'Aichholt, protège puissamment cette nouvelle organisation.

— M. CREVE a découvert à VISBADEN une manière de rendre potable le vin qui a aigri, au moyen d'une poudre de charbon. Les habitans du Rhin ont fait frapper une médaille pour lui être offerte en récompense de cette heureuse découverte.

— Le 13 mai l'Université d'ERLANG a perdu M. *George Frédéric* SEILER, docteur et premier professeur en théologie, âgé de 74 ans. Il a occupé, pendant 37 ans, la chaire académique, et a donné, par ses travaux utiles et féconds, autant que par ses vertus, un des plus beaux modèles qui puissent être offerts à la postérité. On compte environ 170 ouvrages sortis de sa plume; on en peut trouver la liste dans *l'Allemagne savante*. Son écrit qui a pour titre : *Religion der Unmündigen* (Religion pour les jeunes gens.) a été réimprimé 17 fois; son *Allgemeines Lesebuch für den Bürger und Landmann* (Lectures pour l'habitant de la ville et de la campagne) 14 fois. Le nombre d'exemplaires qui en a été tiré, à chaque édition, est très-considérable, et il existe presque un nombre aussi grand de contrefactions que d'éditions originales. Ces écrits ont été traduits dans toutes les langues de l'Europe. Ce savant célèbre, un des premiers prédicateurs de l'Allemagne, a formé plusieurs théologiens excellens. Les établissemens de bienfaisance ont fait une grande perte par sa mort. C'est sous sa direction que l'Institut royal de morale et des belles-lettres d'Erlang avait été fondé.



— M. AST, professeur à LANDSHUT, doit publier, à commencer du 1.<sup>er</sup> janvier 1808, un ouvrage périodique sur les sciences, qui contiendra 1) des Mémoires de philosophie, d'art et de philologie, 2) des Poésies, 3) des Analyses des principaux ouvrages qui paraîtront en philosophie ou en poésie, 4) des Notices littéraires.

— Il a été établi, le 8 mai, par le Roi, plusieurs nouveaux réglemens dont quelques-uns concernent l'instruction générale.

1) La juridiction relative à la police déferée jusqu'à présent au recteur et au sénat de l'Académie, sur les membres de cet établissement, doit être réunie à la commission de la police de Landshut. La juridiction en matières correctionnelles et civiles ne sera point changée. Cependant le recteur et le sénat de l'Académie conservent leur autorité pour l'ordre intérieur de l'Académie, et la subordination des membres.

2) Les témoignages des instituteurs publics sur des objets relatifs aux sciences qui n'auront point été mis immédiatement sous leur surveillance, ne seront pas moins accueillis.

3) Le temps fixé pour l'étude de chaque science spéciale à laquelle on voudra se consacrer après les travaux préparatoires qu'elle exige, est de trois années.

4) Il a été établi une commission pour l'achat des livres de la bibliothèque de l'Université. Elle est composée des deux bibliothécaires et de trois professeurs.

Plusieurs autres réglemens qui datent de la même époque concernent diverses parties de l'enseignement confiées à de nouveaux professeurs.

## AUTRICHE.

Dans le concours ouvert pour la chaire d'histoire à l'Université de CRACOVIE, plusieurs aspirans ont paru bien faibles pour obtenir un pareil emploi. Le gouvernement a demandé aux professeurs de l'Université de Vienne, pourquoi si peu d'hommes de mérite ont paru dans une lice qui paraissait si digne d'eux. Quelques professeurs ont pris occasion de cet événement pour présenter au gouvernement, dans leurs réponses, des réflexions relatives aux causes qui arrêtent les progrès des lettres en Autriche.

Par un décret du gouvernement, il a été ordonné que dorénavant aucun étudiant ne pourrait choisir, pour sujet de thèse, d'autres propositions que celles qui auront fait l'objet de l'enseignement des professeurs, ou du moins auxquelles ils donneront leur approbation.

## SAXE.

M. MATTHEI, peintre, a rapporté de l'Italie une copie de la *mise au tombeau* par RAPHAEL, qui a excité l'admiration de tous les connaisseurs. — On voit, chez le sculpteur ULRICH, le modèle d'une *Psyché* qui se blesse la main avec une flèche de l'Amour qu'elle vient de ramasser.

## WESTPHALIE.

L'auteur de *Martin Luther*, M. KLINGEMANN, dont la nouvelle pièce intitulée *Cromwel* a été accueillie

avec applaudissement, se propose de donner dans quelque temps un nouveau drame dont *Colomb* sera le héros.

### WIRTEMBERG.

Le célèbre historien J. de MULLER vient d'être appelé à la chaire d'histoire de l'université de TUBINGUE. On connaît déjà de cet écrivain une *Histoire de la Suisse*, et de savantes *Dissertations* sur TACITE. Il paraît que cette place n'est pas la seule récompense que son mérite éminent est sur le point d'obtenir. Il est actuellement à Paris.

### WEIMAR.

Le duc de Weimar a fait don à la bibliothèque publique, de celle de feu la duchesse sa mère, avec sa collection d'antiques, de médailles, statues, bustes, tableaux, gravures et dessins.

— On attend du professeur PASSOW une Traduction de Perse dont il a déjà paru des Essais dans le *Mercure Allemand*. Il travaille en même temps à une Traduction allemande du *Fiammetta* de BOCCACE dont il n'existe encore que celle de *Sophie BRENTANO*.

— M. PEUZER doit publier une *Traduction* d'ANACRÉON, et M. RIEMSCHEIDER une de la *Pharsale* de LUCAIN.

### POLOGNE.

Par un rescript de la commission du gouvernement, tous les membres de la chambre d'instruction ont été

désignés. Le principe adopté par cette commission est de laisser toutes les écoles sur le pied où elles étaient auparavant. Ce plan, dont la commission travaille à rectifier ce qu'il y avait de defectueux, a été intimé à tous les professeurs de ces écoles. Entre autres nouveaux réglemens, il a été ordonné que tous les étudiants, au sortir des écoles, seraient munis de certificats de leurs maîtres. On est principalement redevable de cette heureuse administration, au moyen de laquelle les études n'éprouveront aucune interruption, au comte **Alexandre POTOKI**, actuellement ministre de la police, qui est en même temps membre de la commission pour l'instruction publique.

Le Lycée de Varsovie a tenu à Pâques un examen privé, auquel ont assisté les membres de la commission. Ils ont témoigné beaucoup de satisfaction du progrès des élèves.

### SUÈDE.

L'Académie des Sciences de **STOCKHOLM** a célébré, le 20 décembre 1806, l'anniversaire de sa fondation, par une séance publique destinée en même temps à la distribution des prix. La séance a été ouverte par un discours de M. le directeur baron de **FLEMING**. Parmi les écrits adressés à la Société pour le prix d'éloquence, on a compté 7 *Eloges du chancelier OXENSTIERN* dont aucun n'a été jugé digne du prix. L'Académie avait laissé au choix des concurrens, pour le prix de poésie, la traduction de morceaux choisis dans l'Enéide, les Métamorphoses d'Ovide et les Epîtres d'Horace. Parmi les 20 pièces adressées à l'Académie, aucune n'a mérité le premier prix, mais deux ont obtenu le second. La

première est une traduction du *tombeau de Pallas et de la douleur d'Evandre*, par M. STEENHAMMER de Stockholm. La seconde est une traduction de la *fable d'Orphée et d'Euridice* d'OVIDE, par M. J. TRANER d'Upsal.

La Société a proposé, pour un nouveau concours d'éloquence, l'*éloge du chancelier OXENSTIERN*. Elle laisse la même liberté aux concurrens pour le prix de poésie. Le premier prix est une médaille de 26 ducats.

Sur un des côtés de la médaille de cette année, on voit le buste de Christian Polhems, conseiller du commerce et commandeur de l'ordre de l'Etoile du Nord. Au revers, il y a des instrumens d'arts, avec l'inscription *opera inter talia primus*. L'exergue porte ces mots : INVENTIS MECHANICIS DE PATRIA OPTIME MERITUS.

#### DANEMARCK.

M. OHLenschlaeger vient de publier deux pièces dramatiques; l'une intitulée *Hakon Jarl*, tragédie, dont le sujet est tiré de l'histoire de la Norwège; l'autre, intitulée *Balder-le-Bon*, est fondée sur une tradition de l'Edda.

— M. RAHBek s'occupe d'une édition complète des *œuvres* d'HOLBERG. Les neuf volumes qui ont paru contiennent les œuvres dramatiques et les romans héroïques. Les huit à neuf volumes restans contiendront l'histoire du Danemarck.

— M. BAGGesen, connu par son excellent poème Parthenais, vient de publier, en langue danoise, des Epîtres en vers et un volume de Nouvelles et Contes comiques.

— Parmi les Mémoires lus à la Société de Médecine de COPENHAGUE, depuis le mois de janvier, il y en a un de M. KLINGBERG, sur la nature de l'Inflammation; de M. RAFN, sur l'emploi du Nitre carbonisé, pour la conservation de l'eau; de M. WEDEL, sur ce qu'il y a ordinairement de défec-tueux dans la méthode qu'on employe pour donner des remèdes aux malades; de M. CASTBERG, sur le traitement de la Goutte, au moyen d'une cure d'eau.

— M. BUGGE a lu à l'Académie royale des Sciences un Mémoire sur *la vue et les illusions optiques en général* et sur *les illusions produites par le microscope et le télescope*, par lesquelles des figures filiformes et transparentes, semblent traverser le cercle visuel, phénomène qui n'avait point été observé très-exactement. Dans le même mémoire l'Auteur jette des doutes sur la théorie de M. GALL qui prétend que l'on ne voit jamais qu'avec un œil à la fois. Il a présenté, à l'Académie, un instrument imaginé par lui, pour prouver que l'on voit un même objet avec les deux yeux. M. Schmidt PHISELDECK a lu un mémoire sur un projet de dictionnaire des termes de la philosophie, qui offrirait à ceux qui la cultivent un bon moyen de s'entendre. M. le professeur VIBORG a lu un mémoire de M. WERLAAF sur la viande de cheval, mise par les anciens habitans du nord au nombre de leurs alimens. M. WOLTMANN a lu la description d'une roue spirale de son invention, destinée à faire monter l'eau et à dessécher les marais. M. SPENDERUP a obtenu la médaille d'or, pour deux *alkoolomètres* de son invention.

## RUSSIE.

Le département de l'amirauté impériale avait proposé, dès l'année 1804, une question sur la résistance des liquides, dont le prix devait être, pour la meilleure réponse, de mille ducats d'Hollande. Le programme, publié par l'Académie des Sciences, demandait comment il serait possible de perfectionner la théorie de Don Juan et de Romé, ou d'en trouver un autre qui pût être applicable à la construction des vaisseaux. Trois Mémoires ont été envoyés au département de l'amirauté, dans le courant de 1806. Deux n'ont pas été jugés dignes du prix. Le troisième a satisfait davantage les examinateurs, mais il ne résolvait pas toute la question. D'ailleurs il n'offrait rien d'applicable à la marine. L'amirauté a donc résolu de ne décerner à son auteur qu'une médaille de cent ducats. L'auteur est M. Zacharie NORDMARCK, professeur de physique à Upsal. L'ouvrage sera imprimé sur le mémoire original.

## ITALIE.

M. VOLPINI vient d'exécuter plusieurs belles mosaïques représentant des monumens et des ruines antiques. Le *Colisée* vu du côté de l'arc de Titus; les ruines du temple de *Minerva Medica* vues du côté de S. Jean; une *vue idéale du tombeau de Néron*, d'après LABRUZZI; le *temple de Vesta*, le *mausolée de Cæcilia Metella*.

— M. Joachim RINALDI a terminé la belle cheminée qui représente *l'éruption du Vésuve* en 1794, éruption

qui a déjà été peinte plusieurs fois par *Théodore MATNEFF*. Le *Colisée*, *Campo Vecchio*, le *Ponte molle* ont été exécutés avec le même soin que les *Antiquités de Portici*, dont nous avons déjà parlé (1).

— Il paraît que le célèbre procès sur la maison adossée au Panthéon de Rome, va être arrêté, malgré tous les efforts de M. FEA. On a achevé la réparation du Colisée. On fouille actuellement autour des gradins ; il n'y en a que deux. Pendant qu'on répare l'église de S. Nicolas *in Carcere*, on a découvert l'ancienne muraille qui était de *Peperino*. Le grand corridor du Vatican est rempli de marbres, mais le muséum Chiaramonte n'est pas achevé ; on projette d'y ajouter une autre galerie, et de réparer autant qu'il est possible, par la multitude des objets, les pertes qu'on a faites. L'édifice destiné à les conserver occupera une étendue de deux milles d'Italie. On a déjà commencé à imprimer le premier volume du Catalogue du Muséum, rédigé par MM. GUATTANI et VISCONTI.

— *Angelica KAUFFMANN* a fait, pour M. le Sénateur SOMMARIVA, qui est à Paris, un tableau qui représente la *visite d'Auguste à Cléopâtre après la défaite d'Antoine*. La scène se passe dans une belle salle soutenue par des colonnes de forme égyptienne, et un Sphinx de basalte, placé sur un socle, détermine d'ailleurs le lieu de la scène. On y voit le lit de la princesse et quelques meubles à l'antique. Cléopâtre s'est jetée à genoux devant le vainqueur qui lui tend la main pour la relever. Dans le fond, on voit les soldats de la suite d'Auguste. Ce tableau, par la beauté de l'exécution, a attiré les plus grands éloges.

(1) Année 1806, t. VI.



Les arts viennent de perdre cette célèbre artiste. Ses funérailles ont été faites à Rome avec la plus grande pompe. L'illustre Canova et le Directeur de l'Académie de France tenaient le drap mortuaire, et on portait près du cercueil quelques-uns des derniers ouvrages d'Angelica. Par l'élévation de son caractère et sa noble bienfaisance, elle a laissé de vifs regrets à ses amis qui la chérissaient, et aux indigens qu'elle se plaisait à soulager.

## ESPAGNE.

La méthode de Pestalozzi, introduite en Espagne, continue toujours à jouir de la même faveur. Le prince de la Paix a envoyé son portrait à l'Auteur. Il est de grandeur naturelle, et a été peint par un célèbre artiste M. GOIA. Le Prince est en costume de Grand-Amiral, avec tous ses ornemens. Il tient dans la main gauche *Léonard et Gertrude*, et on remarque à côté du titre du livre le portrait de Pestalozzi. Le buste du Roi d'Espagne, en bronze, est figuré sur un piédestal. Le Prince élève la main droite et indique dans le fond un palais sur lequel on lit l'inscription : *A la educacion de los Espagnoles*. Des palmiers garantissent le palais des rayons du soleil. A droite, des enfans jouent avec des instrumens, parmi les pierres qui doivent servir à la construction du palais. Une pierre de taille porte l'inscription suivante en espagnol, en français et en allemand. : *Le sérénissime prince de la Paix, Généralissime et Grand-Amiral d'Espagne et de l'Inde, fondateur de l'éducation en Espagne.*

## AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Les nouvelles suivantes sont extraites de la correspondance du docteur Louis Valentin, résidant à Marseille.

M. SOMERVILLE, du comté de WESTCHESTER, aux Etats-Unis, a communiqué à l'un de ses correspondans, le docteur E. MILLER, de NEW-YORK, le fait suivant :

Un essaim considérable s'étant fixé à la branche d'un *rhus vernix*, on le reçut dans une ruche de bois de pin, en courbant la branche qu'on a coupée en partie et en l'approchant de très-près. Cette opération se fit à trois heures après midi. Six heures après, on porta la ruche au lieu où elle devait rester. Le lendemain matin, vers cinq heures, on trouva toutes les mouches mortes, gonflées de plus du double de leur volume et de couleur noire. Quelques-unes étaient dans un état de torpeur et de faiblesse, mais elles périrent lorsqu'on les exposa à l'air. Les émanations de ce végétal ont produit sur les abeilles le même effet, mais plus lentement, que la vapeur du soufre. On inspecta la ruche; on n'y trouva rien de nuisible, et on l'a employée depuis, sans inconvénient, pour d'autres essaims.

On a fréquemment éprouvé les qualités délétères de cet arbre, lorsqu'on en approche sans précaution dans son état de croissance, et même, lorsqu'on en brûle, sa fumée est nuisible.

Le docteur SERVANT GRANGER a fait, au jardin de Mont-Vernon, à New-York, un établissement d'eaux minérales artificielles, à l'instar de celles qu'on

prépare à Genève, à Paris et à Londres. Les médecins de New-York ayant examiné ses appareils et les procédés chimiques qu'il employe, en ont été si satisfaits qu'ils lui ont donné leur approbation, et qu'ils recommandent aujourd'hui ces moyens (nouveaux pour ces pays) dans leur pratique médicale.

L'Université de New-York vient d'établir un *Collège de médecine* et de lui accorder une charte, en même temps qu'elle a nommé des professeurs pour les différentes branches de l'art de guérir.

La législature de l'Etat de New-York a passé un acte pour établir autant de *Sociétés médicales* qu'il y a de comtés, et une Société centrale à Albany, siège du gouvernement, où chaque Société enverra annuellement un député.

On a publié, dans l'année 1807, un *Tableau statistique de New-York* pour l'instruction des étrangers et des voyageurs. Cet ouvrage, formant un volume assez considérable, est dans le genre du tableau de Paris et de ceux qui renferment les descriptions des grandes villes d'Europe. New-York s'est prodigieusement agrandi depuis peu d'années; sa population est aujourd'hui, comme celle de Philadelphie, d'environ 80,000 habitans. Dans une ville aussi commerçante et où il s'est fait plusieurs institutions en un très-court espace de temps, un tableau statistique devenait un guide utile non-seulement aux voyageurs, mais même aux habitans de cette cité.

SCANDELLA; né à Venise, avait voyagé, pour son instruction, en Canada et dans les Etats-Unis. Frappé d'étonnement à l'aspect imposant de la double cataracte de Niagara, la plus fameuse qu'il y ait au monde,

par l'énorme masse d'eau qui se précipite, son effusion poétique lui avait inspiré ces vers. Prêt à s'embarquer à New-York, pour revenir en Europe, il y fut atteint de la fièvre jaune et en mourut.

### *La Cascata di Niagara.*

Giunta al confin dove il petroso letto  
In Voragin si cangia ampia e profonda,  
Curva a un salto precipita giù l'onda  
Da non salfi ocean spinta allo stretto.

Rotto con fragor cupo, in suso e astretto  
Il flutto rimbalzar, che l'aere innonda  
Disciolta in fumo al ciel par si confonda  
Sotto i piè trema il suol, l'alma in petto.

Conpasso incerto quell'abisso immenso  
Da una rupe a mirar fan-mi è à quell-imi  
Orror rimane istupidito il senso.

Sul nebbioso volume indi a sublimi  
Voli in ergo; a calcar natura io penso;  
Tal che in me di mortal, piu nulla stimi.

Le Docteur SHECUT publie à CHARLESTON, par numéros, une *Flora Carolinensis* ou Exposition historique, médicale et économique du règne végétal selon le système de Linnée. Il y réunit toutes les découvertes en botanique faites jusqu'à ce jour, et toutes les espèces et variétés des plantes de la Caroline méridionale qui n'avaient pas été indiquées par ses prédécesseurs. Cinq numéros avaient déjà paru vers la fin de l'année 1806.

Le Docteur *Benjamin Smith* BARTON, professeur en l'Université de Pensylvanie, qui a publié, en 1803, des *Elémens de Botanique*, et en 1804, un *Essai de matière médicale indigène des Etats-Unis*, a sous presse

pour être publié dans l'année 1807, un ouvrage intitulé : *Prodromus of a flora of the states of New-York, New-Jersey, Pennsylvania, Delaware, Maryland and Virginia*. Ce Prodrome formera au moins deux forts volumes in-8.<sup>o</sup>, et renfermera les descriptions d'un beaucoup plus grand nombre de plantes que celles qui sont indiquées dans la *Flora Boreali-Americana* de Michaux. Il y aura plusieurs espèces entièrement nouvelles et quelques genres nouveaux.

Des planches gravées par des artistes d'Europe et d'Amérique accompagneront cet ouvrage. L'auteur donne beaucoup d'éloges à M. Turpin, français, qui a passé quelque temps à Philadelphie, et qui est maintenant de retour à Paris, pour avoir magnifiquement dessiné la plupart des plantes.

Le Docteur Barton a reçu du pays des cinq Nations une espèce de *Nicotiana* ou tabac qui diffère du tabac ordinaire cultivé, par ses fleurs, qui sont jaunes, et par ses feuilles qui sont moins narcotiques. Les Indiens de cette confédération considèrent cette plante comme une espèce de tabac sacré : ils ne permettent d'en faire brûler ou de le fumer qu'à certains jours de fêtes de l'année.

Le même Professeur a publié, au mois d'octobre 1805, dans le premier supplément de son *Philadelphia medical and physical journal*, une lettre qu'il adresse à M. CUVIER à Paris, contenant des faits, des observations et des conjectures relativement à diverses espèces d'os d'éléphant que l'on trouve en différens lieux de l'Amérique du Nord.

—Les sciences historiques ont fait des progrès dans l'Amérique septentrionale, depuis qu'une Société, formée à Boston, les a prises pour unique objet de ses travaux.

Elle publie un ouvrage intitulé : *Collections of the Massachusetts historical Society* où on trouve beaucoup de Diplômes ; elle renferme de même des Descriptions topographiques , statistiques et politiques.

*Benjamin Smith* BARTON, naturaliste célèbre, a voulu donner des éclaircissemens sur l'origine primitive de la population de l'Amérique. Son Essai, intitulé : *New Views of the Origin of the Tribes and Natives of America*, a eu beaucoup de succès. La ressemblance qui a lieu entre la langue américaine et les langues asiatiques, lui fait croire que tous les habitans de l'Amérique, excepté les Esquimaux, sont originaires de la Sibérie. Le même savant a fait insérer une lettre dans les *Transactions of the philos. Soc. at Philad.* (v. 4.) du Capitaine WINTHROP SARGENT, sur *différens vases ornés de hiéroglyphes*, trouvés en 1794, dans le Comté de Hamilton ; il en conclut qu'il y avait autrefois dans cette contrée un peuple civilisé. Nous remarquons, parmi les productions historiques, l'*Histoire des Provinces de Massachusetts, Newhamshire, Rhodeisland, et Connecticut*, publiée par Miss. *Hannah ADAMS*, sous le titre : *A summary History of New-England from the first settlement at Plymouth to the acceptance of the federal constitution 1799* ; ouvrage utile et agréable qui n'est pas surchargé, comme beaucoup d'autres, de détails fatigans. L'auteur a choisi des matériaux intéressans, et il a eu l'art de les présenter sous un point de vue heureux. Les provinces de Massachusetts et de Connecticut ont été décrites séparément ; *Benj. TRUMBULL* publia sa *Description de Connecticut*, déjà commencée avant la révolution, sous le titre : *Compleat History of Connecticut, civil and ecclesiastical from the emigration of its first Planters from England in 1630 to 1713.*

*Hartford*, 1797. L'auteur ne se borne pas seulement à nous donner l'histoire de ce pays, il traite également de l'histoire naturelle et des productions de cette province.

On peut regarder l'ouvrage de M. MINOT, intitulé: *History of Massachusetts bay since the year 1748* (1800), comme une suite de l'ouvrage de HUTCHINSON, sur le même sujet. Voici encore un ouvrage très-utile, c'est *the History of Pennsylvania in Northamerica, from the original Institution and settlement of that Province, in 1681, till after in the year 1742, with an Introduction respecting the Life of W. Penn and the Society of Quakers with the rise of the neighbouring Colonies, etc.; by Rob. Proud, 1799.*

La *Description of the settlement of the Genesee Country in the state of New-York, in a series of Letters from a gentleman to his friend*, est très-intéressante et instructive pour ceux qui voyagent dans ce pays. On a publié une nouvelle édition des *Notes on Virginia* de Th. JEFFERSON, avec un *Appendix, in which a candid and faithfull statement, of facts is given relative to the murder of Logan's family.*

Les *Memoirs* du Major général HEATH, *containing Anecdotes, Details of skirmishes and other military Events, during the american war written by himself*, n'ont pas une grande réputation.

L'Historien de Newhampshire, Jer. BELKNAP, est aussi remarquable comme biographe; il a publié *American Biography or a Historical Account of those Persons, who have been distinguished in America as Adventurers, Divines, Warriors, Authors and other remarkable Charakters, comprehending a recital of the*

*events connected with their lives and actions.* L'auteur est mort avant la publication de son second volume.

## FRANCE.

La Société d'émulation des Hautes-Alpes, propose un prix sur la question : *Est-il un moyen de fabriquer les cuirs sans employer le tan ?*

M. le Préfet des Hautes-Alpes, en qualité de président de la Société d'émulation, ayant demandé au Conseil d'administration de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, des renseignemens sur les moyens de fabriquer les cuirs sans employer le tan (écorce de chêne), nous croyons qu'il importe de mettre d'abord sous les yeux le rapport qui a été fait à cette occasion par le comité des arts chimiques, dans une séance du Conseil d'administration.

« Le président de la Société d'émulation du département des Hautes-Alpes a demandé au Conseil de  
 « lui indiquer un moyen de tanner les cuirs, sans  
 « employer l'écorce de chêne dont la rareté, dans ce  
 « département, est le seul obstacle à l'établissement  
 « des tanneries. Chargés de faire les recherches nécessaires pour répondre à cette demande, nous avons  
 « parcouru les divers ouvrages qui traitent de l'art du  
 « tanneur, et nous avons trouvé dans la description  
 « qu'en a faite l'Académie des sciences l'indication,  
 « beaucoup trop longue pour être rapportée ici, de  
 « toutes les substances qui sont employées ou qui peuvent l'être pour tanner les cuirs. Nous ajouterons  
 « à cette liste le cachou et les tannins artificiels de  
 « M. Hatchett, seulement pour prouver que ces sub-



« stances ne nous ont pas échappé; car le cachou est  
 « en France d'un prix beaucoup trop élevé, pour qu'on  
 « puisse en faire usage; et quant aux tannins artifi-  
 « ciels, il n'a jusqu'à présent été fait aucune expé-  
 « rience qui indique que l'emploi puisse en être fait dans  
 « les ateliers. »

« Nous croyons devoir remarquer que toutes les  
 « substances indiquées dans la description du tannage,  
 « qui fait partie de la collection des arts et métiers,  
 « exigent des proportions plus ou moins faibles, et  
 « que les produits ne sont pas tous semblables à ceux  
 « que donne l'écorce de chêne. Peut-être la nature  
 « des végétaux qui pourront être employés à cet usage  
 « dans le département des Hautes-Alpes exigerait-  
 « elle que les premiers essais fussent faits avec circons-  
 « pection, de crainte que les cuirs tannés ne pussent  
 « soutenir la concurrence des produits des fabriques où  
 « l'on employe l'écorce de chêne. »

« Les plantes qui paraissent les plus convenables à  
 « employer dans ce département, sont

« *L'arbutus uva ursi* ;

« *Quercus coccifera* ; ou chêne du kermès (l'écorce  
 « des racines) ;

« Le brou de noix ;

« L'écorce d'aulne, et quelques autres peut-être, que  
 « l'on trouvera indiquées dans l'ouvrage précité (1). »

Après avoir pris connaissance du rapport fait par le  
 Comité des arts chimiques, la Société d'Emulation a

(1) On peut se servir de l'écorce de pin, de mélèze et de  
 sapin. Les Russes employent, dit-on, l'écorce de bouleau et  
 de saule; cette dernière, de préférence.

arrêté, dans sa séance du 30 août 1807, de publier le programme suivant :

« Prix de 500 francs à décerner par la Société d'Emulation des Hautes-Alpes, le 1.<sup>er</sup> février 1809, au meilleur Mémoire, écrit en français, ou en langue étrangère, qui indiquera un nouveau procédé pour la fabrication des cuirs sans faire usage du tan. »

Il faut, 1.<sup>o</sup> désigner dans ce mémoire les substances qui doivent servir, en remplacement du tan ;

2.<sup>o</sup> Si ce sont des substances végétales, indigènes ou exotiques, indiquer les lieux où elles croissent, leur culture et exploitation, la différence des qualités, leur prix moyen, les doses nécessaires, et les avantages que l'on trouverait en les employant de préférence au tan ;

3.<sup>o</sup> Donner un échantillon du cuir qu'on aura tanné par le nouveau procédé ;

4.<sup>o</sup> Fournir la preuve que le prix du cuir ainsi fabriqué n'excède pas celui du cuir fabriqué avec le tan.

Les mémoires et échantillons seront adressés, francs de port, à M. le Préfet des Hautes-Alpes, avant le 1.<sup>er</sup> janvier 1809.

La même Société décernera un prix à l'auteur du meilleur ouvrage, en forme de dictionnaire, contenant les locutions ou expressions vicieuses, usitées dans le département des Hautes-Alpes, soit contre la langue française, soit contre la prononciation, avec les corrections de ces mêmes fautes.

La Société d'Emulation desire un ouvrage qui puisse prémunir les jeunes-gens et les personnes peu instruites contre les vices ordinaires du langage.

Ces vices de langage sont de deux sortes ; les uns semblent être particuliers à ce département, les autres lui être communs avec la plupart des contrées de la France.

Pour répondre aux vues de la Société, les concurrents ne devront point relever indistinctement toutes les fautes contre la langue; mais ils s'attacheront à recueillir, 1.<sup>o</sup> les mauvaises locutions qui, particulières à ce département, se propagent par l'habitude de les entendre, deviennent usuelles; 2.<sup>o</sup> les fautes les plus communes dans la conversation, soit qu'elles appartiennent uniquement, ou non, à ce département.

Il est évident qu'il serait inutile de remarquer ces locutions vicieuses, si, à chaque article, on n'avait soin d'en présenter la correction.

Le concours est ouvert jusqu'au 1.<sup>er</sup> janvier 1809, et le prix qui est de 300 livres, sera décerné le 1.<sup>er</sup> février de la même année.

Les concurrents mettront à leur ouvrage une sentence ou devise; ils y joindront un billet cacheté contenant cette même devise, leur nom et leur demeure. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage serait jugé digne du prix.

La Société fera imprimer à ses frais l'ouvrage couronné, qui sera distribué à tous les instituteurs primaires du département.

Les manuscrits seront adressés, port franc, à M. le Préfet des Hautes-Alpes.

— On a découvert dans les champs de madame VERRAGOR, situés dans le terroir de *Puylobier* (*Podium Lupi*) auprès d'Aix, dans le département des Bouches-du-Rhône, un autel antique, avec cette inscription.

I V N O N I

EX VISV

TREBIA LUCILIA.

Trebia Lucilia avait consacré cet autel votif à Junon qui lui avait apparu en songe ; ces sortes de monumens sont très-communs.

— Un propriétaire de VERVINS, dans le département de l'Aisne, faisant creuser un abreuvoir dans un hameau appelé la *Dentouse*, trouva plusieurs tombes assez rapprochées les unes des autres, et renfermant chacune un squelette avec un sabre au côté et une urne aux pieds.

Le propriétaire du terrain a, dit-il, déjà fait exhumer quarante de ces squelettes. Ils sont dans un sol marneux. Tous ont les pieds tournés vers l'orient. La partie moyenne des os longs est en général conservée, la partie spongieuse (ou les extrémités) est entièrement détruite. Les urnes ou pots sont en terre cuite, grise ou rouge, ou en verre assez blanc et bien conservés : ils ont assez la forme des pots ordinaires, à ventre et sans anse ; c'est un cylindre creux, renflé vers le milieu. La plus grosse urne a environ 8 pouces de hauteur sur 4 de diamètre dans son renflement. Les sabres paraissent modernes ; ils sont gros et courts, et un peu convexes sur le tranchant ; le plus long a 16 pouces de longueur, de la garde à la pointe, sur 2 de largeur ; ils sont rongés par la rouille.

Les plaques et les boucles des baudriers ou ceinturons sont en fer argenté, ou en cuivre, et ciselées ; celles en fer sont ciselées en arabesques, quelquefois ou à peu près réguliers ; celles en cuivre sont ciselées en zig-zag engrenés les uns dans les autres. Une X romaine est en relief sur une plaque de cuivre, ou au moins on en voit la forme.

Une pique qui paraît avoir été celle d'un étendard, fut trouvée auprès de l'un des squelettes. A côté de

cette espèce de cimetièrre est une fosse assez profonde et large renfermant des os de chevaux.

Point de piéces de monnaie; rien qui nous indique à quel siècle ont appartenu les hommes dont nous voyons les restes. Ce sont, sans contredit, des guerriers.

## PARIS.

M. VAN HULTHEM (1) a réuni, comme il l'avait fait l'année dernière, le 8 octobre 1807, les Artistes Belges habitans de Paris, pour remettre en leur présence une marque de satisfaction, au nom de la PATRIE RECONNAISSANTE, à trois de leurs jeunes compatriotes, pour la manière honorable dont ils se sont distingués au concours général de sculpture et de musique (2). Il a prononcé le discours suivant que nous transcrivons en entier, à cause des détails intéressans qu'il contient sur l'histoire des arts dans la Belgique (3).

« A peine, a dit M. Van Hulthem, trois années se sont écoulées depuis qu'un de nos compatriotes (4) a remporté le premier grand prix de peinture au con-

(1) Ancien Membre du Tribunat, Membre de la Légion d'Honneur, ancien Bibliothécaire du département de l'Escaut, Membre de l'Académie des Sciences de Zélande, établie à Vlissingue, et celle de la Littérature belgeque de Leyde, Administrateur-adjoint de la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale à Paris, et un des Directeurs de l'Académie de dessin, peinture et architecture de Gand.

(2) Voyez le compte rendu de la séance de l'Institut, *suprà*, t. 5, p. 453.

(3) Voy. Mag. Encycl. ann. 1806, t. 6, p. 455.

(4) M. Odevaere, de Bruges.

cours général; l'année passée nous eûmes le plaisir de remettre à un autre compatriote (5), à son passage pour Rome, la médaille que l'académie de Gand lui avait décernée; aujourd'hui trois Belges se présentent devant vous; l'Institut des arts et sciences a décerné à l'un (6) le premier grand prix de sculpture; le second (7) a remporté le second grand prix de composition musicale; le troisième (8), déjà connu par d'importans travaux, a lutté longtemps avec le premier: quoiqu'il fût digne aussi de remporter la palme, la victoire a couronné son heureux rival.

Gloire aux trois jeunes compatriotes qui se montrent si dignes de marcher sur les traces de leurs ancêtres, et de soutenir avec honneur le nom et l'ancienne réputation de leur pays!

On ne peut prononcer le nom de la Belgique sans se rappeler en même temps cette célèbre école flamande qui, depuis quatre siècles, a produit une suite nombreuse et non interrompue d'artistes distingués; sans se souvenir de cette école de RUBENS et de tant de peintres renommés; sans rappeler à la mémoire et cette multitude de sculpteurs célèbres dont les nombreux ouvrages décorent les temples et les palais, et ces fameux graveurs auxquels l'art doit sa perfection, les VORSTERMAN, les PONTIUS, les BOLSWERT, etc. etc. qui, avec du noir et du blanc, ont appris à rendre l'effet et la couleur; et ces musiciens célèbres qui devancèrent les Italiens, et qui sont les véritables restaurateurs de la musique moderne. Heureux pays, où

(5) M. Ferdinand-Marie Delvaux, de Bruxelles.

(6) M. Caloigne, de Bruges.

(7) M. Fetis, de Mons, département de Jemmapes.

(8) M. Joseph Ratzel, de Lierneux, département de l'Ourthe.

l'agriculture, l'industrie nationale, les fabriques, les manufactures et le commerce extérieur, sont également en honneur, et où les arts, enfants du génie et de l'abondance, viennent charmer le loisir et embellir le séjour des habitants!

Tous les arts et toutes les sciences ont été cultivés avec succès dans la Belgique; mais ce serait abuser du temps que vous voulez bien m'accorder que de l'employer à retracer à votre mémoire les noms des hommes célèbres qui s'y sont distingués dans les lettres, la jurisprudence, la théologie, les mathématiques, l'astronomie, l'histoire, la géographie, la critique, les antiquités, la peinture et la gravure; nos jeunes vainqueurs sont sculpteurs et musiciens: c'est donc de ceux qui les ont précédés dans la pratique de ces deux arts que je vous demande la permission de vous entretenir un moment.

A une époque où la peinture était peu cultivée dans une grande partie de l'Europe, où de faibles esquisses méritaient à peine ce nom, JEAN VAN EYCK fit vers l'an 1410 la précieuse découverte de la peinture à l'huile. Il porta certaines parties de l'art à un tel degré de perfection, celles qui appartiennent surtout au mécanisme de la peinture, qu'il serait difficile de l'y surpasser. Ses ouvrages excitèrent une admiration universelle; son exemple fit éclore dans la Flandre une foule de peintres, de sculpteurs et de statuaires, et telle fut la réputation de leurs ouvrages, que plusieurs princes les appelèrent à leur cour (9).

Cependant, comme ils imitaient souvent une nature sans choix, ils étaient encore loin de la perfection où

(9) Jacobi MEYERI *flandricarum rerum*, tomi X. Brugis, 1532, in-4.<sup>o</sup>, fol. 43.

les Grecs et quelques grands maîtres italiens avaient élevé l'art : mais bientôt nos artistes passèrent les Alpes pour former leur goût à la vue des débris de l'antiquité qu'on venait d'y découvrir, et pour se perfectionner à l'école des grands maîtres qui faisaient alors la gloire de l'Italie.

Le premier sculpteur flamand qui s'y distingua fut JEAN DE BOLOGNE. Né à Douai en 1524, il apprit les élémens de l'art en Flandre sous les yeux de JEAN BEUCH, sculpteur et ingénieur. Après deux ans de séjour à Rome, voulant retourner dans sa patrie, il s'arrêta à Florence, où ses ouvrages étaient tellement estimés qu'on l'engagea à s'y fixer, et ce fut dans cette ville qu'il passa le reste de ces jours. Un groupe qui orne une des places de Florence, représentant l'enlèvement d'une Sabine, celui du centaure terrassé par Hercule, la belle fontaine de Neptune à Bologne, le Mercure, un groupe de Samson qui tient sous lui le Philistin, l'excellent bas-relief en bronze qui représente l'enlèvement des Sabines, les ouvrages qu'il fit à Gênes, et ceux qui passèrent en France, lui firent un grand honneur, et sont généralement connus.

Peu de sculpteurs ont égalé la gloire de FRANÇOIS FLAMAND (10) : aucun n'a porté aussi loin que lui la perfection dans les figures des enfants. Les grâces, l'art, et l'esprit, se font également reconnaître dans ces jeux d'enfants et d'amours qu'on voit dans ses petits bas-reliefs en bronze, en marbre, et en ivoire. La Sainte Suzanne dans l'église de Notre-Dame de Lorette à Rome, et celle de Saint André, statue colossale qui se voit sous la coupole de Saint-Pierre, renferme tout ce

(10) François DUQUESNOY, nommé par les Italiens, *il Fiammingo*, né à Bruxelles en 1594, mort à Livourne en 1644.



que la sculpture peut offrir de plus parfait. « La statue  
 « de Saint André, dit un amateur éclairé, est sur-  
 « tout au dessus de tout éloge. La dignité et le grand  
 « qui y règnent effrayent par le caractère du dessin  
 « tout artiste qui la considère; la beauté de l'attitude,  
 « le grand caractère de la tête, si bien faite pour frap-  
 « per de distance, lui a mérité d'être nommée la pre-  
 « mière statue de Rome. »

Quelque belles que fussent ses productions, l'idée du beau qu'il concevait ne put jamais le satisfaire dans l'exécution. Voici ce qu'il répondit à quelqu'un qui l'exhortait à ne plus retoucher une statue qui lui paraissait parfaite, et à s'épargner une peine inutile. « Vous avez raison, dit-il, vous qui n'avez pas l'idée  
 « de l'original; mais moi, je suis mécontent de mon  
 « ouvrage, parce qu'il est encore bien éloigné du  
 « modèle que j'ai dans la tête. »

JÉRÔME DUQUESNOI égale presque en mérite son frère FRANÇOIS FLAMAND; le mausolée de l'évêque Triest, dans la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand, composé d'une grande manière, exécuté avec correction et finesse, donne une haute idée des talens de ce sculpteur.

LUCAS FAYDHERBE, de Malines, était un statuaire d'un grand mérite. Après avoir étudié les élémens de son art sous de bons maîtres, il travailla pendant trois ans sous les yeux de RUBENS, et laissa dans différentes églises des Pays-Bas un grand nombre de monumens dignes de sa gloire et de sa réputation.

ARTUS QUELLIN, célèbre sculpteur d'Anvers, réunit à une grande facilité de conception une facilité encore plus grande dans l'exécution; le nombre prodigieux des statues qui sont dans les églises, et surtout les belles cariatides du tribunal criminel, et les autres

statues en marbre et en bronze qui décorent le superbe hôtel-de-ville d'Amsterdam, donnent une grande idée des talens de ce maître.

Les autres sculpteurs qui ont le plus contribué à orner nos églises et nos palais sont : PIERRE et HENRI VERBRUGGEN, HENRI DUQUESNOI, père de FRANÇOIS et de JÉRÔME, GUILLAUME KERCKS, JEAN VAN MILDER, VAN DEELEN, DE VOS, GRIPELLO, SCHEEMAECERS, J. B. DE WREE, ALEXANDRE STOBSENS, MICHEL VERVOORT, VAN BEVEREN, VAN DEN EYNDEN, ALEXANDER VAN PAPHOVEN, VERSPOEL, JEAN GOETHALS, JEAN DELCOURT, PAULI, le F. JEAN, récollet, GERY HEYDELBERG, LOUIS WILLEMSSENS, COSYNS, DELVAUX, de Gand, GILLIS, d'Anvers, BERGER, de Bruxelles, VERSCHAFFEL, de Gand (11).

Ce serait abuser de vos momens que de vous retracer les talens et le caractère de chacun de ces artistes, et de vous rappeler leurs principaux ouvrages ; ceux qui ont parcouru la Belgique, ont vu les mausolées, les statues, et les chaires sculptées que l'on doit à ces maîtres. Il faut en convenir, nos temples étaient, avant la révolution et le règne du vandalisme, de véritables musées, décorés avec autant de goût que de magnificence ; nulle part, si on excepte les grandes villes de l'Italie, on ne

(11) Une partie des monumens que l'on doit à ces sculpteurs est décrite dans le *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, par DESCAMPS ; Paris, 1769. Feu M. BAERT, bibliothécaire de M. Edouard Walkiers, avait fait beaucoup de recherches sur les sculpteurs flamands : il se proposait de publier des mémoires sur leur vie et leurs ouvrages. Il est mort sans avoir exécuté son projet, et j'ignore ce que ses mémoires sont devenus depuis sa mort.

voyait plus de monumens, de statues, et de tableaux, plusieurs ont été enlevés, un grand nombre a été détruit; quelques villes cependant en conservent encore des restes précieux (12).

(12) Les cathédrales de Liège et de Bruges ont été démolies. La belle cathédrale d'Anvers, qui, avant la révolution, renfermait tant de chef-d'œuvres de l'art, tant de beaux tableaux, de statues et de monumens, en est actuellement entièrement dépouillée; les plus beaux tableaux ont été enlevés pour le Muséum de Paris, les statues, les monumens et les autels ont été brisés par les mains des Vandales et des brigands: « Lors de l'arrivée du Préfet, est-il dit dans la *Statistique du département des deux Nèthes, par le C. d'HERBOUVILLE, préfet*; Paris, an 10, in-8.º, p. 86; la cathédrale d'Anvers présentait le hideux spectacle de la ruine et de la désolation. Les débris des autels et des statues encombraient toute la nef à plusieurs pieds de hauteur; on marchait en frémissant sur des fragmens de pierre, de brique, de marbre, confondus avec les ossemens des cadavres que les dévastateurs avaient été arracher de leurs tombeaux. L'extérieur de cette belle église n'était guères moins dégradé que l'intérieur; sa couverture était détruite en partie, et sa tour, monument singulier d'élégance, de grâce et de légèreté, menaçait de s'écrouler par défaut d'entretien. » Mais le zélé et vigilant administrateur, M. d'HERBOUVILLE, l'amî des arts, homme probe et instruit, que la ville d'Anvers et les artistes qu'il encourageait regrettent (1), obtint du

(1) La ville d'Anvers a de grandes obligations à son ancien préfet M. d'HERBOUVILLE, maintenant préfet à Lyon. Elle lui doit un plan d'amélioration dont la ville est susceptible, la réparation de ses quais, l'établissement de sa Société d'émulation, la restauration de son Académie de dessin, à laquelle il ajouta une Ecole d'architecture et de perspective, et un Cours de figures peintes d'après nature. Il fit venir de Paris une belle collection de plâtres moulés sur les antiques du Musée; il obtint du gouvernement le retour du précieux tableau où Rubens a représenté toute sa famille, et qu'on regrette de ne pas voir encore replacé sur l'autel de sa chapelle sépulcrale, dans l'église de S. Jacques. Il fit un plan pour le bassin de la ville: le gouvernement en ayant adopté un autre, il le mit en exécution avec toute l'activité qu'on lui connaît. Les nouveaux cens

D'autres sculpteurs flamands ont porté leurs talens hors de leur patrie, et ont embelli par leurs travaux

gouvernement que l'extérieur fût réparé sur les fonds du domaine; l'intérieur fut restauré par les contributions volontaires des habitans, et cette église est encore aujourd'hui un des plus beaux monumens de l'architecture gothique.

La grande église de Bruxelles a aussi considérablement souffert pendant la révolution, et plusieurs de ses monumens ont été détruits. La cathédrale de Gand, une des plus belles églises de la France, a été conservée intacte avec tous ses monumens, si on excepte neuf à dix tableaux qui ont été enlevés pour le Muséum de Paris: on en doit la conservation aux soins du Curé et des Administrateurs de cette église, au bon esprit et à l'amour des arts, qui ont toujours régné dans la ville de Gand.

Les membres du jury d'instruction publique ont conservé, dans les différentes villes de la Belgique, un grand nombre de tableaux qu'ils ont retirés des couvens et églises supprimés. Les Musées de Gand et de Bruxelles sont organisés; ce dernier est surtout remarquable par les beaux tableaux qu'il renferme et par leur bonne disposition. On en est redevable aux soins éclairés de son directeur M. BOSSCHAERT, grand amateur des arts, qui les cultive lui-même avec succès, et qui, par l'activité de son zèle, est parvenu à obtenir pour le Musée de Bruxelles plusieurs tableaux précieux de l'administration de celui de Paris. On doit regretter que le Musée d'Anvers ne soit pas encore organisé; un grand nombre de tableaux s'y trouvent entassés les uns sur les autres, et risquent de périr par l'humidité et le peu de soin qu'on en a. On ne peut assez s'étonner de l'indifférence que montre à cet égard le Préfet actuel, homme juste et honnête d'ailleurs et

patriotes des Anversois, des négocians français, poussés par de vaines terreurs, voulant restreindre ou même prohiber la faculté de faire des expéditions maritimes, que les Anversois avaient acquise par l'ouverture de l'Escaut, il défendit avec fermeté les droits de la ville d'Anvers, qui, réunie aux autres domaines de l'empire, supportant avec eux les charges de l'état, n'a pas moins de droits à la protection du gouvernement que les autres ports de la France.

les pays étrangers ; MARTIN VAN DEN BOGAERT , nommé en France DESJARDINS , né à Breda , élève de l'académie d'Anvers et des grands maîtres qui en faisaient alors l'ornement , vint jeune encore se fixer à Paris : l'académie royale le jugea bientôt digne d'occuper une place dans son sein. Une statue équestre de Louis XIV , en bronze , érigée à Lyon dans la place de Bellecourt ; la statue pédestre de ce roi que l'on voit dans l'orangerie de Versailles , le monument en bronze de la Place des Victoires , les évangelistes , les pères de l'église , dont le portail de la chapelle du collège Mazarin était orné ; le Soir sous la figure de Diane , dans le parc de Versailles , les statues de Junon , de la nymphe Echo , de Narcisse , de Thétis et de Galatée qui sont sur la façade du château , un bas-relief représentant l'Histoire accompagnée de génies et écrivant la vie du roi , et un grand nombre d'autres ouvrages répandus en France , attestent le génie et les talens de ce maître. Il avait fait trois fois le portrait de Louis XIV ; à l'exemple de Charles-Quint qui avait été peint trois

bon administrateur , mais qui ne semble pas assez connaître le prix et la valeur des productions de l'art. Il importe cependant à la conservation de la peinture dans ce pays , et à l'histoire des artistes de l'école flamande de conserver leurs productions , décrites dans la *Vie des Peintres flamands* , dans le *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant* , et dans plusieurs autres ouvrages. La ville d'Anvers , qui a vu naître dans son sein tant d'artistes célèbres , qui a constamment conservé le goût des arts , et qui compte encore parmi ses concitoyens des artistes très-distingués , mérite à tous égards de posséder un beau Muséum , où les productions de ses anciens maîtres se trouvent réunies. Il faut espérer que les soins de l'Administrateur du département , réunis à ceux du Maire d'Anvers , procureront bientôt à cette ville un établissement si utile aux arts et désiré depuis si longtemps.

fois par le Titien, ce roi pouvait dire qu'il avait reçu autant de fois l'immortalité des mains de cet artiste. DESJARDINS avait été nommé recteur de l'académie, et il mourut revêtu de cette dignité à l'âge de 54 ans.

PHILIPPE BUISTER, sculpteur de Bruxelles, avait plus de 50 ans lorsqu'il vint s'établir à Paris; le tombeau du cardinal de La Rochefoucault, que l'on voyait autrefois dans une chapelle de Sainte-Geneviève, est le plus considérable de ses ouvrages, et est très estimé des connaisseurs; il travailla pour Louis XIV, et on voit de sa main, dans le parc de Versailles, un groupe de deux Satyres, le Joueur du tambour de Basque, le poème satirique et la déesse Flore. On lui reproche d'être un peu maniéré; ses draperies n'ont point cette simplicité, ce goût de la nature qui charme et qui séduit; mais il a d'autres qualités qui rachètent ces défauts.

RYSBRACK, sculpteur flamand, se fixa à Londres en 1720; il eut l'honneur de faire le tombeau du grand Newton, plusieurs autres monumens de sa main décorèrent l'église de Westminster, peu de sculpteurs ont fait un si grand nombre d'ouvrages. Sa statue équestre en bronze du roi Guillaume, placée à Bristol, et le monument de l'évêque Hough, qu'on voit dans la cathédrale de Worcester, passent pour ses meilleures productions.

VERSCHAFFEL, sculpteur de Gand, fit dans sa jeunesse les bustes de Benoît XIV, de Voltaire et de l'impératrice Marie-Thérèse; l'ange que l'on voit sur le Castel Sant-Angelo, à Rome, est de lui; nommé sculpteur pensionné du duc Palatin, il exécuta pour les palais de ce prince un grand nombre de statues. On voit de lui le beau mausolée de l'évêque van der Noot, dans la cathédrale de Gand. La statue pédestre, en

bronze, du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, qui décorait autrefois la place royale à Bruxelles, a été malheureusement détruite pendant la révolution.

TASSART, habile sculpteur, que Frédéric le Grand attira à Berlin, était d'Anvers; il avait appris les principes de l'art dans sa patrie; jeune encore il se rendit à Londres, et peu de temps après à Paris, où il travailla pendant près de trente ans. Il venait de finir la statue de Louis XV, pour l'Ecole de Chirurgie, lorsque le roi de Prusse l'appela à Berlin. C'était M. d'Alembert qui l'avait proposé au roi, et qui, par des conditions avantageuses, l'avait engagé à quitter Paris. Ses principaux ouvrages sont en France. A Berlin, il acheva la statue du maréchal Keith, et fit celle du général Seydlitz. Il y fit encore les bustes de Reynal et de Mendelsohn, et le monument de madame de Blumenthal qu'on voit dans l'église catholique. Il avait à peine achevé le modèle du mausolée du comte de la Marck (13), qu'un coup d'apoplexie l'emporta au mois de janvier 1788 (14).

La Belgique compte encore parmi ses sculpteurs vivants des maîtres distingués, MM. GODECHARLES et JANSSENS, à Bruxelles, et M. VAN POUCKE, à Gand; le dernier est correspondant de l'Institut et n'est pas moins connu par son zèle pour les progrès des arts et l'affection qu'il porte aux artistes, que par les beaux ouvrages que l'on possède de sa main.

M. ROLAND, membre de l'Institut et de la légion d'honneur, que nous avons le bonheur de voir au milieu de nous, est né à Lille en Flandre. Tout le

(13) Fils naturel du successeur du grand Frédéric.

(14) *La Prusse littéraire*, par M. DENINA, t. 3, p. 385.

monde connaît ses talens qui le font regarder comme un des premiers statuaires de l'Europe. Aussi l'Institut l'a chargé de l'exécution en marbre de la statue de l'Empereur, dont le beau modèle vient d'être érigé dans la salle de ses séances publiques. Qui n'a vu avec admiration sa statue du Grand Condé, placée actuellement dans la galerie du Palais des Tuileries, et celle du chantre d'Achille et des voyages d'Ulysse? Les bustes de M. Pajou, son maître, du Sénateur Chaptal, du Prince Archi-Chancelier, et tant d'autres, ne lui font pas moins d'honneur. On admirait à la dernière exposition le buste d'une jeune personne, dans lequel toute la perfection de l'art, tous les charmes de la jeunesse et de la beauté se trouvaient réunis. On l'aurait pris pour une tête idéale, on apprit avec surprise que le modèle de ce beau buste existait, et que le père n'avait fait que saisir et rendre avec le talent qu'on lui connaît, la beauté de sa fille.

Tels sont les principaux sculpteurs qui, dans la Belgique, se sont rendus recommandables par leurs travaux; leur mérite est grand, leur nombre paraîtra immense, quand on considère le peu d'étendue du pays et les faibles encouragemens donnés aux arts par l'ancien gouvernement; quand on pense que toutes les académies y sont entretenues aux frais du public, et par des souscriptions volontaires des habitans, que les artistes étaient obligés de voyager à leurs frais ou par le secours de quelque généreux Mécène.

La musique n'a pas été cultivée avec moins de succès dans la Belgique que la sculpture et les autres beaux-arts.

On avait conservé pendant le moyen âge quelques restes de l'ancienne musique des Grecs dans les cou-



vens et les églises paroissiales, dans le plain-chant, tel qu'il subsiste encore dans l'église romaine.

Lorsque PHILIPPE LE HARDI, duc de Bourgogne, épousa MARGUERITE, fille unique de LOUIS DE MALE, comte de Flandre, les fabriques, les manufactures et le commerce avaient rendu les Pays-Bas les plus riches provinces de l'Europe; lorsque ensuite PHILIPPE LE BON avait réuni sous sa domination la plupart de ces provinces, lui et son successeur CHARLES LE HARDI, eurent la cour la plus brillante qui fût alors connue. Aimant les fêtes et la magnificence, ils eurent toujours des musiciens à leur suite, et une chapelle bien entretenue (15). La musique était cultivée à leur cour, et on trouve les noms de plusieurs flamands parmi ceux des plus anciens compositeurs.

Ces musiciens flamands étaient alors recherchés dans toutes les cours de l'Europe, les mémoires de PHILIPPE

(15) Olivier de la Marche, qui assista à l'assemblée de l'ordre de la Toison-d'Or, en 1445, dans l'église de S. Jean à Gand, présidée par Philippe le Bon, instituteur de l'ordre, dit: « Les « vespres furent chantées par les chœurs de la chapelle du duc, « qui fut une des meilleures chapelles, des mieux accordées, et « en plus grand nombre de chapelains, que l'on sceut nulle « part. *Mémoires*, p. 183, édit. in-8.°, Paris, 1785. »

Charles le Hardi savait la musique et aimait à s'y exercer; *Musicam callebat*, dit de lui un auteur presque contemporain, *seseque in eâ libenter exercebat, habens, ut prædecessores, exquisitum symphonicorum ordinem. PONTI HEUTERI Rer. Burgundicarum, lib. V, cap. XV, pag. 148 de ses Opera historica omnia; Lovanii 1651, in-fol.*

*Diligens excellentes cantores, quemadmodum pater ejus fecerat: unde semper honestam et magnificam tenuit capellam, et cum suis cantoribus cantu delectatus etiam privatim aliquando cantavit. THOMAS BASINUS apud MEYERUM, Annal. Flandr. in fine.*

DE COMINES, d'OLIVIER DE LA MARCHE, et de l'historiographe MEYERUS (16) en font foi, l'abbé DUBOS (17), FORKEL (18), l'Espagnol ARTEAGA (19), et plusieurs de ceux qui ont écrit l'histoire de la musique, l'attestent; voyons là-dessus le témoignage d'un auteur non suspect, dont la déposition est tellement circonstanciée qu'elle ne laisse lieu à aucun doute. C'est le témoignage d'un italien, de LOUIS GUICHARDIN, né à Florence, neveu du fameux historien FRANÇOIS GUICHARDIN. Voici ce qu'il dit dans sa Description des dix-sept provinces des Pays-Bas, ouvrage publié pour la première fois en italien en 1567, imprimé et traduit depuis un grand nombre de fois dans presque toutes les langues: « Les Belges, dit-il, sont les maîtres de la « musique qu'ils ont fait renaître, et qu'ils ont portée à « un grand point de perfection. Ils naissent avec un

(16) *Fœcunda insuper genetrix est Flandria laudatissimorum cantorum. Siquidem vocum nobilitate quâcumvis christiani orbis gente certare potest. Testes sunt Alexander, nuper Philippi principis cantor, Petrus Vicanus, cantor maximi principis Caroli, Adrianus Vuillardus, Rosilariâ oriundus, cantor regis Ungariæ, Thomas Martinus cum fratribus Petro ac Joanne patriâ Armenterius, monachus, nunc (ut audio) cartusiensis in Ambianis. Vulgus in factitandis patrio sermone rhythmicis cantilenis mirum se præstat artificem, licet non injuriâ quædam ab Erasmo taxentur, quòd lasciviam illis intermiscere solent. Inter hydraulas vero dictos vulgò organistas, celeberrimam obtinet famam Brugis ad virginis Jacobus cæcus, ab oculorum labe cognomen sortitus.* *Rer. Flandr. tomi X; Brugis, 1551, in-4.º, fol. 43.*

(17) *Réflexions critiques sur la Poésie et la Peinture; Paris, 1750, in-12, t. I, p. 461.*

(18) *Allgemeine Litteratur der Musik; Leipzig, 1792, in-8.º, p. 132.*

(19) *Le rivoluzioni del teatro musicale italiano; Bologna, 1785, 3. vol, in-8.º, t. I, p. 158.*

« génie heureux pour la cultiver, et leurs talens pour  
 « l'exercer sont si grands que les hommes et les  
 « femmes de ce pays chantent presque tous naturelle-  
 « ment avec justesse comme avec grâce. En joignant  
 « ensuite l'art avec la nature, ils parviennent à se faire  
 « admirer par la composition, comme par l'exécution  
 « de leurs chansons et de leurs symphonies dans  
 « toutes les cours de la chrétienté, où leur mérite  
 « leur fait faire de si belles fortunes. Je ne nommerai  
 « que ceux qui sont morts depuis peu, et les vivans.  
 « Au nombre des premiers sont : JEAN TEINTURIER,  
 « de Nivelles, dont le rare mérite m'obligera de faire  
 « ci-dessous une mention particulière, JOSSE DE PRES,  
 « OBRECHT, OCKEGEM, RICHEFORT, ADRIEN WIL-  
 « LAERT, JEAN MONTON, VERDELOT, GOMBERT,  
 « LUPUSLUPI, CORTOIS, CRECQUILLON, CLÉMENT,  
 « CORNEILLE D'HONT. On compte parmi les vivans,  
 « CYPRIEN DE RORE, JEAN CUIK, PHILIPPE VAN  
 « DEN BERGHE, ROLAND LASSUS, MANRICOURT,  
 « JOSSE BASTON, CHRÉTIEN HOLLAND, JACQUES  
 « DE WAET, BONMARCHE, SÉVERIN CORNET, PIERRE  
 « DE HOT, GÉRARD VAN TORNOUT, HUBERT WA-  
 « LERANT, JACQUES VAN BERCKEM de près d'Anvers,  
 « et plusieurs autres répandus dans le monde et dans  
 « les cours de l'Europe, où ils sont comblés de biens  
 « et d'honneurs, comme les maîtres de cet art (20). »  
 ARTEAGA, dans ses *Révolutions du théâtre musical de  
 l'Italie* (21), ajoute : « On doit compter parmi ces cours  
 « étrangères celles de l'Italie, ce qui le prouve, c'est  
 « que plusieurs de ces flamands nommés par GUICHAR-

(20) Descrittione di M. Ludovico GUICCIARDINI di tutti i paesi bassi; Anversa, in-fol. 1567, p. 28.

(21) T. I, p. 159.

« DIN, c'est-à-dire ROLAND LASSUS, CRECQUILLON, « OCKEGEM, CORTOIS, CLÉMENT, CYPRIEN sur- « nommé le *Divin*, et autres, séjournèrent longtemps « en Italie près de ces princes, et acquirent une si « grande autorité en perfectionnant le contrepoint, « qu'ils firent entrer leur goût national dans la mu- « sique italienne. »

Deux des plus célèbres maîtres de musique de ceux que nous venons de nommer, sont: JEAN TEINTURIER, de Nivelles, et ROLAND LASSUS. FERDINAND, roi de Naples, engagea le premier à abandonner la Flandre, et à venir s'établir à sa cour, où il le fit archi-chapellain, et maître de musique de sa chapelle. Ce fut lui qui fonda à Naples, avec GAFURIO et GARNERIO, cette célèbre école de musique qui, dans ce temps, fut si utile aux progrès de l'art en Italie. Il florissait depuis 1458 jusqu'à 1494, et composa plusieurs ouvrages de musique (22).

ROLAND LASSUS, appelé par les Italiens *Orlando di Lasso*, né à Mons en 1520, fut d'abord enfant de chœur dans la paroisse de Saint-Nicolas; plus avancé en âge, il passa en Italie, demeura en Sicile, à Milan, et à Naples, où il fut maître de musique; à Rome, il devint chef et maître de la chapelle de Saint-Jean de Latran. En Angleterre le roi Henri VIII le reçut avec honneur, il fut ensuite directeur de la musique du duc

(22) Entre autres, *Tractatus musices : Explanatio manús : de Tonorum naturá ac proprietate : de Notis ac Pausis : de regulis, valore, imperfectione et alteratione Notarum : de arte Contrapuncti : terminorum musicæ Diffinitorium*. Ce dernier ouvrage, imprimé à Naples en 1474, peut être regardé comme le premier dictionnaire de musique. FORKEL l'a fait réimprimer dans l'*Allgemeine Litteratur der Musik.*; Leipzig, 1792, p. 204.

de Bavière, le roi de France Charles IX, voulut lui donner un pareil emploi. Enfin, après avoir reçu des distinctions honorables de l'empereur Maximilien II, il mourut à Munich en 1593, laissant un grand nombre de compositions musicales, et emportant avec lui la réputation du premier musicien de l'Europe. Le magistrat de Mons lui fit ériger une statue dans l'église de Saint-Nicolas.

Un autre Belge à qui la musique a encore plus d'obligation, est HENRI VAN DE PUTTE, plus connu sous le nom d'ERYCIUS PUTEANUS (23), qui pendant plus de quarante ans fut professeur d'éloquence et de belles-lettres à l'université de Louvain, dans la même chaire que JUSTE LIPSE, son prédécesseur, avait occupée avec tant de distinction. Ce savant homme, dont l'érudition embrassait la poésie, l'éloquence, l'histoire ancienne, celle du moyen âge et la moderne, les antiquités; la politique, et la philosophie, s'occupait aussi de la musique, de la mécanique, de l'astronomie, et de presque toutes les parties des mathématiques. Dans un ouvrage intitulé: *Modulata Pallas, sive septem discrimina vocum*, publié pour la première fois en 1599, réimprimé en 1602 et 1615 sous le titre de *Musatena, seu notarum heptas, ad harmonicæ lectionis usum*, il entreprit la réforme du système de GUI D'AREZZO. Cet ouvrage fit une révolution dans la musique, et en renversant l'ancien système, donna naissance à la musique moderne. ERYCIUS PUTEANUS changea les *hexachords* en *heptachords*, et ajouta aux six notes de musique *ut, ré, mi, fa, sol, la*, une septième note, qu'il

(23) ERYCIUS PUTEANUS naquit à Venlo, dans la Gueldre, en 1574, et mourut à Louvain en 1646. NICERON et PAQUOT ont donné sa vie et l'énumération de ses ouvrages.

nomma *bi*, et à laquelle on a ensuite donné le nom de *si*.  
 « Par le moyen de cette innovation, dit un célèbre  
 « compositeur moderne (24), la difficulté ridicule de  
 « la solmisation ancienne fut écartée, et chaque note  
 « fut nommée d'après le degré où elle se trouvait.  
 « E. PUTEANUS divisa le système en octaves, com-  
 « posées chacune de cinq tons et deux demi-tons.  
 « Jusque-là la musique ancienne n'avait connu que  
 « l'étendue de vingt-deux tons : la nouvelle division  
 « en octaves en augmenta le nombre à l'infini. Au-  
 « trefois on ne possédait que huit toniques irrégulières ;  
 « et la nouvelle musique en offrait trente régulières,  
 « dont quinze majeures et quinze mineures. Dans  
 « l'ancienne musique la théorie était embrouillée et  
 « entravée par la défectuosité du système : la nouvelle  
 « la débarrassa de tout ce qui pouvait la contrarier ;  
 « elle devint en peu de temps claire et précise dans  
 « ses principes élémentaires, et elle étendit son in-  
 « fluence bienfaisante sur toutes les parties de l'art : la  
 « partie exécutive même, enveloppée jusque-là dans  
 « des difficultés presque insurmontables, devint, à l'aide  
 « du système nouveau, un mécanisme aisé et très-facile  
 « à apprendre. »

Le temps ne me permet point de rappeler tous les célèbres compositeurs de musique de la Belgique. Tout le monde sait que MM. GOSSEC, GRETRY et MEHUL, membres de l'Institut, et de la légion d'honneur, dont les noms et les savantes et aimables compositions sont au dessus de tout éloge, sont nés dans ce pays. M. GRETRY a bien voulu venir encourager par sa présence les talents naissans de ses jeunes compatriotes : je le prie au

(24) C. KALKRENNER, *Histoire de la Musique* ; Paris, 1802, t. 2, p. 112.

nom de cette assemblée d'en recevoir l'expression de toute notre reconnaissance (25).

Tels ont été les succès des Belges dans les arts de la sculpture et de la musique. Il est temps de nous occuper de nos jeunes vainqueurs, qui vont ajouter leur gloire à celle des maîtres qui les ont précédés dans la même carrière.

JEAN CALOIGNE, dès votre tendre jeunesse, vous avez montré du goût pour les arts, ayant obtenu en 1802

(25) Avant la révolution, l'église métropolitaine de Malines, les églises cathédrales de Liège, Tournay, Gand, Anvers, Bruges, Ypres, et les collégiales de Mons, Bruxelles, Louvain, Courtrai, Harlebeke, etc., etc., eurent toujours des corps nombreux de chantres et de musiciens attachés à leur service; chaque église paroissiale, dans toutes ces villes, eut également un corps de musiciens entretenu à ses frais. Les messes solennelles et les saluts, les octaves célébrées avec beaucoup de pompe et de solennité conservèrent le goût de la musique et y attirèrent les amateurs: ces messes et ces octaves y sont encore continuées, autant que le zèle et la piété des habitants, et les fonds modiques des églises le permettent.

Le goût de la musique y est encore entretenu par les concerts publics, dont il y en a au moins un ou deux chaque semaine dans chaque grande ville pendant l'hiver, et par l'exécution des opéra sur les théâtres. Le docteur *Burney*, qui a voyagé en 1772 dans la Flandre et le Brabant, a donné l'état de la musique de ce pays, *The present State of Music in Germany, the Netherlands, and united provinces*; London 1773, 2 vol. in-8.°, auquel il ajouta un troisième vol. sur l'état de la musique en Italie. Il faut observer cependant que le docteur *Burney* a voyagé trop rapidement, et qu'on pourrait ajouter un bon supplément d'observations à son ouvrage.

M. *Gossec* fut pendant huit ans enfant de chœur à la cathédrale d'Anvers; M. *Grétry* apprit les principes de la musique à celle de Liège, sa ville natale. Il est remarquable que les trois compositeurs, membres de l'Institut, sont nés tous les trois dans les anciennes limites de la Belgique.

le prix de sculpture à l'académie de Gand (26), vos compatriotes vous envoyèrent à Paris: vous devez à votre maître, M. CHAUDET, sculpteur distingué, membre de l'Institut et de la légion d'honneur, qui a eu pour vous les soins d'un père, les progrès que vous avez faits depuis: vos succès viennent de vous mériter le premier grand prix de sculpture au concours général; votre statue d'Archimède méditant la solution d'un problème géométrique, vous fait un véritable honneur. L'Institut en vous couronnant a rendu justice à la pensée et à l'exécution de votre ouvrage. Uniquement occupé de l'étude et appliqué au travail pendant votre séjour à Paris, bon, simple et modeste, vous avez gagné par votre bonne conduite l'estime et l'amitié de tous ceux qui vous connaissent. La ville de Bruges, votre ville natale; ne sera point insensible à tant de mérite; accoutumée à récompenser avec magnificence ceux qui l'honorent par leurs talens, elle saura reconnaître l'honneur que vous lui faites. Les habitans de la ville de Bruges sont depuis longtemps accoutumés à voir triompher leurs concitoyens. M. Suvée, directeur de l'académie de France à Rome, que nous avons perdu cette année et que nous regrettons (27), avait été couronné par l'Académie royale, comme vous l'avez été par l'Institut. M. BEYTS, procureur impérial près la cour d'appel à Bruxelles, inspecteur des écoles de droit, chancelier

(26) L'académie de Gand n'avait donné jusqu'alors tous les deux ans qu'un grand prix de peinture. Je l'engageai en 1800 à y ajouter pour le concours prochain un prix de sculpture, et je lui offris pour la première fois les fonds de ce prix. Je me réjouis de ce qu'il a si bien fructifié, et qu'il a procuré à celui qui l'a obtenu, l'occasion de développer ses talens, et de faire de nouveaux progrès dans les arts.

(27) M. Suvée est mort à Rome, le 9 février, âgé de 61 ans.



de la troisième cohorte de la légion d'honneur, ayant remporté, en 1782, la palme de philosophie à l'université de Louvain, obtint de ses concitoyens les honneurs du triomphe. M. ODEVAERE remporta le premier grand prix de peinture il y a trois ans, et fut reçu par ses concitoyens avec une magnificence extraordinaire.

La ville de Bruges, jadis célèbre dans les annales du commerce, nommée autrefois l'*Athènes belgeque*, a produit un nombre considérable d'hommes distingués dans les arts et les sciences, de savans jurisconsultes, des littérateurs habiles, des antiquaires et des mathématiciens du premier ordre, des artistes d'un grand mérite. C'est dans cette ville que JEAN VAN EYCK fit la découverte de la peinture à l'huile, si précieuse pour la conservation des tableaux, pour la durée et l'éclat des couleurs (28).

(28) On avait regardé pendant plus de trois siècles comme une vérité incontestable que *Jean van Eyck* était l'inventeur de la peinture à l'huile, et on savait qu'*Antoine de Messine* s'était rendu à Bruges pour apprendre cet art de van Eyck, et l'avait communiqué aux peintres d'Italie, lorsque le savant Lessing (1) prétendit, d'après un manuscrit de *Theophilus*, de *Coloribus*, trouvé à la bibliothèque de Wolfenbutel (2), que la découverte

(1) *Von alter der Oelmalerey aus dem Theophilus presbyter; Braunschweig, 1744, in-8.º.*

(2) On en trouve aussi un manuscrit à la Bibliothèque impériale, sous le n.º 6741, le chapitre 23 traite de *coloribus oleo et gummis terendis*. Et le chapitre 28, de *rubricandis ostiis et oleo lini*. Voici un extrait du chapitre 23, d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale: *Omnia genera colorum eodem genere olei teri et poni possunt in opere ligneo, in his tantum rebus que sole siccuri possunt, quia quotiescumque unum colorem imposueris alterum ei superponere non potes nisi prior exsiccetur, quod in imaginibus diuturnum et nimis tediosum est. Si autem volueris opus tuum festinare, summe gummi quod exis de arbore ceraso, sive pruno, et concidens illud minutatim pone in vas fictile et equam abundanter infunde, et pone ad solem, sive super carbones in hieme, donec gummi liquefat, et ligno rotundè diligenter commisce. Deinde cola per pannum*

La ville de Bruges compte encore parmi ses concitoyens des hommes recommandables par leurs vertus ,

de la peinture à l'huile précédait l'époque à laquelle vivait Jean van Eyck. Il résulte de ce traité que l'on connaissait le mélange des couleurs à l'huile et qu'on pouvait s'en servir pour peindre les portes et les fenêtres , peut-être même pour faire quelques ornemens grossiers ; mais Theophilus même dit qu'on ne peut s'en servir pour peindre des figures ou des images , c'est-à-dire pour faire des tableaux. Ses paroles sont remarquables ; et c'est faute d'y avoir fait attention qu'on est tombé dans l'erreur. « Toutes  
« espèces de couleurs , dit-il , peuvent être broyées à l'huile et  
« appliquées sur le bois , mais seulement sur des objets que l'on  
« peut sécher au soleil , parce que dès que vous y avez appliqué  
« une couleur il n'est pas possible d'en mettre une autre au des-  
« sus , à moins que la première ne soit séchée , ce qui dans les  
« images serait trop long et trop ennuyeux. » Il donne ensuite le moyen de peindre les images avec de la gomme et du blanc d'œuf , selon la pratique ordinaire du temps.

Ceux qui connaissent le mécanisme de la peinture à l'huile verront par ces paroles mêmes que du temps de *Theophilus* on ne connaissait pas cette manière de peindre ; car il est connu qu'il ne faut pas faire sécher une couleur avant l'autre , mais que les différentes teintes se mettent l'une à côté de l'autre , que l'on unit ensuite au moyen du pinceau. C'est en cela que consiste la découverte faite par *van Eyck*. On connaissait longtemps avant lui le mélange des couleurs à l'huile , mais on ne savait pas s'en servir pour faire des tableaux : *Jean van Eyck* trouva cet art , et s'en servit d'une manière si supérieure qu'il serait encore difficile de l'y surpasser , tant sont grandes la fraîcheur , la délicatesse et la vigueur de ses couleurs , qui après près de quatre siècles se sont conservées avec une telle perfection que ses tableaux ne semblent sortir que du pinceau du maître : on peut voir pour exemples ceux qui sont au Muséum , et surtout l'adoration de l'Agneau de l'Apocalypse : Dieu le Père , la Vierge , et S. Jean-Baptiste sous les n.º 278-281 , que l'on conservait autrefois avec un grand soin dans l'église de

*et inde tere colores et impone. Omnes colores et mixtura hoc gummi seri possunt et poni , præter minium et cerosam et carmin , qui cum claro ovi terendi et ponendi sunt.*

leurs connaissances et leurs talens. Dans cette enceinte même j'en remarque un (29) chargé de la direction de la plus grande, de la plus riche des bibliothèques de l'Europe, que son zèle et ses soins assidus ont enrichie d'un nombre considérable d'éditions anciennes, d'ouvrages rares, utiles et précieux: distingué par ses connaissances bibliographiques et littéraires, recommandable par son honnêteté et son affabilité, toujours prêt à être utile, à servir ceux qui aiment les lettres, les arts et les sciences, il a gagné l'estime et l'amitié de tous ceux qui le connaissent. Je vois un membre (30) d'une des pre-

S. Bavon à Gand; les noces de Cana, n.º 282; un autre tableau, qui vient de Saint-Donas, de Bruges; et ceux que l'on conserve encore à Gand, savoir Adam et Eve, Sainte Cécile qui touche l'orgue, des Anges qui chantent et font de la musique; les portraits de Jean et Hubert van Eyck et Philippe le Bon à cheval, et quelques autres figures de cavaliers avec leurs chevaux.

Dans le catalogue de la galerie de l'empereur, à Vienne, rédigé par M. *Mechel*, on prétend qu'on y possède un tableau peint à l'huile, en 1297, par un certain *Thomas von Mutina*; mais l'inscription placée sur ce tableau paraît peu authentique, et lorsqu'on a décomposé un petit pan de ce tableau et de quelques autres qui avaient la même prétention, on a vu qu'ils avaient été peints à la manière ordinaire du temps, c'est-à-dire à la gomme et au blanc d'œuf, et qu'ils n'avaient été couverts que d'un vernis à l'huile qui avait légèrement imprégné la superficie des couleurs.

On peut encore lire sur cet objet la savante dissertation de M. HEYLEN, de *Inventis Belgarum*, qui se trouve dans la collection des *Mémoires de l'académie de Bruxelles*, tome V, partie historique, page 74, 122. et LANZI, *Storia pittorica dell' Italia; Bassano*, 1796, 3 vol. in-8.º a l'article d'*Antonello da Messina*, t. I, p. 58-586; t. II, p. 21.

(29) M. van Praet, conservateur-administrateur de la Bibliothèque impériale.

(30) M. Busschop, membre de la cour de cassation, et de la légion d'honneur.

mières cours de l'empire, autant distingué par ses connaissances que par son intégrité et son attachement inviolable à la justice. Je vois un jeune artiste (31) qui sur les traces de VAN DYCK a fait un grand nombre de portraits d'un vrai mérite, qui a eu plusieurs fois l'honneur de peindre la famille impériale, des ministres et des maréchaux de l'empire. Je vois de jeunes élèves (32), dont quelques-uns sont déjà connus par leurs essais, d'autres qui s'apprentent à marcher sur les traces de leurs ancêtres, et à mériter d'être placés un jour parmi les artistes célèbres de l'école flamande.

La patrie triomphe lorsqu'elle voit couronner ses enfans; elle applaudit à leurs succès, elle prend une vive part à leur gloire. Dans l'absence de la plupart des députés des départemens belgiques au Corps législatif, je crois pouvoir donner une marque de satisfaction au nom de la PATRIE RECONNAISSANTE, à ceux qui l'honorent par leurs talens et leurs succès. Je prie **M. CALOIGNE** de venir prendre la médaille qui lui est destinée.

Il m'eût été agréable de voir dans cette réunion un autre compatriote, **M. JOSEPH RUTXIEL**, qui, moins heureux, mais non pas moins recommandable, a longtemps lutté avec le premier. Né à Lierneux, village du département de l'Ourthe, il s'occupa, en gardant les vaches et les moutons, à faire avec un canif des têtes et des fleurs en bois. Il avait vingt-deux ans, lorsque déjà artiste sans connaître le nom de l'art, il fut trouvé au milieu de ses moutons imitant en bois, avec autant de talent que de patience, des fleurs qui croissaient autour de lui, et qu'il avait artistement groupées. Un

(31) M. Kinson.

(32) MM. Gregorius, van den Bogarde, Brulois.

particulier passant par hasard par cet endroit, admira le talent naturel du jeune pâtre, l'emmena avec lui et le plaça à l'école centrale de Liège, où il précéda bientôt ses condisciples dans les arts du dessin. Le préfet de l'Ourthe l'envoya à Paris et le plaça chez M. HOUDON. En peu de temps M. RUTXIEL fit chez ce maître habile des progrès si rapides que dès la seconde année il eut le second prix de sculpture au concours général. Un an après il obtint le prix d'expression, fondé par le comte de Caylus. Il fit avec un grand succès les bustes de l'astronome Lalande, du sénateur Monge, du secrétaire d'état et de son épouse; il exécuta pour la ville de Liège et pour la bibliothèque publique de Gand le buste de M. Grétry, aussi distingué par le grand nombre de ses charmans opéra et ses savans ouvrages sur la musique que par la bonté de son cœur: il fit ensuite pour l'hôtel de la grande chancellerie de la légion d'honneur deux belles statues, le génie des arts et celui de la guerre, dont le grand chancelier, vrai appréciateur du mérite, fut si content qu'il doubla le prix dont on était convenu. M. RUTXIEL se croyait sur le point d'atteindre au but de tous ses desirs; il avait fait pour le concours de cette année une statue qui a de grandes beautés, mais qui offre aussi quelques défauts. Déjà ses concurrens, à la première vue de sa statue, lui avaient adjugé le prix et l'avaient proclamé leur vainqueur; mais l'Institut, après un plus mûr examen, trouvant celle de M. CALOIGNE mieux pensée, et avec de véritables beautés, plus conforme au programme, vient d'adjuger le premier grand prix à ce dernier.

Si l'Institut avait eu deux premiers grands prix de sculpture à donner, il est probable qu'il en aurait adjugé un à M. RUTXIEL. Quoi qu'il en soit, sa statue a assez de beautés pour lui mériter des applaudissemens.

Encore très-jeune il s'est déjà assez distingué par ses travaux, pour que je sois persuadé que cette honorable réunion reconnaîtra, qu'il a bien mérité de la patrie en l'honorant par ses talens, et qu'elle ne désapprouvera pas, que je lui donne en son nom une preuve de sa satisfaction.

Dans l'absence de M. RUTXIEL, je prie M. BASSENGE, député de l'Ourthe au Corps législatif, de venir prendre la médaille qui lui est destinée, et de vouloir la lui remettre.

M. FRANÇOIS JOSEPH FÉTIS (33), de Mons, département de Jemmapes, élève du conservatoire de musique et de M. BETHOVEN, a remporté au concours général un des deux seconds grands prix de composition musicale. Il va marcher sur les traces de son illustre compatriote ROLAND LASSUS, qui fut nommé dans son temps le premier musicien de l'Europe. Si la classe des beaux-arts de l'Institut a cru ne pouvoir décerner de premier prix, il ne doit point se décourager. M. FÉTIS est jeune encore; il pourra faire mieux une autre année: c'est beaucoup d'avoir vaincu ses concurrents avec M. Joseph DAUSOIGNE, de Givet, à qui la classe a décerné un second grand prix égal. Je l'en félicite sincèrement au nom de notre ancienne patrie.

M. FÉTIS ne s'étant point rendu à cette réunion, j'aurai soin de lui faire parvenir la médaille qui lui est destinée.

(33) M. Fétis n'a encore que vingt-trois ans; il compose dans ce moment plusieurs grands morceaux de musique. Il connaît les langues anciennes et modernes, et est très-instruit. Il se propose de publier une *Bibliographie musicale*. Il a fait beaucoup de recherches et a rassemblé de grands matériaux pour composer une *Histoire de la musique*, qu'il se propose de publier un jour.

Grâces soient rendues aux membres du Sénat et du Corps législatif, à mes anciens collègues du Tribunat, aux membres de l'Institut, et aux artistes distingués qui ont bien voulu encourager par leur présence les efforts de nos jeunes élèves, et qui sont venus applaudir à leurs succès.

Et vous, jeunes compatriotes, qui venez vous former aux leçons des artistes et des savans illustres que vous présente cette capitale, vous avez devant vous de grands exemples à suivre; d'illustres compatriotes vous ont précédés dans la carrière des arts et des sciences; redoublez d'efforts pour marcher sur leurs traces; rendez-vous dignes de votre ancienne patrie, et de la nouvelle à laquelle vous êtes associés: alors, alors aussi vous recevrez les récompenses et les distinctions que la reconnaissance publique accorde au mérite.»

Après que le discours fut prononcé, et que M. CALOIGNE eut reçu les compliments de l'assemblée, tous ceux qui la composaient furent invités à se réunir à un banquet fraternel, où régnèrent la gaieté et cette franche cordialité qui caractérisent le peuple Belge. Ceux qui ont été présents à cette réunion sont les suivants :

M. CH. VAN HULTHEM, ancien membre du Tribunat, et membre de la légion d'honneur.

M. CALOIGNE, de Bruges, élève de l'académie de cette ville et de M. Chaudet.

M. CHAUDET, sculpteur, membre de l'Institut et de la légion d'honneur.

Madame CHAUDET.

M. GRÉTRY, membre de l'Institut et de la légion d'honneur.

M. FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU), membre du Sénat et de l'Institut, grand officier de la légion d'hon-

neur, président de la Société d'agriculture, titulaire de la Sénatorerie de Bruxelles.

**MADAME FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU).**

**M. LAMBRECHTS**, membre du Sénat et commandant de la légion d'honneur.

**M. HERWYN**, membre du Sénat et commandant de la légion d'honneur.

**M. BASSENGE**, membre du Corps législatif.

**M. BASTINÉ**, de Louvain, élève de l'académie de cette ville et de **M. David**, peintre d'histoire.

**M. BERTINI**, compositeur distingué, grand pianiste, qui pendant longtemps a donné des leçons de musique et de piano à Gand.

**M. JOSEPH BRULOIS**, de Bruges, élève de l'académie de cette ville et de **M. David**, peintre d'histoire.

**M. BUSSCHOP**, de Bruges, membre de la Cour de cassation et de la légion d'honneur.

**M. L. A. CLAESSENS**, d'Anvers, élève de l'académie de cette ville, graveur.

**M. DACIER**, ancien membre du Tribunal, membre de la légion d'honneur, secrétaire perpétuel de la troisième classe de l'Institut, conservateur-administrateur des manuscrits à la Bibliothèque impériale.

**M. DE BAST**, de Gand, élève de l'Ecole de médecine de Paris.

**M. DE NENY**, de Bruxelles, ancien président du conseil et grand bailli de Tournai, ancien président des états de Tournai et Tournaisis.

**M. EMMANUEL DE GHENDT**, de Saint-Nicolas, département de l'Escaut, élève de l'académie d'Anvers et d'Aliamet, graveur à Paris.

**MADAME et mademoiselle DE GHENDT.**

**M. FAIPOULT**, préfet du département de l'Escaut, et membre de la légion d'honneur.



**MADAME DUCHÉ**, mère de madame Faipoult.

**M. FRANTZ**, membre du Corps législatif et professeur du Code-Napoléon à l'école de droit de Strasbourg.

**M. ALBERT GRÉGORIUS**, de Bruges, élève de l'académie de cette ville et de **M. David**, peintre d'histoire.

**M. FRANÇOIS KINSON**, de Bruges, élève de l'académie de cette ville, peintre de portraits, à Paris.

**MADAME** et **MADemoiselle KINSON**.

**M. KOCH**, ancien membre du Tribunat, correspondant de l'Institut et membre de la légion d'honneur.

**M. LANGLÈS**, membre de l'Institut, conservateur-administrateur des manuscrits en langues orientales, et professeur du persan et malay à la Bibliothèque impériale.

**M. LE BRETON**, membre de l'Institut et de la légion d'honneur, secrétaire perpétuel de la classe des beaux-arts de l'Institut.

**M. LE SECQ**, banquier à Paris.

**MADAME DE NAYER-LE-SECQ**, de Gand.

**M. MANGAL**, de Gand, élève du conservatoire de musique, musicien de la garde de S. M. l'Empereur.

**M. MILLIN**, membre de l'Institut et de la légion d'honneur, conservateur-administrateur des médailles, antiques et pierres gravées, et professeur d'archæologie à la Bibliothèque impériale.

**M. NOËL**, membre de la légion d'honneur et de plusieurs sociétés savantes, inspecteur général des études.

**M. JOSEPH PAELINCK**, d'Oostacker, près de Gand, élève de l'académie de cette ville et de **M. David**, peintre d'histoire.

**M. PIERRE-JOSEPH REDOUTÉ**, né à Saint-Hubert, département de Sambre et Meuse, élève de l'académie d'Anvers et de son père, peintre du Muséum impérial

d'histoire naturelle, dessinateur de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, membre de la Société d'histoire naturelle de Paris, peintre de fleurs, dessinateur et éditeur d'un grand nombre d'ouvrages de botanique.

**M. HENRI-JOSEPH REDOUTÉ**, de Saint-Hubert, département de Sambre et Meuse, élève de son frère, membre de l'Institut du Caire, peintre du Muséum impérial d'histoire naturelle.

**M. ROLAND**, de Lille en Flandre, sculpteur, membre de l'Institut et de la légion d'honneur.

Madame et mademoiselle **ROLAND**.

**M. SALM-DYCK**, membre du Corps législatif, chancelier de la quatrième cohorte de la légion d'honneur, capitaine de l'ouvrierie de la vingt-huitième conservation, grand amateur de plantes, et possesseur d'un beau jardin botanique à Dyck, département de la Roër.

Madame **SALM-DYCK**.

**M. SERMENTOT**, amateur des beaux-arts, beau-frère de **M.** le sénateur Lecouteûlx Cantelau.

Madame **LE MONNIER-SERMENTOT** (34).

**M. BALTAZAR SOLVYNS**, d'Anvers, élève de l'académie de cette ville et de **M.** Vincent, peintre de marine, et auteur d'un grand ouvrage sur les Hindous.

Madame **SOLVYNS**.

**M. TILMAN-FRANÇOIS SUYS**, d'Ostende, élève de l'académie de Bruges et de **M.** Percier, architecte.

(34) Madame *Le Monnier* possède un des plus riches jardins de botanique de la France à Montreuil près Versailles, cultivé autrefois par son oncle *M. Le Monnier*, premier médecin de *Louis XV* et *Louis XVI*. Elle a eu la bonté de me donner un nombre considérable de plantes et de graines des deux Indes, de la Nouvelle Hollande, et d'Afrique pour le jardin botanique de Gand. J'aime à lui en témoigner ici ma reconnaissance.

M. VAN BRÉ, d'Anvers, peintre d'histoire, professeur de dessin et du cours de peinture à l'académie d'Anvers.

M. Van Bré vient de porter à Fontainebleau à S. M. l'Empereur un grand tableau représentant l'entrée du premier Consul dans la ville d'Anvers.

M. VAN DEN BERGHE, d'Anvers, élève de l'académie de cette ville et de Bartolozzi, graveur.

M. Van den Berghe vient d'achever une grande estampe représentant l'entrée du premier Consul dans la ville d'Anvers, d'après le tableau de M. Van Bré.

M. VAN DEN BOGAERDE, de Bruges, élève de l'académie de cette ville et de M. David, peintre d'histoire.

M. J. VAN DAEL, d'Anvers, élève de l'académie de cette ville, peintre de fleurs à Paris.

M. FRANÇOIS VAN DORNE, de Louvain, élève de son père et de M. David, peintre d'histoire.

M. CÉSAR VAN LOO, ancien membre de l'académie royale, peintre de paysages à Paris.

Madame VAN LOO.

M. VAN PRAET, de Bruges, conservateur-administrateur de la Bibliothèque impériale de Paris.

M. CORNEILLE VAN SPAENDONCK, élève de l'académie de Malines et de M. Herreyens, peintre de fleurs et de fruits.

Nous avons regretté que l'absence ou d'autres circonstances nous aient privés du plaisir de voir, à cette réunion, MM. RUTXIEL et FÉTIS, M. le sénateur d'AREMBERG, de Bruxelles, M. le sénateur DE VIRY, ancien préfet de Bruges, M. HOUDON, MM. GOSSEC et MÉHUL, M. de MARNE, de Bruxelles, peintre de paysages, M. DUVIVIER, de Bruges, peintre d'histoire,

M. MUGUET-VARANGE, receveur du département de l'Escaut, M. SAUVAGE, de Tournay, peintre de bas-reliefs, M. SEGANVILLE, aide-de-camp de M. le maréchal Bessières, M. A. THOUIN (35), directeur du Jardin impérial des Plantes, M. AUGUSTIN VAN DEN BERGHE, de Bruges, peintre d'histoire à Beauvais, et M. GÉRARD VAN SPAENDONCK, peintre de fleurs et professeur au Muséum d'histoire naturelle.

— La Société Philotechnique, a tenu, le 18 octobre, une séance publique. L'assemblée était nombreuse; les lectures ont été variées et intéressantes. On a surtout remarqué deux pièces d'une certaine étendue, et dans deux genres très-différens. L'une est de M. *Victorin* FABRE; c'est un poème ossianique intitulé *Lemor*. Il a été lu par M. LUCE DE LANCIVAL; l'autre est de M. LAVALLÉ; c'est une *Épître à M. Millevoie; sur les soucis en vermeil, décernés par les jeux floraux comme prix académiques*. On a paru écouter aussi avec intérêt un rapport de M. LE BARBIER, sur le *Fronton sculpté* par M. MOITTE, dans la cour du vieux Louvre; un *Discours sur les voyages*, par M. LE MAZURIER; et quelques autres pièces de poésie.

— Les cours du collège de France ont recommencé le vendredi 27 novembre, ainsi qu'il suit : MM.

DELAMBRE, professeur d'astronomie, les mardi, jeudi et samedi, à 11 heures.

BIOT, professeur de physique générale et mathématique, les mêmes jours, à 3 heures.

(35) M. *Thouin*, pendant tout le temps de mon séjour à Paris, n'a cessé de me donner des plantes rares et précieuses, des graines, et la collection entière des greffes des arbres fruitiers pour le jardin botanique de Gand. Je me fais un devoir de lui en témoigner ici ma reconnaissance.

LEFEBVRE-GINEAU, professeur de physique générale et expérimentale, les lundi, mercredi, vendredi et samedi, à 9 heures.

HALLÉ, professeur de médecine, mardi, jeudi et samedi, à 3 heures.

PORTAL, professeur d'anatomie, lundi, mardi et jeudi, à 6 heures.

THÉNARD, professeur de chymie, lundi, mercredi et vendredi, à 2 heures.

CUVIER, professeur d'histoire naturelle, conjointement avec M. DELAMÉTHÉRIE, lundi, mercredi et vendredi, à 10 heures et demie.

PASTORET, professeur du droit de la nature et des gens, lundi, mercredi et vendredi, à midi.

LÉVÊQUE, professeur d'histoire et de philosophie naturelle, mardi, jeudi et samedi, à une heure et demie.

AUDRAN, professeur de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque, lundi, mercredi et vendredi, à midi.

CAUSSIN, professeur de langue arabe, lundi, mercredi et vendredi, à 3 heures.

RUFFIN, professeur de langue turque, conjointement avec M. KIEFFER, lundi, mercredi et vendredi, à 10 heures.

DE SACY, professeur de langue persanne, lundi, mercredi et vendredi, à 7 heures.

BOSQUILLON, professeur de philosophie grecque, mêmes jours, à 4 heures.

GAIL, professeur de littérature grecque, mardi, jeudi et samedi, à 11 heures. Le même professeur ouvrira son cours élémentaire de langue grecque, le 20 décembre, à une heure.

DUPUIS, professeur d'éloquence latine, mardi, jeudi et vendredi, à 10 heures.

DELILLE et LEGOUVÉ, professeurs de poésie latine, lundi, mercredi et vendredi, à 1 heure.

COURNAND, professeur de littérature française, mardi, jeudi et samedi, à 5 heures du soir.

— On a découvert, en creusant le bassin du canal de l'Ourcq, auprès de la Villette, un vase qui contenait deux mille cinq cents médailles de bronze, parfaitement conservées, et appartenant à huit Empereurs romains; savoir : Dioclétien, Maximien - Hercule, Constance-Chlore, Galère-Maximien, Sévère, Maximin, Maxence et Constantin-le-Grand. La plus ancienne a été frappée la première année du règne de Dioclétien, l'an 284, de l'ère chrétienne; la plus récente, la quatrième année du règne de Constantin, l'an 309 de J. C., ce qui embrasse un espace de 26 ans. La plupart de ces médailles ont été vendues à des chaudronniers, et c'est de chez l'un d'eux, que M. GRIVAUD, sous-chef de la trésorerie du Sénat (1), en a retiré plusieurs, dont il se propose de donner une plus ample description.

— M. DESBOIS DE ROCHEFORT, ancien évêque d'Amiens, membre de l'Académie de la Rochelle et de la première législature, vient de mourir à Paris, où ses funérailles ont été célébrées avec tout l'appareil des décorations pontificales. On n'a point oublié qu'étant curé de S. André-des-Arcs, pendant les rigoureux hivers de 1784 et 1788, il fit convertir en chauff-

(1) Voyez l'extrait que nous avons donné de son ouvrage sur les antiquités qui ont été trouvées dans le jardin de Sonal, *Mag. Encycl.* ann. 1807, t. 3, p. 228.

foirs publics, les appartemens de son presbytère, qui, jour et nuit, servaient d'asyle à des pauvres et à des ouvriers manquant d'ouvrage, auxquels il faisait distribuer du pain et de la soupe. Pour subvenir à leurs besoins, il vendit sa bibliothèque, son argenterie, sa montre, donna son linge, ses habits et même ceux de ses domestiques, avec promesse de les leur rendre dans un temps plus favorable. Il fonda une école de charité à laquelle par son testament il légua encore une somme d'argent.

Devenu évêque d'Amiens, une de ses premières démarches fut d'offrir une portion de ses revenus à d'anciens chanoines qui refusaient de communiquer avec lui, et qu'on disait être dans la détresse. Il eut la joie de les voir accepter ses offres.

Dans le temps de la terreur, son attachement à ses devoirs religieux lui attira des persécutions; il fut traîné dans les cachots où il languit pendant vingt-deux mois; et par un raffinement de cruauté qui déchira son ame, on l'avait placé dans une même prison avec d'infâmes prostituées. Rendu à la liberté, il reprit ses fonctions épiscopales, et s'occupa, avec plusieurs autres prélats, d'ouvrages religieux. Il a fourni quelques morceaux à l'Encyclopédie par ordre de matières, entre autres l'article *cimetière* où il combat l'abus d'inhumer dans les églises et de conserver des cimetières dans l'enceinte des villes. Ses observations ne furent pas infructueuses, et c'est à dater surtout de cette époque que les lieux consacrés à la sépulture ont été portés hors des barrières.

— M. GUILLAUMOT, administrateur de la manufacture des tapisseries de la couronne, aux Gobelins, et membre de la légion d'honneur, est mort. Il avait rédigé, an l'an 9, une notice sur cette manufacture; il était aussi

chargé de diriger les travaux qui se font dans les carrières qui sont sous une partie de la ville de Paris, pour empêcher l'éboulement.

— M. GIN (*Pierre Louis Claude*) est mort à Paris, dans les derniers jours d'octobre, âgé de plus de quatre-vingts ans: il était né en 1726. Il avait été successivement avocat au parlement et membre du grand conseil. Il a publié un grand nombre de traductions d'ouvrages grecs, latins, et anglais, et plusieurs écrits sur des matières de politique, de jurisprudence et de religion.

— M. DOTTEVILLE, né à Plaisance, le 22 décembre 1716, et dont le talent a illustré l'ancienne congrégation de l'Oratoire, est aussi mort dans ce même mois. Il est auteur d'une Traduction complète de Tacite et de Salluste. Il concourait avec MM. GIN et BLAIN de SAINMORE pour une des places vacantes à l'Académie française, lorsque la mort les a frappés tous les trois.

— M. GALL est à Paris. Déjà la plupart des journaux l'ont attaqué vivement, avec plus ou moins d'esprit et de gaieté, et souvent peu de politesse. On a épuisé contre lui toutes les plaisanteries possibles; mais des plaisanteries ne sont pas des raisons. M. Gall, pour toute réponse, se contente d'exposer publiquement sa doctrine; il ne recherche point le suffrage des ignorans, mais celui des hommes qui sont le plus faits pour le juger. Déjà il a fait plusieurs démonstrations de son *Système de l'anatomie du cerveau*, chez M. Cuvier, à l'École de médecine, chez M. Bourdois, en présence des plus habiles médecins et des plus célèbres naturalistes. Il expose chez lui sa *Phy-*



siologie devant MM. *Alibert, Richerand, Dubois, Lanoy, Duméril, Pinel, Chaptal, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Friedlænder*, plusieurs hommes de lettres et des étrangers de distinction. Nous avons nous-mêmes suivi ces séances; et, sans rien préjuger sur des idées sur lesquelles il n'appartient qu'aux Savans anatomistes de décider, nous pouvons au moins assurer que l'assiduité constante et l'attention soutenue avec laquelle les Savans suivent et écoutent les cours de M. Gall, sont une preuve de l'intérêt que son profond savoir, et la manière attachante avec laquelle il démontre peuvent inspirer.

---

## T H É A T R E S.

### ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

#### *Le Triomphe de Trajan.*

L'Opéra a déployé la pompe du spectacle et la richesse des décorations; les artistes les plus distingués se sont réunis, la foule a couru à l'Opéra; l'enthousiasme a été général. Pourrait-il ne pas l'être? On a reconnu, dans Trajan, le modèle des héros, le grand Prince qui réunit au titre de vainqueur celui de pacificateur. Les traits brillans de son histoire eussent fait honneur à l'Empereur romain, et on les a heureusement placés dans la pièce lyrique qui célèbre le triomphe de l'Empereur et le retour de ses armées victorieuses. Rien de plus magnifique que la cérémonie du triomphe. Il faut la voir pour en prendre une idée. Nous y aurions

cependant désiré autant de vérité que de magnificence, et que les mœurs et les usages des Romains eussent été plus exactement imités. Dans le cours de l'ouvrage, toutes les allusions ont été saisies et applaudies avec transport. La lettre brûlée sur l'autel de Jupiter, et ce vers :

Trajan n'a plus de preuve, et ne peut condamner.

ont fait verser des larmes d'admiration.

Après douze représentations, on a suspendu cet ouvrage ; mais tout le monde n'a pas encore pu le voir, et la foule, sans cesse renaissante à toutes les représentations, attend avec impatience une reprise que l'on ne tardera sûrement pas à donner, afin d'y porter le tribut de son admiration pour l'Empereur, et prodiguer ses applaudissemens à ceux qui le célèbrent dignement.

M. ESMÉNARD, auteur du poème, MM. LE SUEUR et PERSUIS, auteurs de la musique, ont dû être flattés d'avoir si bien réussi dans une entreprise aussi peu facile. Pour distribuer avec justice des éloges à ceux qui ont concouru à l'ensemble et à la perfection de la représentation, il faudrait nommer tous les artistes de l'Académie impériale de musique.

On annonce une nouveauté, *la Vestale*. Le zèle de M. PICARD, nouveau directeur de ce théâtre, se signale déjà : on retrouvera sans doute en lui les talens et l'activité qui l'ont toujours distingué ; l'administration de l'Opéra ne pouvait être remise en de meilleures mains.

## THÉÂTRE FRANÇAIS.

*Brueys et Palaprat, comédie en un acte et en vers.*

L'union parfaite de deux auteurs, leur société continuée, malgré quelques torts d'un côté, et de l'autre l'amour propre inséparable du métier d'écrivain; des disputes sans aigreur, et une amitié qui dura jusqu'à la mort; voilà des choses qui doivent tirer de la foule ces deux hommes-là, quand leurs ouvrages ne les auraient point déjà placés à un certain rang. M. ETIENNE, électrisé par les qualités et l'esprit de *Brueys* et de *Palaprat*, a essayé de les faire revivre au Théâtre Français, où ils vivent déjà par d'excellentes comédies. En déguisant un peu ses personnages, rapprochant les époques, et changeant leur situation, il a fait une petite comédie, si non très-neuve du moins fort agréable. Des auteurs sans argent, un huissier qui vient les saisir au moment où ils attendent quelqu'un à dîner; ce quelqu'un arrivant, et ne trouvant qu'un huissier qu'il prend pour un auteur, parce qu'il écrit, qu'il parle d'*actes* et d'*exploits*: une comédienne généreuse et vertueuse, reconnaissant dans l'inconnu le *Duc de Vendôme* qui paye les dettes des amis, enfin *Palaprat* devenant secrétaire des commandemens du Duc: voilà assez de quiproquos, de reconnaissances et de générosité, pour un petit acte. Le dialogue est facile, et le jeu de *Fleuri*, *Lafond*; *Damas*, *Baptiste cadet*, et de mademoiselle *Mars* n'a pas peu contribué à augmenter les applaudissemens.

## THÉÂTRE DE L'IMPÉRATRICE.

*L'Amour au régime.*

Cette bleurette en un acte, fort gaie, et agréablement versifiée, est de M. CHAZET et d'un ANONYME.

Auguste, jeune avocat, est amoureux de la fille d'un médecin tenant une maison de santé. Rien ne lui semble plus naturel que de faire le malade, pour s'introduire chez sa belle: mais le médecin, comme le docteur Sangrado, a pour principes la *diète et l'eau*. Il faut donc qu'Auguste jeûne: son amour le soutient pendant trois jours; au bout de ce temps-là, Jenny, la fille du médecin, lui accorde un rendez-vous. Le malade supposé, qui l'est réellement de besoin, entame une conversation d'affamé, et termine sa déclaration par dire qu'il meurt d'amour et de faim, et par demander du retour et à souper. Cette situation plaisante l'eût été davantage, si le père eût été véritablement médecin, c'est-à-dire homme qui ne démord point de ses principes et veut traiter sans rime ni raison: mais il est du complot; Jenny n'aime point Auguste, elle se moque de lui et donne sa main à Edouard, jeune militaire. L'avocat en a été pour trois jours de régime, et il éprouve qu'on ne peut pas dire dans le siècle où nous sommes, *cedant arma togæ*.

*La Cigale et la Fourmi.*

Dans cette comédie nouvelle, *la Cigale* est une petite villageoise qui chante et se pare au lieu de

travailler; *la Fourmi* est sa sœur, qui travaille sans cesse et que le village récompense, en la nommant reine des moissons, et en lui permettant de se marier, si elle a une dot. L'honneur est bon :

« Mais l'honneur sans argent n'est qu'une maladie ! »

Aussi la petite personne, quoiqu'elle ait un amoureux et qu'elle soit reine des moissons, est-elle fort embarrassée. *La Fontaine* qui se trouve là et qui lui a promis quelque chose, que le père prend pour une dot, lui fait présent de la fable de *la Cigale et la Fourmi*. Cela n'avance guères le mariage, quoique *La Fontaine* assure qu'elle trouvera dans cette fable une richesse inépuisable de morale et de leçons. Heureusement que madame de Longueville, qui court après *La Fontaine* et qui se déguise, on ne sait pourquoi, en paysanne, achète la fable six mille francs qui servent de dot aux amans. *La Cigale* se corrige en voyant le bonheur de sa sœur, et promet de ne plus chanter ni danser.

Une scène assez jolie est celle où *La Fontaine* récite sa fable que les deux petites filles mettent en action dans une double scène. Tout le reste est dénué de sel et de comique; le dialogue est trivial; *La Fontaine* a l'air d'un Jocrisse dont tout le monde se moque; l'éloge qu'en fait madame de Longueville est aussi déplacé que ridicule, par l'enthousiasme et la prétention. Le Marquis que l'on fait tomber dans une marre, et qui revient vêtu en paysan, rappelle *M. Dutailis* se noyant à la Courtille; encore est-ce là, pour le faire sauver par *Cadet Roussel misanthrope*, tandis qu'ici cela ne sert à rien.

En un mot, *M. Charles MAURICE*, qui a de l'esprit

et qui a fait quelques jolis petits ouvrages, aurait dû soigner davantage celui-là, ou plutôt le refaire en entier avant de le livrer au public. Le rôle de La Fontaine a été joué on ne peut pas plus faiblement. La fable de l'Écolier qui se noye, servant de couplet au public, a été très-bien accueillie, et l'Écolier a été sauvé; mais il faut maintenant qu'il permette qu'on le harangue, et qu'il profite de la leçon.

#### THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

##### *Le Fond du Sac, ou la Préface de Lina.*

C'est une idée très-comique que d'avoir choisi, pour parodier Lina, toute l'avant-scène de la pièce: rien n'en pouvait mieux faire sentir les défauts. Aussi la parodie accumule-t-elle invraisemblances sur invraisemblances. Rien n'est plus drôle que de voir Lina dans les souterrains d'*Almeida* disparaître avec le vainqueur derrière les rochers. Un changement de décoration vous porte chez le père et la mère de Lina, où le héros l'épouse sans la reconnaître, et part pour l'armée à l'instant même. Autre changement de décoration: Lina est dans son jardin avec un enfant de quatre ans et l'ami du mari, qui porte des besicles, ne quitte Lina que pour chasser, et ne voit jamais l'enfant. Enfin le mari revient, soupçonne sa femme et son ami; mais une lettre écrite par Lina dans les souterrains, et qui se retrouve dans le fond du sac du facteur, fait le dénouement, que protège encore un changement de décoration. C'est la statue de Henri IV qui paraît. On chante les louanges

du bon roi. Le plus mauvais ouvrage se sauverait avec une pareille recommandation. Malice, esprit, gaieté, ont fait le succès de cette parodie de MM. DIEULAFOI et GERSIN. Mademoiselle *Desmares* joue Lina et *Edouard* le Pâtre, d'une façon très-comique. Ils ont bien parodié Mademoiselle *Michu* et *Lesage*. *Sévete* a été aussi très-plaisant dans le rôle de l'*ami aux besicles*, parodiant *Paul*.

### *Ils arrivent.*

On ne peut analyser cet ouvrage qui a pour but de célébrer le retour de nos braves. De jolis couplets, des à-propos agréables, la circonstance, devaient assurer un brillant succès à cette pièce de M. de ROUGEMONT.

---

---

## LIVRES DIVERS (\*).

---

### JURISPRUDENCE.

**TRAITÉ DES DÉLITS**, des Peines et des Procédures, en matière d'Eaux et Forêts, *ou* Analyse méthodique et raisonnée des Lois; Arrêts, Réglemens et Décisions, concernant les Délits forestiers, les Délits de chasse dans les bois, et de pêche dans les fleuves et les rivières; la manière de constater ces Délits; les actions auxquelles ils donnent lieu; la forme de procéder devant les tribunaux et les cours de justice; les jugemens et arrêts, et leur exécution: ouvrage utile aux membres des tribunaux et des cours de justice; aux officiers et gardes forestiers; aux préposés de l'administration des domaines; aux propriétaires, usufruitiers, adjudicataires, usagers et riverains des bois et forêts; aux officiers des chasses et autres personnes ayant droit de chasser dans les bois; aux fermiers, porteurs de licence et tous autres autorisés à pêcher dans les fleuves et les rivières; par M. **DRALET**, membre de plusieurs sociétés savantes, conservateur du treizième arrondissement forestier. Un vol. in-12. Prix pour Paris, 2 fr. 50 cent. Par la poste, 3 f. 50 cent. A Paris, chez *Arthur-Bertrand*,

(\*) Les articles marqués d'une \* sont ceux dont on donnera un extrait.



libraire, rue Hautefeuille, n.° 20, acquéreur du fonds de M. Buisson et de celui de madame Desaint.

On trouve à la même adresse et du même auteur : *Traité de l'Aménagement des Bois et Forêts*, etc. brochure in-8.° 1 fr. 50 cent. et 2 fr. par la poste.

### MONUMENS CHRÉTIENS.

*MÉMORIE istoriche delle sacra teste de santi Apostoli, Pietro et Paolo, e della loro solenne ricognizione nella Basilica Latarenense, con un' appendice di documenti in Romá an 1806. Nella stamperia della S. E. di Propaganda fide.* 1 vol. in-4.° de 109 pages, et vij pour le titre et la dédicace, avec huit gravures. — Souvenirs historiques touchant les têtes des Apôtres S. Pierre et S. Paul, et la solennelle reconnaissance qui en a été faite (en 1804) dans l'église de Latran, avec un recueil. Rome 1806, de l'imprimerie de la Propagande.

Des preuves historiques, qui remontent au douzième siècle, apprennent qu'on a cru et qu'on croit à Rome posséder les têtes des apôtres S. S. Pierre et S. Paul, dans une église du palais de Latran, et qu'on les y honore, au moins depuis cette époque, avec tout le respect dû, spécialement par des catholiques, aux restes précieux de ces vénérables personnages.

Pendant le schisme d'Avignon, ces reliques étant négligées, le pape Urbain v en fit la reconnaissance solennelle, en mars 1368, et, en 1370, les déposa dans deux superbes reliquaires en forme de grands bustes

d'or et d'argent, ornés de pierreries de toute espèce, et pesant chacun 695 livres.

Le roi de France Charles avait fait don d'un joyau en fleur de lys, placé sur la poitrine de S. Paul, et avec les pierreries, on estimait les deux bustes 300,000 écus romains C'étaient des chef-d'œuvres d'art au quatorzième siècle ; ils s'étaient conservés pendant plus de quatre cents ans, lorsqu'en 1799, des troupes françaises ayant entré dans Rome, les bustes ont disparu ; mais il paraît que les reliques ont été conservées.

En 1803, une illustre veuve espagnole, madame la duchesse de Villa-Harmosa, née Pignatelli, déjà distinguée par de grandes libéralités en faveur des missionnaires catholiques dans l'Asie, a voulu rendre à ces reliques leurs ornemens extérieurs ; elle a fourni les sommes nécessaires pour construire en or et en argent de nouveaux bustes de S. Pierre et de S. Paul, qui sont très-supérieurs aux précédens, par l'élégance et la correction du dessin, par les grâces des ornemens, et par l'entente du costume. Louis Acquisti les a modelés ; le célèbre orfèvre et architecte Valadier les a faits ; et, en juillet 1804, le pape Pie VII, au milieu d'un grand concours de fidèles, a fait remplacer dans ces nouveaux bustes les reliques des têtes qu'on croit celles des deux grands apôtres.

C'est à cette occasion que l'ouvrage dont il s'agit a été composé ; il est dédié, comme il convenait, à l'illustre bienfaitrice, par le cardinal Antonelli, au nom du chapitre de Latran, dont ce cardinal est le chef. Nous apprenons d'une curieuse dissertation du P. POUYARD (1), que l'auteur de ce livre est M. l'abbé

(1) *Dissertazione sopra l'antiorita del bacio de' piedi de' sommi Pontefici, all' introduzione della croce sulle loro scarpe*

**François CANCELLIERI.** Cet article devrait finir par la liste des ouvrages tant imprimés qu'inédits de ce très-docte antiquaire, connu en France, mais pas autant qu'il en est digne, pour sa vaste et profonde érudition. Dès 1673, il avait paru à Rome un traité latin concernant les têtes de S. Pierre et de S. Paul, conservées dans la principale église de Latran; c'était l'ouvrage de *Jos. Marie FORESINI*, un des bénéficiers de cette église (2). *Jos. PAZZAGLIA*, avait publié, dans la même ville, en 1674, un abrégé de ce livre (3).

M. Cancellieri a fait, nous dit-il lui-même, p. 39, un continuel usage de l'ouvrage de Foresini, mais il y a joint, de son riche fonds, de nombreuses recherches, et a continué l'histoire de ces reliques, jusqu'en 1804.

Ses huit premières pages sont une docte indication historique et bibliographique de tout ce qui peut concerner l'histoire et les privilèges de l'église pa-

*o sandali, et sopra le diverse forme, colori ed ornati di questa parte del vestiario pontificio, negli antichi monumenti sacri del Giacomo Pouyard, carmelitano, Francese dell' antica osservanza, aggregato alla Provincia romana.* Roma 1807. Fulgoni, in-4.<sup>o</sup>, 124 p. avec gravures. Cette dissertation singulière d'un Religieux français très-érudit, que M. le Cardinal Fesch vient d'attacher au diocèse de Lyon, attribue à M. Cancellieri, p. 111 et 90, les *Memorie istoriche* dont il s'agit dans cet article. Il en sera rendu compte dans ce journal.

A. L. M.

(2) *De Capitibus SS. Apostolorum Petri et Pauli, in sacro sanctâ Lateranensi Ecclesiâ asservatis*, Romæ, 1673; in-12.

(3) *Compendio delle cose piu cospicue concernenti la scala santa e le SS. teste delli Apostoli gloriosi Pietro et Paolo, tratto dell' opere latine di Giuseppe Maria FORESINI, etc.* Roma, 1674, in-12.

triarchale et papale de S. Sauveur ou de S. Jean-de-Latran, église donnée par Constantin, et qui faisait partie de son palais impérial de Rome, devenu le presbytère, si l'on peut ainsi parler, du premier des évêques et du chef de l'église catholique.

Notre auteur affecte presque partout de ne qualifier cet édifice que de *Basilique*, selon le style très-moderne de la cour de Rome, pour certaines églises; très-moderne, puisque celle même de Latran, est encore nommée simplement *Eglise*, par Sixte IV, dans une bulle de 1475, rapportée, p. 85 des *Memorie istoriche*, et, qu'en général, les monumens antérieurs, ne l'appellent pas autrement.

Aussi, M. Cancellieri ne dit point que ce nom de *Basilique* soit un privilège, ou nominal ou réel, et il ne paraît pas, en 1806, mettre à ce nom plus d'importance, que l'orateur du gouvernement français, qui a dit au Corps législatif, en 1807, en parlant des édifices destinés au culte dans les villes de l'Empire, *les Basiliques de nos cités*. Avant le dix-neuvième siècle, on ne savait pas en France ce que c'était qu'une érection en *Basilique majeure* ou *mineure*, ou autre; on ne le sait guères encore, même à Paris, même à Rome. C'est un fort petit mal, sans doute; nous ferons pourtant cette remarque générale: ceux qui introduisent des nouveautés importantes ou légères, aiment à leur donner d'anciens noms; ils ont leurs motifs, mais il faut convenir, qu'avec cette méthode, on aliène la pureté du langage, on fausse l'esprit, on rend de plus en plus nécessaire et difficile, ou même presque impossible, la composition d'un dictionnaire de la langue, qui soit exact, complet et bien raisonné.

Parmi les nombreux privilèges de l'église et du chapitre de Latran, l'auteur compte celui-ci. Environ

deux cents des plus importans diocèses de l'Asie et de l'Europe, dont il donne la liste, p. 64, dépendent de la juridiction de son chapitre, sont *Soggetti al reverendissimo Capitole Lateranense*. Dans cette liste, on trouve plusieurs *diocèses* de l'Empire français, ceux de Tours, de Rheims, de Bourges, de Marseille, etc. Ce privilège, ainsi que beaucoup d'autres, est chimérique, au moins pour les diocèses de France, puisqu'il est omis dans le dernier concordat, et même dans nos lois antérieures et postérieures. Les diocèses qu'on vient de nommer ne se doutent pas même de leur assujettissement à ce chapitre.

Après l'exposé de ce qui concerne la Basilique de Latran, suivent cinquante pages, chargées de notes et de renvois, généralement instructifs, pour expliquer l'histoire des reliques et des reliquaires dont il s'agit. Cette histoire, sous bien des points de vue, plus intéressante qu'on ne le croirait d'abord, ne commence malheureusement qu'au douzième siècle; mais elle est assez abondante en faits, et bien suivie, depuis 1159, jusqu'en 1804. C'est assez, ajoute l'auteur, dans un mouvement d'enthousiasme, fondé, il le dit lui-même, sur une simple *présomption*, « c'est assez, pour nous faire  
 « *présumer*, avec toute raison, que ces reliques ont été  
 « vénérées dans les siècles antérieurs par tous les peuples du monde. Au milieu de tant d'obscurités et  
 « d'incertitude, laissons l'érudition qui enfle, qui,  
 « au lieu de la bonne-foi des ancêtres, suit la voie  
 « d'une censure mordante et d'un interminable doute.  
 « Oui, nous confessons ingénument, nous croyons que  
 « les têtes des SS. apôtres ont toujours été l'ornement  
 « de l'église de Latran, le triomphe de Rome, l'objet  
 « de la dévotion de l'univers, etc. »

Après l'histoire, viennent les preuves dont elle est

appuyée. C'est un recueil de 50 pages, où l'on remarquera surtout les n.º 3 et 4, concernant le politique usage que firent de ces reliques, en 1217 et en 1239, les papes Honoré III et Grégoire IX; le n.º 7 contenant le procès-verbal de la reconnaissance des reliques, sous Urbain V; le n.º 9 où se trouve l'inutile excommunication lancée par ce même Pape, contre les Rois, et contre toute autre personne, qui enleverait la plus légère partie de ces reliques, de ces reliquaires, ou des pierreries qui en faisaient l'ornement; les n.º 15 et 16, où sont les récits des historiens sur le jugement et le supplice de trois membres du clergé de l'église de Latran, coupables du vol de bijoux détachés des deux reliquaires, en 1438; le n.º 20, où sont décrits les détails du couronnement de l'empereur Frédéric III, à Rome, en 1452, et de son installation comme chanoine de l'église de Latran; enfin les n.º 24, 34 et 35, contenant les procès-verbaux de reconnaissances des mêmes reliques, en 1649, 1803 et 1804. Chaque pièce historique est accompagnée de savantes notes de l'éditeur; enfin le volume finit par une table des matières, toujours fort commode en ces sortes d'ouvrages.

Les gravures qui accompagnent les *Memorie istoriche* représentent les objets suivans :

1.º Un groupe dessiné par BARIGGIONI, où l'on voit un pape sur son trône, et les quatre grands patriarches, sur des trônes inférieurs. On nous permettra de dire que les figures sont trop jeunes, et ont un air choquant dans un pareil dessin.

2.º Le sceau de l'église papale de Latran.

3.º Une prétendue image miraculeuse du Sauveur.

4.º Les bustes ou reliquaires dont on a parlé, faits en 1370, sous Urbain VII.

5.º Encore une image du Sauveur, dite miraculeuse.

6.° Les deux magnifiques bustes, substitués en 1804, et de l'invention de Louis Acquisti.

7.° Deux têtes anciennes, prétendues, sans preuves, être de S. Pierre et de S. Paul, tirées sur un très-ancien bronze, trouvé dans le cimetièrre de S. Calixte.

Nous omettions de dire que l'auteur a consacré ses p. 43, 44 — 49 à des recherches diplomatiques concernant l'impression des têtes de S. Pierre et de S. Paul, sur le sceau des bulles des papes, au lieu de leur propre figure. Ces recherches, et toutes celles de ce volume, font beaucoup d'honneur (4) à l'immense érudition de ce docte écrivain.

LANJUINAIS, sénateur.

#### ARCHÉOLOGIE.

MONUMENS FRANÇAIS INÉDITS, pour servir à l'histoire des Arts, où sont représentés les costumes civils et militaires, les instrumens de musique, les meubles de toute espèce, et les décorations extérieures des maisons; par N. X. WILLEMIN. Paris, chez l'auteur, rue de la Paix, n.° 2. (4.° et 5.° livraisons.)

Les objets désignés dans ces deux livraisons sont curieux et bien choisis. On voit dans la QUATRIÈME un *siège d'une forme singulière*, tiré d'un manuscrit du neuvième siècle, de la Bibliothèque impériale, n.° 510. — Une *étolfe, tissée de soie et d'or*, trouvée

(4) J'ai déjà eu occasion plusieurs fois de parler de M. Cancellieri, en donnant l'extrait de son recueil de Dissertations sur le *Discobole de Myron*. Voyez le Mag. Encycl. ann. 1807, t. 2, p. 514; et de son savant *Traité sur les Cloches*. Id. ann. 1806, t. 4, p. 121. A. L. M.

dans un tombeau de Saint-Germain-des-Prés ; il y a des inscriptions arabes à chaque encadrement ; cette étoffe ressemble à celles qui ont été trouvées dans le tombeau des rois de Sicile, à Palerme ; chaque encadrement est agréablement entouré de gazelles, et au milieu il y a un paon et plusieurs oiseaux tissus en or. — De riches ornemens de sculpture, tirés du portail septentrional de l'abbaye de Saint-Denis ; les feuilles d'Acanthe y sont roulées avec autant de grâce que sur les monumens grecs, et ces ornemens en paraissent imités. — Une portion d'un vitrail du quatorzième siècle, de l'abbaye de Notre-Dame-de-Bon-Port, en Normandie ; chaque rosace offre une tête qui ne manque pas d'expression. J'ai fait figurer dans mes *Antiquités nationales* (1) les monumens singuliers et intéressans que renfermait cette abbaye, mais je n'avais pas fait graver ce vitrail. — Un bas-relief de vermeil, faisant partie de la couverture d'un évangélaire de de la Sainte-Chapelle, de Paris. Cet évangélaire est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. M. l'abbé MORAND ne l'a pas fait graver dans son histoire de la Sainte-Chapelle ; il représente des soldats couverts de mailles, endormis près du tombeau de J. C. Leur pose est pittoresque et bien entendue. — La statue du roi *Childebert* ; elle est tirée du portail de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris ; elle est dans le costume ordinaire des rois de la première race. — Diverses pièces d'orfèvrerie, du seizième siècle ; une épingle à agraffe ; une fourchette, deux cuillers singulières ; un coupoir en fer, damasquiné en or : j'observe que cet instrument ne me paraît pas d'un travail français ; c'est évidemment un de ces coupoirs qu'on façonne dans les Indes,

(1) Tome 4, art. 40.



où ils sont en usage, pour couper les noix d'Arc. — Des *détails, gravés au trait, d'une boiserie du château d'Ecouen, et un ornement de cheminée du même château*. Ces détails n'ont pas été gravés par M. Baltard, dans sa belle description du château d'Ecouen, dont nous avons rendu compte.

CINQUIÈME LIVRAISON. Des *instrumens de musique* tirés d'un bassin d'émail, trouvé à une demi-lieue de Soissons. J'observerai que le vase a déjà été gravé en entier par LEVÊQUE DE LA RAVALIÈRE, dans son *Histoire de la Chanson*, à la suite de son édition des *Chansons du Roi de Navarre*. — Un autre *tissu de soie et d'or*, trouvé aussi dans un tombeau de la grande chapelle de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés; il y a des aigles et des léopards dans des médaillons, point d'inscriptions. — Des *instrumens* et des *meubles du onzième siècle*; ils sont tirés de plusieurs manuscrits de la Bibliothèque impériale: on y voit une espèce de lyre, un sceptre et un étendard, un siège, des pupitres, et des instrumens aratoires. — Des *développemens des chapiteaux de la crypte de l'abbaye de Saint-Denis*; ces sculptures sont du douzième siècle, et offrent des détails qui pourraient encore être imités. — Des *costumes*, tirés du manuscrit de la chasse, composé en 1383 par Gaston Phœbus, comte de Foix, seigneur de Béarn; on y voit des pages, des varlets, un archer, un siège, une étoffe. — *Meubles, vases et instrumens de musique, du onzième siècle*, extraits de différens manuscrits de la Bibliothèque impériale; on y remarque une épée, un lit, un concert, et différens instrumens. — Des *ouvrages en ivoire et en bois de cerf*, du seizième siècle: un couteau, une poire à poudre; ces ivoires, agréablement sculptés, sont tirés du cabinet de l'auteur. On ne peut que l'encourager à suivre cette entre-

prise, et à la continuer avec le même goût et le même talent.

A. L. M.

#### HISTOIRE.

- \* **QUESTIONES CRITICAS** sobre varios puntos de historia economica, politica y militar. Su autor D. *Antonio* de CAPMANY, y de Montpalan, secretario jubilado de la Real Academia de la historia, su individuo de numero, Jde las buenas letras de Sevilla y Barcelona. Madrid : en la imprenta real, anno de 1807.

#### BIOGRAPHIE.

**GALERIE** historique des Hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations. Par C. P. LANDON. Paris 1807. Tom. X, 4<sup>o</sup> livraison.

On trouve dans ce numéro les portraits des personnages suivans : Epaminondas, Fermat, Aristippe, S. Benoît, Halley, Du Cange, le Cardinal de Bernis, Marguerite d'Anjou, le Comte d'Estaing, André comte Zamoyiski, le Président Hainault, Baudouin comte de Flandres, mademoiselle de Moutpensier, van Huysum, Brunehault, Gibbon, Shaftsbury, Abailard, Soufflot, Marie-Thérèse, Metastase, Piccini, Chevert, Héloïse, Théodose-le-Grand, Marmontel, Robert Walpole, Michel Cervantes, Goldsmith, Chappe d'Auteroche, Tournefort, Philidor, Marc-Antoine (graveur), Alde, Hume, Perronet.

## BIBLIOGRAPHIE.

CATALOGUE des livres manuscrits et imprimés, des peintures, dessins et estampes du cabinet de M. L\*\*\*, dont la vente se fera lundi 11 janvier 1806 et jours suivans, cinq heures très-précises de relevée, en la salle de M. Silvestre, rue des Bons-Enfans. Paris, chez *Antoine-Augustin Renouard*, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 55. 1807. in-8.°.

## PALÉOGRAPHIE.

ANTIQUITÉS DE GRENOBLE, ou Histoire ancienne de cette ville, d'après ses Monumens; par J. J. CHAMPOLLION-FIGEAC, secrétaire de la Société des sciences et des arts de Grenoble, membre non résidant de l'Académie celtique de Paris, correspondant de l'Athénée de la langue française. A Grenoble, de l'imprimerie de J. H. Peyronard, 1807, in-4.°.

Au commencement du seizième siècle *Antoine de GOVEA*, jurisconsulte à Vienne, s'occupa des inscriptions de Grenoble. *Etienne BARLET*, qui fut son contemporain, s'appropriâ, dit-on, l'ouvrage de Govea, et l'inséra dans ses mémoires sur les merveilles du Dauphiné. Les écrits de l'un et de l'autre sont ignorés. Les mémoires de Barlet étaient déposés à la bibliothèque de Saint-Magloire, à Paris; l'auteur les a vainement cherchés dans celle du Panthéon, à laquelle la bibliothèque de Saint-Magloire a été réunie. Ils sont donc

perdus pour l'histoire. En 1783, quelques inscriptions romaines furent découvertes à Grenoble. **Guy ALLARD**, connu par des ouvrages relatifs à l'histoire du Dauphiné, s'empressa de les recueillir ; et y ajoutant toutes celles qu'avait conservées Barlet, dont il connaissait les manuscrits, et celles que **CHORIER** avait publiées, il en fit le sujet de sa *lettre sur les anciennes Inscriptions de Grenoble*, imprimée chez Jean Verdier, en neuf pages in-4.<sup>o</sup> (1683). Cette lettre d'Allard est donc le seul ouvrage imprimé, relatif aux antiquités de Grenoble. Je ne ferai qu'indiquer ici ce qu'en ont rapporté **GUIDI** et **GRUTER**, dans leurs recueils, et **BIMARD DE LA BASTIE** dans celui de *Muratori*.

La lettre de Guy-Allard peut être considérée comme l'ensemble de tout ce qui avait été écrit jusqu'à lui, puisqu'il copia Barlet, qui avait copié Govea. Un autre copiste a paru depuis : c'est **Nicolas CHARBOT**, qui vivait dans le dix-huitième siècle. Il a laissé une histoire de la ville de Grenoble, où il a inséré toutes les inscriptions romaines de cette ville, d'après Barlet, Allard et Chorier, c'est dire qu'il les a rapportées avec la même inexactitude. On peut s'en assurer par ce qu'en a publié **M. J. C. MARTIN**, auteur de plusieurs écrits estimables, relatifs à l'histoire du Dauphiné. Possesseur d'une copie du manuscrit de M. Charbot, M. Martin a inséré dans ses notes de l'histoire du baron des Adrets, les inscriptions romaines de Grenoble, transcrites par Charbot : il est fâcheux que le respect de M. Martin pour le texte du manuscrit l'ait empêché d'en corriger les fautes nombreuses. On peut donc appliquer à ces divers auteurs ce que le savant Lancelot disait de quelques-uns d'entre eux, en 1727 : « L'on ne doit  
« pas assez compter sur l'exactitude de Barlet et  
« d'Allard, pour travailler à expliquer les inscrip-

« tions de Grenoble, d'après les copies qu'ils en ont  
« laissées. »

M. Champollion-Figeac, déjà connu par plusieurs essais, insérés pour la plupart dans ce journal, a été invité par M. FOURRIER, préfet du département de l'Isère, savant distingué autant qu'administrateur habile, à entreprendre ce nouveau recueil. Le nombre total des inscriptions, qui n'est porté par Allard qu'à 38, s'élève dans ce recueil à 80, dont 19 sont inédites; le nombre de celles qui subsistent encore est de 36.

Ces inscriptions sont toutes votives ou tumulaires; il n'y en a pas d'une grande étendue et d'une importance remarquable; la première est celle qui était sur la porte de l'évêché, et qui a été déjà copiée et rapportée par M. Berriat; nous avons eu occasion d'en parler: on pense que c'était la porte de l'ancienne *Cularo*, nom de la ville qui était placée où est aujourd'hui Grenoble.

Parmi les inscriptions votives, il y en a une conçue ainsi :

MARTI AVG

CASSI

SEVERINVS

CENSORINVS.

M. Champollion croit que le mot *Cassi* est un surnom de Mars; il appuie son opinion sur le surnom de Cassius donné à Jupiter, mais on sait que ce surnom venait d'un promontoire d'Afrique sur lequel ce Dieu avait un temple. On ne pourrait donner aucune interprétation raisonnable du surnom *Cassius*, attribué à Mars;

il est donc évident que cette pierre a été consacrée au *Mars de la maison d'Auguste*, par *Cassius*, ou plutôt *Cassianus Severinus Censorinus*.

Trois dissertations du même auteur, insérées dans ce journal, y ont déjà fait connaître plusieurs de ces inscriptions (1). Nous persistons à croire que dans celle n.° 33, les sigles  $\bar{Q}$ ,  $\bar{C}$ ,  $\bar{V}$  doivent se rendre par *Quinquennalis Coloniae Viennensis*, et non, comme l'a fait M. Champollion, par *Quæstoris Cularonensis Quintum*. Voyez ce que nous avons déjà dit à ce sujet (2).

Les inscriptions perdues, et que M. Champollion a recueillies dans les ouvrages déjà indiqués, sont bien plus importantes pour l'histoire que celles qui existent; elles sont aussi les plus nombreuses: cela prouve combien il est nécessaire de rassembler ce qui reste de ces précieux monumens, dont la conservation est si facile, pour peu qu'on veuille s'en occuper. Grâces soient rendues à M. le préfet de l'Isère, qui les a fait placer dans la bibliothèque publique, et à M. Champollion, qui les a recueillies. Il serait à souhaiter que leur zèle trouvât des imitateurs.

Il aurait été à désirer que M. Champollion eût distingué d'une manière plus précise les inscriptions inédites de celles qui ne le sont pas. Ce recueil est précédé d'une bonne dissertation sur la situation de Cularo; et sur l'état de cette ville, sous la domination romaine, jusqu'à la fin du quatrième siècle.

L'impression de ce recueil est élégante et très-soignée; elle fait beaucoup d'honneur à M. J. H. Peyronard, qui l'a exécutée. A. L. M.

(1) Voy. Mag. Encycl. ann. 1805, t. 4, p. 70. 1806, t. 1, p. 343 et t. 2, p. 522.

(2) Année 1805, t. 4, p. 71.

## POÉSIE.

FABLIER LYRIQUE, *ou* Fables chantantes, à l'usage de l'enfance et de la jeunesse. 2 vol. in-18, brochés. Prix, 2 fr. et 2 fr. 50 cent., franc de port, par la poste.

On trouvera des exemplaires reliés, pour les étrennes à donner aux enfans, à Paris, chez *Hubert* et Compagnie, libraires, rue des Fossés M. le Prince, n.º 22.

## ROMANS.

VOYAGES D'ANTENOR en Grèce et en Asie, avec des notions sur l'Égypte; manuscrit grec trouvé à Herculanium; traduit par E. F. LANTIER. Neuvième édit. revue et corrigée par l'auteur; avec cinq planches. 5 vol. in-18, 6 fr. pour Paris, et 9 fr. par la poste. A Paris, chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Haute-Feuille, n.º 23, acquéreur du fonds de M. Buisson, an 1807.

## MÉLANGES.

MÉLANGES LITTÉRAIRES *ou* Pièces en proses et en vers lues dans les séances de la Société d'émulation des Hautes-Alpes, depuis le 15 décembre 1802, époque de sa formation, jusqu'à la séance du 16 août 1807, tenue à l'occasion de la paix de Tilsit. Gap, chez J. *Alliez*, 1807, in-8.º.

La Société d'émulation des Hautes-Alpes a publié

chaque année la notice de ses travaux. Nous nous sommes empressés d'en faire connaître les utiles résultats. On a déjà pu se faire quelque idée du genre d'occupation et des succès de cette estimable Société. Les mélanges littéraires qu'elle vient de publier offrent un recueil de pièces en prose et en vers pleines d'intérêt et qui ajoutent à celui que leurs auteurs ont déjà inspiré. On voit que la Société remplit parfaitement le but de son institution ; et si, comme elle l'annonce, elle a reçu la mission de faire naître, dans le département des Hautes-Alpes, le goût de la littérature, elle ne pouvait employer un moyen plus efficace, pour s'en acquitter, que la publication de ses mélanges.

Nous ne donnerons point la notice de toutes les pièces que contient ce volume ; elle nous entraînerait trop loin. Nous citerons cependant quelques-unes de celles qui offrent le plus d'intérêt. On trouve plusieurs morceaux de MM. Ladoucette, Mollevaut, Farnaud, Rolland, Vigée, Labouisse, Mercier, etc. C'est déjà donner une bonne opinion du mérite de l'ouvrage.

Le discours sur la vieillesse par M. Ladoucette est plein de sensibilité et contient plusieurs anecdotes extrêmement touchantes. La plupart sont tirées de l'Histoire ancienne, et prouvent que l'auteur, pour être au fait de tant de détails, doit avoir une connaissance très-étendue des anciens auteurs.

Le Discours sur l'Industrie par M. Rolland, offre des traits d'une bonne éloquence. Il adresse des reproches aux habitans du département des Hautes-Alpes, qui ont su depuis s'en venger par l'émulation qu'ils ont mise à ranimer parmi eux le goût et les progrès des arts.

Il y a de M. Bilon un Essai physiologique sur le geste, qui contient des réflexions extrêmement ingénieuses.



nieuses. Il fait voir comment les diverses affections de l'ame le modifient; comment il varie, selon l'esprit et les mœurs des siècles, l'influence qu'y apportent, l'éducation, l'usage du monde, etc. Il ne se borne pas à considérer le geste de la main, il le considère encore dans les traits de la physionomie, les pleurs, les ris; il fait voir l'harmonie de tous ces différens caractères du geste dans l'expression d'un même sentiment. La matière était riche; M. Bilon a su faire un choix précieux.

La plus grande partie de ces mélanges est composée de pièces fugitives et de morceaux lyriques. On retrouve l'heureux talent de M. Mollevaut dans une pièce imitée de Gessner qui a pour titre : *la ferme Résolution*.

Le cours de rhétorique de M. Ladoucette est un conte très-amusant. Il y règne une naïveté où l'on ne peut méconnaître le modèle que s'est choisi l'auteur.

Plusieurs épigrammes mériteraient d'être citées: il est rare que dans un recueil, elles ne servent pas à se nuire réciproquement. Celles qui ont quelque esprit rendent encore plus fades celles qui ont cette propriété; et la lecture de celles-ci modère le plaisir des autres. On a su se mettre en garde contre ce double inconvénient. On les trouve dispersées avec ménagement dans le cours du recueil, et le choix qu'on a fait doit donner bonne opinion du goût des rédacteurs.

Il y en a une de M. Marsollier qui est d'une bonne gaieté et qui peut figurer à côté du Magister de J. B. Rousseau. Elle est *sur un borgne, imbécille et malade*.

Damis au tombeau va descendre,  
De la mort moins qu'un autre il devrait s'alarmer;  
Il n'aura qu'un œil à fermer  
Et point d'esprit à rendre.

On doit vivement engager la Société à continuer la

publication de ces *Mélanges*. Elle peut s'assurer qu'ils seront accueillis de tous les littérateurs, et elle inspirera aux autres établissemens littéraires de la France à suivre de si nobles traces. **AUG. LABOUISSÉ.**

---

## A V I S.

Le succès du *Magasin encyclopédique*, rédigé par **M. MILLIN**, est assuré aujourd'hui ; il ne lui manquait que de paraître avec plus de régularité, et, jusqu'ici, l'attente des Souscripteurs a toujours été trompée sur ce point. On n'aura plus à l'avenir de pareilles craintes à former. **M. Tourneisen fils**, libraire, s'est chargé de cette entreprise (1). Son commerce actif, des relations étendues, des mesures prises lui promettent et garantissent l'exactitude des livraisons.

Les exemplaires seront remis exactement à la poste, du 15 au 20 de chaque mois.

## CONDITIONS DU JOURNAL.

Pour six mois, franc de port, tant pour Paris que pour les départemens. . . . .	24 liv.
Pour une année. . . . .	42

(1) A dater du premier janvier 1808, le *Bureau du Magasin encyclopédique* sera chez **M. TOURNEISEN fils**, libraire, rue de Seine, n.º 12, à Paris. — Lettres et paquets *francs*.

*Suite de la Table du Numéro.*

<p>tions extérieures des maisons ; par N. X. <i>Willemin.</i> 229</p> <p align="center"><b>Histoire.</b></p> <p>uestiones críticas sobre varios puntos de historia economica, politica y militar. Su autor D. <i>Antonio de Capmany.</i> 232</p> <p align="center"><b>Biographie.</b></p> <p>Galerie historique des Hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations ; par C. P. <i>Landon.</i> 232</p> <p align="center"><b>Bibliographie.</b></p> <p>Catalogue des livres manuscrits et imprimés, des peintures, des- sins et estampes du cabinet de M. L.*** 233</p> <p align="center"><b>Palæographie.</b></p> <p>Antiquités de Grenoble, ou His-</p>	<p>toire ancienne de cette ville ; d'après ses Monumens ; par J. J. <i>Champollion-Figeac.</i> Ibid.</p> <p align="center"><b>Poésis.</b></p> <p>Fablier lyrique, ou Fables chan- tantes, à l'usage de l'enfance et de la jeunesse. 237</p> <p align="center"><b>Romans.</b></p> <p>Voyages d'Antenor en Grèce et en Asie, avec des notions sur l'Égypte; manuscrit grec trouvé à Herculanium; traduit par E. F. <i>Lantier.</i> Ibid.</p> <p align="center"><b>Mélanges.</b></p> <p>Mélanges littéraires, ou Pièces en proses et en vers, lues dans les séances de la Société d'émulation des Hautes-Alpes. Ibid.</p> <p>Avis. 240</p>
--	---

**A V I S.**

Tous les Ouvrages annoncés dans le *Magasin Encyclopidique* se trouvent au Bureau dudit Journal, chez *Tourneisen fils*, Libraire, rue de Seine, n.° 12.

LABOUISSÉ, BACÉPÈDE, LAGRANGE, LAMARCK, LANGLÈS, LEBRUN, LÉVEILLÉ, MARRON, MENTELLE, MORELLET, NOËL, SAINTE-CROIX, SCHWEIGHAUSER, SICARD, SILVESTRE DE SACY, SUARD, TRAUILLÉ, VAN-MONS, VENTENAT, VISCONTI, USTERI, WILLEMET, d'autres Littérateurs estimables, et de plusieurs Savans que la mort a moissonnés, dont les principaux sont MM. CAVANILLES, DAUBENTON, DESAULT, L'HÉITIER, HERMANN, LALANDE, MERCIER SAINT-LEGER, OBERLIN, VILLOISON, WINCKLER.

On y insère les Mémoires les plus importans sur toutes les parties des Arts et des Sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie également les Dissertations ingénieuses, les Inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des Expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les Séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'Arts et de Sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des Notices sur la Vie et les Ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les Nouvelles littéraires de toute espèce.

La correspondance que le Rédacteur entretient avec plusieurs Savans étrangers, et principalement en Allemagne, lui procure beaucoup de Notices qu'on ne trouve point ailleurs.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, à M. TOURNEISEN, fils, libraire, rue de Seine, n.º 12.

A Amsterdam, { Chez la veuve Chauguion et d'Hanget.  
chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.

A Florence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, Fleischer.

A Genève, chez Manget et chez Pasthoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Læipsick, chez Wolf.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Boffe, Gerard Street.

A Strasbourg, chez Levrault.

A Vienne, chez Degen.

A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Et chez les Directeurs de Poste en France.

*Il faut affranchir les lettres.*

( Décembre 1807

**M A G A S**  
**ENCYCLOPÉD**  
O U  
**JOURNAL DES SC**  
**DES LETTRES ET DE**  
**R É D I G É**  
**PAR A. L. MIL**

Membre de l'Institut et de la Légion d'H  
des Médailles, des Pierres gravées et  
Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologi  
de l'Académie de Gœttingue, etc. etc.



Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les  
Departemens, franc de port :

pour trois mois . . . . .	10 fr. 50 c.
pour six mois . . . . .	21 fr.
pour un an . . . . .	42 fr.

Les hommes les plus célèbres dans chaque partie des  
Sciences et de la Littérature se sont plu à coopérer  
à cette entreprise utile, et la collection des onze années  
du *Magasin Encyclopédique* est devenue précieuse, en  
ce qu'elle présente une réunion de Mémoires intéressans  
qui ne se trouvent point ailleurs, et dont les Auteurs  
jouissent d'une grande réputation. On y trouve en effet  
des Dissertations, des Mémoires, ou des Opuscules de  
MM. ALIBERT, BARBIER, BARBIE DU BOCCAGE, BAST,  
BICHAT, CAILLARD, CHARDON LA ROCHE, CUVIER,  
DELILLE, DESGENETTES, DESFONTAINES, DUMÉRIL,  
FONTANE, FOURCROY, GEOFFROY, HALLÉ, HAÛY,

*Articles contenus dans ce Numéro.*

	VARIÉTÉS, NOUVELLES	
	ET	
	CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.	
	Nouvelles étrangères,	
	— d'Angleterre.	386
	— d'Autriche.	395
	— de Bavière.	394
	— de Saxe.	395
	— de Westphalie.	396
	— de Prusse.	397
	— de Russie.	399
	— de Suède.	400
	— de Suisse.	Ibid.
	— d'Etrurie.	403
	— Etat Romain.	Ibid.
	— Royaume de Naples.	406
	— du Portugal.	407
	— de la Turquie.	Ibid.
	— de la Chine.	408
	Nouvelles de France.	Ibid.
	— de Paris.	409
	THÉÂTRES.	
	La Vestale.	412
	Le Paravent.	415
	Les Créanciers.	416
	<i>Le Nozze di Figaro.</i>	418
	Une Journée chez Bancelin.	419
	Le Retour de Jean Bart.	420
	LIVRES DIVERS.	
	Sciences et Arts.	
	Journal de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle.	421
RE.		
de l'Espagne;		
de.	241	
USAGES.		
riques sur l'em-		
cheveux et des		
les temps an-		
nes, extraites		
emand de M.		
; par Feu M.		
	270	
FR.		
erches asiatiques, ou Mé-		
moires de la Société établie au		
Bengale.	397	
GÉOGRAPHIE.		
Revue générale des changemens		
géographiques qui ont eu lieu		
pendant l'année 1806, et des		
progrès des connaissances rela-		
tives à la géographie, à la sta-		
tistique et à l'histoire des pen-		
ples.	320	
MÉLANGES.		
Journal historique des Mémoires		
critiques et littéraires; par C.		
Collé.	346	
NUMISMATIQUE.		
Zur Münzkunde Russlands; par		
M. Krug.	358	

## VOYAGE.

*Voyage pittoresque et historique de l'Espagne, par ALEXANDRE DE LABORDE, et une Société de gens de lettres et d'artistes de Madrid; dédié à son Altesse sérénissime le Prince de la Paix, Généralissime des armées de S. M. C., Grand-Amiral d'Espagne et des Indes, etc., etc. Tome I. Paris, de l'imprimerie de Pierre Didot l'aîné, avec des caractères de Bodoni, fol. atlant. 2.<sup>e</sup>, 3.<sup>e</sup>, 4.<sup>e</sup> et 5.<sup>e</sup> livraisons, composées chacune de six estampes et de deux ou de plusieurs feuilles de texte. Prix de la livraison : 21 fr. sur papier fin, 36 fr. sur papier vélin, 60 fr. sur papier vélin avant la lettre.*

Nous avons déjà rendu un compte détaillé de la première livraison de ce superbe ouvrage (1), et indiqué en même temps, mais d'une manière succincte, le contenu de la deuxième livraison. Nous allons présentement revenir avec plus de détails sur cette livraison, et y réunir les trois suivantes qui viennent de paraître.

(1) Mag. Encycl. ann. 1807, t. 4, p. 113.

Ces quatre livraisons contiennent une partie de la description de la Catalogne; elle est précédée d'une Notice historique sur cette province, cette notice se trouve en tête de la deuxième livraison (2). Sans nous arrêter à cette Notice qui, par sa brièveté, n'est pas susceptible d'être extraite, passons de suite à l'explication des Planches, ou à la description pittoresque de la Catalogne.

Cette description commence par celle de *Barcelone*, capitale de toute la Catalogne : l'Auteur (3) lui consacre, pour représenter les principaux édifices et les autres objets remarquables qu'elle renferme, onze planches

(2) M. DE LABORDE parle, au commencement de cette Notice, d'une carte qui doit précéder la description de la Catalogne et donner une idée des principales villes et des lieux dont il est question dans l'ouvrage; mais cette carte n'est pas jointe aux livraisons que nous avons sous les yeux.

(3) Nous devons redresser ici une erreur qui s'est glissée dans notre premier Extrait. Nous croyons que le R. P. FERNANDEZ DE ROXAS, qui s'est chargé de la rédaction du texte espagnol de cet ouvrage, avait autant contribué à sa composition que M. DE LABORDE, et nous avons constamment parlé, dans cet Extrait, *des auteurs*, au pluriel. Nous avons été instruits depuis que M. DE LABORDE est seul l'auteur de cet ouvrage, le P. FERNANDEZ DE ROXAS ne fait que le traduire en espagnol; nous n'employerons donc dorénavant que le singulier, en disant simplement *l'auteur*, et nous invitons à sous-entendre toujours M. DE LABORDE.



sur sept feuilles dont les six premières composent la deuxième livraison; la septième fait le commencement de la troisième.

Pl. I. *Vue générale de la Ville et du Port de Barcelone.* Elle est prise au pied du Mont-Joui dont le fort domine la ville et la défend du côté du midi. Le tableau qu'offre cette vue est charmant: la ville, située sur le bord de la mer, dans une plaine fertile, au milieu de jardins et entourée de maisons de campagne, se présente avec majesté; et au nord, elle est bordée de montagnes qui produisent un effet admirable. M. DE LABORDE accompagne toujours les explications des Planches de remarques historiques sur les sujets représentés, lorsque ceux-ci en sont susceptibles. C'est ainsi qu'il raconte que la fondation, ou du moins la restauration de Barcelone est généralement attribuée à un Carthaginois de la famille Barca, qui lui donna le nom de *Barcino*, plusieurs croient que ce carthaginois était Hamilcar, père du grand Annibal; les Romains donnèrent à la ville le titre de *Colonie*, en y ajoutant les surnoms de *Faventia*, de *Pia* et *Augusta*; elle passa successivement sous la domination des Goths, des Maures et des Français; elle eut ensuite des souverains particuliers, sous le nom de *Comtes*, qui étant montés sur le trône d'Aragon, la réunirent à leur couronne, et enfin à la monarchie

espagnole, lorsqu'ils en furent devenus possesseurs dans le seizième siècle.

Pl. II. *Plan de la Ville et du Port de Barcelone.* Ce plan fait connaître la forme et l'étendue de la ville; c'est une place irrégulière, entourée de remparts, défendue au midi par le fort du Mont-Joui, montagne dont le nom dérive, selon les uns, de *Mons Judaicus*, comme ayant été longtemps l'habitation des Juifs; et, selon d'autres, ce qui est plus vraisemblable, de *Mons Jovis*, parce que les Romains y avaient bâti un temple dédié à Jupiter. Elle est défendue en outre au nord par une citadelle construite par Philippe V, après qu'il eut réduit les Catalans à son obéissance. Entre la citadelle et le Mont-Joui est situé le port de la ville, qui a été établi vers le seizième siècle, lorsque l'ancien port, qui était près du Mont-Joui, eut été comblé et son môle détruit par des orages. Près du port on aperçoit une petite ville moderne qui touche Barcelone et qui est appelée *Barcelonette*: elle a été construite, vers le milieu du siècle dernier, par le marquis de la Mina; c'est l'entrepôt du commerce et la demeure des personnes attachées à la navigation. Elle est percée de vingt-quatre rues allignées, chacune de vingt pieds de large, dont quinze sont directes et parallèles, et les autres transversales, coupant

les premières à angles droits et à des distances égales; les maisons sont toutes uniformes, bâties en briques et d'un seul étage. Barcelone, d'abord située sur la hauteur à une petite distance de la mer et ne s'étendant pas au-delà de cette éminence, eut dans la suite différentes enceintes que l'on reconnaît encore: l'Auteur entre ici dans des détails très-intéressans au sujet de ces divers accroissemens. Les rues de Barcelone sont bien éclairées pendant la nuit par des fanaux suspendus aux murs des maisons; elles sont pavées de pierres longues, qui couvrent des canaux souterrains destinés à recevoir les immondices, ce qui fait qu'en tout temps on peut se promener à pied sec; la ville est assez bien bâtie; les maisons sont en général d'une construction simple et agréable, élevées de quatre à cinq étages, percées de grandes fenêtres, et ornées de balcons de différens genres. Parmi les édifices et les places les plus remarquables qui sont indiqués sur le plan et que l'Auteur passe en revue, nous nommerons: la *Cathédrale* (4), située au centre de l'ancienne ville; le *Couvent de Sainte Claire*, faisant partie de l'ancien palais des comtes de Barcelone et des

(4) La planche VII offre la vue intérieure de cette église.

rois d'Aragon, et n'ayant de remarquable que son ancienneté; l'*Inquisition*, autre partie du même palais, servant aux séances du tribunal de l'inquisition; et renfermant les prisons du Saint-Office; la *Place Neuve*, la *Porte ancienne* de la ville et le *Palais Épiscopal* (5); le *Palais de l'Audience*, ou la *Députation*, un des plus beaux édifices de Barcelone, où sont déposées les célèbres archives royales d'Aragon, dont les titres originaux remontent jusqu'au huitième siècle, et où l'on voit aussi les portraits des anciens comtes de Barcelone et des rois d'Aragon; l'*Eglise paroissiale de Saint Jacques*, précédée d'un beau portique d'architecture gothique dont le plafond contient d'assez bonnes peintures; l'*Hôtel-de-Ville*, dont la cour est remarquable par l'élégance et le fini des ornemens; l'*Eglise de Saint Michel*, ancien temple de Neptune, renfermant un pavé en mosaïque (6); l'*Eglise de Saint Just*, ancien édifice dont quelques-uns attribuent la fondation à Louis-le-Débonnaire, fils de Charlemagne; la *Place et le Palais* du capitaine général, la *Douane*, et la *Lonja*, c'est-à-dire *Bourse*, ou *Maison de Commerce* (7);

(5) Voy. la planche IX.

(6) Voy. la planche IX où ce pavé est représenté au n.<sup>o</sup> 4.

(7) Voy. les planches V et VI.

la *Place de Born*, une des plus grandes de Barcelone; *Sainte Marie de la mer*, vaste temple à trois nefs, bâti dans le quinzième siècle, dans le bon goût de l'architecture gothique, et qui, après la cathédrale, mérite la seconde place; le *Couvent de la Merci* dont le cloître est très-beau et d'une parfaite exécution; le *Couvent de Saint François*, le premier de cet ordre qui ait été établi en Espagne, fondé par ce patriarche lui-même en 1214, on voit dans le cloître vingt-cinq tableaux représentant la vie de Saint François et peints par Antoine Villa-Domat; la *Salle de Spectacle*, l'une des plus belles de l'Espagne; elle est vaste, bien coupée, avec des dégagemens commodes, et décorée de trois rangs de loges; l'*Hopital général*, où est le collège de chirurgie dont le théâtre anatomique est grand, bien dessiné et orné de beaucoup de dorures et d'une galerie qui en fait le tour; le *Couvent des PP. de la Mission*, fondé par Saint Vincent de Paul, le premier des monastères de cet ordre établis en Espagne; *Sainte Catherine*, couvent habité par les Dominicains, un des plus considérables de la ville et le premier de cet ordre fondé en Espagne, renfermant les reliques de son fondateur, Raymond de Pennafflor, le mausolée de Thomas Ripoll, général des Domini-

cains, mort à Rome en 1733, et la meilleure bibliothèque publique de la ville.

Pl. III. *Vue de Barcelone, prise du couvent des Capucins de Sarria.* Aspect charmant d'où l'on découvre un grand nombre de maisons de campagne et de jardins, qui s'étendent depuis Barcelone jusqu'à Sarria; *Sarria* est un village délicieux par sa situation, et appuyé sur une colline qui domine Barcelone.

Pl. IV. *Vue d'une partie du Port de Barcelone, prise de Barcelonette.* Elle représente l'entrée du port et une partie de la ville, le quai ou la promenade connue sous le nom de *Rempart de mer*, la *Lonja* ou bourse, la *Porte de mer*, et dans le lointain le *Mont-Joui*.

Pl. V. *Vue de la Lonja ou Maison de commerce, du Palais du capitaine général, de la Douane, et de la Porte de mer.* Ce sont des principaux édifices modernes de Barcelone, qui sont ici figurés. Le *Palais du capitaine général* a été construit dans le quinzième siècle, et son extérieur n'a rien de remarquable. La *Douane* forme une masse isolée et belle, mais elle est défigurée par un amas de stuc de plusieurs couleurs et d'ornemens qui nuisent à son ensemble. La *Porte de mer* est celle par où l'on communique au port et au quartier de Barcelonette. La

*Lonja* a été construite, avec autant de goût que de magnificence, sous le règne de Charles III, et d'après les dessins de l'architecte Jean Solero; cet édifice est décrit avec plus de détails dans la Pl. VI. qui en offre *la coupe et le plan.*

Pl. VII. *Intérieur de la Cathédrale de Barcelone.* Cet édifice est un monument gothique d'une construction hardie et majestueuse, qui se distingue des autres bâtimens de ce genre par sa noble simplicité. Il a été commencé en 1299, et n'est pas encore entièrement terminé; il a deux tours élevées et un grand cloître dans le même genre que l'église et du même temps. On y conserve, dans une magnifique chapelle souterraine pratiquée sous le maître-autel, les reliques de la patronne de Barcelone, Sainte Eulalie, qui souffrit le martyre pendant la cruelle persécution de Dioclétien.

Pl. VIII. *Vue de la Promenade neuve de Barcelone sur l'Esplanade.* L'auteur donne ici une description générale des promenades de Barcelone, en renvoyant au plan topographique de la Pl. II. Elles sont belles et nombreuses, et se composent du *Rempart de mer*, du *Rempart de terre*, de *la Rambla* et de *l'Esplanade*. C'est cette dernière qui est représentée sur la Pl. VIII: mais l'Auteur ne s'est point attaché à en rendre tous les détails, il a

seulement voulu faire connaître la forme des promenades publiques en général, et quelques costumes des gens du peuple et de la bourgeoisie en Catalogne. Pour l'explication de cette planche, il entre dans quelques détails au sujet de ces costumes, en avertissant cependant qu'il en traitera plus spécialement dans la quatrième partie de son ouvrage.

Barcelone renferme plusieurs monumens antiques, dont les mieux conservés sont représentés dans les planches IX, X et XI.

Pl. IX. *Vue de la Place Neuve, et d'une des Portes antiques de Barcelone.* Cette porte, ainsi que plusieurs autres semblables, n'a rien de remarquable que son antiquité; elle est construite de larges pierres qui contrastent avec les autres édifices. Les tours qui la défendent, communiquent ensemble par une galerie supérieure.

Pl. X. *Restes du temple d'Hercule et des Bains arabes à Barcelone.* Les restes du temple d'Hercule se voient derrière la Cathédrale et vers le centre de l'ancienne ville, et il est vraisemblable que le portique, dont ces restes faisaient partie, occupait l'emplacement de la Cathédrale. Ce sont six grosses colonnes cannelées, à chapiteaux corinthiens, et de la pierre de Mont-Joui; cinq sont sur la même ligne vers le midi, et la sixième fait un retour à angle droit vers le levant : il faut en



lire la description dans l'ouvrage, et la comparer avec la planche. L'Auteur fixe l'époque de la construction de ce temple vers le troisième siècle, parce que, malgré sa masse imposante, il n'est pas d'une assez bonne exécution pour donner à croire, qu'il soit du temps des empereurs Trajan et Adrien.

Il y avait autrefois des bains publics à Barcelone : c'est ce que prouve une inscription conservée près de l'église de Saint Just, qui apprend que L. Coecilius Optatus avait destiné un fonds pour qu'il fût fait tous les ans une illumination dans les bains de cette ville au mois de juin, et deux rues de la ville en ont même pris leurs noms. Une maison, dans une de ces rues, contient les restes d'un édifice qui ne peut avoir servi à d'autre usage qu'à des bains publics. Ce sont ces restes dont on voit, dans la planche, le plan et la coupe. Ils consistent en plusieurs salles contiguës, dont la plus considérable est presque carrée : la planche offre la vue perspective de cette salle. Elle est ornée de douze colonnes de marbre blanc, et les arcs qui joignent ces colonnes sont en fer à cheval, comme dans les ouvrages des Maures. En général la voûte tient du goût mauresque, et c'est ce qui porte l'Auteur à attribuer aux Maures la construction de cet édifice.

Pl. XI. *Bas-reliefs antiques à Barcelone.*

Les bas-reliefs ici présentés sont au nombre de deux. Le premier que l'on voit au N.º 1, forme la face principale et les deux côtés d'un sarcophage antique, et représente l'enlèvement de Proserpine. Sur la face principale, on voit à droite Pluton sur son char traîné par quatre chevaux et conduit par Mercure; il tient Proserpine entre ses bras, et Minerve cherche à le retenir. A gauche est Cérès tenant le flambeau et parcourant la terre sur son char conduit par les Heures. Au milieu la même Déesse, aux pieds de Jupiter, l'implore en faveur de sa fille. Les deux côtés du sarcophage représentent, l'un un berger du Mont *Ætna*, l'autre l'arrivée de Proserpine devant Pluton. Ce bas-relief est d'un bon travail et se trouve dans la maison d'un négociant. L'autre bas-relief, au N.º 3, fait aussi partie d'un sarcophage, et est conservé dans la maison de l'Archidiacre, près de la Cathédrale: il représente une chasse, et sur le côté gauche est la figure du personnage principal. Outre ces deux bas-reliefs, la planche offre, au N.º 2, une petite statue de Bacchus, conservée dans une maison où l'on voit aussi plusieurs bustes assez curieux; et au N.º 4, le pavé en mosaïque de l'église de S. Michel de los Reyes. Ce pavé, composé de petites pierres blanches, bleues et noires, représente des figures de Tritons, et de dieux ma-

rins; il peut se rapporter au troisième siècle de l'ère vulgaire.

A la suite de l'explication de cette planche, l'Auteur parle de quelques autres antiquités qui se voyent à Barcelone; des médailles de cette ville, dont il n'en connaît qu'une qui est une monnoie gothique du règne de Récarède; enfin des inscriptions qui s'y trouvent: il rapporte les deux plus intéressantes que l'on trouvera dans le recueil des inscriptions, à la fin de la province, aux N.º 1 et 2. Il dit ensuite un mot sur l'état des arts et des sciences à Barcelone, en nous instruisant que cette ville renferme deux bibliothèques publiques, celle des Ecoles de chirurgie et celle de Sainte Catherine; un cabinet d'histoire naturelle, et quatre académies, de jurisprudence, de médecine, de physique, et d'histoire. Il finit par avertir que, dans le dernier article sur la Catalogne, il fera connaître ce qui a rapport au commerce, à l'industrie, au climat de Barcelone, aux usages particuliers de cette ville, à la langue catalane, et aux principaux personnages qui se sont distingués dans les arts et les lettres.

Les planches suivantes sont consacrées aux beautés des environs de Barcelone. Un des sites les plus curieux est l'*Hermitage de Saint-Michel del Fay*, situé à huit lieues de Barcelone et placé au milieu de roches escar-

pées, d'où se précipitent en cascades deux torrens qui viennent se réunir dans le bas de la vallée. La Pl. XII offre une *Vue générale de ces deux Cascades de Saint-Michel*, la Pl. XIII une *Vue particulière de la grande Cascade*, et la Pl. XIV une *Vue de l'intérieur de l'Hermitage*. Près de cet hermitage est l'église de Saint-Michel, qui est une grotte et passe pour être du neuvième siècle; elle a une inscription qui sera rapportée dans le recueil des inscriptions, à la fin de la province, au N.º 3.

Pl. XV. *Antiquités de Mataro et d'Olesa*. Mataro est une ville située sur la route qui conduit de Barcelone à Gironne, en suivant le bord de la mer. Elle existait sous les Romains, mais plus avant, dans un lieu où l'on trouve encore des vestiges de ses anciens édifices. Ce sont les Maures qui l'ont rebâtie sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, et quoiqu'elle ait été longtemps bornée à une enceinte peu étendue, elle passe à présent pour une ville assez considérable. Elle renferme quelques antiquités qui consistent en deux pavés en mosaïques, et en plusieurs tombeaux qui ont été trouvés non loin de la ville. L'un de ces tombeaux contenait une lampe sépulcrale curieuse par le sujet qui y est représenté: c'est OEdipe expliquant l'énigme du Sphinx, aux pieds duquel on voit les membres

épars des malheureux qu'il a immolés. Cette lampe est figurée dans la planche au N.° 1, et l'Auteur en donne une description détaillée dans l'explication. Les N.° 2 et 3 présentent un autre monument qui est un des plus curieux de l'antiquité, et qui a été trouvé, il y a quelques années, lorsqu'on découvrit des parties de la voie romaine qui conduisait de la petite ville d'Olesa à Barcelone. C'est une pierre qui représente d'un côté la figure d'un taureau ou d'une vache, de l'autre une tête humaine avec quatre yeux et des cornes en forme de croissant ou de petites ailes. L'Auteur entre dans une discussion assez longue sur la signification de ce monument, et le résultat en est, qu'il prend la tête humaine représentée avec quatre yeux et deux cornes en forme de croissant, pour le Saturne autrefois si fameux en Phœnicie et à Carthage, et la tête de vache ou de taureau, pour la déesse Astarté ou la Lune, que Saturne avait épousée selon la Théogonie de Sanchonaton ; il appuie son opinion d'observations très-judicieuses, qui prouvent ses conuaissances mythologiques.

Pl. XVI. *Vue du Pont de Martorel et de la Montagne du Mont-Serrat.*

Pl. XVII et XVIII. *Vue du Pont et de l'Arc de triomphe de Martorel ; leur coupes et leur élévation.*

La vue de la Planche XVI est prise d'un point sur les bords de la rivière de Llobregat, non loin du pont de Molins de Rey, sur lequel on traverse cette rivière, en venant de Barcelone. On découvre à droite le pont antique de Martorel, l'arc de triomphe qui le précède, le vallon arrosé par le Llobregat, et dans le fond à gauche le Mont-Serrat qui domine majestueusement cette belle campagne. Dans la Planche XVII, la vue est prise d'un autre point où l'on voit l'arc de triomphe plus en face et de plus près. Il est probable que cet arc était répété, dans l'origine, de l'autre côté du pont. L'Auteur dit ici un mot des arcs de triomphe en général, de leur destination, de leurs formes, du nombre de portes qu'on y pratiquait. Il pense que celui de Martorel qui n'a qu'une porte, est à peu près de la même époque que ceux de Titus à Rome et de Trajan à Ancone. Cet arc a beaucoup souffert, de sorte qu'on a de la peine à se figurer sa décoration primitive. Le pont a aussi souffert, autant par les injures du temps, que par la manière dont on l'a réparé. Une inscription qu'on lit sur le milieu du pont, apprend que la dernière réparation a eu lieu en 1768, par les ordres du roi Charles III. La planche XVIII présente le plan et l'élévation du pont et de l'arc.

Ici se termine la troisième livraison : la quatrième et la majeure partie de la cinquième sont consacrées au *Mont-Serrat* et à ses curiosités. Une description de cette montagne, dans laquelle l'Auteur donne une idée générale de ce qu'elle contient de plus remarquable, précède l'explication des Planches et elle est placée en tête de la quatrième livraison. Nous allons en présenter la substance à nos lecteurs.

Le *Mont-Serrat*, un des lieux les plus extraordinaires que l'on puisse voir, présente un assemblage de cônes cylindriques immenses, un faisceau de pains de sucre semblables à des pyramides de toute espèce, placés sur une assise de rochers isolés dans la campagne, et élevés à plus de trois mille pieds au dessus d'elle. C'est de cette structure singulière qu'il a pris son nom, qui signifie *Mont-Scié*. Il renferme, dans son intérieur, de longs et vastes souterrains et de fort belles grottes de stalactites; et ordinairement il est entouré de nuages qui cachent son sommet ou s'abaissent à sa base. Il n'est habité que par des moines de l'ordre de Saint Benoît, et par des hermites qui font vœu de ne jamais le quitter; le couvent est placé à peu près au milieu de la montagne et au dessus des rochers; et sur les pyramides qui l'entourent, sont les hermitages qui en dépendent. Le couvent est

un grand bâtiment situé sur un plateau très-resserré, et adossé à la montagne: il est entouré de plusieurs corps-de-logis qui lui appartiennent, et qui consistent dans l'infirmerie, l'hospice des étrangers et celui des pèlerins ou des pauvres. Ce que l'Auteur dit ici de la manière dont les étrangers, les pauvres et les malades sont reçus et traités, fait l'éloge des charitables habitans de ce monastère. Dans le cloître, on lit deux inscriptions remarquables; l'une en mémoire du fondateur de l'ordre de la Merci, Saint Pierre Nolasque, qui visita le Mont-Serrat; l'autre concerne Saint Ignace de Loyola, qui fit dans un des hermitages sa confession générale, consacra son épée à la Vierge, et passa deux ans, dans les grottes de Manresa, à composer ses exercices spirituels. L'église du Mont-Serrat est composée d'une seule nef: elle fut rebâtie en 1560, et terminée en 1599. Elle renferme une image miraculeuse de la Sainte Vierge, qu'on dit avoir été trouvée en 880 dans les cavernes de la montagne, ce qui donne au culte qu'on lui rend, une origine mystérieuse. Les hermites du Mont-Serrat sont au nombre de douze, sous la dépendance du Père Abbé, et sous la direction d'un Père du couvent, qui habite le premier hermitage, celui de Saint Benoît. Ils font profession, comme les moines, mais ne sont point ordonnés prêtres; ils font de



plus vœu de ne jamais sortir de la montagne, et ne descendent même au monastère que certains jours de l'année, pour de grandes fêtes, ou quand ils sont malades. Ils suivent une règle très-austère. Leurs maisons n'ont qu'un étage et renferment une petite chapelle, une cuisine, une citerne où ils conservent l'eau, une chambre où est la paillasse sur laquelle ils couchent, et près de là un jardin peu étendu, et quelquefois une petite galerie à jour, où ils placent des pots de fleurs. L'hermitage de Saint Jérôme, le plus élevé de tous, est toujours habité par un jeune homme, qui descend dans un autre plus bas à mesure qu'il meurt un de ses confrères : ils se rapprochent ainsi du couvent en vieillissant, à moins qu'ils ne préfèrent de rester dans les hermitages qu'ils occupent. C'est l'Abbé qui choisit les remplaçans parmi les prétendans qui sont toujours en grand nombre.

Après cette description générale, l'Auteur passe à l'explication des Planches, qui forment la suite de son ouvrage. Dix-huit planches, distribuées sur onze feuilles, sont destinées à représenter les diverses beautés dont on jouit sur le Mont-Serrat : elles composent toute la quatrième et presque toute la cinquième livraison.

Pl. XIX. *Vue générale de la Montagne et du Couvent du Mont-Serrat.* Superbe vue,

prise de l'hermitage de Saint Michel aujourd'hui abandonnée. Il faut lire, dans l'ouvrage, la belle description que l'Auteur fait des sites que l'on rencontre en avançant sur la montagne pour arriver à cet hermitage et de là au couvent.

Pl. XX. *Entrée du Couvent par la route des voitures.* Dans l'explication de la planche précédente, l'Auteur a parlé de deux chemins qui de Colbato conduisent au couvent, dont l'un sert aux voitures et est bien entretenu, tandis que l'autre n'est praticable qu'à cheval : c'est ce dernier chemin que l'Auteur choisit, lorsqu'il visita le couvent, parce qu'il est beaucoup plus court que l'autre, et qu'il offre des sites plus variés et plus pittoresques. Ici la vue est prise sur le chemin des voitures, de l'endroit où il fait un coude pour arriver au couvent. Sur le devant du tableau, on voit représentée une scène très-commune dans la montagne : c'est une dame qui arrive nu-pieds, et ayant fait vœu d'aller sur les genoux depuis l'entrée du monastère jusqu'au maître-autel de l'église; les forces lui manquent au moment d'arriver, et les PP. du couvent accourent pour la secourir.

Pl. XXI. *Situation respective des Hermitages et du Couvent de Mont-Serrat.* Cette planche offre le plan du Mont-Serrat : il doit servir à l'intelligence du texte, et donner

une idée de la situation du couvent et des hermitages qui en dépendent. Ces objets sont numérotés sur le plan, et l'explication fait connoître ce que chaque numéro représente. On y distingue aussi les circuits que décrit la route des voitures, et les différens chemins qui conduisent aux hermitages.

Pl. XXII. *Vue de l'entrée du Monastère et de l'Hospice du Mont-Serrat.* Cette vue se découvre, dès qu'on est entré dans l'enceinte du Monastère; elle présente la distribution des bâtimens du couvent, telle qu'elle a été indiquée plus haut. La planche représente en même temps une des fêtes de l'année, où le nombre des pèlerins est quelquefois de quatre mille.

Pl. XXIII. *Cloître principal du Monastère de Mont-Serrat.* Ce cloître forme un péristyle gothique autour duquel sont suspendus les *ex-voto* ou tableaux représentant les événemens où l'intercession de la Vierge a été utile. On y conserve des petits navires, des peaux de crocodiles, des chaînes de fer, apportés par les pèlerins qui visitent la montagne. On y voit aussi les banderolles prises à la bataille de Lépante sur les Turcs, et le fanal du vaisseau d'Hali-Pacha, offert par Don Juan d'Autriche.

Pl. XXIV. *Vue de l'Eglise de Mont-Serrat.* Cette église est composée d'une seule nef,

grande, et décorée de tous côtés d'arabesques dorés : la lumière n'y pénètre que faiblement, surtout dans la partie du chœur séparée de l'autre par une grille qui a été supprimée dans la planche. Autour de cette grille, et des deux côtés du chœur, sont suspendues soixante-quatorze lampes d'argent, qui brûlent sans cesse en l'honneur de l'image de la Vierge placée au dessus du maître-autel. L'église est très-riche, le chœur et le sanctuaire sont couverts des matières les plus précieuses; mais rien n'égale l'éclat des couronnes et des autres ornemens de la Vierge. On distingue entre autres un beau camée antique représentant une tête de Méduse.

Pl. XXV. *Vue du Jardin du Mont-Serrat.*  
Ce Jardin est un terrain étroit qui s'étend à l'est au dessus du chemin par où l'on arrive : on y jouit d'une belle vue qui se prolonge, lorsque le ciel est pur, jusqu'aux îles *Baléares*. La vue qui est ici représentée, donne une idée du plateau sur lequel est bâti le monastère, et de l'aspect des montagnes qui l'entourent.

Pl. XXVI. *Vue de l'Hermitage de Sainte Anne.*

Pl. XXVII. *Vue du Couvent du Mont-Serrat, prise de la montagne.*

Pl. XXVIII. *Hermitage de la Sainte Trinité.*

Pl. XXIX. *Hermitage de Saint Dimas.*

Pl. XXX. *Intérieur de l'Hermitage de Saint Dimas.*

Pl. XXXI. *Hermite en méditation.*

Pl. XXXII. *Hermitage de Saint Onufre.*

Pl. XXXIII. *Vue de la Grotte de la Vierge du Mont-Serrat.*

Pl. XXXIV. *Vue de l'Hermitage de Saint Benoit.*

Après s'être occupé du Couvent du Mont-Serrat, l'Auteur donne une description détaillée des différens hermitages qui en dépendent, dans l'ordre où il les visita avec ses compagnons de voyage; il fait connaître en même temps les chemins qui conduisent du Couvent à ces Hermitages, et les beautés que l'on y rencontre. Il faut comparer, avec cette description, le plan de la planche XXI. Le premier hermitage qu'il visita fut celui de *Sainte Anne*: il s'y rendit accompagné d'un Père du couvent, un dimanche à quatre heures du matin, pour assister à la messe des hermites. C'est en sortant de cette retraite, que l'Auteur dessina la vue de la planche XXVI, qui représente l'hermitage de *Sainte Anne* dominé dans le lointain par deux immenses pyramides. Un peu au dessous on découvre le monastère entouré de nuages; et c'est le tableau qu'offre la planche XXVII. On y

jouit de l'aspect de la plaine dans le lointain , et à gauche on découvre l'hermitage de Saint Dimas , placé perpendiculairement sur le couvent , et qui serait , ainsi que lui , bouleversé , si une roche intermédiaire qui avance et n'est soutenue que d'un côté , venait à s'écrouler , événement qui a déjà eu lieu anciennement , et alors une partie de l'infirmerie du couvent fut écrasée. De l'hermitage de Sainte Anne , nos voyageurs se rendirent à celui de *Saint Jérôme* , qui est placé sur le point le plus haut de la montagne ; de-là à celui de *Saint Antoine* , situé entre deux vallées bornées par une enceinte de cônes qui empêchent d'apercevoir la plaine ; puis à celui de *Saint Sauveur* , placé au milieu de cônes immenses qui s'élèvent des deux côtés. Ils se dirigèrent ensuite sur l'hermitage de la *Sainte Trinité* , sur ceux de *Sainte Croix* , de *Saint Dimas* , de *Saint Onufre* , de *Saint Jean* , sur la *chapelle de la Sainte Vierge* , et enfin sur l'*Hermitage de Saint Benoit*. L'*Hermitage de la Sainte Trinité* est représenté dans la planche XXVIII ; il est situé au bas d'un coteau et dans un des sites les plus pittoresques. On arrive à celui de *Sainte Croix* , en descendant vers le levant ; il est peu distant du précédent , bâti sur le sommet d'une roche , et perpendiculaire comme elle sur le couvent dont on entend les chants et les prières. L'*Hermitage de Saint Dimas*

est un peu au dessus de celui de *Sainte Croix* : c'est celui qui est figuré dans la pl. XXIX , et dont la planche XXX offre l'intérieur. On voit ici la salle dans laquelle l'hermite se tient ordinairement , où il dîne , travaille et reçoit les étrangers : dans le fond sont ses livres et son oratoire. Le dessinateur a représenté dans cette planche une scène dont nos voyageurs furent témoins : l'hermite est assis à sa table ; il appelle en sifflant les oiseaux qui viennent prendre dans ses mains des petits morceaux de pain et des amandes ; ils accourent ainsi en foule , surtout au printemps , lorsqu'ils nourrissent leurs petits , et à peine ceux-ci peuvent-ils voler , qu'ils les mènent avec eux pour leur apprendre où ils peuvent trouver leur nourriture. L'Auteur observe que cette particularité existe sur cette montagne de temps immémorial , et qu'elle est due à ce que les oiseaux , n'ayant aucun ennemi dans ce lieu tranquille , trouvent dans l'homme leur bienfaiteur naturel , auquel ils se confient sans crainte et sans avoir besoin d'être apprivoisés. Les seuls délassemens des hermites , dans les intervalles de leurs exercices religieux , sont les promenades qu'ils font aux environs de leurs demeures , encore sont-elles mêlées de méditations et de prières : un hermite en méditation est représenté dans la planche XXXI. La planche XXXII offre l'*Hermitage de Saint*

*Onufre.* Cct hermitage semble appliqué au rocher sans que rien le soutienne ; mais , quoique si resserré en apparence , il est agréable et orné dans son intérieur, composé de plusieurs pièces très-commodes , et jouit du soleil du midi , et d'une vue magnifique sur la plaine ; aussi l'hermite est-il un homme très-gai. L'*Hermitage de Saint Jean* est attenant à celui de Saint Onufre , auquel il était jadis réuni ; aujourd'hui la communication est détruite , et quoique les deux religieux qui les habitent puissent se parler par leurs fenêtres , il leur faut une demi-heure pour se visiter. Un peu plus haut , dans un interstice étroit , est l'*Hermitage de Sainte Madeleine* , enfoncé au milieu de deux murailles de rochers , et entièrement dominé par une pierre énorme. Non loin des précédens est l'*Hermitage de Sainte Catherine* , placé sur le revers de la montagne. La *Chapelle de la Sainte Vierge* est située dans l'endroit même où a été trouvée son image. Cette habitation que représente la planche XXXIII , n'a rien de remarquable que l'agrément de la vue ; on y plonge sur les plaines où serpente le Llobregat , et l'on a près de ses yeux les belles murailles de la montagne , dont les rochers sont couverts d'un tapis de verdure et de fleurs. L'*Hermitage de Saint Benoit* , figuré dans la planche XXXIV , est situé au milieu



de tous les autres ; c'est la demeure du vicaire et directeur des hermites. Il domine le côté droit de la montagne , et devant lui s'élève une enceinte composée de quatre grands cônes réunis à leur base ; le premier et le plus considérable présente la forme d'un pain de sucre, dont le sommet est replié comme le haut d'un bonnet ; à son flanc absolument nu est appliqué l'*Hermitage de Saint Jacques*, dont le petit bâtiment n'est qu'une muraille perpendiculaire collée au pan incliné du rocher , ainsi que celles des hermitages de Saint Onufre et de Saint Jean. Tels sont les divers hermitages qui se trouvent sur le Mont-Serrat. L'Auteur , en les visitant, rencontra à chaque pas de nouvelles beautés , des sites et des vues pittoresques et majestueuses , dont il peint très-bien les charmes ; mais il est impossible de les rendre dans un extrait , il faut en lire la description dans l'ouvrage même.

Pl. XXXV. *Entrée des grottes de stalactites du Mont-Serrat.*

Pl. XXXVI. *Vue intérieure des stalactites.*

Il a été dit plus haut que le Mont-Serrat renfermait de belles grottes de stalactites : l'Auteur alla les visiter , accompagné de dix habitans du village de Colbato. L'entrée des grottes est en apparence vis-à-vis du village et à peu près à portée de canon ; mais le sen-

tier est si escarpé et nécessite de si longs détours, qu'on est plus de deux heures à s'y rendre : il cesse même d'être frayé à trois quarts de lieue des grottes, et on est alors obligé de se glisser avec une peine extrême et un danger éminent sur la crête de la montagne, et de se retenir aux broussailles pour ne pas tomber dans les précipices que l'on a constamment à sa gauche. Cette entrée, que représente la planche XXXV, est une petite salle d'où partent différens conduits, mais dont un seul pénètre dans l'intérieur. Après avoir allumé plusieurs torches, on descend par un trou vis-à-vis de l'entrée, et à peu près à cent pieds de profondeur. Là se trouve une place ronde dont un bras contient des congélations en forme de grappes de raisins, et des rochers de pierres poreuses taillées en toute sorte de formes bizarres. A partir de cette seconde salle, on ne peut plus descendre qu'en s'entortillant avec des cordes, et en se glissant avec peine à travers deux rochers très-étroits, et en traversant un trou très-large et très-profond sur un vieil arbre à moitié pourri. Au sortir de ce mauvais pas, on arrive dans une troisième salle, dont les murs sont d'une espèce de crystal jaunâtre ; et delà on passe dans une quatrième qui est celle figurée dans la planche XXXVI. Cette salle, ainsi qu'une autre qui lui est attenante,

paraît soutenue par d'immenses colonnes, semblables à des os d'animaux ou à des arrêtes de poissons. Les pierres de ces cavernes n'ont d'ailleurs rien de particulier, elles ressemblent aux stalactites que l'on voit en général dans les montagnes calcaires.

Pl. XXXVII. *Vue du pont de Monistrol et de la montagne de Mont-Serrat.* Cette planche est la dernière de celles qui concernent le Mont-Serrat. On y voit le village de Monistrol, situé au pied de la montagne et sur les bords du Llobregat que l'on passe sur un très-beau pont pour rejoindre la route de Barcelone. La montagne se présente dans toute sa beauté et offre un coup-d'œil majestueux.

Ici finit ce que dit l'Auteur sur la montagne de Mont-Serrat, et nous terminerons aussi là notre extrait, quoique la cinquième livraison contienne encore une planche qui représente une *vue du pont de Lladoner, à six lieues de Barcelone, près de Villa-Franca.* Nous parlerons de cette planche dans notre troisième extrait, en la réunissant à celles des livraisons suivantes.

G. J. OBERLIN.

---

## M O E U R S E T U S A G E S .

*Recherches historiques sur l'emploi des faux Cheveux et des Perruques dans les temps anciens et modernes, extraites d'un ouvrage allemand de M. FRÉDÉRIC NICOLAÏ; par Feu M. WINCKLER (1).*

Quatrième et dernier Extrait.

L'HISTOIRE des perruques dans les Etats de Prusse offre des particularités assez curieuses pour que nous nous y arrêtions ici, d'autant plus qu'elle fera en même temps connaître quel était en général l'usage qu'on faisait de cette coiffure dans les différens pays de l'Allemagne.

Jusqu'en 1656 les portraits et les médailles de l'Electeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume-le-Grand, nous le montrent avec sa chevelure naturelle; depuis cette année, on le voit avec une grande perruque (2), et

(1) Mag. Enc. an. 1807, t. 6, p. 65.

(2) Voy. CELRICHS, Erläutertes Kurbrandenburgisches Medaillen Kabinet zur Geschichte Friedrich Wilhelms des Grossen. (*C'est-à-dire*, Médailles de l'électorat de Brandebourg, pour servir à l'histoire de Frédéric Guillaume-le-Grand), Berlin, 1778, in-4.º,

il paraît avoir adopté cette mode pour plaire à son épouse *Louise Henriette*, princesse d'Orange; car en 1646, époque de son mariage avec l'Electeur, les perruques étaient déjà connues et de mode dans les Pays-Bas. Plusieurs médailles nous font voir cette princesse avec une coiffure très-élégante et soignée (3); sur une pièce frappée en 1667 (4), sa coiffure a toute l'apparence de fausses boucles.

Dans la guerre de Pologne qui éclata en 1656, et qui fut terminée par la paix d'Oliva en 1660, l'Electeur prit à son service un perruquier, nommé *Philippe Tourneur*, pour coiffer ses perruques pendant la guerre. Le 10 juillet 1665 l'Electeur créa pour ce même *Tourneur* la charge de perruquier de la cour (5). Son brevet est le premier *acte* qui,

n.° X et XI. Il est vrai qu'on trouve aussi des médailles postérieures à 1656 sur lesquelles l'Electeur est représenté avec ses longs cheveux naturels; mais il faut croire que les coins de ces pièces ont été gravés avant 1656, ou bien que les artistes qui les ont exécutés ne vivaient pas à Berlin, et travaillaient d'après des portraits faits à une époque antérieure.

(3) Voy. *ÆLRICHS*, *ibid.* n.° V.

(4) Voy. *ÆLRICHS*, *ibid.* n.° XXI; en 1688, l'Electrice Dorothee portait des boucles semblables : voy. *ÆLRICHS*, *ibid.* n.° XXX.

(5) Douze ans plus tard, en 1677, le perruquier et

dans les archives du Roi, offre un témoignage de l'existence d'un perruquier dans les États de Brandebourg; RANGO cependant, dans son ouvrage imprimé en 1663, fait déjà mention de perruquiers (*Perrucken-Macher*), et met en question s'il faut les compter parmi les *opifices*, c'est-à-dire parmi les artisans. Dans le brevet de *Tourneur*, il est dit : « qu'il aura à entre-  
 « tenir avec soin les perruques, non-seulement  
 « de son Altesse Electorale, mais aussi celles  
 « de LL. AA. le *Prince électoral* et des *Marg-*  
 « *graves*, et d'empêcher qu'il ne s'y mette quel-  
 « que chose de malpropre. » Il faut observer ici que le Prince électoral, *Charles Emile*, né en 1655, n'était âgé que de dix ans, et que des deux autres fils de l'Electeur qui dans le brevet sont désignés par le titre de *Marggraves*, l'aîné, *Frédéric*, (qui par la suite fut le premier roi de Prusse), n'avait que huit ans, et que le cadet, *Henri*, n'en avait que deux. A cette époque, on coiffait donc de perruques des enfans tout-à-fait en bas âge, et cela vient à l'appui de la conjecture qui a déjà été émise

le maître de danse furent inscrits, dans les rôles de la capitation et imposés à 8 reichsthaller, tandis que le médecin et l'imprimeur de la cour n'étaient payés que 6. (Voy. MYLII, *Corp. Const. March.* V, sect. 5, chap. 1, p. 4). D'après cela, il paraît qu'alors on regardait la profession des premiers comme très-lucrative.

que cette mode avait été introduite par la mère. Dans les campagnes de 1672 et années suivantes, l'Electeur se fit suivre par un perruquier nommé *Guillaume Bridon*, lequel eut encore, en 1678, pendant la guerre, peu de temps avant la célèbre marche forcée pour expulser les Suédois de la Prusse, la charge de perruquier de la cour ; comme il était obligé de suivre partout l'Electeur, on lui accorda le *fouirage pour deux chevaux*, probablement parce qu'il allait en voiture. Ce prince pendant ses campagnes, se faisait donc suivre par un perruquier pour avoir soin de sa chevelure ; le Roi *Frédéric-le-Grand* avait aussi, dans toutes ses guerres, un musicien avec lui, pour se faire accompagner de la basse de viole, lorsqu'il jouait de la flûte ; mais il n'allouait pas à ce musicien les rations de fouirage pour deux chevaux. Il existe encore une requête du perruquier *de Cary* de l'année 1679, par laquelle on voit que deux perruques appartenant à des personnes attachées à la cour, coûtèrent l'une 10 reichsthaler, l'autre 6 ducats.

A la cour du successeur de ce Prince, l'usage des grandes perruques se conserva et s'étendit même chaque année. Sous le Roi *Frédéric I*, avant l'époque laquelle il prit le titre de Roi, toutes les personnes attachées à

la cour, et même la plupart des particuliers étaient coiffés de perruques. Les médecins, comme les ministres d'État, avaient d'énormes touffes de cheveux sur le sommet de la tête. Les laquais portaient d'amples perruques allongées, ou à la Louis XIV; la tête des pages même en était affublée; le célèbre Leibnitz, qui allait souvent à la cour du Roi de Prusse, se coiffait d'une grande *Perruque carrée*, qui descendait jusqu'aux hanches, parce qu'il était petit.

Peu de temps avant l'époque où l'Electeur prit la dignité royale, il créa N. *Leyenberg*, perruquier de la cour. Auparavant il avait eu un laquais français nommé *Savigny*, qui, sans avoir une charge particulière, fit beaucoup de perruques pour l'Electeur et pour sa cour. Il existe encore un mémoire de ce même *Savigny*, de l'année 1699 (dans le courant de laquelle il s'esquiva secrètement), par lequel on peut voir les prix de ces perruques et d'autres particularités qui s'y rapportent. Voici quelques-uns des articles de ce mémoire :

« Une longue perruque  
 « espagnole, blonde d'ar-  
 « gent, pour le *laquais*  
 « *electoral Roux*, faite par  
 « ordre de S. A. E.

15 reichsth.



« Une perruque brune	
« pour <i>Butzmann</i> (6).	5 reichsth.
« Une perruque pour le	
« timbalier <i>Steindeker</i> .	6 reichsth.
« Une barbe cendrée faite	
« par ordre de S. A. E. pour	
« le tailleur <i>Louis</i> .	16 gros.

Depuis le mois de mars jusqu'au mois d'août 1699, le même Savigny fit encore pour l'usage particulier de l'Electeur cinq perruques de couleur cendrée, chacune à raison de 15 reichsthaler. Il est assez remarquable qu'une perruque pour l'Electeur lui-même ne coûtait pas plus que celle de son laquais français et qu'elle était de la même couleur que la barbe ou la moustache qui avait été faite, par son ordre spécial, pour son tailleur français.

Les perruques de gala ou de grande cérémonie coûtaient alors bien plus cher, et il paraît qu'on les faisait venir de Paris. Du reste on voit par les portraits de ce temps que les perruques des personnes attachées à la cour étaient beaucoup plus grandes que celles que l'Electeur portait habituellement. Il aimait

(6) A juger d'après le prix de sa perruque, ce *Butzmann* doit avoir été un homme d'une classe bien au dessous de celle de Roux; cependant l'Electeur payait sa coiffure.

beaucoup l'étiquette, et c'était peut-être à dessein que pour l'usage journalier il se servait d'une petite perruque qui ne coûtait que 15 reichsthaler, tandis qu'il exigeait que tous les seigneurs de sa cour parussent toujours avec une perruque de 50 écus. On voit par la gravure qui représente la procession du couronnement, que dans les solennités, lorsque le Roi avait à se montrer en grand gala, il ne négligeait rien quant à la grandeur et au prix de ses perruques. La grande perruque royale était sans doute de couleur *blonde*, car c'était celle des perruques de cérémonies à la cour de France.

En 1698 les perruques furent à Berlin soumises à un impôt (7); les personnes qui se coiffoient d'une perruque, étaient distinguées en plusieurs classes; la première, jusqu'aux secrétaires de l'Electeur, payait un reichsthaler par an; la dernière payait douze gros. Par un édit du 3 avril 1700, cette taxe fut renouvelée et mieux déterminée. « Per-  
 « sonne, y est-il dit, n'en sera exempt que  
 « les curés, les maîtres d'école, les étudiants,  
 « les écoliers, *les enfans au dessous de douze*  
 « *ans*, les bas-officiers, et les simples soldats. »  
 On voit d'après cela qu'en 1700, on coiffait

(7) Voy. MYLII, *Corp. Const. March.* IV, sect. 5, p. 266.

de perruques même des enfans au dessous de douze ans, usage dont les deux jeunes princes, fils de l'Electeur, avaient déjà donné l'exemple en 1665, ainsi qu'il a été dit plus haut. Il paraît que les *réfugiés français* qui sortaient d'un pays où les perruques étaient très à la mode, croyaient avoir le privilège de se coiffer ainsi sans être soumis à aucune taxe; car, dans le §. 7 du même édit, il est dit d'eux, « qu'ils s'en exemptent, et qu'ils se refusent à contribuer volontairement, » et il leur est enjoint, sous peine de contrainte ou d'exécution, de payer la taxe des perruques, ainsi que celle des carrosses, établie en 1698, avec tous les arrérages depuis cette même année 1698. Il paraît cependant que la perception de cette taxe et des arrérages offrait beaucoup de difficultés; car, dans la même année, un français nommé *Elie Papis de Laverdaugie* s'offrit pour affermer la taxe des perruques à Berlin; et dans l'édit rendu à ce sujet, le 19 juillet 1701, il est dit assez naïvement: « que S. M. R. ne veut pas laisser échapper une pareille occasion. » En vertu de cet édit (8), « toutes les perruques qui seront faites à l'avenir par les perruquiers, ainsi que celles qui sont déjà faites, seront

(8) Sur la ferme des perruques. Voy. *MYLIUS, ibid.* p. 270.

« apportées au bureau du timbre pour y  
 « être taxées selon leur valeur, après avoir  
 « acquitté le droit de six pour cent, le susdit  
 « *Laverdaugie* marquera chaque perruque  
 « d'un cachet royal particulier en cire d'Es-  
 « pagne. » Les perruques importées à Ber-  
 lin du reste des États du Roi devaient payer  
 six pour cent d'octroi, et celles importées de  
 l'étranger devaient en payer 25 (9). Mais l'exé-  
 cution de cette mesure essuya beaucoup

(9) Ces taxes étaient très-considérables. Une grande perruque de cérémonie, comme les seigneurs de la cour et les personnes qui occupaient des places distinguées en portaient, se payait alors fort souvent 50 reichsthaler (à peu près 200 francs) et plus. On en fabriquait peu dans le pays; les plus belles c'est-à-dire les plus grandes perruques venaient de Paris, où selon l'Encyclopédie (à l'article PERRUQUE), une perruque de grande cérémonie coûtait jusqu'à mille écus; c'était alors en Allemagne la mode de faire venir presque tout de France et surtout de Paris. Selon Frédéric-le-Grand, dans ses *Mémoires de Brandebourg* (Œuvres, t. 1, p. 415), la mère de M. de Canitz, poète distingué dans son temps, fit même venir de Paris un *mari* appelé M. de Brinboc. En 1713 on fit venir aussi pour la cour et par la poste, plus de 2000 aunes de drap noir de la Hollande, et une quantité proportionnée de crêpe noir de quelque autre endroit, pour servir à la pompe funèbre du roi Frédéric I. Quant au drap, ce fut la dernière dépense considérable de ce genre que le roi Frédéric Guillaume I ait permise. Car, dès la même année 1713, il établit à Berlin

d'obstacles et causa même des troubles. Pour ne point gâter l'extérieur des perruques, le cachet y fut apposé en dedans. Alors les préposés de la ferme prétendirent être autorisés à examiner, dans les maisons et même dans les rues, les perruques de chaque particulier et même à obliger ceux qui en portaient de les ôter pour leur donner la facilité de *vérifier l'authenticité du cachet*. Cette vexation d'un genre singulier causa une indignation générale, il en résulta de nombreuses rixes et même des voies de fait. Le Roi se vit obligé de supprimer cette ferme par un nouvel édit du 4 avril 1702 (10) :

« Vu, dit cet édit, que pour prévenir  
 « et pour punir les nombreuses *fraudes* et  
 « *intrigues* qui en sont résultées, il faut

la grande manufacture connue sous le nom de *Lagerhaus*, qui dès 1716 fut en état de fournir assez de draps pour habiller l'armée prussienne, composée cependant de plus de 30,000 hommes.

(10) Il est remarquable que parmi les motifs qui ont décidé l'édit par lequel la ferme de la taxe sur le prix des perruques fut supprimée, on cite aussi : « les nombreuses plaintes des perruquiers, que cette taxe empêchait de débiter leurs perruques chez l'étranger, « aux foires de Francfort et de Leipsic, parce qu'ils « étaient hors d'état de les donner au même prix « que les perruquiers des autres pays, vu qu'ils étaient « obligés de payer à Berlin un impôt de 6 pour cent. » Cela montre qu'à Berlin le commerce des perruques

« drait plus d'embarras et de mesures ex-  
 « traordinaires que la chose en elle-même ne  
 « vaut, sans parler des desagrémens qu'ont  
 « déjà causés les *visites et les recherches trop*  
 « *minutieuses.* » On revint donc à l'ancienne  
 mesure, c'est-à-dire, à exiger de tous ceux  
 qui portaient perruque (et alors presque  
 tout le monde en portait) une taxe déter-  
 minée, et qui consistait en un supplément  
 aux impositions ordinaires que payaient ceux  
 qui ne faisaient point usage de cette coiffure.  
 On établit parmi les habitans de Berlin  
 différentes classes. La *première*, composée  
 « de tous les ministres du Roi, etc., jusqu'au  
 « major - général inclusivement, payait 2  
 « reichsth. 12 gros (environ 10 francs) par  
 an. » — La *seconde* offre une singulière ré-  
 union ; elle était composée « de tous les con-  
 « seillers du tribunal de la chambre, de  
 « ceux de la cour, de la guerre et autres, des  
 « secrétaires intimes ou particuliers, des *va-*  
 « *lets-de-chambre intimes*, et dans la milice  
 « des *colonels*, des *lieutenants-colonels*, et des  
 « *majors* ; chaque individu de cette classe  
 « payait 2 reichst. (à peu près 8 fr.) » On voit,  
 d'après cela, que les perruques des valets-de-

était déjà fort considérable, et qu'on en portait aux  
 foires étrangères où l'on en trouvait un débit avan-  
 tageux.

chambre intimes ne le cédaient alors ni en grandeur ni en dignité à celles des colonels et des officiers supérieurs de l'armée. — La composition de la *troisième* classe est encore bien plus bizarre ; elle comprenait : « tous les *avo-*  
« *cats du tribunal de la chambre*, tous les  
« employés à la chancellerie, tous les com-  
« mis des postes, des contributions et reve-  
« nus, et de la chambre, etc. ; et dans la  
« milice tous les *capitaines, lieutenans* et  
« *enseignes* ; de même que les *personnes de*  
« *la magistrature*, les négocians et les *ar-*  
« *tistes*, tels que peintres, sculpteurs, bar-  
« biers, orfèvres, *perruquiers*, etc. » Chacun  
d'eux était imposé annuellement à 1 reichsthal-  
ler 8 gros (environ 7 livres 6 sous.) — La *qua-*  
*trième* classe qui comprenait tous les autres  
serviteurs du Roi, soit à la cour, soit dans  
des emplois civils, les merciers et les gens de  
métier, payait une taxe annuelle de 20 gros.  
— La *cinquième*, contenait tous les autres  
artisans du commun, etc., dont chacun était  
imposé à 12 gros (à peu près 2 fr.).

Les *curés*, les *maîtres d'école*, ainsi que  
tous ceux qui précédemment avaient été  
exempts de cette taxe, et notamment les  
*enfants au dessous de douze ans*, de même  
que tous les *laquais*, sont encore exemptés de  
cette taxe par le §. 4 de cet édit. Mais dans  
un autre édit qui établit, en 1705, une nou-

velle taxe sur les perruques , il est dit « que  
 « personne autre que ceux qui sont au service  
 « de S. M. , et qui portent en effet sa livrée ,  
 « de même que tous ceux qui sont en domes-  
 « ticité et autres domestiques particuliers ne  
 « sera exempt de la taxe. » Il est assez sin-  
 gulier que le dernier artisan ait été obligé de  
 payer un impôt pour sa perruque , tandis que  
 le laquais , même d'un particulier , n'en  
 payait point. Il faut croire qu'alors la per-  
 ruque était regardée comme la coiffure indis-  
 pensable d'un laquais. En 1704, il fut or-  
 donné (11) « que dans toute l'étendue de la  
 « monarchie prussienne , à l'exception de  
 « Berlin, ceux qui portaient des perruques et  
 « des fontanges , de quelque état qu'ils fus-  
 « sent , payeraient par an un reichsthaler  
 « ( environ 4 fr. ) » On voit donc que  
 hors de Berlin les laquais payaient pour la

(11) Voy. MULLIUS, *ibid.* IV, sect. III, chap. 2, p. 211.  
 Par ce même édit, il fut ordonné « que dans le royaume  
 « de Prusse et dans tous les autres Etats du roi , on  
 « percevrait un droit d'un gros pour chaque paire de  
 « Souliers , de Bottes , de Pantoufles et de Bas , ainsi  
 « que pour chaque Chapeau. Tous ces objets devaient  
 « être marqués de deux estampilles différentes , dont  
 « l'une devait être entre les mains du Receveur de  
 « l'octroi , l'autre entre celles du Fermier ou du Con-  
 « trôleur. » L'intention du gouvernement était alors  
 d'affermir tout l'octroi ; mais elle ne fut pas exé-  
 cutée.



permission de porter perruque la même taxe que leurs maîtres.

Frédéric Guillaume I, après avoir introduit un meilleur système d'octroi dans les villes, supprima en 1717 la *taxe des perruques*, ainsi que plusieurs autres impôts directs assez mal imaginés. Mais auparavant il avait de fait supprimé les perruques; car le jour où il monta sur le trône, il congédia quatre - vingt - huit chambellans et beaucoup d'autres personnes attachées à la cour, lesquels portaient tous de grandes perruques. Peu de mois après il quitta lui - même la perruque (12) et toute

(12) On peut voir, au N.° 48 de la gravure du Convoi funèbre de sa mère la reine Sophie Charlotte, l'énorme perruque que le roi Frédéric Guillaume I fut obligé de porter, lorsqu'il n'était encore que Prince héréditaire, lui qui par la suite se montra si grand partisan de la simplicité. Dans la gravure du Convoi funèbre de son père Frédéric I, il paraît encore, au N.° 101, coiffé d'une perruque aussi énorme. Ce convoi solennel n'eut lieu qu'au mois de mai 1713; il conserva donc cette coiffure monstrueuse au moins pendant trois mois, après être monté sur le trône. Les gravures de ces convois sont en général remarquables pour l'histoire des usages et du costume d'alors. Toutes les personnes attachées à la cour, sous quelque titre que ce soit, y sont encore coiffées de grandes perruques; les laquais même (reconnaissables à leurs pleureuses, et en ce qu'ils sont sans

espèce d'habillement de luxe ; depuis cette époque il porta habituellement un uniforme

chapeau) y paraissent en perruques volumineuses avec des toupets à la *Fontange* très-élevés ; le *laquais* de l'un des six *chambellans* que le roi avait conservés à son service et qui l'accompagnaient, porte aussi une très-grande *perruque à nœuds*. Quant aux *chambellans* eux-mêmes, ils sont, comme tous les ministres et les grands officiers de la cour, coiffés de très-grandes *perruques carrées* à la Louis XIV ; la clef de *chambellan* ne se portait pas, comme aujourd'hui, derrière l'habit, mais au dessus de la poche du côté droit, probablement pour qu'elle fût plus à la portée de la main droite dont on se sert pour ouvrir une porte. Tous les *officiers* d'infanterie qui bordaient la haie, et ceux des détachemens de cavalerie qui ouvraient et fermaient le convoi avaient des *perruques allongées* ou à *nœuds* ; tous les généraux, au contraire, qui assistaient à cette solennité avaient des *perruques carrées*. Quant aux simples dragons et cavaliers, les uns ont les cheveux ronds, d'autres les ont relevés, d'autres encore les ont réunis en petites tresses ; mais l'ensemble n'offre aucune uniformité ; il paraît que chacun pouvait en cela suivre sa fantaisie. Le régiment de dragons d'Anspach offre encore cela de particulier que dans l'un des deux bataillons chaque dragon porte au flanc gauche une poire à poudre suspendue à une courroie étroite qui passe sur l'épaule droite ; ceux de l'autre bataillon portent à la même place une petite gibberne, attachée de la même manière ; l'une et l'autre servent sans doute à porter la poudre nécessaire pour charger les pistolets ; ce qui ne se remarque dans aucun des autres régimens de cavalerie. Le colonel ou chef

militaire fort simple, et il avait sa chevelure naturelle rassemblée en une queue entourée d'un ruban noir; ce costume était alors tout-à-fait extraordinaire (13), surtout pour un roi. Ce changement fit la plus grande sensation dans toute l'Europe; mais on peut dire que quelque futile et insignifiant qu'il paroisse, la Prusse

de chaque régiment de cavalerie fait conduire, par un cavalier, devant les timbales du régiment, un *cheval de parade* couvert d'une housse de peau de tigre. L'infanterie est placée sur quatre rangs; elle est vêtue de longs habits et de vestes, les gibernes sont aussi beaucoup plus longues et descendent jusqu'à 8 pouces au dessus du genou. On ne remarque point de bayonnette à côté du sabre. Les officiers de la garde à pied ont des habits longs garnis de deux rangées de galons; les habits des officiers d'infanterie sont boutonnés, et les écharpes forment une ceinture par dessus l'habit. Les grenadiers portent déjà ces bonnets pointus qui n'ont été supprimés que depuis quelques années dans l'armée prussienne; les sapeurs du dernier bataillon de grenadiers sont coiffés du turban. La *garde Suisse*, en habits de *deuil*, marchait à côté du *char funèbre*, mais elle n'entourait point le nouveau roi, comme dans le convoi du roi précédent; c'était indiquer que son service ne devait maintenant avoir pour objet que le monarque défunt; aussi la congédia-t-on bientôt après.

(13) Les ducats que le roi fit frapper depuis 1718 offrent son portrait avec les cheveux naturels en queue; la simplicité de cette coiffure fut pour tout le monde un objet d'étonnement, et dans beaucoup de contrées de l'Allemagne on leur donna le nom de *ducats à queue*.

n'aurait jamais été sans lui ce qu'elle est devenue depuis ; car avec la grande perruque, Frédéric Guillaume I supprima aussi la pompe et les cérémonies qui coûtaient tant d'argent et occasionnaient une si grande perte de temps , et dont on s'occupait beaucoup plus que des améliorations dans l'administration. On peut dire de même que l'esprit du gouvernement de la monarchie autrichienne changea subitement , lorsque l'Empereur Joseph II abolit le costume espagnol de cérémonie , et les grandes perruques qu'on avait regardées à Vienne pendant près d'un siècle comme une chose indispensable, non-seulement à la cour , mais aussi au conseil d'état. Celui qui a prétendu que le *Code civil de la Prusse*, n'aurait jamais été aussi bon qu'il l'est , si tous les ministres et officiers de la justice avaient encore porté , en Prusse , de ces énormes perruques , n'a pas eu tout-à-fait tort. Du moins l'expérience prouve qu'en Angleterre , pays qui se croit plus dégagé de préjugés que les autres , on n'a pas encore pu réussir à faire les améliorations les plus urgentes à la législation civile et criminelle , qui l'une et l'autre en auraient infiniment besoin ; et comme on l'a vu plus haut , la perruque est encore regardée dans ce pays comme la coiffure nécessaire et indispensable d'un juge.

Quoique Frédéric Guillaume I ne porta point une perruque , cette coiffure resta cependant en usage dans tous ses Etats pendant tout son règne ; parmi les militaires, les vieux généraux et les vieux soldats, se contentaient à la vérité d'avoir tout au plus de petites perruques avec une queue conforme à l'ordonnance ; mais ceux qui n'étaient pas militaire portaient des perruques rondes ou à circonférences. En examinant les recueils de portraits de cette époque, les différentes espèces de perruques, suivant les différens états, pourraient suggérer des réflexions sur le caractère du temps et sur celui des personnages.

Dans les Universités, les professeurs de jurisprudence tenaient moins opiniâtement aux grandes perruques que ceux de Théologie. Les médecins avaient bien aussi de grandes perruques, mais on ne les regardait point chez eux comme un attribut indispensable. Quant aux professeurs de Philosophie, il paraît, que pour se mettre au niveau des théologiens, ils ont aussi porté de grandes perruques de cérémonies ; aussi *Wolff*, le grand antagoniste du zélé théologien *Joachim Lange*, s'affublait-il dans les grandes solennités d'une perruque à trois circonférences, comme pour rappeler les trois propositions du syllogisme. Sous le règne de Frédéric I, quelques artistes

s'étaient attachés à la cour. Les portraits du peintre *Werner*, et du sculpteur *Jacobi*, qui a fondu la statue de l'Électeur, sur le long pont, nous les font voir coiffés de perruques qui sont aussi grandes que celles des chambellans ; du temps même de Frédéric Guillaume I, les peintres *Pesne* et *Weidemann*, le graveur *Wolfgang*, ainsi que les compositeurs *Hændel*, *Sébastien Bach*, *Hasse*, et les maîtres de chapelle de toute l'Europe, sont représentés avec d'énormes perruques à circonstances. *Graun* fut le premier compositeur qui se contenta d'une modeste perruque à bourse ; aussi un musicien célèbre, qui, entre 1740 et 1750, passa par Berlin, eut de la peine à se persuader que l'homme à la *petite et modeste perruque*, assis devant le clavecin au milieu de l'orchestre, fût en effet le maître de chapelle.

Pendant la première moitié du règne de Frédéric II, les perruques étaient encore dans les États prussiens la coiffure générale non-seulement des gens âgés, mais même des jeunes gens. Dans la période, depuis 1740 jusqu'en 1750, il n'y avait guères à l'Université de Halle, de professeur ni d'étudiant sans perruques. Il est vrai qu'il était défendu à tous les élèves de la maison des Orphelins qui jouissaient du bienfait d'une bourse, de porter une perruque, et de faire

usage de chemises à manchettes; mais ceux des élèves qui payaient pension, avaient un très-grand soin de se donner un certain air d'*indépendance*, en se coiffant de perruques blanches de poil de chèvre; tous les inspecteurs, les professeurs et les maîtres portaient également une perruque, à l'exception du Dr. *Frank*, chef de l'établissement.

Parmi les militaires prussiens, il y en eut encore beaucoup, jusqu'à la guerre de sept ans, qui se coiffaient d'une petite perruque à queue; mais les ministres et les autres grands officiers de l'Etat portèrent encore généralement des *perruques à nœuds* jusques dans la période de 1760 et les années suivantes. Presque tous les prédicateurs avaient ce qu'on appelait des *perruques allongées* espagnoles, ordinairement de couleur blonde. Les professeurs dans les gymnases cherchaient à ressembler autant qu'il était possible aux ecclésiastiques. Ils s'habillaient en noir, se coiffaient d'une grande perruque semblable à celles des ecclésiastiques et portaient un manteau et un rabat. Le seul *Naudé*, professeur de mathématiques au gymnase de Joachimsthal à Berlin, portait un habit de couleur et une perruque ronde de la forme de celles en usage parmi les laïcs; aussi était-il regardé comme un esprit fort; cette perruque avait par der-

rière une petite boucle sur laquelle était attachée une cocarde ; selon l'*Art du perruquier* de GARSULT , cette petite boucle qui pendait derrière la perruque s'appelait un *boudin* ou un *tire-bouchon* : en Allemagne , on la désignait par les mots d'*étui à aiguilles* ou de *queue d'agneau*. Dans l'origine , cette espèce de perruque , que beaucoup de gens paisibles avaient adoptée comme coiffure ordinaire , a été désignée en France , où elle fut imaginée , sous le nom martial de *perruque à la brigadière*.

Le célèbre joueur de flûte, *Quanz*, a souvent raconté que vers 1720, lorsqu'il n'était encore que *compagnon sifre*, à Mersebourg, il portait une belle perruque à nœud ; en 1760, au contraire, lorsqu'il fut parvenu à la place honorable de premier musicien de la chambre du roi de Prusse, il porta ses cheveux gris naturels, avec une belle et grande bourse. Les musiciens que Frédéric II fit venir, en 1742, de la Saxe et de la Bohême pour sa chapelle, apportèrent tous des perruques bien boursofflées, mais ils s'en débarrassèrent lorsqu'ils apprirent que le Roi n'aimait pas ce genre de coiffure, surtout aux personnes qui étaient souvent autour de lui. Le père de *Mara*, dont le nom est



devenu célèbre , à cause de la femme de son fils , célèbre cantatrice , fut le seul qui ne voulut point quitter sa perruque à nœuds , et qui la garda , lorsqu'il se rendait au concert de la chambre du Roi. Après le premier concert , le Roi l'accosta et lui dit : « Mon « cher , vous accompagnez supérieurement « bien , mais j'ai peur de votre perruque ! » Ce mot suffit pour lui faire changer de coiffure.

Nous avons vu que chez les anciens les femmes surtout portaient des perruques ; pendant toute cette période , au contraire , dont il vient d'être question , où les hommes se coiffaient d'énormes perruques boursofflées , les femmes , du moins en Allemagne et en France , n'adoptèrent pas cette mode. Sans doute elles n'ont jamais cessé d'ajouter à leurs propres cheveux de *fausses boucles* , de *faux chignons* et des suppléments de fausses chevelures , mais on voyait rarement des femmes porter des perruques proprement dites. Vers l'an 1742 , s'introduisit parmi elles la mode de couper les cheveux et de les faire boucler en rond tout autour de la tête ; ce genre de coiffure portait en français le nom de *mirliton* , et en allemand celui de *tête de caniche*. En France et en Allemagne quel-

ques femmes faisaient faire ces coiffures uniquement de faux cheveux ; mais la mode de ces perruques passa bientôt ; elle se conserva cependant bien plus longtemps dans le nord.

A l'exception du roi de Prusse, tous les autres souverains de l'Europe portaient des perruques qui pour la plupart étaient d'un volume fort considérable. Enfin, Joseph II fit à cet égard une exception remarquable. Parmi les militaires, ceux de la Prusse exceptés, l'usage des perruques resta encore pendant longtemps assez commun, et les généraux et officiers supérieurs en portaient d'une ampleur fort remarquable. Le prince Eugène et lord Marlborough, ainsi que les généraux français contre lesquels ils se battaient, le roi d'Angleterre George II, dans la bataille de Dettingen, le prince *Charles de Lorraine* dans celle de Czaslau, et le feld-maréchal *Darn*, dans la guerre de sept ans, se coiffaient, même au milieu des camps, de perruques à la *Louis XIV* ou à *nœuds*.

Frédéric Guillaume I, roi de Prusse, fut donc celui qui introduisit la coiffure qui consiste à réunir les cheveux en une queue entourée d'un ruban ; il la fit aussi adopter dans toute son armée. Sans le savoir, il exerça

par là une grande influence sur la forme des perruques, même en France. Jusqu'alors celles dont se coiffaient les hommes, avaient été une *chevelure touffue et élevée qui flottait autour de la tête*. Mais peu d'années après l'époque où le roi de Prusse eut séparé les cheveux de face de ceux de derrière, qu'il réunit en une queue militaire, le régent de France, Philippe d'Orléans, introduisit une innovation semblable dans l'armée française, surtout pour la cavalerie, à cela près qu'au lieu de rassembler les cheveux en une queue, on les fourrait dans une *bourse*. Ce fut là le premier pas fait en France vers la diminution du volume des perruques énormes qui avaient été de mode sous le règne précédent, aussi les perruques à bourse ont-elles porté longtemps le nom de *perruques à la régence* ; et ce nom a été conservé à celles dont la bourse était accompagnée de deux rubans qui flottaient autour du col. M. Bailly, maire de Paris, a été le dernier qui ait porté *une régence*. On voit d'après cela que les bourses, qui depuis sont devenues un objet essentiel du *costume de cérémonie* dans les différentes cours de l'Europe, n'ont pas été inventées pour l'usage des *gens de la cour*, comme beaucoup de personnes l'imaginent sans doute, mais bien pour les *soldats*, comme la coif-

fure en queue l'avait été précédemment par Frédéric Guillaume I pour son armée. Le Régent lui-même, comme on le voit par ses portraits, et tous ceux qui étaient attachés à sa cour, portaient une longue perruque espagnole; et jusqu'à la première guerre de Silésie, pendant laquelle les troupes françaises pénétrèrent jusqu'en Bohême pour secourir le roi de Prusse, la cavalerie française portait la bourse. Dans l'ouvrage publié à Paris, en 1761, sous le nom d'*Encyclopédie perruquière*, dont il a été question plus haut, et qui contient une collection de gravures des coiffures qui alors étaient à la mode parmi les jeunes élégans, on en trouve deux désignées sous les noms de *perruque à la dragonne* (*ibid* n.° 16) et de *perruque à la mousquetaire* (*ibid*. n.° 19), et l'une et l'autre ont une très-grande bourse.

Depuis le temps du Régent, les généraux français ont conservé jusques vers le milieu du dix-huitième siècle, l'usage de la grande perruque espagnole, dont les longs cheveux bouclés descendaient sur le dos, ainsi qu'on peut le voir par les portraits des maréchaux de *Belle-Isle*, de *Maillebois*, de *Noailles*, etc. Il n'y a pas cinquante ans que beaucoup d'officiers supérieurs en France et en Allemagne portaient encore cette perru-

que ronde boursoufflée, qu'on appelait *perruque à la brigadière*, et derrière laquelle pendaient deux *boudins*, comme on appelait cette appendice en France, ou *queues d'agneau*, nom qu'on lui donnait en Allemagne. Le feld-maréchal général prussien de *Flans* se coiffait encore, en 1746, d'une pareille perruque. Depuis cette époque, tout cela a changé, et la queue est devenue insensiblement la coiffure de toutes les armées de l'Europe.

La révolution française a produit dans la coiffure un nouveau changement. Le désir d'imiter le costume des anciens fit adopter aussi la mode de porter les cheveux courts; on ne tarda pas à s'apercevoir combien cette coiffure était commode, surtout dans les camps, et bientôt presque toute l'armée française adopta cette manière simple et naturelle de se coiffer qui devint aussi une mode générale, planche 2, n.º 12. Il paraît même que les avantages de cette coiffure la feront adopter peu à peu dans les armées des autres puissances de l'Europe. En Allemagne où le *décorum* voulait que les curés et différens autres fonctionnaires publics portassent une perruque, celles-ci du moins diminuent de plus en plus de volume, et ceux à qui l'âge ou les infirmités ne prescrivent pas de conserver l'usage de cette coiffure, se sont même

affranchis de l'ancien préjugé, et ont repris celle que nous offrent les portraits de Saumaise, de Bayle, de Boissard, de Scaliger, de Juste Lipse, et d'autres savans du seizième et dix-septième siècle.

---

---

## A S I E.

RECHERCHES ASIATIQUES, ou *Mémoires de la Société établie au Bengale, pour faire des recherches sur l'Histoire et les Antiquités, les Arts, les Sciences et la Littérature de l'Asie*; traduits de l'anglais, par A. LA BEAUME: revus et augmentés de notes, pour toute la partie orientale, philologique et historique, par L. LANGLÈS, Membre de l'Institut, Conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale, etc.; et pour la partie des Sciences exactes et naturelles, par MM. DELAMBRE, CUVIER, LAMARCK et OLIVIER, Membres de l'Institut, etc. (\*).

NOTICE DE LA PARTIE PHYSIQUE ET MATHÉMATIQUE.

Nous avons déjà parlé des travaux littéraires de la *Société asiatique*; ses recherches sur les sciences physiques et mathématiques

(\*) Deux volumes in-4.<sup>o</sup>, de l'imprimerie impériale, avec 44 planches gravées en taille-douce. — A Paris, chez TREUTTET et WURTZ, libraires, rue de Lille, n.<sup>o</sup> 17. Prix, 72 fr. brochés. (*Second et dernier Extrait*, voyez le numéro précédent).

méritent également d'être connues. Non-seulement elles tendent à nous apprendre l'état de ces sciences chez les différens peuples de l'Asie et particulièrement chez les Indiens, mais elles nous offrent encore une suite d'observations géographiques et météorologiques nouvellement faites par plusieurs membres de la Société; des détails sur le caractère et les mœurs des habitans de diverses parties de l'Inde; des descriptions d'animaux et de plantes, et des éclaircissemens sur la manière de traiter différentes maladies, soit par les procédés des Indiens, soit par ceux dont nous faisons nous-mêmes usage. Une analyse succincte et telle que le permet la nature de ces recherches, suffira pour fixer sur chaque objet, l'attention des personnes dont les études peuvent y avoir quelque rapport.

## ASTRONOMIE.

Depuis que l'analyse algébrique a réduit les raisonnemens mathématiques les plus compliqués à de simples procédés mécaniques, tous les problèmes qu'on peut proposer sur l'équilibre et le mouvement des corps, ont été renfermés dans quelques lignes de calcul, et l'on a pu déduire du seul principe de l'attraction planétaire, les phénomènes les plus remarquables comme les moins sensibles.



du Système du Monde. On ne doit donc pas attendre que l'astronomie indienne puisse rien ajouter à la perfection de nos théories; mais il est des choses que l'on ne peut obtenir que du temps; et s'il est vrai que cette astronomie soit aussi ancienne qu'on peut le conjecturer, d'après les longues périodes qu'elle nous présente, elle devient de la plus haute importance pour la détermination des moyens mouvemens des corps célestes.

Le calcul a démontré que ces moyens mouvemens sont constans, c'est-à-dire que s'ils commencent par s'accélérer, ils diminuent ensuite, de manière que le moyen terme est toujours le même. Or, pour fixer ce moyen terme, il faut des observations très-anciennes; et quoique celles des Chaldéens, dont nous pouvons nous servir, remontent à vingt-six siècles, elles ne sont pas encore assez éloignées. L'époque astronomique des Hindous date de l'an 3102 avant J. C.; ils assurent qu'elle est fondée sur une observation; ils en indiquent même le jour et l'heure (1); mais la difficulté d'accorder cette observation avec l'état actuel du ciel, a fait douter qu'elle fût réelle, et plusieurs savans astronomes l'ont regardée comme fictive. Cependant M. LA-

(1) Traité de l'Astronomie indienne et orientale, p. 110.

PLACE (2) ne fait pas difficulté de reconnaître que quelques élémens de l'astronomie indienne paraissent avoir été déterminés même avant cette première époque, et vers l'an 4300 avant J. C., comme l'avait pensé M. BAILLY, et l'accord de deux hommes aussi justement célèbres, sur une détermination qui daterait de plus de six mille ans, permet de croire, malgré la différence de leur opinion sur l'époque de 3102, que tout ce qui appartient à l'astronomie des Indiens mérite un sérieux examen.

Le Mémoire de M. *Samuel* DAVIS sur leurs Calculs astronomiques, est digne à tous égards d'un aussi important sujet. Extrait en grande partie du Sourya-Siddhanta, il nous présente les élémens de cette astronomie que M. Bailly regardait comme originale et primitive, et à laquelle il avait reconnu que devaient appartenir les tables apportées de Siam par M. de Laloubère, et celles de Chrisnabouram, de Narsapur et de Tirvalour qu'il avait examinées relativement aux époques et aux moyens mouvemens. On y reconnaît aussi l'analogie des méthodes de ces tables pour le calcul des éclipses, avec celles du Sourya-Siddhanta, d'après lesquelles M. Davis a calculé pour Baglépour, l'éclipse de lune qui a été visible

(2) Exposition du Système du Monde, p. 239.

à Paris dans la nuit du 2 au 3 novembre 1789. Enfin le développement des principes qui ont servi à déterminer les équations du centre du soleil et de la lune, l'ascension des signes du Zodiaque dans une sphère droite ou oblique, et une table de Sinus que M. DELAMBRE regarde comme la plus ancienne que l'on connaisse, nous fait voir que si les Brahmes avaient refusé jusqu'alors de communiquer ces principes à aucun Européen, on ne devait pas en conclure, comme l'ont fait le P. Duchamp et M. Legentil, qu'ils ne savaient que la mécanique de leurs calculs, et qu'ils n'entendaient plus leurs anciens traités d'astronomie.

L'importance du Mémoire de M. Davis a engagé M. Delambre à en refaire presque tous les calculs, et les géomètres trouveront, dans les additions de cet habile astronome, d'excellentes observations et de nouvelles tables plus étendues que celles du Sourya-Siddhanta. M. Delambre pense que les rédacteurs de cet ouvrage ont dû connaître peu l'analyse algébrique; cependant on pourrait soupçonner qu'ils ont eu quelques notions du calcul différentiel; mais on ne doit pas se hâter de leur accorder cette belle méthode de calcul, dont Leibnitz et Newton se sont contesté l'invention, et dont l'application à la mécanique

céleste a donné à nos tables une si grande précision.

Les Indiens qui supposent les distances des planètes à la terre, proportionnelles au temps des révolutions, pensent que le soleil n'est que douze fois plus loin de nous que la lune, et n'ont, comme l'Ecole d'Alexandrie, qu'une idée fort inexacte de l'immense étendue de notre système planétaire. Ils ont néanmoins déterminé, avec assez de précision, la distance de la lune, qui sert de module à toutes les autres, comme nous l'apprend M. Davis; mais ils la font un peu plus grande qu'elle n'est en effet, et c'est par erreur, quoiqu'on ne l'ait pas remarqué, que M. Davis a dit qu'elle était d'un quinzième plus petite que la nôtre.

On sait que les Indiens déterminent les latitudes au moyen du gnomon, et les longitudes par l'observation des éclipses de lune, calculées d'avance pour leur premier méridien. La position de ce méridien n'est pas encore connue; et si elle peut être fixée par une ancienne observation faite à Benarès et rapportée par M. Davis, il se trouverait placé à un peu plus de cinq degrés à l'ouest de cette ville, et il en résulterait qu'il ne passe ni par le lac de Lancken, comme le conjecturait M. Bailly, ni par Ougcin, comme le

dit le commentaire de Sourya-Siddhanta que M. Davis a consulté, ni enfin par l'île de Ceylan, comme on le croit communément.

Dans leurs calculs astronomiques, les Indiens supposent que la terre est au centre des mouvemens célestes; ils n'ignorent cependant pas que c'est le soleil qu'il faut y placer (3); et cette seule idée que n'ont eue ni les Chaldéens ni les Egyptiens (4), et que vraisemblablement les Grecs avaient puisée dans l'Inde, suffirait pour donner un grand intérêt aux recherches de la Société asiatique sur l'astronomie indienne. Lorsque Copernic, fatigué des épicycles de Ptolémée, voulut y substituer le mouvement de la terre, il commença par lire les ouvrages des philosophes qui en ont parlé, pour trouver des autorités en faveur d'une opinion que la raison lui faisait admettre. Il remonta jusqu'à l'École de Pythagore, où elle était professée cinq siècles avant J. C.; mais Pythagore ne l'avait transmise à ses disciples que comme une hypothèse: les Grecs, à cette époque, n'avaient pas assez de connaissances astronomiques pour établir, sur des faits, un système si contraire

(3) Histoire de l'Astronomie ancienne, depuis son origine jusqu'à la fondation de l'École d'Alexandrie. p. 86.

(4) *Id.* p. 87.

au témoignage des sens, et il serait curieux d'apprendre des Indiens d'où leur est venue cette idée remarquable (5) à laquelle se rattachent les grandes découvertes de Képler et de Newton, et tous les travaux de l'astronomie moderne.

*La Dissertation* de M. *William Jones*, sur l'antiquité du *Zodiaque indien*, a pour objet de prouver que les Hindous ne doivent ni aux Arabes, ni aux Grecs la division et les figures des constellations de leur *Zodiaque*; mais que les Grecs, aussi bien que les Hindous, l'ont reçue d'une nation plus ancienne, dont M. W. Jones croit qu'ils sont descendus, comme paraît le lui démontrer la parité de leur langue et de leur mythologie. Cette dissertation peut faire suite à celle que M. Legentil a insérée dans la relation du voyage qu'il fit dans l'Inde, à l'occasion des deux passages de Vénus sur le disque du soleil en 1761 et 1769.

On doit à MM. PEARSE et COLEBROOKÉ un grand nombre d'observations astronomiques, faites en différens points et principalement au fort William. Elles sont suivies d'une *Méthode de correction*, par M. DELAMBRE. Ce

(5) « Ce système n'était pas leur ouvrage, dit M. BAILLY, il venait de l'héritage d'un peuple qui a tenu le sceptre des sciences dans l'Asie. *Ib.* »

savant académicien a aussi revu plusieurs méthodes proposées par M. Burow pour abrégér différens calculs astronomiques, et dans ses notes il en donne de plus simples, dont une relative aux parallaxes de longitude et de latitude lunaires, avait déjà paru dans le tome III des Mémoires de l'Institut.

Avant de quitter l'astronomie, nous croyons devoir parler d'une formule de date, où se trouve rapportée une observation d'éclipse de lune, à laquelle personne n'a fait attention, et qui sert à fixer d'une manière précise à l'an 77 de J. C., le commencement de l'ère hindoue du roi Saka, contre le sentiment de MM. Legentil, W. Jones et Wilkins qui ne font remonter cette ère qu'à l'an 78. Cette formule de date qui appartient à un acte de donation écrit en langue samscrite et gravé sur six planches de cuivre trouvées à Tanna, capitale de l'île de Salcette, est ainsi conçue : « Le quinze de la lune brillante  
 « de cartica..... lorsque neuf cent quarante  
 « ans moins un sont comptés comme écoulés  
 « depuis le temps du roi Saka....., *la lune*  
 « *étant alors pleine et éclipsée.....* » Le traducteur qui suit l'opinion des savans que je viens de citer, rapporte l'acte de donation à l'an 1018, mais en l'an 1018 il n'y a point eu d'éclipse de lune dans le mois de cartica, c'est-à-dire du 22 octobre au 22 novembre;

il n'y en a pas eu non plus à la même époque, ni en 1019, ni pendant les quinze années suivantes, et c'est à l'an 1017, suivant les tables de l'*Art de vérifier les dates*, qu'il faut rapporter cette éclipse qui a été visible à Paris, le 6 novembre, à huit heures et demie du soir. Or la formule hindoue, lorsque 940 ans moins un sont comptés comme écoulés, fait voir qu'on était alors dans la 940.<sup>e</sup> année de l'ère du roi Saka, et une simple soustraction donne l'an 77 pour l'époque de cette ère. Cette nouvelle détermination nous fait voir aussi d'après les supputations actuelles des Indiens, que M. Wilkins s'est également trompé d'une année sur les ères de Vikramaditya et du Kaliougam (6), et que la première doit dater de l'an 57 avant J. C., comme l'a dit M. ANQUETIL dans le discours préliminaire de sa traduction du *Zendavesta*, et la seconde de l'an 3102, ainsi que M. BAILLY l'avait déterminée dans son *Traité de l'Astronomie indienne*.

#### GÉOGRAPHIE.

La géographie doit à l'Astronomie ses déterminations les plus précises, et l'on peut dire même que nos connaissances géogra-

(6) Recherches asiatiques, t. 1, p. 72.



phiques ne sont qu'approximatives tant qu'elles ne sont pas appuyées sur des observations astronomiques. Sous ce rapport, la *carte de l'Inde*, malgré les immenses travaux de DANVILLE et du major RENNELL, laisse encore beaucoup de choses à désirer, et les géographes verront sans doute avec plaisir les observations que MM. PEARSE, COLEBROOKE et BURROW ont transmises à la Société asiatique, pour fixer la position de plusieurs points de la partie septentrionale du golfe du Bengale, depuis Madras jusqu'au royaume d'Aracan. M. JOHN SHORE lui a aussi communiqué une *description du Népal*, faite par un préfet de la mission romaine; et M. VANSITTART, *celle du royaume d'Acham*, extraite d'une *histoire du grand-mogol Aurengzeb*, écrite en persan. Quoique les détails géographiques que contiennent ces descriptions ne soient pas assez précis pour fixer les positions sur la carte, et qu'ils aient déjà été donnés par le P. TIEFFENTHALER, dans sa *Description générale de l'Inde* (7); comme elles nous offrent un aperçu de l'état civil et politique du pays, elles ne sont pas sans intérêt. On doit observer cependant que quelques parties de la description d'Acham paraissent contradictoires; car l'historien persan, après avoir

(7) Tome I, p. 426 et 465 et suiv.

présenté les Achamiens comme un peuple cruel, féroce et sans aucune espèce de police et de morale, laisse apercevoir dans la suite de son récit, que chez cette nation l'agriculture est très-florissante; qu'on y a construit des routes pour la facilité des transports et pour la commodité des voyageurs; que dans les endroits marécageux, on a élevé des chaussées bordées par des avenues de bambous, et que sur un espace de plus de trente lieues aux environs de la capitale, il n'y a pas un seul terrain inculte; toutes choses qui ne pourraient se rencontrer chez un peuple barbare et privé de toute civilisation. D'un autre côté, la manière dont les Achamiens font la guerre, n'annoncerait pas moins de prudence que d'habileté. Lorsqu'une armée ennemie entre sur leur territoire, ils se retirent dans des postes fortifiés et usent de toutes sortes de stratagèmes pour l'incommoder par des surprises et par des alarmes, et pour intercepter ses provisions. Si ces moyens manquent leur effet, pour ne pas livrer de bataille en rase campagne, ils emmènent les paysans dans les montagnes, brûlent les grains et laissent le pays desert; et lorsque la saison des pluies arrête les progrès de l'invasion, et que les ennemis sont forcés de se retirer faute de vivres, ils les attaquent de nouveau, et en ralentissant leur marche,

ils les font périr de misère. Tel a été le sort d'une armée qu'Aurengzeb avait envoyée dans le royaume d'Acham, et dont la retraite malheureuse, après des succès momentanés, ne servit qu'à développer la supériorité militaire des Achamiens sur les Mogols, à une époque où ceux-ci n'étaient pas encore dans une dépendance absolue de la Grande-Bretagne.

Nous nous arrêterons aussi un moment sur les *observations* de M. WILFORT, relatives à l'ancienne ville de Tagara dans le Décan, non pas qu'elles aient conduit ce savant anglais, comme il le pense, jusqu'à prouver que cette ville est la même que Doltabad, qui a longtemps porté le nom de Déoghir ou Déoghar, dont l'analogie avec celui de Tagara paraît avoir donné lieu à ses recherches; mais parce que c'est la première question de géographie ancienne qui ait été traitée par la Société asiatique, et que cet essai semble annoncer qu'elle a l'intention de comparer avec nos connaissances actuelles les descriptions de l'Inde que nous avons reçues des navigateurs et des géographes anciens. On sait aujourd'hui, par les savantes recherches de M. GOSSELLIN, qu'ils avaient parfaitement décrit et mesuré les côtes de l'Asie depuis l'isthme de Suès jusque bien au-delà du Gange; s'ils nous laissent dans l'incertitude

sur l'intérieur des terres, c'est qu'ils s'y avançaient rarement, qu'ils ne mesuraient les distances que par journées de marche, et que n'ayant point de boussole, ils ne pouvaient connaître qu'imparfaitement la direction des routes. Ajoutons que la plupart des noms indiens ont été ou changés ou extrêmement défigurés par les Grecs, et l'on ne sera pas surpris que M. Wilfort veuille placer Tagara au 20.<sup>e</sup> degré de latitude, tandis que Danville, sur la carte qu'il a jointe à son Mémoire sur les antiquités de l'Inde, la met au 17.<sup>e</sup> degré, c'est-à-dire à soixante lieues de là vers le Midi. Cependant tout deux sont partis d'un même point du golfe de Cambaye, de la position de Barygaza, aujourd'hui Barokia, ancien entrepôt des marchandises de l'Inde, auquel Surate a été préférée lors du rétablissement du commerce des Européens dans cette partie de l'Asie. Tous deux également s'appuient sur le *périple de la mer Erythrée*, l'un des plus curieux monumens de la navigation des Grecs dans le 2.<sup>e</sup> siècle. Mais quoique Danville n'ait pas rendu avec sa précision ordinaire (8), le passage sur Tagara (9), la position qu'il donne à cette

(8) Antiquité géographique de l'Inde, etc., p. 107.

(9) Voy. le texte du *Périple*, édit. BLANCARDI, p. 171.

ville sur sa carte, s'en rapproche beaucoup plus que celle de Doltabad; car l'auteur du *périple* place Tagara à plus de 140 lieues sud-sud-est de Barygaza, et Doltabad n'en est éloignée que d'environ 85 lieues est-sud-est. Les *Tables de Ptolomé*e que M. Wilfort a consultées ne paraissent pas plus favorables à son opinion, elles semblent même tout-à-fait opposées à ce que dit l'auteur du *périple*, en ce qu'elles placent Tagara au nord de Barygaza (10); mais les latitudes de ces tables pour l'intérieur de l'Inde exigent des corrections très-considérables et d'autant plus délicates, que les longitudes y sont soumises à une erreur constante des deux cinquièmes (11). La difficulté de tirer des géographes grecs aucun résultat satisfaisant sur l'ancien état de l'intérieur de l'Inde, nous ferait même croire, qu'on ne peut espérer de le connaître que par les anciens traités que les Indiens ont conservés en langues samscrite, pourvu toutefois que les fables et les allégories qui forment la majeure partie de ces ouvrages ne les aient pas rendus trop obscurs et peut-être inexplicables.

La partie géographique des Mémoires de

(10) Tab. X, édit. MERCAT.

(11) Géographie des Grecs analysée, par M. GOSSELLIN, p. 120.

Calcutta nous offrent encore quelques *Observations sur les Kucys*, peuplade qui habite les montagnes de Tipérah, à l'est du Bengale; sur l'île de Carnicobar et sur celle d'Hinzuwan, l'une des Comores que M. William Jones regarde comme un excellent point de relâche pour les flottes anglaises.

Les deux *Mémoires sur le Thibet* ayant déjà été traduits et publiés, nous rappellerons seulement qu'ils font connaître les relations de ce pays avec la Chine, et les cérémonies de l'installation du Tichou lama. Ces détails quoique étrangers à la géographie proprement dite, en animent les descriptions. On aime à connaître les hommes qui habitent ces contrées éloignées, à comparer leurs mœurs et leurs usages, à suivre les progrès de leur industrie et de leurs arts, et à y découvrir les premiers élémens de toutes les sciences qui font aujourd'hui la gloire et l'ornement des nations européennes. La différence des langues non moins sensible que celles des climats, est une autre source d'études et d'observations, soit qu'on y considère cette admirable variété qui présente mille manières d'exprimer la même pensée, soit qu'on aperçoive, dans les altérations du langage, les effets des grands événemens politiques, et qu'on y cherche la trace des révolutions successives qui ont amené dans une langue, d'a

bord pure et sans mélange, cette foule de mots étrangers, monumens incontestables d'une longue servitude ou d'une domination très-étendue.

## HISTOIRE NATURELLE.

L'histoire naturelle doit aussi fixer nos regards : si l'homme y occupe le premier rang, il y est accompagné d'un si grand nombre de familles d'animaux, de plantes et de productions de tout genre, que le génie le plus vaste, loin de pouvoir les connaître toutes, peut à peine en saisir l'ensemble. Aussi n'est-ce que par une suite de travaux et de recherches continuées pendant plusieurs siècles, qu'on pourra parvenir à rassembler dans nos Musées quelques individus de chaque espèce, et présenter à l'observateur, étonné de la profusion de la nature, des modèles de tout ce qu'elle produit. Déjà néanmoins ces collections sont très-nombreuses; une méthode sage préside à leur ordonnance et permet d'apercevoir les interruptions que de nouvelles découvertes doivent faire disparaître. Sous ce point de vue, les observations de la Société asiatique sur les sciences naturelles, nous paraissent précieuses, quoiqu'elles soient peu considérables, parce qu'étant relatives à des choses tout-à-fait étrangères à l'Europe,

elles peuvent nous faire connaître de nouveaux objets, ou servir à rectifier les notions encore imparfaites que nous avons sur l'état physique de l'Asie (12).

#### ZOOLOGIE.

La *Zoologie* a été l'objet de quatre mémoires. Le premier, de M. *Mathieu LESLIE*, contient la *Description externe du pangolin, du Béhar*, dont la forme approche de celle du lézard, et que les naturels du pays appellent badjarkit, ou plus exactement *vadj-rakita*, nom qui fait allusion à la dureté des écailles dont il est revêtu.

Dans le second Mémoire, M. *Adam BURT* donne la *Description anatomique du même animal*. Dans le troisième, M. *ROXBURG* présente une suite d'*Observations microscopiques* très-curieuses sur la *laque mâle* dont on n'avait pas encore de description. Le quatrième est d'un médecin de Delhy, nommé *ATHAR-ALY-KHAN*: il est relatif au *baya* déjà décrit par M. de *BUFFON*, comme l'observe M. *CUVIER*, sous le nom d'*orchef*. Cet oiseau est

(12) Les Mémoires relatifs aux sciences naturelles ont été revus, selon leur objet, par MM. *CUVIER*, *LAMARCK* et *OLIVIER*, et on a lieu de regretter que ces savans naturalistes n'aient pas trouvé l'occasion d'y ajouter quelques observations qui en auraient augmenté l'intérêt.



remarquable par son étonnante sagacité et par l'adresse avec laquelle il construit son nid, qu'il suspend ordinairement à des branches très-faibles au dessus de l'eau, et dont il place l'entrée vers le bas. M. LEGENTIL qui a vu de ces nids dans la baie d'Antongil à Madagascar, en a donné le dessin dans la relation de son *voyage* (13). Athar-Aly-Khan cite plusieurs exemples de l'intelligence du baya, et il indique la manière dont il se nourrit et ses usages en médecine.

## BOTANIQUE.

Dans un premier Mémoire sur la *Botanique*, M. *William JONES* donne la *Description de plusieurs plantes*, et il en consacre un autre à des recherches sur le *nard des anciens*, qu'il croit retrouver dans une espèce de valérianne, nommée dans l'Inde *iatamansi*. Cette dissertation, remplie d'érudition, est accompagnée de notes philologiques de M. LANGLÈS, qui a particulièrement consulté les Lexicographes orientaux et *l'aïn akbéry* dont il rapporte les différents textes arabe et persan. M. Jones a joint à son mémoire un dessin qui représente une tige de l'iatamansi, à l'instant de la floraison.

M. *Charles HAMILTON* entre dans quelques

(13) *Voyage dans les mers de l'Inde, etc.*, t. 2, pl. 11.

détails sur le *mahwah* ou *madhouca* qu'il regarde comme un des arbres les plus précieux de l'Inde. Il regrette que la culture en soit négligée depuis longtemps dans le Behar, et il pense qu'elle pourrait y être facilement rétablie, et qu'elle serait très-productive; en effet, le fruit du mahwah, qui ressemble à l'olive, fournit beaucoup d'huile, et sa fleur dont la substance est très-charnue, peut servir d'alimens et donne à la distillation une liqueur spiritueuse qui, dans beaucoup d'occasions, pourrait remplacer les esprits de grains.

#### MÉDECINE ET CHIMIE.

ATHAR-ALY-KHAN, dans un *Mémoire sur l'Eléphantiasis*, maladie particulière aux pays chauds, et connue dans l'Indoustan sous le nom de *khorrhah*, nous apprend qu'on y traite cette affreuse maladie par l'arsenic et le poivre noir, et qu'elle est souvent la suite de l'infection vénérienne pour laquelle on emploie le même traitement, mais que l'on guérit aussi par des préparations de cinnabre. Dans un autre Mémoire, M. JOHN WILLIAM rapporte plusieurs exemples de l'heureuse application de l'alkali volatil contre les dangereux effets de la *morsure du serpent capel*, et il pense que l'alkali agit ici moins comme spécifique que comme irritant.

La chimie nous offre quelques observations de M. MACDONALD, sur *l'or de Limong*, dans l'île de Sumatra; de M. KÉIR, sur *les procédés des Indiens pour la distillation*; et de M. le colonel POLIER, sur ceux qu'il a suivis pour la *préparation de l'essence de roses*. Ce parfum paraît n'être connu des Indiens que depuis deux siècles, comme l'a fait voir M. LANGLÈS, d'après le témoignage de plusieurs écrivains persans, dans une dissertation fort curieuse, publiée en 1804.

#### MÉTÉOROLOGIE.

Les observations météorologiques faites à Calcutta, sont de MM. PÉARSE et Henri TRAIL, et se rapportent aux années 1784 et 1785. En les comparant avec celles qui sont faites à Montmorency par M. COTTE, correspondant de l'Institut, auquel on doit une suite non interrompue de trente-huit années de travaux et d'observations météorologiques, nous trouvons que la chaleur moyenne du Bengale n'a surpassé que de deux degrés celle des environs de Paris, et la plus élevée de quatre degrés seulement, et que la différence entre la plus haute et la plus basse température de cette partie de l'Inde, n'a été que de dix-huit degrés, tandis qu'elle s'élève ici à plus de cinquante degrés; qu'il tombe au-

nuellement à Calcutta trois fois plus d'eau qu'à Montmorency ; les sept dixièmes à l'époque des vents de mer , c'est-à-dire depuis le commencement de mai jusqu'à la fin d'octobre ; et que la hauteur et la densité de l'atmosphère , qui ont une si grande influence sur les réfractions astronomiques , éprouvent dans l'Inde des variations beaucoup moins considérables que dans nos climats. Ces observations qui ne sont pas moins utiles à la médecine et à l'agriculture du pays qu'à la physique en général , peuvent avoir , si elles sont continuées pendant plusieurs années , une grande influence sur les théories météorologiques , parce qu'elles sont faites entre les tropiques où les phénomènes paraissent soumis à des lois plus constantes que dans les autres parties du globe.

Tels sont les travaux d'une Société naissante, dont l'établissement nous paraît devoir faire époque dans l'histoire des sciences. Jusqu'à présent nous n'avons eu sur l'Inde, et sur les autres parties du continent de l'Asie, que des relations faites par des voyageurs isolés, dont la vue trop courte pour un aussi vaste horizon, ne pouvait en apercevoir toute l'étendue, et dont l'attention, distraite par l'immensité des détails, n'en devait saisir qu'un très-petit nombre. Il n'en est pas de même d'une Académie : chacun de ses mem-

bres constamment occupé d'une seule et même partie, acquiert ce coup-d'œil exercé auquel rien n'échappe, et leur réunion crée, pour ainsi dire, un nouvel être, dont l'intelligence peut embrasser et approfondir en même temps tous les objets. Ceux qui ont été traités par la Société asiatique, sont déjà très-nombreux, et si l'on ne trouve pas encore dans ses Mémoires toute la méthode et toute la précision qu'on pourrait y désirer, on doit considérer qu'elle se hâte de recueillir et de présenter à l'Europe savante tout ce qui lui paraît digne d'être examiné, et qu'ayant à vaincre la difficulté des langues et l'obscurité des matières, à combattre la réserve mystérieuse des Brahmes, et quelquefois à lutter contre leur avarice et leur mauvaise foi, elle ne pouvait donner à ses premiers essais la perfection qu'on aura droit d'exiger dans ses travaux ultérieurs.

SÉDILLOT, *secrétaire de l'École spéciale  
des langues orientales.*

---

## G É O G R A P H I E.

*Revue générale des changemens géographiques qui ont eu lieu pendant l'année 1806, et des progrès des connaissances relatives à la géographie, à la statistique et à l'histoire des peuples (1).*

Second et dernier Article.

*Etats du Nord de l'Allemagne, à l'exception de la Prusse.*

PENDANT la guerre allumée dès le 8 octobre de l'année 1806, entre la France unie aux Etats confédérés du Rhin et la Prusse avec ses alliés, le sort des Puissances du nord de l'Allemagne et leur disposition géographique sont restés incertains jusqu'à la conclusion de la paix.

Vers le même temps, le Roi de Suède soumit aux lois constitutives du royaume ses Etats de Poméranie et le Holstein, ainsi que les autres Etats d'Allemagne soumis à la monarchie danoise ( la seigneurie de Pinneberg, la comté de Ranzau et la ville d'Al-

(1) Mag. Encycl. ann. 1807, t. 6, p. 116.

tona), ont été déclarés comme relevant immédiatement de cette puissance. Tous les Etats d'Allemagne, même ceux qui ne sont point entrés dans la confédération du Rhin, ont été reconnus par la France, après la suppression du Corps germanique, comme Etats libres et indépendans. Avant l'ouverture des hostilités entre la France et la Prusse, on comptait parmi ces Etats :

L'électorat de Saxe, celui de Brandebourg (qui comprenait aussi le pays de Brunswick), la Hesse, les duchés de la Saxe, le Duc de Brunswick-Wolfenbüttel, les Ducs de Mecklenbourg, le Duc d'Holstein-Oldenbourg, les Ducs et les Princes d'Anhalt, le Prince de Nassau-Orange-Dietz, les Princes de Schwarzbourg, le Prince de Waldeck, les Princes et Comtes de Reuss, les Princes et Comtes de Schoenbourg, et les Princes et Comtes de la Lippe, les Comtés de Stollberg, le Prince de Kaunitz pour le comté de Rietberg, le Comte de Platen pour le comté d'Hallermund, la Russie pour la seigneurie de Jever, le Comte de Bentink pour la seigneurie de Kniphusen, le Comte de Bentheim pour la seigneurie de Rheda, le Comte de Nesselrode pour les seigneuries de Landskron et de Rhade.

La géographie et la statistique des Etats du nord de l'Allemagne se sont peu enrichies pendant l'année 1806. Les ouvrages purement

topographiques ont été plus nombreux. M. KULENKAMP a décrit la ville de Treysa, capitale du comté de Ziegenhayn, dans la Hesse. M. DOTZAUER a donné une *Continuation de la Chronique de Saxe-Cobourg*, par HOENN. L'excellente *Carte de Westphalie*, par LE COQ, a paru en dix sections. L'Institut géographique de Weimar a publié une très-bonne *Carte de la Principauté d'Eichsfeld, avec les pays environnans*, par M. LINGEMANN.

## 2. Monarchie Prussienne.

Elle a cédé à la France le duché de Clèves, la principauté d'Anspach et celle de Neuenbourg, en échange desquels elle a obtenu les Etats électoraux de Brunswick. La guerre qui a succédé à ces arrangemens y a naturellement apporté des changemens considérables.

Les sections qui formaient la continuation de la Carte topographique de la Prusse orientale et occidentale, exécutée sous la direction de M. SCHROETTER, ministre d'état, ont paru régulièrement.

Les feuilles qui ont paru de la nouvelle *Carte de la Prusse orientale* de M. de TEXTOR ont pleinement justifié la confiance qu'on avait eue dans cette entreprise. Il a paru une seconde édition du *Dictionnaire topographique des Etats prussiens*, par M. KRUG. M. BRUGGE-



MANN a continué la publication de ses pièces relatives à la description de la Poméranie. M. GAEDIKE a donné un *Dictionnaire de Berlin et des Curiosités que cette ville renferme*. M. BOEHM un *Manuel géographique et statistique de la Silésie*. M. SCHIFFNER une *Description de ses montagnes*, avec une carte parfaitement dressée par le D. HOSER, et des *Vues exécutées* par NATHE.

### 3. Monarchie Autrichienne.

Elle a été forcée, par la paix de Presbourg, à des cessions considérables; le comté de Tyrol avec les seigneuries en avant de l'Arlberg et celles de Hohenem, Trente et Brixen; le comté de Koenigseck-Rothenfels, les seigneuries de Tettwang et d'Argen, la ville et le territoire de Lindau, le margraviat de Burgau, le landgraviat de Nellenbourg, le comté d'Ober et Nieder-Hohenberg, le bailliage d'Altorf et toutes les possessions enclavées dans la Souabe. Les Etats de Venise, cédés à l'Autriche par la paix de Lunéville, ont passé au royaume d'Italie. Elle a eu en dédommagement le duché de Salzbourg et la principauté de Berchtesgaden, pays qui appartenaient auparavant à un Prince de la maison d'Autriche. Pour cette cession et la perte d'une partie de Passau et de la principauté d'Eichstaedt, ce

dernier a reçu le duché de Würzburg. D'après le 12.<sup>o</sup> article de la même paix, la grande maîtrise de l'ordre Teutonique Mergentheim a été cédée à un Prince de la maison d'Autriche, à la nomination de l'Empereur.

En conformité de l'acte de confédération du Rhin, l'Empereur d'Autriche a renoncé, par une déclaration de la chancellerie de l'Etat, en date du 6 août de l'année dernière, à la souveraineté de l'Allemagne, qui s'était soutenue dans sa maison depuis celle d'Habsbourg Lorraine, et ses Etats ont été entièrement séparés du reste de l'Allemagne.

M. DEMIAN a publié les deux premières parties du quatrième volume de sa *Statistique de la Monarchie autrichienne*. M. KRUSIUS le deuxième volume de la seconde partie de son *Dictionnaire des Postes*. M. HAZZI a publié une *Statistique de Maehren*. M. le Baron de LIECHTENSTERN s'est occupé de la publication de douze *Cartes in-fol. de la basse Autriche*. Le même a fait paraître deux Cartes générales; l'une pour la partie de la basse Autriche, au dessous de l'Ens; l'autre de la Servie et des districts de la Hongrie qui y confinent. M. KINDERMANN a terminé la publication de son *Atlas manuel de la Monarchie autrichienne*. Plusieurs sections ont paru de la *Carte de Hongrie*, par LIPSZKY. L'*Institut géographique* de Weimar s'occupe d'une

Carte de la Monarchie autrichienne dans le format de l'Atlas manuel de M. GASPARI. Tous ces ouvrages sont allemands.

#### 4. *La France.*

La France est devenue plus puissante, moins par de nouvelles acquisitions que par le système d'alliance et de cession conçu l'année dernière, qui l'a mise à la tête de presque toute la partie du sud de l'Europe.

1. Succession au trône d'Italie reconnue dans la famille de l'Empereur des Français.

2. Etats de Venise réunis au royaume d'Italie; érection de douze duchés et grands-fiefs de l'Empire français fondés sur une partie de leurs revenus.

3. Nomination du Prince Joseph à la couronne de Naples, en conservant toutefois pour lui et ses descendants le titre de Grand-Dignitaire de l'Empire français; création de six duchés et fiefs de l'Empire semblables à ceux qui ont été formés dans les Etats de Venise.

4. Nomination d'un Prince de la famille impériale de France au duché de Clève et de Berg. Succession à la possession de ce duché reconnue dans la famille impériale de France.

5. Cession de la principauté de Guastalla à la Princesse Borghèse, sœur de l'Empereur.

Cette principauté retourne à la maison impériale, au défaut de descendans mâles de la Princesse.

6. Cession de la principauté de Neuchâtel faite par la Prusse à l'Empereur des Français. Celui-ci en dispose en faveur d'un Duc qui promet de le servir en fidèle sujet. Ce duché retourne à la France, au cas d'extinction des descendans mâles du Souverain.

7. Réunion des pays de Massa, Carrara et Garfagnana, séparés du royaume d'Italie, avec la république de Lucques, pour former un duché grand-fief de l'Empire français.

8. Erection des duchés de Parme et de Plaisance en trois duchés et grands-fiefs de l'Empire français.

9. Erection des duchés de Bénévent et Ponte-Corvo en fiefs immédiats de la France.

10. Convention faite avec la République Batave, en vertu de laquelle un frère de l'Empereur Napoléon est appelé lui et ses héritiers à la couronne de Hollande, sans perdre la dignité de Connétable de l'Empire français. Les membres de la maison royale de Hollande restent soumis à la famille impériale de France.

11. Convention faite avec les Princes du sud-ouest de l'Allemagne, en vertu de laquelle l'Empereur des Français est nommé Protecteur de cette alliance, et jouit du pouvoir

de nommer les successeurs du Prince Primat.

La France est entrée en possession l'année dernière des seules places de Kehl, Cassel et Wesel, sur la rive droite du Rhin.

A l'exception de quelques Annuaires des départemens, il a paru peu d'ouvrages de géographie et de statistique; et cette pénurie devient plus remarquable par l'abondance des écrits de ce genre qui ont paru les années précédentes. Le *Voyage de Lycomède en Corse*, par M. ARRIGHI, offre une apologie du caractère national des habitans de cette île. M. CHEVALIER a donné quelques *Relations intéressantes de l'île d'Elbe*. Parmi les relations des voyageurs étrangers qui ont écrit sur la France, on doit remarquer le *Voyage d'HORSTIG*, les *Lettres de BENZENBERG*, l'ouvrage de Madame DE HASTFER (aujourd'hui Madame CHÉZI), *sur le genre de vie et les arts à Paris*. Ces trois ouvrages sont allemands. On a de M. THORNTON un ouvrage anglais intitulé: *Sporting tour through France*. Cet ouvrage est surtout intéressant pour les amateurs de la chasse; de M. PINKERTON des *Recollections of Paris*; d'Isr. WORSLEY *Account of the state of France*; et de Jam. FORBES *Letters from France*. Ces deux derniers étaient prisonniers à Verdun. Ils donnent des détails intéressans sur leur séjour

dans cette ville. La nouvelle édition des Cartes de France, par HÉRISSEON, mérite une mention particulière.

### 5. *Le Royaume de Hollande.*

Par un accord fait à Paris, le 24 mai de l'année 1806, entre l'Empereur des Français et la République Batave, il a succédé à cette dernière. En vertu de cet acte, la France garantit aux Hollandais la conservation de leurs droits constitutionnels, leur indépendance, le libre exercice religieux. Les privilèges relatifs aux impositions sont abolis et l'intégrité des possessions hollandaises sur les deux Continens réservée. L'Empereur autorise son frère, le Prince Louis, à l'acceptation de la couronne offerte par les représentans du royaume de Hollande. Outre quelques domaines, le Roi jouit annuellement d'un revenu de deux millions de florins.

D'après cet accord, le pouvoir exécutif est confié au Roi, qui jouit aussi du gouvernement des Colonies. Le pouvoir législatif est entre les mains des 38 membres qui forment les Hautes Puissances, et celles du Roi. L'assemblée législative a lieu régulièrement deux fois l'année, à des époques déterminées, et peut être convoquée extraordinairement par le Roi. Le Conseil d'Etat consiste en treize membres, et

quatre ministres d'Etat (le ministre des affaires étrangères, celui des forces de mer et de terre, celui des finances, et le ministre de l'intérieur) y ont séance et y donnent leurs voix. Du reste, tous les réglemens de la constitution de 1805, qui n'ont point été abrogés par l'ordre actuel des choses, conservent toute leur autorité.

A l'exception du Cap de Bonne-Espérance, pris par les Anglais au commencement de l'année dernière, les Hollandais n'ont éprouvé aucune autre perte dans leurs possessions éloignées.

Il n'a point paru de cartes et d'ouvrages géographiques ou topographiques sur la Hollande. On peut citer cependant la traduction hollandaise, publiée à Harlem chez LOOSJES, de l'ouvrage très-connu qui a pour titre : *Mémoire sur la Hollande, sa population, son commerce, etc.* La collection des *Costumes hollandais*, publiée par M. MAASKAMP, est terminée.

## 6. *La Suisse et le Valais.*

La principauté de Neuchâtel et Vallengin qui avait été alliée de la Suisse jusqu'aux changemens qui ont eu lieu dans son gouvernement, a été cédée à l'Empereur des Français par le Roi de Prusse qui en était.

souverain. Cette principauté a été cédée par l'Empereur au Grand-Veneur Alexandre Berthier, sous le titre de Duché. A l'extinction de la famille du Duc, ses Etats retournent à l'Empereur des Français.

Parmi les nouveaux ouvrages sur la géographie de la Suisse et du Valais, on doit citer la *Statistique élémentaire* de M. DURAND; l'ouvrage allemand de M. le Baron de SALIS-MAR-SCHLIN, qui a pour titre : ALPINA; le même Auteur a publié en allemand des *Excursions dans les montagnes du Jura*. La Société économique des Grisons continue la publication de sa nouvelle collection en allemand. On peut faire encore mention de l'*Almanach helvétique*, de l'*Histoire du Rheinthal*, publiée à Saint-Gall chez HUBER; des *Curiosités du canton de Bâle*, par LUTZ. Ces ouvrages sont allemands. On a encore une *Lettre sur le Valais*, par M. ECHASSÉRIEAUX.

## 7. L'Italie.

Elle est devenue, l'année dernière, le théâtre des changemens les plus considérables.

a) Le royaume d'Italie a obtenu, par la paix de Presbourg, les Etats de Venise avec la Dalmatie et les Bouches du Cattaro.

1) Par un décret de l'Empereur, le Vice-Roi d'Italie a été adopté lui et ses descendans



mâles comme fils de l'Empereur Napoléon, et appelé au trône d'Italie, sans cependant acquérir aucun droit à cette couronne qui doit toujours appartenir à la famille impériale de France.

2) Le code Napoléon et le système des monnaies de l'Empire français sont devenus, en vertu du concordat, des lois fondamentales du royaume d'Italie.

3) Sur la quinzième partie des revenus des provinces vénitiennes et sur leurs domaines nationaux qui valent une somme de 30 millions de francs, on a créé 12 duchés ou grands-fiefs de l'Empire français; savoir ceux de Dalmatie, d'Istrie, Frioul, Cadore, Belluno, Conegliano, Treviso, Feltre, Bassano, Vicenza, Padoue et Rovigo, dont l'investiture est entrée les mains de l'Empereur des Français. Cette investiture lui revient à l'extinction des descendans mâles des Ducs.

4) L'héritier présomptif du royaume d'Italie portera le titre de Prince de Venise.

5) Massa, Carrara et la Garfagnana jusqu'aux sources du Serchio, ont été séparées du royaume d'Italie et réunies à la République de Lucques.

6) Le duché de Guastalla a été cédé au royaume d'Italie pour une certaine somme qui sera fournie à la maison Borghèse. Enfin, en conséquence d'un traité fait entre

l'Empereur des Français et le Roi de Bavière,

7) Le Roi d'Italie a le droit de tenir garnison dans la partie du sud du Tyrol. La ligne de démarcation n'est point encore connue.

b) Les duchés de Parme, Plaisance ont eu l'année dernière un sort déterminé, en ce qu'ils ont formé trois nouveaux duchés dont l'investiture appartient à l'Empereur des Français, et dont les revenus provenant des biens nationaux, feront la récompense de quelque guerrier qui s'est rendu illustre et bien méritant. Le duché de Guastalla avait été accordé à la famille Borghèse, qui l'a résigné comme nous l'avons dit.

c) Les principautés de Lucques et Piombino ont reçu un accroissement par les provinces de Massa, Carrara et Garfagnana jusqu'aux sources du Serchio, mais aux conditions que le code Napoléon et le système monétaire de la France deviendraient des réglemens fondamentaux de leur constitution, ainsi que le concordat conclu entre le Pape et l'Empereur pour le royaume d'Italie; que sur le quinzième des revenus de Massa, etc., comme biens nationaux qui forment une somme de 4 millions de francs, et sur la principauté de Lucques, il sera formé un duché et grand-fief de l'Empire français, et Lucques fera une

rente annuelle à l'avantage de quelque militaire français distingué. Barga, Pontremoli et Pietra-Santa doivent être séparées aussi du royaume d'Italie et réunies à la principauté de Lucques. Si cette réunion n'a pas lieu,

*d)* Le royaume d'Etrurie,

*e)* Et les Etats de l'Eglise n'ont éprouvé aucun changement politique;

*f)* Le royaume des Deux Siciles, par suite de la neutralité qu'il n'a point observée durant la dernière guerre entre la France, l'Allemagne et la Russie, a été envahi en partie par les Français; et le royaume de Naples a été donné, par l'Empereur Napoléon, au Prince Joseph son frère et à ses descendans mâles. L'Empereur des Français se réserve le droit de nommer à cette couronne, à l'extinction de la famille du Roi Joseph. Outre cela, six duchés et grands-fiefs de l'Empire français ont été érigés à l'instar de ceux qui ont été formés dans les Etats de Venise. La rente en est prise sur les revenus du royaume de Naples, et ils sont destinés à récompenser des militaires français. Le Roi de Naples reste toujours Grand-Dignitaire de l'Empire français.

*g)* Quant aux duchés fondés dans le royaume de Naples, il en a été parlé à l'article de la France.

h) Le Roi des Deux Siciles s'est retiré dans l'île de ce nom qu'il a conservée.

i) La Sardaigne est restée au pouvoir de son Souverain.

k) L'île de Malte est encore soumise aux Anglais.

M. de BOISGELIN a donné un ouvrage intitulé : *Ancient and Modern Malta*, qui, à la vérité, a paru en 1805, mais qui n'est pas encore très-répandu. Les *Letters from Italy* de BECKFORD sont moins importantes que les *Travels through parts of France, Switzerland, Italy and Germany*, de LEMAISTRE. Le Voyage en Italie de M. CREUZÉ DE LESSER s'est fait remarquer par son originalité. BENKOWITZ a publié en allemand un *Voyage de Naples dans les contrées environnantes*. Les *Mesures du duché de Venise*, ordonnées par l'Empereur d'Autriche, et qui furent confiées à M. le Baron de ZACH, ont servi à dresser une carte excellente de ce pays. M. le Baron de LIECHTENSTERN l'a publiée en quatre feuilles. L'Institut géographique de Weimar s'est occupé d'une nouvelle Carte de l'Italie, pour les nouveaux changemens politiques survenus dans ce pays.

### 8. L'Espagne.

Elle avait perdu une de ses plus riches pos-

sessions, celle de Buenos-Ayres, dans l'Amérique méridionale, qu'elle a reprise sur les Anglais.

Tous les journaux ont fait mention de l'expédition philanthropique de D. BALMIS et des succès qu'elle a eus.

On trouve, dans le *Journal of modern and contemporary travels*, un nouveau Voyage en Espagne.

### 9. *Le Portugal.*

Il a toujours conservé la neutralité.

### 10. *Les Iles Britanniques.*

Elles ont augmenté leurs possessions par la prise du Cap de Bonne-Espérance.

Parmi les ouvrages descriptifs sur les Iles Britanniques, on doit remarquer les *Annales du commerce, des manufactures, de la pêche, de la navigation de la Grande-Bretagne*, publiées par M. MACPHERSON; la traduction de l'ouvrage de CAMDEN, intitulé: *Britannia*, par M. GOUGH; l'ouvrage du D. LYSON intitulé: *Magna Britannia*, qui offrira une topographie concise de cette contrée; les nouveaux *Voyages en Angleterre*, publiés en allemand par M. NEMNICH; la nouvelle édition de l'ouvrage de GOEDE. M. SMITH s'est

occupé de la publication d'une Carte du royaume d'Angleterre. Les ouvrages topographiques ont été nombreux. Outre les *Canterbury* et le *Hereford Guide*, et le *Guide to the Cathedral Church of Ely*, HAY a publié une *Histoire de Chichester*; JONES une *Histoire du Comté de Brecknock*; HARWOOD une *Histoire et une Description des Antiquités de Lichfield*; M. TURNER une *Collection de Pièces pour l'histoire de la ville de Grant-ham*. On a publié une *Histoire sur un dessin de Liverpool*. Dans le *Robinson's trip to Margate*, ce dernier lieu a été décrit fort au long. M. STARK a publié une *Vue d'Edin-burg*. Il a paru sur *Perth des Memorabilia*. Plusieurs écrits ont paru sur l'Irlande et sur les dernières révoltes qui y ont eu lieu, entre autres les *Travels through various parts of Ireland*, par M. BEAUFORT; *Stranger in Ireland*, par M. CARR; *Wild Irish Girl*, par M. OWENSON.

## II. La Monarchie Danoise.

Par la suppression de la noblesse immédiate de l'Empire, le duché de Holstein, la seigneurie de Pinneberg, le comté de Ranzau et la ville d'Altona, qui étaient sous la dépendance du Danemarck, ont été réunis à ce royaume par une déclaration royale du 9 septembre

1806. L'administration de ces pays n'a point éprouvé de changemens, à l'exception de la cour de justice supérieure du Holstein qui a passé à la nomination de celle de Glückstadt.

M. de GOLOWIN a publié une bonne Carte du duché de Schleswig. La collection des plans des villes danoises, par SANDER, NYERUP et LAHDE, est terminée.

### 12. *Le Royaume de Suède.*

Il n'y a point eu de changemens dans ce royaume, à moins qu'on ne veuille compter le changement de constitution, établie en Poméranie sur le modèle de celle de Suède.

MM. ARNDT et ECK ont publié des Observations sur la Suède. Celles de ce dernier ont rapport principalement aux établissemens littéraires.

### 13. *L'Empire de Russie.*

Vers la fin de l'année dernière, la Russie s'est mise en possession de la Moldavie et de la Wallachie. Les Russes se sont maintenus dans l'ancienne Albanie vénitienne ou les Bouches du Cattaro et dans les Iles Ioniennes. La fameuse ambassade, envoyée en Chine, n'a pas eu le succès qu'on espérait (2).

(2) Nous avons publié l'extrait du Journal d'une  
Tome VI. Décembre 1807. 22

On sait que les deux vaisseaux envoyés par ordre du Gouvernement russe, sous le commandement de l'amiral *Krusenstern*, pour faire le tour du monde, ont rempli avec succès leur mission. Les observations recueillies par M. REINBECK, dans son *Voyage de Saint-Petersbourg à Moskou et à Grodno et de là en Allemagne*, contiennent plusieurs choses intéressantes, particulièrement pour ce qui concerne le caractère des Russes. Le second volume de la traduction allemande du Voyage de SARYTSHEV, par M. BUSSE, a paru. M. de REIMER a continué de même son ouvrage intitulé: *Saint-Petersbourg à la fin de son premier siècle*. M. de CAMPENHAUSEN son *Magasin Livonien*. M. de REUILLY a publié un *Voyage dans la Crimée*, qui contient quelques faits nouveaux et curieux (3). L'*Essai* de M. ANTHOINE sur le Commerce de la Mer Noire a été publié dans le 28.<sup>e</sup> volume de la *Bibliothèque des Voyages* de MM. SPRENGEL et EHRMANN. Le *Mercur* russe de M. HEIDECKE ne paraît plus; mais l'estimable ouvrage périodique de M. STORCH continue toujours avec le même succès.

personne attachée à cette ambassade. Voyez Mag. Encycl. ann. 1807, t. 4, p. 340.

(3) Voy. Mag. Encycl. ann. 1806, t. 4, p. 56.



14. *L'Empire Turc.*

Cette vaste monarchie donne, dans le dessein qu'elle a d'introduire une nouvelle discipline militaire, une preuve de sa décadence et de sa faiblesse. Les Serviens ont obtenu une paix qui leur permet de rassembler de nouvelles forces. Les Hospodars de Moldavie et de Wallachie, déposés par la Porte, ont été rétablis par la médiation de la Russie qui a fait marcher des troupes dans ces provinces.

Il a paru très-peu d'ouvrages remarquables sur cette contrée, et on ne peut guères citer que les Fragmens très-intéressans de BARTHOLDY *sur la Grèce*, et le splendide *Voyage pittoresque de Constantinople*, par M. MEL-LING. Les Lecteurs de ce Journal savent qu'il s'est formé à Londres une Société littéraire, sous le nom de *Palestine Association*, qui a pour but spécial de recueillir des connaissances plus parfaites sur cette contrée. Personne n'ignore le voyage exécuté dans ce pays par M. CHATEAUBRIANT, si avantageusement connu dans la littérature. Les *Lettres sur l'Egypte*, publiées par un Officier anglais sous le titre de : *A non Military Journal*, sont assez curieuses. Elles ont paru traduites en allemand dans le 28.<sup>e</sup> volume de la *Bibliothèque* de MM. SPRENGEL et EHRMANN.

15. *La République de Raguse.*

Son voisinage du Cattaro lui a été funeste sous plusieurs rapports. Les Français l'ont enfin occupée.

16. *La République d'Ionie.*

Elle est toujours occupée par les Russes.

## II. A S I E.

Cette immense partie du monde n'a point éprouvé de grands changemens politiques.

M. BAUMGAERTNER, conjointement avec une Société de gens de lettres, a entrepris un ouvrage orné de figures, sous le titre d'*Asiatisches Magazin*, Magasin Asiatique; mais il n'a pas été continué.

La Perse occidentale a toujours été sur le pied de guerre avec la Russie, qui n'a pas poussé ses opérations avec beaucoup de vigueur, quoique le commandant en chef russe ait été massacré lâchement par les Perses.

La Perse orientale, le Tibet, la Chine, le Japon, et les Royaumes de la presqu'île au-delà du Gange, ont joui pour la plupart du repos.

Il a paru un ouvrage très-intéressant sur la

On sait que le capitaine américain CROKER Cochinchine. Le Souverain de ce pays ainsi que celui de la Chine témoignent, à ce qu'on prétend, beaucoup de bienveillance aux Chrétiens. L'ouvrage dont il s'agit est de M. BARROW. Il a été traduit en français par M. MALTEBRUN (4).

Dans l'Inde occidentale, le Lord LAKE a fait, le 22 novembre 1805, une paix au nom de la Compagnie des Indes occidentales, avec Dowlut-Row-Scindiah à Mustafahpur. Cette paix n'a été qu'une explication du traité fait avec le Marquis de WELLESLEY à Serjee-Anjengaum, le 30 décembre 1803, en vertu duquel la forteresse de Gaulior et le territoire de Gohud sont laissés à Scindiah; et le Chumbal sert de limite aux possessions des parties contractantes, depuis la ville de Kottah jusqu'à Gohud, et la Compagnie reste en possession des pays de Dholepoor, Rajah-Kerrah et Barrée. Le 24 décembre suivant, il a été également conclu une paix avec Jeswunt-Row-Holkar à Raipoor-Ghaut, par laquelle Holkar renonce aux districts de Tonk, Ramporah, Bonée, Lakherie, Sumcydée, Bhamundgaun, Daée et à ses autres possessions situées au nord des montagnes de Bondée, en faveur de la compagnie

(4) Voyez l'analyse qui en a été donnée dans le Mag. Encycl., ann. 1807, t. 3, p. 19.

qui reçoit en outre la forteresse et le territoire de Chandore, Ambar, et Scagham. En échange, elle renonce à toutes ses relations avec les possessions d'Holkar à Mewar, Malwa et Harrowtée, ainsi qu'avec la partie du sud de Chambul; et si Holkar vit en bonne intelligence, elle promet de lui rendre en dix-huit mois ses possessions au sud de Godavery et dans deux ans, Koouch et Bundelcund. D'après des nouvelles plus récentes, Holkar doit s'être mis, par de nouvelles hostilités, dans le cas d'être privé de tous ces avantages.

Les *Military Mémoires of M. Georges Thomas of* de W. FRANKLIN contiennent des détails très-intéressans et absolument nouveaux sur les contrées nord-ouest de l'Inde. Il a paru, dans les nouveaux volumes des *Asiatik Researches*, des Mémoires extrêmement intéressans qui répandront beaucoup de jour sur l'Inde. Le *Voyage de deux Mahométans dans l'Inde, exécuté dans le neuvième siècle*, et qui a d'abord été traduit par RENAUDOT, a paru dans la *Bibliothèque de MM. SPRENGEL et EHRMANN*, ainsi qu'une traduction allemande des *Lettere sull' Indie*.

### III. L'AFRIQUE.

Cette partie du monde n'a point éprouvé de changement qui mérite quelque attention.

Les lettres ont perdu, vers la fin de 1805, le laborieux CONTÉ, connu avantageusement comme physicien et chymiste, et à qui le Gouvernement avait confié la rédaction du précieux ouvrage qui doit paraître sur les résultats scientifiques de l'expédition d'Égypte. On a publié une nouvelle édition du *Voyage de BRUCE*, dont la véracité a été hautement confirmée par LORD VALENTIA, après son retour en Angleterre. Le *Voyage de TRUTER et SOMERVILLE dans le pays des Buschwana*, qui se trouve comme supplément dans l'ouvrage de BARROW, offre des détails très-curieux sur cette partie connue de l'Afrique méridionale. DANIEL a publié à Londres des planches magnifiques sur les pays du sud de l'Afrique.

#### IV. L'AMÉRIQUE.

Les Etats libres du nord de l'Amérique s'agrandissant toujours sous le rapport de la population et de l'industrie, se sont sentis assez de force pour défendre l'entrée d'une grande partie du produit des manufactures anglaises. Cependant il s'est élevé dans le Kentucky des troubles qui étaient dirigés par le colonel Burr, et qui menaçaient une séparation de cet Etat du reste de ceux du nord de l'Amérique.

MM. LEWIS et CLARK ont entrepris une expédition pour la recherche des sources du Missouri. On espère d'en connaître bientôt les résultats.

Sur les Indes occidentales, on doit citer les *Observations* de PINCKARD qui présentent des vues assez originales. On doit aussi faire mention de l'*Histoire du Royaume des Nègres à Hayti*, par M. RAINSFORD, et du *Voyage à la Trinité*, par M. MAC CALLUM.

Sur la partie orientale de la *Terra firma*, ou l'Intendance générale de Caracas, il a paru un ouvrage très-instructif de M. DEPONS. Les *Lettres sur le Paraguay* de M. DAVIE contiennent des traits assez curieux sur les Missions de l'intérieur de l'Amérique.

## V. TERRES AUSTRALES.

On ne sait rien de remarquable sur leurs changemens politiques. L'*Histoire chronologique des Découvertes de la mer du Sud*, publiée par Jam. BURNEY, un des compagnons de Cook, se continue toujours avec succès.

Les Savans qui faisaient partie de l'expédition de l'Amiral Krusenstern ont publié quelques Relations sur les Iles Sandwich. On doit espérer qu'ils leur donneront par la suite plus de développement.

découvrit en 1804 une île nouvelle, sous le 180° 37' de long. O. et le 5° 12' de lat. N., à laquelle il a donné le nom de *Strong*.

Quant aux ouvrages généraux sur la géographie mathématique, il a paru en Angleterre une *Introduction à la Géographie et à l'Astronomie*, par BRUCE, et un *Traité sur la manière de dresser et de copier toutes sortes de Cartes*. On a donné une traduction française de l'*Introduction à la Levée des Plans militaires*, par HAYNE.

La géographie historique n'a pas été exploitée avec beaucoup d'ardeur. L'Institut géographique de Weimar a entrepris une nouvelle édition de l'*Atlas de l'ancien Monde*, par VIETH, éclairci par M. FUNK. La deuxième partie des Remarques de M. LORSBACH sur *Léon l'Africain* a paru; et l'*Atlas historique* de LESAGE a eu une seconde édition.

---

---

## M É L A N G E S.

JOURNAL HISTORIQUE, ou MÉMOIRES CRITIQUES ET LITTÉRAIRES, sur les Ouvrages dramatiques, et sur les Evénemens les plus mémorables, depuis 1748 jusqu'en 1772 inclusivement; par Charles COLLÉ, auteur de la Partie de Chasse de Henri IV: imprimés sur le Manuscrit de l'Auteur, et précédés d'une Notice sur sa vie et ses écrits. Paris, de l'Imprimerie Bibliographique, rue Gît-le-Cœur, n.º 7; et chez Delaunay, Palais du Tribunal, deuxième galerie de bois, 1805 et 1807. Trois forts volumes in-8.º; le prix des deux derniers est de 12 fr., et celui du premier de 8 fr.

LORSQUE la première partie de ces Mémoires parut, nous nous étions engagé à en rendre compte dans ce journal; n'ayant pu alors nous acquitter de notre promesse, nous allons la dégager, et nous donnerons en même temps l'extrait des deuxième et troisième parties qui viennent d'être publiées.

COLLÉ, en recueillant exactement jour par jour ce qu'il avait fait, dit ou entendu dire pendant une longue suite d'années, n'a eu



sans doute d'autre motif que celui de pouvoir un jour rappeler à son esprit le souvenir des momens qu'il regardait comme les plus heureux de sa vie. Nous ne dirons donc point si son intention était que ces Mémoires devinssent publics. Malgré cela, nous sommes persuadés que personne ne se montrera assez ennemi de son plaisir pour ne point prendre sa part de celui qui lui est offert dans la compagnie des Panard, des Piron, des deux Crébillon, et des Saurin, etc. Il suffit que le Lecteur puisse croire à l'authenticité de ces Mémoires; nous la lui garantissons, car nous avons vu les volumes tous écrits de la main de Collé, de la même main qui a tracé sur beaucoup de livres que les amateurs placent encore honorablement dans leur bibliothèque, ces deux vers :

A Collé ce livre appartient  
Auparavant qu'il te parvint.

Il commence son Journal au mois de Septembre de l'année 1748, par un jugement sur la tragédie de *Sémiramis* de Voltaire; c'était l'époque des premières représentations de cette pièce; il la trouve mauvaise. « Mais, dit-il, « c'est du mauvais de Voltaire, je n'en ferais « pas autant, ni M. l'abbé Le Blanc non plus » Plus loin il répète encore et toujours au sujet

de Sémiramis : « Cela est mauvais , *du moins*  
 « pour moi , comme disait feu l'abbé de Saint-  
 « Pierre , c'est ainsi qu'il faudra entendre mes  
 « décisions dans ce journal. » Ainsi que  
 Montaigne , il donne son opinion comme  
 sienne , et ne cherche à y attirer personne ; il  
 est vrai qu'il serait quelquefois difficile d'y sou-  
 scrire. Cet abbé LE BLANC qui , à coup sûr , n'eût  
 pas fait *Sémiramis* , a fait en revanche *Aben*  
*Said , empereur des Mogols* , tragédie louée  
 par tous les journaux du temps et totalement  
 oubliée aujourd'hui. »

On sait que la Cour , ou plutôt Madame  
 de Pompadour , mécontente de VOLTAIRE ,  
 faisait tout ce qu'elle pouvait afin de main-  
 tenir dans les mains de CRÉBILLON le sceptre  
 tragique dont Voltaire allait s'emparer. Aussi  
 rien ne fut-il négligé pour assurer le succès  
 de *Catilina* , que Crébillon lui-même ne re-  
 gardait pas comme une tragédie , *mais comme*  
*un beau tableau de la R. R. à cette épo-*  
*que.* « Madame de Pompadour vint à cette  
 « première représentation , et a continué de  
 « donner une protection marquée à cette pièce.  
 « En revenant à Versailles , le Roi lui demanda  
 « avec empressement : *Eh bien ! avons-nous*  
 « *gagné notre procès ? avons-nous réussi ?*  
 « Elle avait engagé le Roi à donner des ha-  
 « bits à tous les acteurs , et c'est une dépense  
 « qui n'a pas été médiocre ; le Sénat lui seul

« était de dix-huit personnes, en comptant les  
 « deux Consuls; les toges de chaque Sénateur  
 « étaient de toile d'argent, avec des bandes  
 « de pourpre et des vestes de toile d'or, et  
 « une autre bande de pourpre formant le  
 « laticlave, le tout festonné et enrichi de  
 « diamans faux. On a trouvé ce Sénat là  
 « un peu pomponné; mais cela vaut mieux  
 « que s'il eût été mal vêtu et en vieil ori-  
 « peau. »

Lorsque Collé nous fait part de l'impression machinale que la lecture de l'*Esprit des Loix* a faite sur lui, et qu'il ajoute « que  
 « les grands auteurs, les métaphysiciens et  
 « les gens qui ont un peu de philosophie  
 « dans la tête, prétendent que c'est un très-mau-  
 « vais ouvrage, sans ordre, sans liaison, sans  
 « enchaînement d'idées, sans principes, etc. »  
 Il faut croire, au contraire, que ni lui ni  
 ses grands auteurs n'avaient assez de philo-  
 sophie dans la tête pour juger l'ouvrage de  
 MONTESQUIEU.

Ses sentimens pour Voltaire et Madame Duchâtelet ne sont pas équivoques. Si quel-  
 quefois il donne des éloges au grand Ecri-  
 vain, ce n'est qu'après les avoir enveloppés  
 de restrictions sous lesquelles il a grand soin  
 d'étouffer le peu de bien qu'il dit. La mort  
 de Madame Duchâtelet lui donne occasion de  
 citer des vers que le Marquis de ROCHEMORE

avait faits sur la mort de sa maîtresse; ils nous paraissent, comme à l'Auteur des Mémoires, pleins de sentiment; les voici :

Aux autels du tyran des morts  
D'une tremblante main, je consacre ma lyre;  
Je ne chantais que pour Thémire,  
Thémire a vu les sombres bords.

Une douleur muette et sombre,  
Des larmes qui partent du cœur,  
N'écouter, ne sentir, ne voir que son malheur,  
Voilà les seuls tributs que je dois à son ombre.

Soyez les garants de ma foi,  
Lieux redoutés où repose sa cendre!  
Il n'est plus de plaisir, plus de bonheur pour moi,  
Que les pleurs, qu'en secret, je viens ici répandre.

ROBÉ, beaucoup moins célèbre par son mérite de poète, que par les sujets qu'il a traités, est jugé ici de manière à n'exciter aucune réclamation de la part de ceux qui connaissent ses poésies. Nous copierons avec d'autant plus de plaisir ce jugement, qu'il prouvera que lorsque Collé n'est pas équitable, c'est qu'il ne veut pas l'être. « Robé  
« n'a fait que versifier des contes ou des épi-  
« grammes, dont on lui avait donné le fonds:  
« ce qu'on ne peut lui refuser dès à présent,  
« c'est du talent, et d'être bon versificateur.  
« Il n'a nul goût, comme je l'ai déjà dit,  
« ne sait point s'arrêter, et est toujours trop

« long : ses images et ses expressions sont  
« quelquefois basses, souvent dégoûtantes, et  
« mêlées d'une érudition déplacée, beaucoup  
« de termes de médecine et d'arts, de théolo-  
« gie, et des passages de l'Écriture, à propos  
« de rien quelquefois; il a même, à ce der-  
« nier égard, une affectation qui n'est pas  
« plus pardonnable que ses rimes. » Il avait  
commencé un poème sur le sujet de celui  
que *Jérôme FRACASTOR* a adressé au Car-  
dinal *Bembo*. En 1791, il publia des frag-  
mens d'un autre poème intitulé, *la France  
libre*; il était alors âgé de 77 ans.

De tout temps, comme on sait, les grandes  
villes ont renfermé des gens dont la princi-  
pale occupation est de débiter et même d'in-  
venter ces contes ridicules qui doivent occu-  
per de nouveau d'autres désœuvrés; il ne  
faut souvent qu'un seul de ces contes pour  
fournir la matière de vingt autres. Tel est  
celui-ci : « On veut qu'il y ait dans un cou-  
« vent de Paris, une fille à marier, à laquelle  
« on donnera 30,000 l. de rente à Paris et  
« 40,000 l. en province. Donation sera faite de  
« ses biens à l'époux futur, par le contrat de  
« mariage. On ne demande point que le mari  
« soit riche, beau, bien fait, ni de condition,  
« pas même d'esprit; on le veut honnête  
« homme, et qu'il ait du bon sens; la fille  
« est bien faite, a de l'esprit et de la raison,

« sait beaucoup et a été fort bien élevée; mais  
 « comme il faut qu'il y ait un *mais*, cette  
 « fille est obligée d'avoir continuellement un  
 « masque d'argent sur le visage, attendu que  
 « sa tête, du moins sa face, est précisément  
 « celle d'une tête de mort; que de temps en  
 « temps il lui prend des râlemens semblables  
 « à ceux de la mort, et que ces accès finissent  
 « par les derniers soupirs d'un mourant;  
 « voyez si vous voulez l'épouser? » Nous  
 nous rappelons très-bien avoir vu annoncer,  
 il y a quelques années, dans un journal de  
 la capitale, sous la date de Francfort, que  
 ce monstre existait dans cette dernière ville;  
 mais il avait un peu changé sur la route, car  
 ce n'était plus d'une tête de mort qu'il était  
 question, mais d'une tête de porc.

On se doute bien que Collé, poète, et poète  
 dramatique, n'aura pas oublié de donner,  
 dans ses souvenirs, une place aux acteurs et aux  
 actrices qui brillaient alors sur la scène fran-  
 çaise. Pour nous qui n'avons pu voir, même  
 à la fin de leur carrière, ceux dont il parle,  
 et qui ne tenons que de tradition ce que nous  
 savons d'eux, nous nous bornerons à dire que  
 quelques-uns de ses jugemens nous paraissent  
 un peu durs, et que nous croyons que le titre  
 flatteur d'*acteur de Voltaire* que l'on avait  
 donné à *Lekain* pourrait bien avoir été aussi  
 celui de sa réprobation auprès de notre

Chansonnier. Nous engageons cependant à lire l'article de *Baron*, de ce comédien à qui ses forfanteries ont valu une place dans le *Roman de Gil-Blas*, sous le nom de *Carlos Alonso de la Ventoleria*; et afin de justifier LESAGE, nous allons citer deux traits que nous trouvons parmi plusieurs autres dans un ouvrage (1) de l'abbé d'ALLAINVAL, assez rare aujourd'hui. *Baron* disait qu'un comédien était un homme nourri dans le giron des rois : *J'ai lu*, disait-il encore, *toutes les Histoires anciennes et modernes, j'y trouve que la nature prodigue y a vomé dans tous les temps une foule de héros et de grands hommes dans chaque genre ; elle semble n'avoir été avare que de grands comédiens, je ne trouve que Roscius et moi.*

Toutes les fois que ce moderne Roscius parlait de Racine, il ne s'épargnait pas à en dire du mal, il se vantait même de lui avoir donné de bons conseils, et d'avoir fait plusieurs de ses vers. Mais il trouvait tout le monde si prévenu pour ce grand homme, qu'il se désespérait de ne pouvoir persuader personne. On peut juger de sa poésie par ce vers :

Viens et prête à ma voix ton cœur et ton oreille

(1) Lettre à Mylord \*\*\* sur BARON et la demoiselle LE COUVREUR, par George WINK (l'abbé d'Allainval). Paris, 1730, in-12.

qu'il substitua toujours de son autorité privée à cet autre qui est le second de la tragédie d'Iphigénie en Aulide :

Viens, reconnais la voix qui frappe ton oreille.

Collé dans sa jeunesse l'avait connu. C'est en le voyant jouer, dit-il, qu'il avait pris l'idée de la perfection en ce genre; quelques personnes se rappellent encore aujourd'hui lui avoir entendu réciter les plus beaux morceaux des rôles qu'il avait vu remplir à ce grand Comédien, de manière à donner effectivement l'idée de la perfection.

Des idées saines sur la critique doivent naturellement trouver place dans un journal dont les rédacteurs semblent toujours avoir eu sous les yeux les réflexions de Collé; il est peu de journaux, disons-le franchement, auxquels nous voulussions en demander l'insertion, sans craindre de paraître nous-mêmes vouloir faire une critique. « Je pense qu'une  
« critique éclairée et sévère est utile et néces-  
« saire aux lettres. Je ne voudrais pas en  
« faire le métier; de même que je n'accepte-  
« rais pas la place de lieutenant criminel;  
« mais je serais bien fâché qu'elle ne fût  
« pas remplie, et par un juge austère et in-  
« tègre. Ainsi, quoique les auteurs ne soient  
« pas de mon avis, je regrette tous les jours



« l'abbé DESFONTAINES ; il en faudrait un  
 « actuellement qui vînt redresser les torts  
 « du Parnasse. Je souhaiterais qu'il fût plus  
 « impartial que ce défunt Satyrique, et qu'il  
 « ne fit ou ne dît rien dans ses critiques,  
 « par des vues basses et d'intérêt ; je desire-  
 « rais encore, s'il est possible, que dans  
 « ses observations il fit le moins qu'il pour-  
 « rait de plaisanteries ou de railleries, et  
 « même qu'il n'en fit point du tout, s'il  
 « avait assez de force pour prendre cela sur  
 « lui, et assez d'esprit pour s'en passer. Des  
 « épigrammes et du persifflage ne sont pas  
 « des raisons. D'ailleurs, dans l'idée que je  
 « me forme de la saine critique, il faut  
 « tâcher de ramener à la vérité l'auteur  
 « qu'on critique, et ce n'est point en bles-  
 « sant son amour propre, mais en portant  
 « une lumière douce à son esprit, et en le  
 « conduisant à la conviction avec honnêteté  
 « et politesse, qu'on peut se flatter d'en ve-  
 « nir à bout (si la chose est possible), et  
 « de l'engager à corriger son ouvrage, ou,  
 » du moins, à profiter de ses fautes à l'ave-  
 « nir. »

M. BARBIER, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, supplément, article 8789, parle d'un MARANZAKINIANA, vraie caricature sur les ANA, comme il le dit. Cet ouvrage, ou plu-

tôt ce livret de 54 pages d'impression, et rédigé par l'abbé GRÉCOURT, doit être fort rare, puisqu'il n'a été tiré qu'au nombre de cinquante exemplaires; mais ce nombre est encore trop grand selon nous, s'il faut juger des bons mots de MARANZAC par ceux rapportés par Collé. « C'est lui qui, au milieu  
« de la plaine de Saint-Denis, menaçait son  
« postillon, s'il ne le menait pas plus vite,  
« de le jeter par les fenêtres. »

Un jour il était mort un cocher à M. le comte de Charollois : un homme de l'écurie vint dire à de Maranzac, qui était écuyer chez le Prince; *Monsieur, vous savez bien que Picard est mort hier, et à la Paroisse on demande 60 livres pour l'enterrer. — Diable ! c'est bien cher*, interrompit de Maranzac. — *Monsieur*, répondit l'autre, *ils ont dit qu'ils ne l'enterreraient pas à moins, que c'était à prendre ou à laisser. — C'est bien cher*, reprit de Maranzac, *cependant, mon ami, voyez si vous ne pouvez pas avoir meilleur marché; si non, faites comme pour vous.*

Nous voudrions bien encore rapporter quelques morceaux de ces Mémoires, entre autres celui sur Madame DUBOCAGE, qui, sans avoir les titres ni les qualités nécessaires en pareil cas, voulait à toute force être pré-

sentée au roi d'Angleterre; et celui sur la mort de la femme de PIRON, mais leur étendue ne nous le permet pas.

Nous ferons connaître, dans un prochain Numéro, les deux derniers volumes de ces Mémoires qui ne méritent pas moins d'être lus que le premier.

I. P.

---

---

## NUMISMATIQUE.

ZUR MÜNZKUNDE RUSSLANDS, c'est-à-dire, *Recherches servant à la connoissance des Monnaies et des Médailles de la Russie; publiées par l'Académie impériale des Sciences.* Saint-Petersbourg, 1805; in-8.° de 200 pages.

L'AUTEUR de cette intéressante dissertation, M. KRUG, membre de l'Académie des sciences de Pétersbourg, y fait des recherches très-savantes sur les anciennes monnaies et les médailles de la Russie. Cette matière offre un champ vaste et d'autant plus difficile à défricher, qu'il n'existe encore que peu de renseignements dont on puisse profiter. KEDER (1)

(1) KEDER a traité de quelques médailles russes dans ses *Nova litteraria maris Balthici*, Lubecæ, 1701, in-4.° p. 18-20; 1702, p. 112, et dans son ouvrage intitulé: *Runcæ in numis vetustis diu quæsitæ, tandemque feliciter inventæ, s. de numis Runicis commentatio*, Lips. 1704. in-4.° feuille C, 3, et dans d'autres endroits. Il avait promis, dans le premier de ces deux ouvrages, pour l'année 1700, p. 268, de donner l'explication d'un grand nombre de médailles et de monnaies russes, qu'il avait recueillies; mais il n'a pas tenu parole. SCHLOEZER a publié à Goettingue, en 1791, une *Histoire des médailles, des monnaies et des mines*

et d'autres écrivains ont, dans leurs ouvrages, fait mention de quelques médailles ou monnaies russes, mais aucun auteur n'en a encore donné une histoire complète et satisfaisante. M. KRUG mérite donc, à juste titre, toute la reconnaissance du public, et surtout de ses compatriotes, pour avoir entrepris ce travail. Ce n'est cependant encore qu'une esquisse, dans laquelle il se borne à faire part de ses recherches sur les anciennes monnaies de la Russie et de ses vues sur différens points de l'histoire ancienne de cet

*de l'Empire russe* (Münz-Geld-und Bergwercksgeschichte des Russischen Kaiserthums), depuis 1700 jusqu'en 1789; mais, ainsi que l'annonce le titre, cette histoire ne comprend que des médailles et des monnaies modernes. Il a promis, dans la préface de cet ouvrage, de publier aussi une *Histoire des anciennes médailles et monnaies russes*, mais elle n'a pas encore paru. En 1780 et 1781, un auteur russe, *Kniaz' SCZEBATOVO*, a composé dans sa propre langue, un Traité sur les anciennes monnaies et médailles russes, et ce traité a été traduit en allemand par *Jean BACMEISTER*, dans le *nouveau Journal de Saint-Pétersbourg*, année 1781, sous le titre : *Essai sur les anciennes monnaies et médailles russes* (Versuch über die alten russischen Münzen). Mais, dans ce traité, l'auteur a avancé beaucoup de choses, qui sont absolument insoutenables, et le traducteur a émis, dans les notes, tant de doutes contre ces propositions, que ce traité n'est plus d'aucune utilité pour celui qui cherche une véritable instruction.

empire, points qui n'ont pas encore été suffisamment éclaircis et sur lesquels il a lui-même des doutes. Il se propose de la faire suivre de deux ou de trois autres essais semblables avant de s'occuper d'une histoire métallique complète et proprement dite. Ces esquisses ou dissertations détachées ont pour but d'engager les savans nationaux et étrangers à lui communiquer leurs observations et leurs idées sur les propositions et les explications qu'il avance, et à redresser les erreurs qu'il aurait pu commettre, afin de le mettre en état de donner plus de perfection au grand travail qu'il projette. Ce doute est l'effet d'une grande modestie de la part de l'auteur, car, à en juger par la dissertation, que nous avons sous les yeux, il est très-versé dans la connaissance des médailles et des monnaies de son pays; ses recherches sont pleines de sagacité et d'intelligence, et il est bien capable de donner lui-même à l'ouvrage qu'il projette toute la perfection dont il est susceptible.

Les recherches que contient cette première dissertation, sont destinées à prouver, par le rapprochement d'un grand nombre de faits tirés de plusieurs écrivains dignes de foi, que l'idée défavorable que l'on se fait communément de l'état où était la Russie dans le neuvième et le dixième siècles, n'est point

conforme à la vérité. Les Annales de la Russie rapportent, que le grand-duc *Sviatoslav* (2) ne se servait, dans ses campagnes, ni de cuisiniers, ni de batteries de cuisine; qu'il ne prenait pour nourriture que de la viande de cheval et de boeuf, ou du gibier, qu'il faisait rôtir sur la braise; que sa couche ne consistait qu'en une mauvaise couverture, et qu'une selle lui servait d'oreiller; enfin que ce genre de vie était celui de toute son armée: et delà on prétend conclure que telle était en général, à cette époque, la manière de vivre des Russes. M. KRUG est d'un avis contraire: il pense que NESTOR, auteur des Annales, n'aurait pas donné une description aussi détaillée du genre de vie de *Sviatoslav*, si ce genre de vie avait été commun à tous les habitans de la Russie. Ce prince, absolument livré à la guerre, négligeait toutes les aisances qu'on se procure dans la paix. M. KRUG cherche à faire voir que même longtemps avant le neuvième siècle, l'empire de Russie jouissait d'un bien plus haut degré de civilisation, de splendeur et de prospérité, qu'on ne le croit communément. Voyons les principaux faits qu'il cite en faveur de son opinion, et les inductions qu'il en tire.

Depuis plusieurs années, les Slaves

(2) Il régnait vers le milieu du dixième siècle.

avaient ravagé l'empire grec, et étaient retournés chez eux, chargés de butin, en payant aux Gépides, pour passer le Danube, une pièce d'or (*aureum staterem unum*) par tête (3). Ils étaient restés assez longtemps en possession des trésors qu'ils avaient conquis, lorsque les Abares, qui s'étaient déjà rendus si terribles à une grande partie de l'Europe, vinrent les attaquer : ils ne purent leur résister et plusieurs d'entre eux furent obligés de se soumettre aux vainqueurs. Opprimés par les Valaques, ils se retirèrent des bords du Danube, et quelques-unes de leurs peuplades passèrent dans le pays qui forme aujourd'hui la Russie. Ils s'éloignèrent plus ou moins de leurs premières habitations ; ceux qui s'en écartèrent le plus, s'établirent près du lac d'Ilme et y bâtirent Novgorod : ce sont les Slaves proprement dits, qui ont joué le plus grand rôle parmi eux. L'auteur pense que ceux-ci étaient peut-être les plus riches, et que c'est parce qu'ils avaient le plus à perdre qu'ils s'éloignèrent tant des contrées qu'habitaient leurs oppresseurs.

Les Slaves vécurent quelque temps en paix dans le pays qu'ils venaient d'occuper, mais cette paix ne fut pas de longue durée.

(3) PROCOPE *Hist. sui temp.* l. 4, *de bello gothico*, c. 25.



Les Chazares vinrent imposer une contribution aux Slaves de Kiev, que NESTOR appelle des Polonais. Les Annales disent : « qu'après avoir réfléchi sur cette demande, « ils donnèrent un sabre *par cheminée*, et que « les Chazares le montrèrent à leur souverain, « en ajoutant : c'est une mauvaise contribution « que ces gens nous donnent; leur sabre a « deux tranchans, les nôtres n'en ont qu'un; « ce sont eux qui nous imposeront un « tribut. » L'auteur conclut de ces paroles des Chazares et de l'in vraisemblance de la contribution que les Polonais doivent leur avoir donnée, que les mots *par cheminée* sont de trop dans le texte et qu'ils ont été ajoutés par les copistes accoutumés à rencontrer toujours cette expression, lorsqu'il s'agissait de contributions; et en effet, une autre copie des mêmes Annales, celle d'Archangel, ne contient point cette addition: il y est dit seulement, que « les Polonais, après y avoir « réfléchi, donnèrent pour toute contribution « un sabre, etc. etc. » Ils voulaient faire sentir par-là, à ce que pense l'auteur, qu'ils étaient décidés à ne payer aucune contribution et qu'ils sauraient bien résister à ceux qui voudraient les y forcer, ce qui s'accorde très-bien avec les paroles que les Chazares adressèrent à leur souverain, en lui présentant le sabre. C'est ainsi que l'auteur cherche sou-

vent à expliquer , dans les Annales , des passages qui jusqu'à présent ont paru contenir des faits invraisemblables ou supposés.

Les Slaves , après avoir quitté les bords du Danube, ne cessèrent pas cependant de rester en relation avec la Grèce, où ils avaient tant de fois porté leurs armes; ils y voyagèrent souvent pour chercher des denrées qui, après les fréquens séjours qu'ils avaient faits autrefois dans ce pays, étaient devenues pour eux un besoin. NESTOR dit cela expressément des Slaves de Kiev; et, quoiqu'il ne parle pas, sous ce rapport, de ceux de Novgorod, il semble cependant résulter d'un passage, où il est question de l'expulsion des Variages par ces derniers, qu'ils continuèrent aussi leurs relations avec les Grecs.

Dans les *Annales Francorum* BERTINIANI, recueil fait par DUCHESNE, on trouve un passage, où il est parlé d'un voyage à Constantinople que firent en 838 les envoyés d'un roi de Suède à travers la Russie. Ils rencontrèrent sur leur passage des peuplades qu'ils représentent comme des gens barbares et cruels, et qui les reçurent si mal, qu'ils se décidèrent à prendre un autre chemin pour leur retour. L'auteur croit que ces peuplades étaient des Slaves, et que les Suédois ont eux-mêmes pû donner lieu au mauvais traitement qu'ils eurent à essayer de leur

part, voulant peut-être les traiter en sujets et leur imposer des contributions. Une circonstance semble pourtant s'opposer à cette conjecture : on peut objecter, dit l'auteur, qu'au rapport des chroniques les Variages ne passèrent la mer qu'en 859, pour lever des contributions chez les Slaves et les autres peuples de la Russie; et en effet NESTOR nous apprend qu'en 859 les Variages rendirent tributaires les Cziudes, les Slaves, etc., etc. Mais, en supposant même que la date soit juste, l'auteur ne croit pas que NESTOR ait voulu dire par là, que cela ait eu lieu pour la première fois en 859, puisque non-seulement il ne s'exprime pas ainsi, mais qu'il ajoute encore que les Chazares rendirent tributaires les Polonais, etc. etc.; ce qui était cependant déjà arrivé longtemps auparavant. Au surplus, l'auteur ne croit pas même la date authentique, parce que la copie des Annales de NESTOR, dite d'Archangel, raconte les mêmes faits, sans aucune indication de date; et en outre parce que entre les deux passages qui traitent de la contribution payée aux Chazares par les Polonais, et de celle payée aux Variages par les Cziudes et les Slaves de Novgorod, il s'en trouve un qui y est évidemment déplacé. Il s'agit, dans ce passage, du baptême que reçurent l'empereur MICHEL et les Bul-

gares. Cet événement remarquable, dit M. Krug, ayant été oublié par l'auteur des Annales, et le copiste voulant l'insérer dans le texte, sans savoir trop bien où, en aura placé simplement la narration entre les deux passages en question; il aura ajouté l'année où ce baptême eut lieu, croyant la connaître, et ayant une fois fait un si beau commencement, il n'aura pas voulu continuer, sans assigner aussi une date à la contribution payée aux Variages, et c'est-là ce qui aura donné lieu à la fausse opinion que les Variages n'ont passé la mer qu'en 859. Aussi résulte-t-il d'un passage d'EGINHART, *de vita et gestis Caroli Magni*, que dès le huitième siècle, les Variages, ou comme on les appelle aussi, les Normans, visitèrent les côtes méridionales de la mer Baltique.

Bientôt après le voyage des ambassadeurs suédois, les Variages s'étant déjà établis dans la Russie, OSKOLD et DIR, mécontents de leur sort, demandèrent la permission de se rendre à Constantinople, pour y chercher fortune; ils furent accompagnés par beaucoup d'autres Normans. Cela prouve clairement, qu'alors ces voyages n'avaient encore rien d'extraordinaire et que les Normans savaient qu'on pouvait faire fortune en Grèce. Dans la suite, lors de l'expédition de LÉON *le Sage* contre la Crète, les historiens parlent de 700 Nor-

mans ou Russes, comme ils les appellent déjà, qui étaient sur la flotte grecque et dont le traitement était très-considérable; ils recevaient ensemble un *centénaire*, c'est-à-dire, 100 livres d'or. La livre (*libra*) d'or contenait alors, et même depuis VALENTINIEN I, 72 *nomismata*, ou comme on les appelle communément, depuis ces temps, *solidi*, *solidi aurei*, qui étaient des monnaies d'or fin, dont le titre et le poids restèrent les mêmes au moins jusqu'au onzième siècle. Ces monnaies d'or, qui paraissent à l'auteur très-importantes pour la numismatique russe, étaient connues sous différentes dénominations : on les appelait *Romanati*, *Constantinati*, *Michalati*, *Manuelati*, etc., suivant les Empereurs, dont elles portaient l'effigie; mais le plus communément elles étaient appelées *Byzantii* ou *Byzantini*. Il en est fait mention dans beaucoup de livres et de documens du moyen âge, et il paraît qu'elles ont eu cours dans presque toute l'Europe. Dans divers pays, on frappait des monnaies qui portaient ce nom, ou on en imitait l'empreinte. Il est donc très-probable qu'en Russie il devait y en avoir encore une plus grande quantité qu'ailleurs, puisque ce pays avait plus de relations avec la Grèce que les contrées plus éloignées.

Les 700 Russes sur la flotte grecque rece-

vant donc pour salaire un centénaire ou 7200 *solidi aurei*, il en revenait à chacun d'eux 10 *solidi*, en supposant que leurs chefs aient eu quelque chose de plus que les autres. L'auteur pense que ces 10 *solidi* étaient un traitement de quatre mois, de sorte que chaque Russe avait 30 *solidi* par an; il appuie ces conjectures sur des motifs très-vraisemblables. Encore aujourd'hui, ajoute-t-il, c'est l'usage en Russie de payer par *quadrimestre*, et il est très-possible que cet usage vienne des Grecs, puisqu'il est très-ancien, et qu'on en trouve déjà des traces dans le onzième siècle.

En 881, dit un Historien, OLEG, parent et successeur de RIURIK, alla avec une armée considérable, composée de Variages, Cziudes, Slaves, etc. etc., par eau de Novgorod à Kiev, en descendant le Dniepr sur un grand nombre de navires, et en faisant dire à OSKOLD et à DIR, que c'étaient des négociants qui se rendaient en Grèce, emportant avec eux beaucoup de pierres précieuses et de bijoux. Cela prouve les relations commerciales que les Russes entretenaient avec les Grecs. CONSTANTIN PORPHYROGENETE, *de administrando imperio* (4), fait aussi mention de ces voyages commerciaux

(4) Dans *Ans.* BANDURI, *Imperium Orientale*.

des Russes à Constantinople; mais il ne désigne pas leurs marchandises, et il parle en général de ballots qu'ils emportaient; il fait cependant mention d'esclaves enchaînés qui, à l'approche des chutes d'eau, quittaient les navires et étaient conduits par terre à la distance de 6000 pas. Dans les traités de paix il est aussi parlé d'esclaves, et en outre de pelletterie, de cire et de miel, comme de productions de la Russie, qui étaient importées dans la Grèce.

A l'occasion du voyage que fit OLEG à Constantinople, les chroniques rapportent, qu'étant arrivé près de Constantinople, il fit mettre ses navires à terre; on les posa sur des cylindres, on déploya les voiles, et, profitant d'un vent favorable, on les rapprocha ainsi de la ville. Ce fait est encore un de ceux qui ont été souvent attaqués et révoqués en doute, comme étant invraisemblables, et l'auteur entre dans beaucoup de détails pour en démontrer la possibilité, soit en parlant de la matière dont les navires des Russes étaient alors construits, de la manière de les faire et de leur forme, soit en citant d'autres exemples de navires qui ont été aussi traînés par terre. Tout ce qu'il dit, à ce sujet est très-intéressant, mais nous ne pouvons nous y arrêter, sans risquer de trop nous étendre.

On lit, dans les Annales de NESTOR, que  
*Tome VI. Décembre 1807.*      24

lorsqu'OLEG revint de Constantinople , il apporta à Kiev une grande quantité d'or et de *pavoloki*. L'auteur observe, que dans les chroniques le mot *pavoloki* se trouve très-souvent joint à deux autres mots russes, qui signifient *or* et *argent* ; que d'un autre côté les auteurs latins du moyen âge réunissent très-souvent les mots *aurum*, *argentum* et *pallia*, et que les anciens poètes français ont souvent employé ensemble les mots *or*, *argent* et *pailles* (5) : et il conclut de là que les *pavoloki* n'ont pu être autre chose qu'une espèce d'étoffe précieuse. Il paraît qu'en Grèce elles tenaient souvent lieu d'argent. C'est ainsi que EPIPHANIUS PROTOSPATHARIUS, lorsqu'il fut envoyé en Italie, pour secourir le roi HUGUES, reçut différentes espèces d'étoffes, pour subvenir aux frais de la guerre; des prisonniers furent rachetés avec des étoffes de soie; et un article du traité de paix de l'année 945 contient cette disposition, « que si un esclave échappe aux Russes, les Grecs leur payeront le prix convenu pour un esclave, celui de *deux pavoloki*. » Les *pavoloki*, dont il s'agit ici, étaient sans doute des pièces d'une longueur et d'un titre déterminés, dont la valeur n'était pas sujette

(5) Voy. le *Glossaire* de DU CANGE, au mot *palliosus*.



à des changemens considérables. La disposition du traité de paix, dont nous venons de parler, fournit même à l'auteur le moyen de fixer assez exactement le rapport de ces *pavoloki* à l'or. En effet, dans les lois des Grecs modernes et dans la convention que les Russes firent avec les Grecs en 911, le prix légal d'un esclave est fixé à 20 *solidi aurei*, d'où il résulte clairement qu'une *pavoloka* devait valoir 10 *solidi*. Ces *pavoloki* qui servaient à l'échange, n'étaient cependant que des étoffes communes; les Grecs en possédaient de bien plus précieuses, dont il semble qu'ils ne permettaient pas l'exportation. On ne sait pas trop, s'ils ont été portés à cette défense par leur amour pour le luxe et par le desir de surpasser sous ce rapport les autres peuples, ou si cela vient de ce que les plus précieuses de ces étoffes n'étaient point fabriquées chez eux et qu'ils les tiraient eux-mêmes de l'Asie ou de l'Égypte, de sorte qu'ils ne les possédaient pas en abondance. Toujours est-il certain, que, malgré le grand commerce qui existait entre la Grèce et les autres pays, ces étoffes de soie précieuses étaient constamment très-rares hors de la Grèce; et on a une preuve évidente de la défense, dont nous parlons, dans la relation du voyage de LUITPRAND, évêque de Crémone, qui avait été deux fois en ambassade.

à Constantinople, dans les années 946 et 968. Il se plaint amèrement qu'ayant acheté à Constantinople des étoffes précieuses et entre autres quelques *pallia* pour l'ornement des églises, on s'est opposé à ce qu'il les emportât toutes, et qu'on a retenu les plus précieuses, dont on lui a remboursé la valeur (6). De plus, dans les traités de l'année 945, il est dit expressément, qu'il est défendu aux Russes d'acheter des *pavoloki*, qui valent plus de 50 pièces d'or, sans la permission du commissaire impérial chargé de les timbrer. L'auteur en tire la conséquence que les Russes ont dû posséder alors bien des richesses, pour avoir pu provoquer une pareille défense. Il fait ensuite des recherches assez curieuses sur l'étymologie du mot *pavoloka*.

Si les Grecs employaient des étoffes de soie en guise de monnaie, les Russes se servaient pour le même objet de peaux d'animaux. C'est ainsi que les Chazares se firent payer la contribution imposée aux Esclavons du sud, et les Variages celle imposée aux Esclavons du nord, en peaux d'*hermines*. Du moins c'est-là l'interprétation que l'auteur croit devoir donner au mot *Vieveritza* ou *Vi-*

(6) *Legatio LUITPRANDI. . . ad Niceph. Phocam*, dans MURATORI, *Rerum Ital. Scriptores*, t. 2.

*eksza* ou *Viekszitza*, accompagné de l'adjectif *biela* ou *bielaja*, qui se trouve dans les historiens russes qui en parlent. Le mot *gornostaj*, qui sert aujourd'hui pour désigner ces animaux, ne se rencontre pas encore à cette époque, et l'auteur pense qu'il serait surprenant que les Chazares et les Variages n'eussent pas préféré de demander pour contribution des peaux d'hermines, plutôt que des peaux d'écureuils qui étaient beaucoup moins estimées que les premières. La pelleterie était en général une source abondante de richesses pour les Russes, et ceux-ci le savaient très-bien. Elle était surtout estimée et très-bien payée par les habitans des pays de l'Occident. On employait des peaux de zibelines, de martes, de castors, de loutres, non-seulement pour les vêtemens; mais encore pour les couches et les couvertures. Les Grecs paraissent ne pas avoir attaché un si grand prix aux belles pelleteries que les peuples de l'Occident; plusieurs faits cependant, que l'auteur rapporte, prouvent qu'ils ne les dédaignaient pas et que les Russes leur en fournissaient une grande quantité.

En 911, OLEG, pour maintenir et consolider les relations amicales qui existaient depuis beaucoup d'années entre la Russie et la Grèce, envoya des ambassadeurs à Constantinople. Dans un article du traité qui fut

alors conclu, il est dit, qu'un prisonnier sera racheté pour le prix de 20 *zolota*, *zlata* ou *zlatnik*. En 945, IGOR renouvela ce traité et il contient alors entre autres les dispositions suivantes : que les Russes n'acheteront pas de pavoloki, qui soient plus chères que 50 *zlotnik*; que si un esclave grec s'évade et se retire en Russie, les Russes le délivreront et en recevront 2 *zlotnik*; que si les Russes rendent aux Grecs un prisonnier de cette nation, il leur sera payé, pour un jeune homme ou une jeune fille 10, pour un homme d'un âge plus avancé, 8, et pour un vieillard ou un enfant 5 *zlotnik*; enfin que les Grecs rendront aux Russes les prisonniers qu'ils leur auront faits, sans distinction pour le prix de 10 *zlotnik*. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le sens que doivent avoir ici les expressions *zolota*, *zlata*, *zlatnik*, *zlotnik*, dont la dernière désigne encore aujourd'hui un poids. Après avoir rapporté leurs différentes opinions, l'auteur fait aussi part de la sienne. Ayant eu occasion d'examiner un assez grand nombre de ces monnaies grecques en or, appelées *solidi*, dont il a été question, et ayant trouvé le poids de celles qui étaient bien conservées, entre 69 et 71 grains, poids de Nuremberg (7),

(7) L'auteur choisit le poids de Nuremberg pour

il observe que le *zolutnik* d'aujourd'hui pèse aussi exactement 70 grains. Il en conclut, qu'il est très-possible que le mot *zolutnik* soit pris de ces monnaies mêmes, et que conséquemment, dans l'origine, il ait signifié la même chose que *zolotoj*, c'est-à-dire, *aureus*, une pièce d'or. Cela lui paraît d'autant plus probable, que dans les chroniques les mots *zolota* et *zolutnik* sont employés comme parfaitement synonymes. D'après cette explication, le *zolutnik* était donc la même chose que le *solidus* grec, et l'auteur observe que ce cas n'est pas le seul où le nom du poids d'une monnaie et celui de la monnaie même étaient employés l'un pour l'autre, comme synonymes. Il trouve qu'indépendamment des avantages que son explication présente pour la numismatique russe, elle sert encore à déterminer avec exactitude le poids de la livre grecque, sur lequel on n'a pas été jusqu'à présent d'accord, et voici comment. La livre russe d'aujourd'hui contient 96 *zolutnik*; le *zolutnik* actuel, comme celui du neuvième et du dixième siècles, est exactement le poids du *solidus aureus* des Grecs de ce temps; 72 *solidi* faisaient

terme de comparaison, parce qu'il est connu tant en Russie que dans les autres pays. Il observe que la livre russe contient 6720 grains de ce poids.

leur livre d'or : donc cette livre pesait 72 *zolotnik*, c'est-à-dire les trois quarts de la livre russe d'aujourd'hui.

Le *solidus* était, chez les Grecs, la monnaie qui servait à l'estimation de toutes les autres. Presque toutes les lois qui nous restent concernant le monnayage, ne parlent que de lui, et les impositions et les peines étaient toutes déterminées en cette espèce de monnaie : l'uniformité de poids dans ces pièces était donc de la plus grande importance. Pour obtenir cette uniformité, CONSTANTIN le Grand ordonna de punir de mort celui qui oserait diminuer, en les rognant, le poids de ses pièces d'or (8), et en outre il fut fait des étalons, *exagia*, du poids d'un *solidus*, dont quelques-uns nous restent encore. Plusieurs lois en font mention : ils étaient ordinairement de cuivre, et portaient l'effigie de l'empereur, avec l'inscription : *exagium solidi* (9). Les négociants russes, qui faisaient un si grand commerce avec les Grecs, ne tardèrent pas à reconnaître les avantages de ces étalons pour la prompte détermination de la valeur des monnaies ; ils

(8) *Cod. Theod.* l. IX, t. 22, l. 1,

(9) Il y avait cependant aussi des *exagia* qui pesaient plusieurs *solidi*. Au Cabinet impérial de Vienne, on en conserve un qui en pèse 6.

cherchèrent donc à en introduire de semblables chez eux, et ils en obtinrent en effet la permission par la grande considération dont ils jouissaient auprès des Princes russes. L'auteur possède un pareil étalon russe, qui lui a été donné par l'ingénieur général VAN SUCHTELEN; c'est le seul qu'il connaisse, et il croit que c'est le seul qui ait été conservé. Il a été trouvé sous les ruines des catacombes qui se sont écroulées, il y a quelques années, à Kiev; et on ignorait alors ce que c'était. Il est de cuivre; son épaisseur est double de celle de la pièce de cuivre de 5 copejk, et sa grandeur est celle d'une grivna d'argent. D'un côté on lit, en caractères russes, le nom GLIEB, disposé sur deux lignes et entouré d'un double cercle, de l'autre on voit, dans un petit cercle, le caractère russe qui désigne le chiffre 7; et autour de ce cercle sont 7 points également entourés d'un double cercle. Il pèse 369 grains et il est bien conservé. Les caractères qui se lisent des deux côtés, y sont empreints de la même manière que sur l'exagium conservé au Cabinet impérial de Vienne. La manière dont cet étalon a été trouvé et la forme des caractères, qui s'accorde parfaitement avec celle que l'auteur a observée dans les plus anciens manuscrits, font qu'il ne doute nullement de son authenticité. Il ne

sait à quel prince GLIEB il doit l'attribuer; mais il pense qu'il pourrait bien appartenir à GLIEB JURJEVICZ, qui régna depuis 1170 jusqu'en 1172. Le caractère qui désigne le chiffre 7, et les sept points qui l'entourent, prouvent que c'était un étalon de 7 pièces de monnaie. C'est un heureux hasard qui a voulu que l'auteur découvrit celle-ci. Une notice insérée par M. VOELKNER dans l'*Indicateur général de Littérature* (*Allgemeiner literarischer Anzeiger*) de l'année 1797, fait mention d'une ancienne monnaie d'argent du grand duc JAROSLAV, pesant 53 grains, qui a été pendant longtemps suspendue au cou de l'image d'un Saint à Kiev, et qui appartient maintenant au comte MUSSIN-PUSCHKIN. On a voulu contester l'existence de cette monnaie, mais l'auteur l'a vue lui-même chez ce Seigneur, ainsi cette existence est hors de doute, et l'auteur ne doute non plus de son authenticité. Son poids étant tel que sept de ces monnaies pèseraient 371 grains, tandis que l'étalon de l'auteur en pèse 369, il croit pouvoir en conclure, que cette monnaie était précisément celle, dont sept étaient représentées par son étalon. Il ne se dissimule pas, que ce qu'il vient d'avancer, est en contradiction avec l'opinion généralement reçue, que les premières monnaies de Russie n'ont été frappées que du temps où ce pays était



sous la domination des Mongols. Il invite en conséquence les savans à l'éclairer de leurs lumières, afin qu'il puisse s'assurer, si son opinion est soutenable ou non, d'autant qu'elle n'est fondée que sur l'existence d'un seul étalon et d'une seule pièce de monnaie.

Après avoir fait connaître, dans ce qui précède, les monnaies d'or grecques, qui présentaient quelque intérêt pour son objet, l'auteur s'occupe aussi d'une monnaie d'argent des Grecs, qui n'est pas moins importante. C'est la monnaie connue sous le nom de *miliaresium*. Sa valeur était, depuis VALENTINIEN I, la douzième partie de celle d'un *solidus aureus*; et comme d'après une loi des empereurs ARCADIUS et HONORIUS (10), on devait payer, pour une livre d'argent, 5 *solidi*, et que conséquemment 5 *zolotnik* d'or équivalaient à une livre ou à 72 *zolotnik* d'argent, il s'ensuit que le *miliaresium* pesait la soixantième partie de 72 *zolotnik*, c'est-à-dire un demi-*solidus* ou 84 grains, en supposant toutefois que le poids de la livre d'argent était le même que celui de la livre d'or. Les écrivains ont donné différentes étymologies du mot *μυλιαρησιον*; l'auteur croit, avec MONTFAUCON (*Palæogr. græc.* p. 360), que ce nom vient de ce que cette

(10) *Cod. Justin.* lib. X, tit. 76.

monnaie valait autrefois la millième partie de la livre d'or. Plusieurs auteurs étrangers en ont fait mention, et dans les contrées de l'Occident on frappa même des monnaies sous cette dénomination; ce qui prouve que ces *miliaresia* étaient fort répandus hors de la Grèce, quoique moins cependant que les *byzantins* d'or, dont il a été question plus haut. Mais aucun auteur ne les a tant cités que CONSTANTIN dans son livre *de Cerimoniis aulae Byzantinae*, où il évalue presque toutes les sommes en *solidi* et en *miliaresia*.

Indépendamment de ces *miliaresia*, il existait encore en Grèce une autre espèce de monnaie d'argent, plus petite, qui portait le même nom, et qui paraît n'avoir pas eu de cours, et n'avoir été destinée qu'à des présens. Car CONSTANTIN dit expressément qu'il y avait des *miliaresia* doubles, que l'empereur distribuait lui-même au nombre de 160, 140, 120 pièces; et c'est à cela, sans doute, que se rapporte la loi du Code Théodosien (11), qui porte qu'aucun officier, s'il n'est consul, ne doit distribuer en présens des pièces d'argent plus grandes que celles de 60 à la livre, mais qu'il peut bien, s'il veut, en donner de plus petites. Le nom

(11) Lib. XV, tit. 9, l. 1.

de *miliaresia*, donné aussi à ces monnaies plus petites, fait que cette matière est encore très-obscur, et l'auteur n'est pas lui-même satisfait du résultat des recherches qu'il a faites à ce sujet.

L'usage de faire ainsi des présens, surtout en monnaies *étrangères*, était aussi en vogue en Russie. L'auteur rapporte, entre autres exemples, qu'en 1478 les habitans de Novgorod firent au Grand-Duc un présent de 200, et bientôt après un autre de 100 *kora-blenniki*; et qu'en 1591 FÉODOR IVANOVICZ gratifia les chefs MISTISLAVSKOJ et GODUNOV de *portugaloises*, et les autres chefs de *kora-blenniki*. Il croit que les *korablenniki* étaient des *nobles*, c'est-à-dire, de ces monnaies d'or qui furent frappées pour la première fois en Angleterre sous EDOUARD III, vers le milieu du XIV.<sup>e</sup> siècle; HENRI VI en fit aussi frapper de semblables en France en 1426. On y voyait le roi armé de toutes pièces, monté sur un vaisseau, et le revers représentait une rose avec la légende : *Jesus autem transiens per medium illorum ibat*. Dans la suite le type a été un peu changé, et l'on n'y voyait plus la rose. Cette rose leur a aussi fait donner le nom de *nobles à la rose* (*nobiles rosati*). Elles furent en vogue jusqu'aux temps de la reine ELISABETH, qui fit frapper les dernières. On en rencontrait

fréquemment en Danemarck, en Prusse, en Livonie. Quant aux *portugaloises*, l'auteur ne sait pas, si c'étaient réellement des monnaies d'or des rois de Portugal, ou si c'étaient les monnaies que fit frapper, sous ce nom, le gouverneur (Herr-Meister) WALTER DE PLETTENBERG, et dont parle Balthasar RÜSSOUWEN dans sa *Chronique de la Province de Livonie* (*Chronick der Provintz Lyffland*). Ces dernières n'étaient pas rares en Russie, et elles valaient 10 ducats. Elles portaient l'effigie de la Sainte Vierge, et sur le revers celle du gouverneur.

L'auteur revient actuellement aux Normans. Pour faire juger de ce qu'ils ont pu exiger des empereurs grecs dans le dixième siècle, il donne un aperçu succinct de quelques sommes qu'ils avaient extorquées, depuis environ un siècle, dans d'autres pays et principalement en France. Il en résulte que les sommes qu'ils se sont fait payer à différentes époques, sont immenses, et l'auteur en conclut que les Normans n'auront pas été plus modérés dans leurs prétentions à l'égard des empereurs grecs. Il examine ensuite, quel a dû être l'état de l'empire grec au dixième siècle, après avoir tant souffert des invasions fréquentes des Barbares, et après avoir perdu des sommes énormes qui étaient sorties du pays sous le

nom de subsides. Les faits qu'il cite, prouvent que, malgré ces exactions et ses pertes, la Grèce possédait encore bien des richesses, et peut-être plus que tout le reste de l'Europe. Voici quelques-unes des preuves de M. Krug. Lors de l'expédition contre la Crète, sous LÉON *le Sage*, en 902, la solde seule des troupes se monta, d'après le rapport de CONSTANTIN, à 270,000 *solidi aurei*. Sous le même empereur, il fallait, pour être reçu parmi les Chazares ou les Variages de la garde, payer 7 livres d'or ou 504 *solidi*, et on en recevait alors 12 d'appointemens. CONSTANTIN ne dit pas, si ces appointemens étaient d'un an, de quatre mois ou d'un mois. M. STRITTER, dans un ouvrage imprimé en russe, ne croit pas que ce puisse être une solde annuelle, parce qu'il aurait fallu 42 ans de service pour recouvrer le capital placé en y entrant; il est donc porté à regarder ces 12 SOLIDI comme des appointemens de quatre mois, ou même d'un mois. L'auteur, sans examiner cette question, ne croit pas cependant, que ces appointemens dussent servir à rembourser au Chazare la somme qu'il avait payée; il croit plutôt que cette somme était un simple dépôt, qui était remboursé en entier à la fin du service, indépendamment des appointemens; et il pense qu'en exigeant ce dépôt, on voulait s'assurer de la fidélité des

gardes qui, étant la plupart des étrangers, auraient facilement pu désertir et passer auprès des ennemis, d'autant qu'ils avaient quelquefois à combattre leurs propres compatriotes, lorsque ceux-ci attaquaient l'empire grec. Il avoue néanmoins, que cette opinion qu'il avance, n'est qu'une conjecture qui lui paraît très-probable, sans qu'il puisse la changer en certitude. Les empereurs grecs, dit CONSTANTIN, quand ils entraient en campagne, emportaient des *centenaria* et des *miliaresia* en sac, pour fournir aux frais de la guerre et pour faire des cadeaux. REISKE ( *Comment. in Constant.* ) paraît croire que ces *centenaria* étaient des pièces de monnaie de la valeur de 7200 *solidi aurei* : il abandonne cependant bientôt son opinion, et pense qu'il se peut aussi que c'était été des bourses contenant ce nombre de *solidi*, d'autant que l'usage de compter par bourses existe encore aujourd'hui chez les Turcs. L'auteur est de ce dernier avis, parce qu'il lui semble que les *solidi* devaient être bien plus commodes pour les payemens à faire, que des pièces ou des masses d'or du poids de 100 livres. CONSTANTIN rapporte encore, que trois fois dans l'année les empereurs grecs faisaient des offrandes dans l'église de Sainte-Sophie, et que ces offrandes consistaient en 100 livres d'or à Pâques, et en

10 livres à la Pentecôte et à Noël. Enfin, lors de l'expédition contre la Crête, sous CONSTANTIN, en 949, il y avait dans la flotte grecque 9 vaisseaux russes portant 629 hommes. Les frais de l'équipement de cette flotte étaient très-considérables, mais l'auteur n'ajoute pas de foi à ce que dit CONSTANTIN des voiles des 9 vaisseaux russes, dont chacune était de 30 aunes, et qui devaient avoir coûté 1154 *numismata*; il est porté à croire qu'il y a là-dessous une erreur provenant de quelque copiste qui, à la place de *miliaresia*, aura substitué *numismata*, d'autant que, suivant le même auteur, le prix de la pièce de toile pour ces voiles a été de 6 *miliaresia*.

De ce qui a été dit plus haut, il résulte que les anciens Russes se servaient de l'or dans leur commerce avec la Grèce. L'auteur s'attache maintenant à faire voir, qu'ils ne manquaient pas non plus d'argent, et qu'en général ces deux métaux existaient chez eux en abondance dans le neuvième et le dixième siècles. C'est parce que les Grecs estimaient l'argent beaucoup moins que l'or, qu'il n'est parlé que de ce dernier métal, lorsqu'il s'agit du commerce des Russes avec les Grecs. L'auteur trouve aussi très-vraisemblable, que ces deux métaux, même après avoir été convertis en monnaies, n'ont été employés dans l'intérieur de la Russie que

comme des marchandises qu'on échangeait au poids. De là, à ce qu'il croit, les expressions *zolotnik* et *grivna*, qui désignent des poids. Cet usage d'ailleurs était alors commun à beaucoup de peuples, et il est très-possible que même du temps des premiers grands-ducs quelques races slaves de l'intérieur du pays ne fissent encore d'autre commerce entre eux que des échanges. Dans ce cas, on pourrait appliquer aux Russes ce que dit STRABON, dans le troisième livre de sa Géographie, des habitans de l'Espagne de son temps. Ceux qui demeuraient dans l'intérieur du pays, échangeaient des marchandises contre d'autres, ou les payaient en morceaux de lames d'argent. Ces morceaux, si réellement ils étaient en usage chez les Russes, pouvaient bien être dans le commencement, ce que ces peuples appelaient *riezan*, mot qui dérive d'un verbe russe qui signifie *découper*. Dans la suite, lorsqu'ils commencèrent à frapper des monnaies, ce nom fut donné à une de leurs pièces. Il ne se rencontre pourtant pas sitôt dans les Annales qu'un autre nom de monnaie, celui *szliag*. A l'année 885, il est dit dans les Annales, que les Radimicz étaient obligés de donner à OLEG un *szliag* pour contribution, mais il n'est pas dit de quoi; et à l'année 965, cette monnaie est



appelée *szeliag*, et elle est citée comme la contribution d'une charrue, peut-être de la portion de terre, pour la culture de laquelle une charrue suffisait dans l'année. Un auteur russe, qui l'appelle *szeleg*, dit qu'elle était le tiers d'une *poluszka* ou d'un gros polonais. BACMEISTER, dans l'*Histoire ancienne de la Russie (alte Russische Geschichte)*, traduite de LOMONOSSOW, rend le mot *szliag* en allemand par *schilling* (schelling), qui lui paraît, ainsi qu'à l'auteur, avoir la même origine et la même signification, d'autant que ce mot allemand est déjà très-ancien. Voici l'origine que l'auteur attribue à ces mots. Ceux des Saxons, qui demeuraient plus vers l'Orient que les autres, sont appelés *Osterlingi*, *Esterlingi*, par les auteurs du temps de CHARLEMAGNE; et on sait qu'ils dominaient en Angleterre. Les Normans qui trouvèrent dans ce pays les monnaies des rois de ce peuple, apprirent à les connaître sous le nom de *monnaies des easterlings* ou de *sterlings*. Or il est très-possible, à ce que croit l'auteur, que les Russes, en rencontrant chez ces races slaves des monnaies d'argent grecques, qui circulaient chez eux et qui ressemblaient à peu près, par leur forme et leur grandeur, à ces *sterlings* que plusieurs d'entre eux avaient appris à connaître dans leurs excursions en Angleterre, leur aient

donné le même nom. Ce qui ajoute quelque poids à cette opinion, c'est que dans une copie des Annales de NESTOR, celle dite d'Archangel, on lit en effet le mot *sterliag*, où d'autres employent l'expression *szeliag*, de sorte que ces deux mots paraissent avoir été synonymes. L'auteur ne donne d'ailleurs ceci que comme une conjecture à laquelle il est prêt à renoncer, comme à tant d'autres qu'il a avancées, si on lui fait voir qu'elle est insoutenable.

Telles sont les savantes recherches contenues dans ce premier traité. L'intérêt qu'elles nous ont paru présenter, nous a engagés à en faire un extrait assez étendu, en faveur de ceux de nos lecteurs, qui n'ont pas assez de connaissances dans la langue allemande, pour lire l'ouvrage lui-même. On doit désirer que M. KRUG accomplisse la grande entreprise qu'il projette, et nous espérons pouvoir bientôt l'annoncer.

G. J. OBERLIN.

---

---

# VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

## CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

### NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

#### ANGLETERRE.

Le docteur HOWISON a découvert un nouveau procédé pour le tannage des cuirs. Il se sert de l'écorce du *manglier* qu'il fait infuser d'abord dans de l'eau qu'on laisse évaporer au soleil jusqu'à ce que l'infusion ait pris de la consistance ; après quoi on la fait bouillir.

— M. T. A. KNIGHT a obtenu de la *Société royale de Londres* la médaille d'or de Copley, pour ses nombreuses découvertes dans la *physiologie des plantes*. Sir Joseph Banks, en lui remettant cette médaille, a prononcé un discours éloquent sur les mérites et le zèle de ce savant naturaliste.

— M. HORNBLLOWERS a inventé une nouvelle pompe à incendie dont l'usage est extrêmement commode. Tout son appareil n'occupe qu'un espace de quatorze pouces en carré et une hauteur de deux pieds, de sorte qu'on peut le transporter facilement d'une chambre à l'autre.

— Le major-général GRANT, vicomte de Vaux, annonce qu'il a découvert une nouvelle solution complète

du *problème des longitudes, fondée sur les lois de la gravitation, sur les mathématiques et l'astronomie*. Il a inventé, pour y parvenir, un nouvel instrument qui mesurera exactement et sans interruption la vitesse du vaisseau. D'autres instrumens, en rapport avec le premier, tiendront un compte exact des changemens du vaisseau en latitude et en longitude.

— Un membre de l'*Université d'Oxford* va publier, en trois volumes, sous le titre d'*Oxoniana*, un recueil d'anecdotes et de faits intéressans relatifs à cette Université, à ses collèges, à ses bibliothèques et à ses autres établissemens ; il y joindra des notices sur les manuscrits inédits qu'elle possède et des extraits de quelques-uns. D'autres notices sur les professeurs qui l'ont illustrée compléteront cet ouvrage qui formera, en quelque sorte, une histoire complète de cette ancienne Université.

— On annonce un ouvrage très-intéressant du docteur *Charles FOTHERGILL*. Ce savant naturaliste ayant fait un voyage aux Orcades, dans l'intention d'éclaircir quelque point douteux de la zoologie britannique, s'est arrêté assez longtemps dans ces îles pour y étudier non-seulement l'histoire naturelle, mais encore les antiquités, l'agriculture, les pêcheries, les mœurs, etc. Il va publier incessamment la relation de son voyage et ses observations. L'ouvrage sera orné de cartes et de gravures, et formera la description la plus complète de ces îles intéressantes et peu connues.

— *M. STOWER* a mis sous presse une nouvelle édition de la *Grammaire de l'imprimeur* qui contient les améliorations qu'on a faites depuis un demi-siècle dans la théorie et la pratique de cet art.

— MM. GIFFORD et YORK publieront une *histoire de l'administration de feu M. W. PITT*, en 4 vol. in-8.°.

— M. W. VINCENT a préparé pour la presse un ouvrage *sur le commerce et la navigation des anciens dans l'Océan indien*, en 2 vol. in-4.°.

— M. CLARKE va publier des *Voyages en Russie; par les districts des Cosaques du Don, le Kuban, la Crimée, etc.* 3 vol. in-4.°.

— M. W. COXE s'occupe d'une *Histoire de la maison d'Autriche, depuis la fondation de cette monarchie jusqu'à la mort de l'empereur Léopold II*, 2 vol. in-4.°.

— M. Joseph BANKS a lu à la Société d'agriculture un mémoire *sur la culture du froment d'été (spring-wheat, triticum aestivum) dans le Lincolnshire*.

— M. BENNET de Pythouse va publier, sous peu, un certain nombre de *lettres originales du roi Charles I et de ses amis*, dont les originaux ont été conservés jusqu'ici dans la famille de M. BENNET.

— M. J. JOYCE, auteur des *Entretiens scientifiques*, publiera encore, dans le cours de cette année, les *Principes de la Chymie*, en forme de dialogues.

— M. Rogers RUDING se propose de publier, en 2 volume in-4.°, une *Histoire monétaire de la Grande-Bretagne*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'an 1807.

— M. RUSSEL, connu par ses travaux sur le globe lunaire, a laissé à sa mort deux planisphères représentant la face de cette planète, et construits d'après un grand nombre d'observations télescopiques, faites avec une grande précision.

Un de ces dessins montre le disque de la lune dans

l'état d'opposition directe au soleil. L'autre, fait exactement dans les mêmes proportions, représente les saillies et les dépressions de la surface lunaire, déterminées de la manière la plus exacte, et projetant latéralement leurs ombres, lorsque le soleil n'est élevé que d'un petit nombre de degrés au dessus de l'horizon de chaque montagne ou colline.

M. Russel avait gravé le premier de ces planisphères de la manière la plus correcte et la plus élégante, mais la mort l'a empêché de le terminer.

Ce planisphère va être terminé par son fils, M. W. RUSSEL, qui se propose de publier par souscription cette sélénographie, promise depuis si longtemps aux amateurs de l'astronomie. La gravure du premier planisphère est déjà terminée: et l'ensemble sera, sans contredit, l'ouvrage de ce genre le plus complet qui ait jamais paru.

Le prix de la souscription du premier planisphère est de cinq guinées, dont la moitié payable en souscrivant, et l'autre en recevant l'exemplaire.

Le second planisphère sera accompagné de la description détaillée de toutes les apparences que présente la surface de la lune.

— Si on en croit les journaux, l'Amirauté doit avoir reçu des dépêches de la côte d'Afrique, d'après lesquelles on peut concevoir quelque espérance de revoir M. Mungo-Park. Ce voyageur, dit-on, n'a point péri, et si l'on n'a pas reçu de ses nouvelles, c'est qu'il s'est enfoncé dans des contrées trop lointaines, où il est privé de tout moyen de communication.

## AUTRICHE.

M. le chevalier HEGELMULLER a différé le voyage qu'il doit faire dans l'Orient, par ordre de l'Archiduc Charles, avec une Société de savans et d'artistes. Il ne partira qu'au printemps prochain, et recevra encore, jusqu'à la fin de février 1808, les questions qui lui seront adressées sur les pays qu'il doit parcourir. Il en a déjà reçu cinq cents dont les plus importantes lui ont été envoyées par le Prince-Primat de la confédération du Rhin, par le Prince de la paix, premier ministre d'Espagne, par le conseiller d'État M. *Moscatti* de Milan.

Parmi les Sociétés savantes qui lui ont aussi adressé des questions, on distingue les Académies de Pétersbourg, de Copenhague et de Turin, et plusieurs Universités de Russie, d'Allemagne, de Hollande et d'Italie.

— M. RAHL, habile graveur de VIENNE, vient d'achever une planche très-intéressante, d'après une esquisse de M. CARSTENS, artiste allemand, mort à Rome dans la force de l'âge. M. Carstens s'étoit proposé Michel-Auge pour modèle, ce qui l'avoit conduit assez naturellement à prendre dans les poèmes du DANTE les sujets qu'il vouloit traiter. Celui dont nous parlons est l'*Arrivée du poète en enfer*, telle qu'il la raconte dans le chant cinquième du poème qui porte ce nom. La composition que M. Carstens en a tirée, offre plus de cent figures; il n'en avait achevé que le trait, et c'est ainsi que M. Rahl les a reproduites dans son estampe, qui est de la même grandeur que l'original; elle a trente-six pouces sur vingt-huit, et se vend trois florins, à Vienne.

— On assure que la statue de *Joseph II*, qui s'exécute à Vienne, sera exposée encore cette année aux yeux du public.

— *Antoine DOLL* publie à Vienne, par livraisons, une *Science générale du Globe, pour les gens instruits*. Elle paraîtra en 12 vol., avec 50 planches et 6 cartes.

### BAVIÈRE.

Il a paru nouvellement à MUNICH des tableaux de la vie claustrale (*Gemählde ans dem Nonnenleben*), tirés des Archives des couvens de filles, supprimés en Bavière. L'auteur est M. LINPOWSKY.

— On a représenté sur le théâtre de cette ville, l'opéra de *Sargines*, qui a été accueilli avec les plus vifs applaudissemens.

On a donné depuis quelque temps une pièce qui a pour titre *Téniers*. Les décorations sont copiées des plus beaux paysages de ce peintre célèbre.

— L'habile paysagiste KOBELL vient d'exécuter deux nouveaux tableaux. On admire surtout celui qui représente un clair de lune.

Le même artiste a terminé depuis peu, pour M. le maréchal Berthier, huit batailles, qui lui ont mérité les plus grands éloges. Elles représentent les scènes les plus intéressantes de la campagne de 1805.

— M. WINTER a mis en musique un opéra tiré des poèmes d'Ossian, qui a pour titre *Colmal*. Les paroles sont de M. Collin; le compositeur s'est attaché particulièrement à conserver dans sa musique le caractère du poème, par la simplicité et la majesté imposante de la mélodie. Il a traité son sujet d'une manière ori-



ginale, sans nuire à la beauté de l'effet, et sans tomber dans l'excès assez ordinaire à ceux qui se frayent des routes nouvelles.

M. WINTER a composé pour la chapelle du roi de Bavière, un *Requiem* qui a été exécuté à la Toussaint, à la satisfaction unanime des assistans. Ce célèbre compositeur s'est écarté des traces qu'ont suivies la plupart des grands maîtres, et il a développé un fonds d'idées neuves, et absolument originales; il s'attache particulièrement à la déclamation et à l'esprit du texte. Un de ses derniers opéras a pour titre *Calypso*.

— L'ouvrage périodique intitulé *der Sammler von Tirol*, continue à paraître avec beaucoup d'exactitude; on y tient ce que promet le titre, en publiant, sur le Tyrol, des dissertations historiques, qui sont le fruit des recherches les plus judicieuses et les plus savantes.

— On vient de mettre en vente le 5.<sup>e</sup> volume de l'*Architecture hydraulique*, de M. WICHEKING; parmi les plans que renferme cet ouvrage important, on remarque celui de la jonction du Danube et du Mein; moyennant un canal, qui serait également avantageux à la France et à l'Allemagne.

### SAXE.

Le 25 avril la Société *Jablonowski des Sciences* de LEIPSIG, s'est rassemblée pour porter son jugement sur les écrits qui ont concouru pour les prix proposés l'année dernière. M. WENCK a ouvert sa séance par un *Discours sur les mérites du fondateur de la société, le prince Joseph-Alexandre Jablonowski*. Le secrétaire, M. le professeur KÜHN, a engagé une seconde fois les membres de la Société à prononcer leur jugement sur

les écrits qui avaient été fournis à leur examen. Parmi les mémoires relatifs à la question historique, où la Société demandait une *Explication des anciens rapports qui existaient entre la Thuringe et la Franconie*, un seul a paru digne de quelque attention ; mais l'auteur ayant négligé, dans une partie essentielle de la question, savoir l'origine des rapports dont il s'agit, de donner tous les éclaircissemens dont elle est susceptible, ayant d'ailleurs fait un usage trop superficiel des écrits qui pouvaient jeter quelque jour sur cette matière, son mémoire n'a pas obtenu le prix. Cependant la Société a jugé à propos d'exposer la même question à un nouveau concours pour l'année 1808, et elle permet à l'auteur du mémoire ci-dessus mentionné de concourir une seconde fois, en donnant plus de perfection à son travail.

Sur la seconde question où la société demandait aux concurrens une *Théorie du béliet hydraulique, fondée sur des expériences*, il a été adressé, entre autres mémoires, un du professeur F. G. BUSSE, qui a obtenu la médaille. La Société n'a reçu aucun mémoire sur la troisième question : c'était de faire voir si la *Théorie de VOLTA explique tous les phénomènes du galvanisme*, attendu qu'il ne fait point entrer en ligne de compte l'oxydation des conducteurs. La question est prorogée au concours jusqu'à la fin de février 1808, où les mémoires doivent avoir été envoyés au secrétaire M. Hindenburg.

### WESTPHALIE.

MM. FUHRMANN et BECKHAUS, ministres protestans, se sont réunis pour publier une *Westphalie littéraire*.

— M. *Jean-Etienne PÜTTER*, le doyen des professeurs du Droit public de l'Allemagne, à Goettingue, est mort dans cette ville, le 12 août dernier, à l'âge de 83 ans.

— Le célèbre historien *Jean MULLER* a été nommé secrétaire-d'état de S. M. le roi de Westphalie, et décoré du grand cordon de l'ordre de mérite de Hollande.

— On s'attendait que dans la nouvelle organisation qui devait s'opérer en Westphalie, le pays de Brunswick serait privé de l'Université d'Helmstaedt. On présumait avec raison que le gouvernement trouverait hors de proportion qu'il y ait cinq Universités protestantes pour une population de trois millions d'habitans. D'après les arrangemens pris par le conseil d'organisation de Cassel, l'Université d'Helmstaedt subsistera, et les leçons seront suivies sans interruption. On a construit depuis peu dans cette ville un nouveau théâtre d'Anatomie, et, depuis un an, l'Institut œconomique, qui est sous la direction de M. *GERICKE*, a été réuni à l'Université.

M. de *DOHM*, célèbre publiciste, vient d'être nommé ministre des Cultes et de l'Instruction publique.

### PRUSSE.

M. *Christ. de MECHEL* a publié récemment à Berlin deux tableaux fort curieux. L'un présente les hauteurs des points les plus élevés de la Terre; il a été dressé d'après les observations de MM. de Humboldt, de Saussure, Ramond, de Buch et Tralles; M. de Humboldt en rédige le texte explicatif. L'autre tableau est celui des hauteurs de la Lune, de Vénus et de Mer-

cure. Les ouvrages de MM. de Schroetter et Bode en ont fourni la base; M. Bode en a écrit l'explication. On y remarque avec étonnement que la hauteur d'une des montagnes de Vénus est estimée à 22 mille toises, et que par conséquent le Chimboraco, ce géant de notre planète, n'est plus qu'un nain auprès du géant de Vénus.

— M. de GREVENITZ, conseiller de la chambre de justice, connu par plusieurs ouvrages de jurisprudence, travaille actuellement à une comparaison du *Code Napoléon* avec le Droit prussien et polonais. Cet ouvrage sera d'une très-grande utilité pour les Etats d'Allemagne qui participent au nouveau système politique. Comme l'auteur a déjà publié un parallèle du Droit prussien et polonais, lors de l'agrandissement de la Prusse méridionale, c'est avec compétence qu'il pouvait entreprendre ce nouveau travail.

— M. le professeur SCHLEIERMACHER a donné le second volume de sa *Traduction de Platon*; il contient trois dialogues: *Cratyle* ou le *Sophiste*, le *Politique*, et le *Banquet*.

— M. de RECK, qui avait été jusqu'à présent directeur des spectacles à Berlin, vient de recevoir sa démission. Il a été remplacé par le célèbre IFFLAND.

— M. LOMBARD, secrétaire du cabinet, a été nommé *secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts*, à la place de M. Merian, mort depuis quelques mois.

L'Académie des Sciences doit éprouver de grands changemens dans son organisation. Le roi l'a engagée à tirer, du sein de ses membres, une commission spéciale, destinée à dresser ce nouveau plan. Elle est composée de sept académiciens, et des deux directeurs ac-

tuels, le professeur CASTILLON, et le conseiller intime des finances, M. GERHARD. On ne connaît point encore le résultat des travaux de cette commission.

— *Jean BERNONILLI*, directeur de la classe des mathématiques de l'Académie des Sciences de Berlin, est mort à Kœpenick, le 13 juillet dernier, des suites d'un refroidissement. Ses précieux ouvrages de mathématiques et de géographie lui ont mérité une juste réputation. Il était membre de l'Académie de Berlin, dès l'année 1770, et avait été nommé directeur de la classe des mathématiques en 1790.

— Il paraît que la Gazette de Halle continuera à être publiée jusqu'à Pâques, dans cette ville.

### RUSSIE.

Le programme de la dernière distribution des prix, faite par l'Académie des sciences de Pétersbourg, fait connaître les auteurs de deux mémoires qui ont été jugés dignes du prix que l'Académie avait proposé sur les *propriétés chimiques de la lumière*. Ce sont MM. *H. F. LINK*, professeur à Rostock, et *Placidus HEINRICH*, professeur à Ratisbonne.

Voici le nouveau sujet de prix proposé par l'Académie, et dont le concours sera ouvert jusqu'au premier juillet 1808 : « Exposer une méthode facile, propre à  
« faire connaître en peu de temps, et sans beaucoup  
« de frais, à ceux qui ne sont point versés dans l'é-  
« tude de la chymie, les plantes vénéneuses. »

— Le cabinet d'histoire naturelle de l'Université de Rostock s'est enrichi de plusieurs minéraux rares et curieux, que M. NEMNICH a rapportés de l'Angleterre, et desquels il a fait don à l'Université.

## SUÈDE.

Le docteur KRUTMEYER a fait imprimer à Stockholm, le journal du comte *Pierre BRAHÉ*, maréchal du royaume de Suède. Ce journal embrasse une période de trente-six ans, de 1618 à 1655. L'auteur vécut sous Gustave Adolphe et sous la reine Christine, et eut part aux principaux événemens politiques de son temps; mais il n'en a parlé que d'une manière très-succincte. Il a terminé son journal à l'abdication de Christine, événement dont il raconte les cérémonies dans le plus grand détail. Le comte Brahé mourut le 12 septembre 1680.

— M. BULOW, connu par un ouvrage qui a pour titre : *Esprit du nouveau système militaire*, vient de mourir à Riga. Il fut incarcéré pour un ouvrage sur la campagne de 1805. A l'arrivée des Français en Prusse, il fut conduit à Colberg, et de là à Riga. Ses ouvrages annoncent un esprit réfléchi et profond, quoiqu'ils soient souvent déparés par des déclamations.

## SUISSE.

Pour encourager les artistes de la Suisse à faire paraître leurs productions à l'exposition annuelle de Zurich, une Société d'amateurs a rassemblé, sur des actions, une somme considérable avec laquelle elle a fait emplette de cinq objets de l'exposition de l'année dernière. Le choix des objets a été confié à une commission de cinq amateurs, qui n'étaient point eux-mêmes artistes. Les objets achetés ont été remis à ceux des actionnaires que le sort avait désignés. La Société fera la même chose à l'exposition de cette année.

Le bas-relief du monument fondé en l'honneur du célèbre *Gessner*, avait éprouvé un dommage considérable; un sculpteur de Lucques l'avait assez mal restauré; on vient de charger M. CHRISTIAN, élève de TRIPPEL, de réparer cet ouvrage de son maître. On a trouvé, en enlevant le bas-relief que, quoique le monument soit couvert tous les hivers, il a considérablement souffert du froid, et que le marbre s'est tellement amolli, qu'on peut sans effort en enlever des morceaux. Pour conserver le bas-relief de Trippel, on a résolu de le placer dans un pavillon voisin du monument, et d'en faire exécuter une copie en terre cuite pour le monument même.

— Le buste de LAVATER, exécuté par DANNEKER, n'a point encore été exposé publiquement, faute de local. Il est placé sur un piedestal en bois dans une chambre de la bibliothèque de Zurich.

— M. Jean Rodolphe MEYER publie à ARAU un grand ouvrage physico-chymique. Peu de particuliers ont formé d'aussi vastes entreprises. M. Meyer ne se propose rien moins que de rassembler et de classer systématiquement toutes les expériences de la physique et de la chymie, sciences qui selon lui ne doivent plus être séparées. L'ouvrage se partage en huit grandes sections. Il a déjà paru des volumes de la première et de la troisième. M. Meyer a pris pour collaborateurs des savans très-versés dans les différentes parties qui leur sont confiées, et il fait seul les frais de cet immense travail. On cite, parmi ces savans, le docteur Schmidt PHISELDECK et le docteur KIELMANN, nouvellement décoré de l'ordre du mérite de Wirtemberg.

— Les établissemens d'agriculture de M. FELLEH-

BERG à WILHOF, près de Berne, acquièrent de jour en jour un plus haut degré de perfection. Les nouveaux instrumens aratoires qu'il a fait construire pour son usage particulier et pour celui du public, doivent être supérieurs à ceux que l'on doit à l'ingénieuse sagacité de quelques agronomes anglais. Il sollicite, pour la vente de ces instrumens, un privilège exclusif; mais on doute qu'il l'obtienne. Il desire encore former des élèves qui puissent répandre partout le bienfait de ses soins et de ses découvertes. Son vaste domaine offre l'aspect de la plus belle et de la plus riche culture.

Il a fait construire, au milieu de sa terre, une petite tour du haut de laquelle il peut surveiller et diriger continuellement tous les travaux de ses nombreux ouvriers.

— La quatrième livraison des Tableaux à la gouache, et *Dessins lavés du célèbre GESSNER*, gravés par KOIBE, a paru nouvellement à ZURICH, chez Fuessli. Elle contient quatre sujets, la *récolte des pommes*, la *grotte*, le *bosquet* et la *cascade*. On peut souscrire jusqu'à Pâques pour la cinquième livraison. Le prix est de 5 rixdales (20 fr.) pour les souscripteurs; il sera de 24 fr. pour ceux qui n'auront pas souscrit. Chaque livraison contient comme celle-ci, quatre planches in-folio.

La même maison de Zurich vient de donner la première livraison des *ouvrages du peintre FUSSLI*, qui exerce son art à Londres. Cette livraison est composée de huit gravures au simple trait, et offre le commencement d'une vie de l'auteur écrite par un de ses amis.

— Il s'est formé en Suisse une Société de musiciens,



artistes et amateurs, qui se proposent de se réunir une fois par an à LUCERNE.

## ETRURIE.

L'Académie royale de FLORENCE a inscrit au nombre de ses membres, M. DEGUIGNES fils, correspondant de l'Institut, et consul-général de France à Canton, et M. BARBIÉ DU BOCAGE, membre de l'Institut, et géographe du ministère des relations extérieures.

## ETAT ROMAIN.

Parmi les plus célèbres lithoglyphes ou graveurs en pierres dures, qui exercent aujourd'hui leur art en Italie, on estime principalement M. *Nicolas MORELLI*; il vient d'exécuter deux très-beaux camées, l'un pour M. de DEMIDOF, c'est une belle sardonix orientale dont M. Morelli a su tirer un grand parti; il a représenté Bacchus assis sur un cippe; la peau de panthère dont il est couvert cache naturellement la nudité du Dieu de Nysa, et la tête du terrible animal pend d'une manière pittoresque sur la pierre qui lui sert de siège. A ses pieds est un canthare. Il présente à boire à l'Amour dans une tasse élégante, qu'il remplit en pressant avec son autre main une grappe de raisin. Ce petit Dieu a déposé ses armes et boit avec avidité; il est ombragé par un platane. Les détails sont exécutés avec le plus grand soin, et toute la composition est pleine de grâce.

L'autre camée, exécuté sur une pierre d'Allemagne pour un marchand, représente une danse d'un Faune et d'une Mænade qui tient un thyrses et une guirlande, pendant qu'il fait résonner le tympanon ou tambourin.

L'habile artiste a su donner de la nouveauté à un sujet qui a été traité tant de fois. Ce beau groupe est destiné à servir de médaillon à un collier dont chaque pierre représente une danseuse.

M. Morelli, a exécuté, pour l'auguste mère de Sa Majesté l'Empereur Napoléon, un collier composé de dix pierres qui offrent les portraits des princes de la famille impériale.

A l'exemple de Natter, de Pickler et d'autres célèbres graveurs modernes, M. Morelli met son nom en lettres grecques sur ses ouvrages; dans l'exergue de ceux dont je viens de parler, on lit ΜΟΡΕΛΛΟΥ.

—Le célèbre CANOVA a fait une répétition de sa belle statue d'*Hébé* (1) et y a encore ajouté de nouveaux charmes; elle est de grandeur naturelle; sa tête est ceinte d'un diadème; sa tunique flotte au gré du vent; ses cheveux ont une extrême légèreté; ses plis sont naturels; le nu a de la morbidesse. Le style est le style gracieux introduit par Lysippe, et perfectionné par Praxitèle; il a été imité à Rome jusqu'au temps d'Hadrien, où il a été renouvelé après le quinzième siècle, dans quelques enfans sculptés par le Fiamingo (2); l'illustre Canova l'a porté au plus haut degré (3).

M. BORCHI, sculpteur romain, a coulé en bronze une copie de cette belle statue, et une autre du *Mercur*e de Jean de BOLOGNE, qui lui ont été demandées par un riche amateur.

(1) Voy. Mag. Encycl. ann. 1807, t. 1, p. 106.

(2) François Flamant.

(3) Voy. dans ce Journal, ann. 1806, t. 5, p. 456; 1807, t. 1, p. 86 et suiv., la notice sur ce grand artiste.

— M. *Gaspard* LANDI a fait un beau tableau qui représente la scène du troisième acte de l'*Œdipe à Colone* de SO PHOCLE. L'artiste a suivi exactement le récit de ce grand poète; mais il a fait enlever *Ismène* au lieu d'*Antigone*. Il a pu aussi se débarrasser du chœur des vieillards thébains, et mettre en opposition ces deux sœurs, distinguées l'une par la fierté de son caractère, l'autre par sa douceur et sa patience. Dans le fond est le temple des Euménides, et sur un des côtés le bois sacré; de l'autre côté, la vue s'étend sur le bourg de Colone. Les figures, toute de grandeur naturelle, sont au nombre de quatre. La figure de Créon exprime la rage et le dépit. Un soldat thébain s'est déjà emparé d'*Ismène*; *Antigone* s'oppose, autant qu'elle le peut, à son action. Œdipe cherche la main de sa fille: plus loin sont les soldats de Créon.

— *Frédéric* REHBERG a fait un tableau représentant l'enlèvement de *Psyché*, selon le récit de Proclus. Le fond du tableau présente un ciel un peu nébuleux. Les deux amans, balancés sur leurs ailes, se tiennent étroitement embrassés. Les ailes de l'Amour sont très-grandes; c'est lui qui fait le plus grand effet. *Psyché* est seulement soutenue par ses ailes de papillon. Ce tableau a paru plein de grâce et de charmes.

— Le comte *Roberto* ROBERTI, né à Bassano, dans les états de Venise, copie avec une grande perfection les tableaux de *Canaletto*. Il a imité, avec la plus exacte vérité, la vue du grand canal et celle de l'île de *Saint-George*. On attend de lui des ouvrages originaux qui seront sans doute recherchés de tous ceux

qui aiment à se rappeler les aspects pittoresques de Venise.

— M. *Carlo* LABRUZZI a aussi copié à Rome, avec un grand succès, deux superbes paysages de Salvator-Rosa.

— M. THÉODORE, dit *le Calmuck*, vient de dessiner et de graver les célèbres portes de *Lorenzo* Ghiberti que Michel-Ange disait être dignes d'être appelées les *portes du Paradis*. L'ouvrage consiste en douze planches dont dix représentent les bas-reliefs : une en figure l'ensemble, et la douzième contient un court éloge de l'artiste qui les a faites.

### ROYAUME DE NAPLES.

On sait que le *tombeau d'Innocent IV*, mort en 1254, se trouve à NAPLES, dans l'église cathédrale. Il y a quelque temps que le hasard fit qu'on ouvrit ce tombeau. On trouva les restes de ce Pontife dans une situation assez curieuse. Il ne manquait de tout ce squelette que deux dents. La tête, les mains et les jambes étaient détachés du tronc. Les habits de soie dont il était revêtu, avaient encore tout leur éclat. Il avait des gants de soie brodés en or. EN 1550 chacun fut surpris de voir François I, à son mariage avec la duchesse d'Angoulême, paraître en bas de soie.

— Le célèbre sculpteur CANOVA a été accueilli de la manière la plus distinguée par la cour de Naples. On croit que son projet est de s'occuper dans cette ville de la *statue équestre de l'Empereur Napoléon*, qui a été ordonnée par le Roi.

## PORTUGAL.

M. de MELHO, professeur de mathématiques à COIMBRE, a obtenu le prix proposé par l'Académie des sciences de Copenhague, sur la théorie du parallélogramme des forces.

## TURQUIE.

On a publié, dans une gazette allemande, un extrait d'une lettre de Constantinople, dont l'auteur donne les plus grands éloges au malheureux sultan SELIM. Ce prince très-éclairé sentait tous le prix des arts de l'Europe, et il désirait de les propager dans ses Etats, comme le plus sûr moyen d'empêcher la dissolution de son empire. Il avait même beaucoup de goût pour la poésie; et, depuis son malheur, il a composé sur son abdication un poème que les connaisseurs de Constantinople regardent comme une très-belle production. C'est à lui qu'est dû le rétablissement de l'imprimerie de Scutari, fondée par Achmet III; et l'on remarque, à cette occasion, que ces deux princes, amis des lumières, ont été également victimes de deux séditions. L'imprimerie dont nous parlons était placée dans le bâtiment qui servait de caserne aux troupes du Nijam-Gedid, qui furent d'abord prises d'assaut par les janissaires conjurés. La destruction du nouveau corps entraîna la clôture de l'imprimerie. Ce qu'il y a de plus affligeant, c'est que le directeur Abdozahman ne s'était point formé de successeur; ce vieillard est mort; et quand même le nouveau sultan voudrait remettre l'imprimerie en activité, on ne

sait qui pourrait la conduire. Le dernier ouvrage sorti des presses de Scutari, vers le commencement de cette année, ne sera pas le moins utile. Il contient, en cinq cent soixante-quatre articles, les solécismes qui ont le plus de cours dans la langue turque vulgaire qui se parle à Constantinople. L'auteur de cet ouvrage ABURNAFID, mufti de la Porte Ottomane, l'a décoré du titre assez oriental de *perles bien choisies et bien arrangées*. Avant de le publier, il l'avait communiqué aux plus savans Ulemas. La préface est écrite en arabe, et le texte est turc. Ce n'est pas tant la partie grammaticale qui donne de l'intérêt à cet ouvrage, que les digressions de géographie et d'histoire naturelle que l'auteur a su y mêler. On croit qu'elle fournirait des supplémens curieux à la *Bibliothèque orientale* de D'HERBELLOT et aux autres ouvrages de ce genre.

### CHINE.

— Sir *George* STAUNTON, fils du secrétaire d'ambassade de Lord Macartney, a traduit en chinois un ouvrage sur la vaccine. Il réside alternativement à Canton et à Macao.

### FRANCE.

M. *Vincent* CHALVET, conservateur de la bibliothèque publique de GRENOBLE, est mort le 23 décembre à la fleur de son âge. Il est l'éditeur des *poésies de Charles d'Orléans*, et auteur d'une *bibliothèque du Dauphiné* (1).

(1) Voy. Mag. Encycl. ann. 1798, t. 1, p. 339.

— L'ancienne Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse vient d'être rétablie en vertu d'une décision du gouvernement. Elle sera constituée suivant les anciens réglemens, sauf quelques modifications et additions qui ont paru indispensables. Cette Académie a fait, le 22 de novembre, son ouverture dans une des salles du Capitole; toutes les autorités avaient été invitées à assister à cette cérémonie (1).

## PARIS.

20 décembre 1807.

## MON CHER CONFRÈRE,

Comme il a été plusieurs fois question, dans le Magasin Encyclopédique, de la *nouvelle édition des œuvres de M. D'ANVILLE*, que M. DEMANNE vient de faire annoncer de nouveau, comme devant paraître incessamment, permettez-moi d'y insérer également un fait relatif à cette édition.

« M. Demanne annonce que le premier volume de  
« cette édition est sous presse, et paraîtra incessam-  
« ment. Cet ouvrage, est-il dit dans cette annonce,  
« sera un monument digne de la mémoire de d'An-  
« ville, digne aussi des savans qui ont étendu et per-  
« fectionné son travail. »

Je dois, à ce sujet, mon cher Confrère, faire remarquer au public que cette édition devait être dirigée et revue par moi, comme le seul élève qu'ait forme

(1) L'Académie de Toulouse était une des plus actives. Nous lui devons cinq volumes de Mémoires in-4.<sup>o</sup>

M. d'Anville, et selon l'annonce qui en avait été faite dans la *notice des ouvrages de M. d'Anville*, ouvrage que j'ai publié en l'an 10 (1802) en un vol. in-8.<sup>o</sup>, sans nom d'auteur, et que j'ai composé gratuitement pour rendre service à M. Demanne. A la vérité, M. Demanne ayant jugé à propos de faire réimprimer cette annonce et de substituer la réimpression aux feuilles qui se trouvaient dans le volume, a également, dans cette réimpression, substitué son nom au mien, et n'a admis le mien qu'en deuxième ligne; néanmoins, comme les premières souscriptions pour cette *édition des œuvres de M. d'Anville*, tant de ce pays-ci que des pays étrangers, ont été faites entre mes mains, d'après les premiers exemplaires de la *notice* que j'avais distribuée, et apparemment par la confiance dans laquelle on était que je reverrais cet ouvrage, permettez que je profite de la voie de votre journal, pour prévenir ces personnes, ainsi que le public, que je suis fâché de voir leur espérance trompée, mais que je n'ai aucune connaissance de l'*édition* que propose M. Demanne, que je ne l'ai point revue et qu'en conséquence je n'en répons en aucune façon.

Je vous serai donc très-obligé, mon cher Confrère, de vouloir bien insérer cette petite lettre dans le *Magasin Encyclopédique*, si bien répandu dans ce pays et dans les pays étrangers.

BARBIÉ DU BOCAGE, *membre de l'Institut.*

— M. *Michel* LANCRET, ingénieur des ponts-et-chaussées, membre de l'Institut d'Égypte, de la Société philomathique et de la Société d'encouragement, commissaire de son Excellence le Ministre de l'Intérieur près la commission chargée de diriger l'exécution de



l'ouvrage sur l'Égypte, est mort à Paris à l'âge de trente-trois ans. Il a été enlevé par une phthisie pulmonaire.

Ses premières études furent consacrées à l'architecture. Il se livra ensuite aux sciences mathématiques, et il obtint, dès les premiers pas, des succès brillans dans une circonstance qui leur donne encore plus de prix, c'est-à-dire à l'époque de la création de l'École polytechnique. Le célèbre fondateur de cet établissement avait rassemblé autour de lui une élite de jeunes hommes qu'il voulut placer à la tête des études de la nouvelle école. M. Lancret fut de ce nombre, et occupa un des premiers rangs par la sagacité qu'il montra pour résoudre les questions qui leur étaient soumises. Lorsqu'on organisa l'expédition d'Égypte, beaucoup d'élèves de cette école y furent appelés, et firent partie de la compagnie savante associée à cette entreprise, en apparence purement militaire. M. Lancret y prit une part distinguée, et fut nommé membre de l'Institut d'Égypte. A l'époque de l'entrée de l'armée au Kaire, il avait été chargé d'une mission honorable mais délicate, et qui ne pouvait être confiée qu'aux hommes les plus éprouvés; il s'en acquitta avec un desintéressement et une intégrité si rares, que sa conduite fut l'objet des plus grands éloges. Dans le cours de l'expédition, il s'est livré à des observations importantes et à l'étude des objets qui pouvaient, dans un tel voyage, présenter le plus d'intérêt.

On sait qu'au retour de l'armée, le Chef de l'État voulut élever un monument de souvenir à l'expédition d'Orient, et ordonna qu'on recueillît, dans un ouvrage commun, les résultats scientifiques et litté-

raires du voyage. M. Lancret fut d'abord choisi pour être secrétaire de la Société. Il fut ensuite nommé commissaire du Ministre, et chargé de la direction des travaux, à la mort de M. Conté, que les sciences et les arts pleurent encore. Dans ce nouvel emploi, il a montré autant d'habileté, de zèle et de dévouement que d'intégrité, de droiture et d'exactitude. Aussi comme son prédécesseur, s'est-il concilié la confiance et l'estime de tous les artistes qui s'occupent de l'entreprise. L'ouvrage sur l'Ægypte lui sera redevable de résultats précieux, et par l'ensemble d'un recueil aussi étendu, et par l'exécution de ses parties.

## THÉÂTRES.

### ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

#### *La Vestale.*

La foule assiège encore l'Opéra, et à la quatrième représentation de la *Vestale*, la salle était pleine. Voici le sujet du poème.

*Julia* était promise à *Licinius* (1). Pendant que ce

(1) La famille *Licina* était la plus considérable des Plébéiennes à Rome. Plusieurs de ses membres eurent la dignité de tribun militaire; en 389 de Rome, un *Licinius* fut général de la cavalerie: c'était le premier Plébéien honoré de cette charge. Il fut consul en 390, et fit avec *Sextius* son collègue une loi, par laquelle ils voulaient que l'on ne créât plus à

consul est allé combattre les ennemis de l'état, des parens superstitieux forcent Julia d'entrer dans le corps respecté des Vestales. Après cinq ans, Licinius revient triomphant, et trouve sa maîtresse *cloîtrée*, il forme le projet de l'enlever. En vain *Cinna* son ami lui donne des conseils excellens; on sait que les conseils ne sont pas faits pour ceux qui en ont besoin. *Cinna*, ne pouvant rendre Licinius à la raison, consent à partager son erreur. Les Vestales paraissent, la cérémonie du triomphe s'apprête, et c'est des mains de Julia que Licinius triomphant reçoit la couronne de lauriers. On danse, et le premier acte finit. Le théâtre représente, au second acte, l'intérieur du temple de Vesta. Julia doit veiller toute la nuit. Après un léger combat entre l'honneur et le devoir, elle ouvre la porte du temple, et Licinius y est introduit. La conversation s'anime, les deux amans jurent d'être époux, et quand ils veulent en prendre à témoin l'autel de Vesta, le feu sacré s'éteint. Aussitôt toute la ville en est informée. Les Prêtres accourent; Licinius n'a que le temps de se sauver. Le procès de Julia est bientôt fait. Tout le monde connaît l'affreux supplice que la superstition romaine infligeait aux Vestales coupables.

Au troisième acte, le théâtre représente le lieu où les malheureuses victimes étaient sacrifiées : on y voit les tombeaux des Vestales qui ont péri avant Julia; le sien est déjà élevé, et l'inscription y est

l'avenir de consuls, qu'il n'y en eût un de famille plébéienne. Le Sénat fut contraint d'y consentir. Un autre Licinius fut consul en 549. Il défit les Lusitaniens, et obtint les honneurs du triomphe. C'est sans doute celui-là dont l'auteur de la *Vestals* a fait le héros de sa pièce.

placée. Licinius vient dans ce triste lieu. L'amour l'emporte dans son cœur sur les menaces du grand-prêtre avec lequel il a une discussion fort vive.

Ce consul, voyant qu'il n'y a rien à gagner avec ces gens-là par des raisons les menace du courroux de l'armée, et sort. Un Aruspice fait part au grand-prêtre de ses craintes. Enfin la victime approche; déjà le pain et l'eau sont descendus dans la fosse; on met à la main de Julia une lampe, seule lumière qu'elle doit voir jusqu'à ce que les horreurs de la faim l'aient consumée lentement. La pierre fatale couvre sa tête; alors arrivent Licinius et Cinna qui croient, à la tête de leurs soldats, faire fuir les prêtres et les Vestales timides et sauver Julia: mais l'Aruspice a de son côté prévenu des soldats qui se battent pour les prêtres. Tout cela finirait mal, si *Vesta* elle-même ne s'en mêlait. Une grande flamme paraît dans le ciel, le voile de la Vestale, qui avait été posé sur l'autel, est embrasé par la foudre, et le feu sacré rallumé, apaise les Romains superstitieux. Julia est tirée de sa tombe, et conduite par Licinius au temple de Vénus où on les marie sur le champ. Un ballet termine la pièce.

Madame *Branchu*, Messieurs *Lainez* et *Adrien* ont très-bien joué les rôles de *la Vestale*, de *Licinius* et de *Cinna*. *Saint-Amant*, mesdames *Clotilde*, *Vestris* et *Chevigny* ont paru dans les ballets, dont la moitié est due à *Gardel* et l'autre à *Milon*. Ils sont gracieux et bien dessinés. Le pas des tympanons (2) est charmant. Les décorations sont très-belles, entre autres la première qui représente une place de Rome, sur le

(2) *Tympanum*, petit tambour que l'on voit sur plusieurs monumens relatifs à Cybèle ou à Bacchus. Il ressemble à nos tambours de basques.

bord du Tibre, d'où l'on découvre une partie de la ville, et celle du troisième acte qui offre un superbe effet de clair de lune: mais, dans la décoration du premier acte, il m'a semblé reconnaître les *colonnes Trajane* et *Antonine*, qui ne devaient pas exister l'an 549 de Rome, non plus que *le moles Hadriani*. Il faut supposer que ce sont d'autres colonnes et un autre bâtiment que le décorateur a voulu représenter.

La musique est de M. SPONTINI. Elle a été très-applaudie. Le poème, en passant sur les anachronismes et les fautes historiques, est bien coupé et produit beaucoup d'effet; il est de M. DE JOUY.

#### THÉÂTRE FRANÇAIS.

##### *Le Paravent.*

Le Page d'un Grand d'Espagne, amoureux comme un page, c'est-à-dire étourdiment, malgré toute la sensibilité possible, obtient un rendez-vous de celle qu'il aime. L'amour d'un page peut compromettre une femme; un rendez-vous la compromet toujours, malgré la présence d'une confidente. On entend quelqu'un; il faut donc cacher la Dame, et un paravent qui se trouve là, lui devient très-utile. Les paravents ont déjà joué de grands rôles au théâtre, entre autres *dans le Lovelace français*, au même théâtre. Le Duc, qui connaît la Dame, est assez étonné de la trouver derrière un paravent; il la fait passer dans un appartement; puis, pour donner au Page une leçon, il lui fait confidence qu'il est amoureux, et veut lui montrer sa maîtresse. Que devient le Page, quand il voit paraître la sienne. Tout s'explique et le Duc punit son page en

le mariant. *Armand* joue le rôle du page amoureux. Mademoiselle *Mars* celui d'un autre page espiègle, qui ressemble un peu à celui de la pièce des *Deux Pages*. *Lafond* joue le Prince, et mademoiselle *Volnais* et *Emilie Contat*, les deux autres rôles.

Cette petite pièce, agréablement versifiée, n'a point éprouvé de défaveur; elle est de M. PLANARD, jeune homme qui annonce du talent, et qui a déjà donné un petit acte au théâtre de l'Impératrice.

— M. *Thénard* a continué ses débuts dans le *Chevalier du Joueur*, l'*Intimé des Plaideurs*, *Crispin des Folies amoureuses* et beaucoup d'autres rôles de l'emploi des premiers comiques. Le dernier et l'écueil était le *Figaro* du *Mariage*. Il s'en est tiré avec succès; il est reçu.

M. SABATIER, dont les débuts ont suivi, donne aussi des espérances. Il a surtout brillé dans le rôle difficile du *Scapin* des *Fourberies*.

#### THÉÂTRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

##### *Les Créanciers, ou le Remède à la Goutte.*

Il est assez singulier que pour guérir son oncle de la goutte, et faire payer ses dettes, un neveu vienne assiéger le château de ce bon homme, et que celui-ci soit assez bon pour payer de son bien une telle extravagance, et donner au jeune fou ce qu'il destinait au médecin, et la main de sa jeune cousine. C'est pourtant là l'idée principale de l'opéra en trois actes, qui a été rejeté avec assez de justice. Le spec-

facile de l'armée de créanciers, les plaisanteries du valet, le jeu de *Martin* et d'*Elleviou*, n'ont pu conjurer l'orage. La musique assez jolie de M. *Nicolo*, et l'ouverture d'un genre neuf et singulier, sont seules à regretter.

## THÉÂTRE DE L'IMPÉRATRICE.

M. PICARD obligé de quitter la direction du théâtre de l'Impératrice, n'a cependant pas renoncé à lui consacrer les fruits de sa plume; ses anciens camarades y auraient trop perdu. *L'Ami de tout le monde* dont les répétitions avaient été interrompues, vient de paraître enfin, et tout le monde l'a traité en ami. Il n'est pas d'auteur plus aimé que Picard, et cette amitié qu'on lui porte, a un peu influé sur l'accueil que l'on a fait à son enfant. Les uns s'attendaient à voir, dans l'Ami de tout le monde, un philanthrope, prêchant d'exemple toutes les vertus, réunissant les partis, aimant ceux même dont il blâme les opinions et cherchant à corriger les erreurs, au lieu de punir ceux qui se trompent. D'autres croyaient que l'Ami de tout le monde pouvait être un insouciant assez riche ou assez aimable pour être recherché, et qui aurait pris pour de l'amitié les marques souvent trompeuses d'une prévenance intéressée. Enfin l'Ami de tout le monde pouvait être un cœur bannal, qui croit réellement aimer, qui flatte, caresse, s'attache et dans le fond est incapable d'un attachement solide: car, au fait, qui aime tout le monde, n'aime personne. Or a été assez surpris de voir que ce titre cachait un de ces fripons hypocrites, de ces parasites flatteurs, que Picard a placé dans toutes ses pièces: dans *l'Entrée dans le monde*, dans *Médiocre et Rampant*, dans *les Mariages*

nettes, et plus anciennement encore, dans *le Cousin de tout le monde*. Ce n'est plus un caractère, c'est un vice qu'il a peint dans sa nouvelle pièce. Son *Mondoux* est un tartufe d'amitié, égoïste, vil, laissant sa sœur dans le besoin, tandis qu'il jouit de l'aisance que lui procurent ses amitiés universelles. Sa sœur, qui travaille pour vivre, est aimée du jeune homme chez lequel mange notre parasite; sa présence le confond, et découvre ses ruses et son mauvais cœur. Il est chassé, et la sœur épouse son amant. Le premier acte est joli; le second est un roman: la touche de Picard s'y retrouve pourtant, et les détails annoncent cet esprit d'observation qui perce dans tous ses ouvrages. Le rôle de *Mondoux* est bien tracé. On connaît le talent de *Vigny* pour les rôles de ce genre, c'est lui qui joue *l'Ami de tout le monde*.

## OPERA BUFFA.

*Le Nozzi di Figaro. (Le Mariage de Figaro).*

Le succès soutenu de cette pièce, qui attire encore, après plus de cinq cents représentations; la réputation de MOZART, tout justifiait l'empressement du public; la salle était pleine. Jamais peut-être les Bouffons n'ont paru plus foibles que ce jour-là. *Barilli*, qui joue assez bien les caricatures, n'avait ni la gaieté, ni la finesse de ce rusé *Figaro*. *Bianchi* était le comte le plus roide et le plus dégingandé que l'on puisse voir. Madame *Capra*, dans *le Page*, pouvait-elle lutter de grâces avec mademoiselle *Mars*, le vrai *Chérubin*! Quelle *Suzanne* que Madame *Crespi* auprès de Mademoiselle *Devienna* ou d'*Emilio Contat*. Madame *Barilli* a porté seule tout



le poids de l'ouvrage ; elle seule l'a soutenu. Elle a chanté avec une fraîcheur, une pureté enchanteuse. Si on retourne aux *Nozze di Figaro*, ce sera pour elle seule. Cette pièce perd tout à être traduite, j'allais dire travestie. Son succès extraordinaire vint surtout de la hardiesse des mots, des lardons satiriques contre les grands, les magistrats et les gens en place ; l'infirmité même de cette pièce qui faisait d'un grand seigneur la dupe de son valet, et qui laissait voir une grande dame descendant jusqu'à aimer son page ; l'espèce de licence d'action déguisée par la sévérité des phrases, tout cela dut éveiller la curiosité, exciter l'enthousiasme. Les critiques amères et bruyantes firent l'effet que desirait l'auteur ; elles publièrent le succès, l'apprirent à ceux qui l'ignoraient, et procurèrent cent cinquante représentations de suite à la pièce. Figaro vit encore avec gloire. Il remplit même de temps en temps la caisse du théâtre Français. S'il produit le même effet à l'*Opera Buffa*, ce sera grâce à la délicieuse musique de MOZART qui est parfaitement exécutée.

## THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

*Une Journée chez Bancelin.*

Ce Traiteur du boulevard où on ne fait maintenant que des noces bourgeoises, recevait jadis la meilleure compagnie. Mais cette bonne compagnie y allait incognito, faire ce qu'on appelle des parties fines. Les *bateliers* et les *garde-françaises* n'y entraient point, les *écaillères* n'y prenaient point, en plein jardin, le menton à l'abbé de *Latteignant* ; *Sainte-Foi* n'y faisait pas le coup de poing, parce qu'il était brave, un peu bretteur, mais non spadassin et boxeur. C'est pour-

tant là le tableau qu'on voit au Vaudeville, sous le titre *d'une Journée chez Bancelin*. La seule intrigue roule sur un quiproquo entre *Sainte-Foi* et *Poinsinet* qui ne se connaissent point, et que le premier a provoqué pour un duel, tandis que l'autre croit qu'il s'agit d'un dîner. Ils s'embrassent quand ils se sont expliqués, parce que Latteignant dit qu'il faut *vider* la querelle en *vidant* des bouteilles. Il y a dans cette bluette de la gaieté, de l'esprit, des couplets bien *tournés*, c'est tout ce qu'il faut pour un vaudeville. *Duchaume*, qui a créé dans *Fanchon* le rôle de l'abbé de Latteignant, y met la rondeur convenable.

Les auteurs sont MM. *Francis* et *Moreau*.

### *Le Retour de Jean Bart.*

Le titre dit le sujet de la pièce. Elle avait été faite pour le camp de Boulogne, et n'a pas eu ici beaucoup de succès. Ce n'est qu'un tableau qui a paru froid et sans couleur.

MM. BARRÉ, RADET et DESFONTAINES ont fait mieux très-souvent, et sans doute le feront encore.

---

## LIVRES DIVERS (\*).

---

### SCIENCES ET ARTS.

**JOURNAL** de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle par S. C. De LAMÉTHÉRIE. Septembre 1807.

Les articles contenus dans ce numéro sont : — Tableau chronologique des principaux phénomènes météorologiques, observés depuis 1774 à 1806, par M. COTTE. — Hauteurs barométriques des points les plus remarquables du département de l'Isère, par L. HÉRICART DE THURY. — Mémoire sur les trachées du bananier, par M. HAPÉL-LA-CHENAGE. — Mémoire sur la bile, par M. THÉNARD. — Sur la minéralisation du gypse parisien, par M. COUPÉ. — Observation d'un arc-en-ciel lunaire, par M. CORDIER. — Description d'un effet singulier de la foudre, par M. LE SAGE. — Recherches sur la chaleur produite par le frottement, par le D. HALDAT. — L'art de faire le vin, par M. CHAPTAL. — Extrait de l'influence de l'électricité sur la flamme, par M. VACCA. — Tableau météorologique, par M. BOUVARD. — Sur des grès artificiels, par M. ALLNAU.

### BOTANIQUE.

DISSERTATIONS sur plusieurs espèces de *Fucus* peu connues et nouvelles, avec leur description en latin

(\* ) Les articles marqués d'une \* sont ceux dont on donnera un extrait.

et en français par LAMOUREUX. Premier fascicule, avec 36 planches. Format grand in-4.<sup>o</sup>. — A Agen, et se trouve à Paris, chez *Treuttel et Würtz*, rue de Lille. Sur papier fin d'Angoulême, 24 fr. — 26 fr. Sur papier vélin, 32 fr. — 34 fr.

Quelques auteurs anglais et allemands s'étaient occupés des *fucus*; mais aucun naturaliste n'avait encore déterminé leurs espèces, et fixé leur nomenclature d'une manière certaine.

M. LAMOUREUX, qui avait déjà communiqué au public, par la voie du *Bulletin de la Société philomatique*, la découverte qu'il avait faite de quelques nouvelles espèces de fucus, jugea bientôt que cette intéressante famille de plantes marines méritait un examen et un traité particulier. Il était d'ailleurs excité par les vœux souvent exprimés des amateurs de la botanique qui réclamaient depuis longtemps un travail sur cette partie trop négligée de l'histoire naturelle. Déterminé par ces puissans motifs, il s'est décidé à livrer à l'impression l'ouvrage que nous annonçons.

Cet ouvrage est le résultat de plusieurs voyages sur les côtes des mers d'Europe, d'un examen scrupuleux des nombreux envois de fucus que l'auteur avait obtenu de ses correspondans, et d'une comparaison exacte des innombrables échantillons qu'il avait sous les yeux avec les fucus déjà connus, et avec ceux qu'on avait cru connaître: aussi le seul premier fascicule qu'il publie présente 10 espèces nouvelles sur 20, dont il contient la description.

L'introduction de l'ouvrage de M. Lamouroux est remarquable par les faits curieux et les généralités importantes qu'elle contient.

Les dissertations sont rédigées avec méthode et

clarté. Une phrase latine exprime le caractère exclusif de chaque espèce. La synonymie est rapportée avec exactitude, et la description traite de la racine, de la tige, des rameaux, de la fructification, de la substance, de la couleur, de la hauteur, et enfin de son habitation. L'auteur répète et commente les mêmes choses en français. 36 planches, gravées par SELLIER, offrent le port individuel, les caractères de chaque espèce, et ne laissent par conséquent rien à désirer.

Il ne sera pas inutile d'ajouter que la beauté du papier et celle de l'impression de l'ouvrage ne le cèdent à aucun de ceux qui ont été publiés sur l'histoire naturelle. Nous sommes donc fondés à croire que l'accueil mérité qui sera fait, sans doute, au premier fascicule de M. LAMOUREUX l'encouragera à publier ceux qu'il a dans son porte-feuille.

#### MUSIQUE.

PHILODEM, *von der Musik*, etc. C'est-à-dire, PHILODEME, *de la musique*. Un extrait de son quatrième livre. Traduit, par *Christoph Gottlieb* de MURR, d'un rouleau grec de papyrus trouvé à Herculaneum, et suivi d'un échantillon du style hymnique dans le goût de l'ancienne musique grecque, avec deux planches. Berlin, 1806. in-4.° de 64 pages.

Le 3 novembre 1753 on découvrit, dans une villa d'Herculaneum, qui, l'an 79 de notre ère, fut couverte de la lave du Vésuve, près de 1700 rouleaux de papyrus, dont une grande partie fut brisée et jetée, parce que les ouvriers les prirent d'abord pour du bois brûlé et des charbons. Ils étaient disposés, par

couches, sur un support placé au milieu d'une petite chambre; ce support, entièrement charbonné, s'écroula, lorsqu'on le toucha, et les rouleaux tombèrent pêle-mêle par terre. Dès qu'on sut ce que c'était, le P. *Antonio* PIAGGIO, natif de Gènes, et de l'ordre des pieuses écoles (*piarum scholarum*), homme de beaucoup de talens, fut chargé du soin de les dérouler; il avait imaginé à Rome une méthode de procéder à cette opération, méthode qui a été beaucoup perfectionnée, depuis quelques années, par M. HAITER. M. PIAGGIO fut aidé dans son travail par *Vincenzio* MERLI. Le premier rouleau qui fut déroulé, est celui dont il est ici question; c'est le quatrième livre de PHILODEME, qui traite, en 40 colonnes, de la musique. Ces colonnes ont été publiées, en 1793, à Naples, dans le premier volume des *Herculanensia volumina quæ supersunt*, sur 39 planches, et accompagnées de 180 pages in-folio d'explications de M. ROSINI. Ce sont le P. *Antonio* PIAGGIO et *Gianbattista* MALESCI qui les ont copiées, et c'est le dernier qui les a gravées. M. DE MURR a fait graver les quatrième, cinquième, trente-septième et trente-huitième colonnes, pour son ouvrage qui a paru en 1805, à Strasbourg, sous le titre: *Commentatio de papyris, seu voluminibus græcis herculanensibus*. Ce sont ces mêmes colonnes qui forment les deux planches dont la présente brochure est ornée. Dans le texte, M. DE MURR, après avoir dit un mot de PHILODEME et des auteurs qui en ont parlé, fait connaître le contenu des différentes colonnes qui composent son livre sur la musique, et donne spécialement la traduction allemande des quatre colonnes représentées dans les deux gravures, et en outre celle de la trentre-sixième colonne, en ajoutant les explications de M. ROSINI.

La préface de cet intéressant traité contient l'histoire de la découverte des rouleaux d'Herçulanum, du soin qu'on a pris à les dérouler, et du sort qu'ils ont eu dans la suite; M. DE MURR y donne aussi la description de ces rouleaux, en parlant de la matière dont ils étaient formés, de la manière de les faire, de leur forme, de l'encre, de l'encrier et des plumes dont on se servait pour y écrire, etc. L'échantillon de la musique grecque, qui termine la brochure, est une mélodie sur les huit premiers vers de la première ode pythique de Pindare. Ce fragment fut trouvé par le P. KIRCHER, dans la fameuse bibliothèque du couvent S. Sauveur, près du port de Messine en Sicile, et publié par lui dans le premier tome de sa *Musurgia*, mais avec une foule de fautes que corrigea ensuite Pierre-Jean BURETTE, dans sa *Dissertation sur la Mélopée de l'ancienne musique* (Mémoires de l'Académie des inscriptions, tome 5, pag. 185 et suivantes). M. DE MURR l'a tiré du premier volume de l'*Histoire générale de la musique*, par FORKEL.

## TECHNOLOGIE.

BULLETIN de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Octobre 1807. A Paris, chez Madame Huzard, rue de l'Eperon, n.º 7.

Les articles contenus dans ce numéro, sont :

*Extrait des séances et de la correspondance du conseil d'administration.* — *Rapport fait* par M. Molard, *sur un moyen de tailler les peignes propres à fabriquer les vis.* — *Rapport sur les roues à larges jantes*, par M. Molard. — *Rapport sur des cuirz*

*imperméables de M. Crépus* ; par M. d'Arcet. — *Note sur les plumes métalliques de M. Bouvier* , par M. Lasteyrie.

## VOYAGE.

VOYAGE de Sorèze à Anet, par M. C. A. CHAUDRUC.  
1807, in-8.º.

L'établissement que des religieux firent vers l'an 1760 à 1770 à Sorèze, dans la ci-devant province de Languedoc, aujourd'hui département du Tarn, était peu de chose à son aurore ; il obtint bientôt une brillante réputation. Les Jésuites venaient d'être supprimés (en 1763) : l'éducation se négligeait ; mais la congrégation de Saint-Maur hérita de leurs talens dans l'art d'instruire la jeunesse ; et, lorsque Dom Despoula fut placé à la tête de ce collège, on le vit atteindre le plus haut degré de perfection. La culture des arts et des lettres y fut très-florissante ; et les plus illustres familles de l'Europe se firent un devoir d'envoyer leurs enfans à cette école du goût et des sciences.

La révolution arriva : Sorèze fut désert ; mais la constance de M. Ferlus aîné, à lutter avec courage contre le malheur des circonstances, soutint cet établissement prêt à s'anéantir. Un choix heureux de bons maîtres, et son association avec M. R. D. Ferlus son frère, très-avantageusement connu dans la littérature, lui rendirent son lustre et son éclat.

C'est de cette école célèbre que M. C. A. Chaudruc est sorti, il y a quelques années ; et c'est une visite à ses anciens camarades et à ses maîtres



qu'il décrit dans une lettre adressée à M. R. D. Ferlus. On sait que Chapelle et Bachaumont donnèrent l'exemple de ce genre agréable et facile, qui permet de peindre tour-à-tour et les émotions du cœur et les descriptions de la nature. La prose de M. Chaudruc est élégante, et ses vers ont de la grâce. La fiction, dit-il, est pardonnable dans un semblable badinage, puisque même les Taverrier et les Paul Lucas se sont permis quelques petits mensonges. Cependant il ajoute :

Pour moi, je tiens que d'un ouvrage  
Le vrai fait toute la beauté ;  
Vous le verrez par mon ouvrage ,  
Car c'est lui seul qui l'a dicté.  
Or, l'amour de la vérité  
Fut-il ma seule qualité. . . .  
C'est encore un rare avantage.

Pent-être les vers sont-ils un peu trop prosaïques, mais le trait est joli. En voici qui sont supérieurs. En partant, les voyageurs furent admirer de nouveau le grand bassin de Saint-Féréol, et ses voûtes énormes.

Après avoir tout su, tout vu,  
Après avoir tout parcouru,  
Surtout avoir bien discouru,  
Et tout cela pour un écu,  
Reprenant enfin notre allure,  
Nous remontons tous en voiture,  
Et nous courons couci, couci  
Jusqu'à Revel où nous voici.

N'est-ce pas là tout-à-fait la manière de cet original Chapelle, que beaucoup de personnes

confondent, je ne sais pourquoi, avec ce La Chapelle contre qui Chaulieu a fait une excellente épigramme? Voici encore un portrait qui lui ressemble. Quelqu'un demande à l'auteur des nouvelles d'un habitant de Sorèze :

N'auriez-vous pas vu par hasard,  
Dit-il, en me prenant à part,  
Certain jeune homme, petit, mince,  
Qui toujours chante, saute, pince,  
Ayant de l'esprit comme un Dieu,  
De la malice comme un Diable, etc.

Tout cela est très-gai et très-joli; mais l'auteur sait changer de ton et s'élever quand le sujet l'exige: voici une tirade dictée par l'admiration, à l'aspect de ce canal du Languedoc, entreprise grande et hardie, qui combla de gloire et des dons de la fortune M. de Riquet, baron de Bon Repos. Mais laissons parler le Poète.

Rome, n'exalte plus tes superbes travaux,  
Égypte, vante moins tes antiques canaux;  
Vous ne m'étonnez plus par vos rares merveilles,  
Le siècle de Louis en produit de pareilles.  
RIQUET parle, et les monts s'abaissent à sa voix,  
Les rochers ébranlés s'affaissent sous leurs poids;  
Par l'effort de son bras les profondes vallées  
A la hauteur des monts se trouvent élevées.  
Soumises à ses lois, on voit deux vastes mers  
Pour féconder la France unir leurs flots amers.

A Toulouse l'auteur parcourt quelques livres et entre autres les *Élégies de l'amant d'Éléonore*.

Pour célébrer tous ses attraits  
En vers qui fussent dignes d'elle,

Amour lui donna tout exprès  
Une des plumes de son aile.

Ce madrigal n'est-il pas emprunté? Je crois que l'abbé de Latteignant s'en est servi dans quelque chanson. — Plus bas, il déplore la perte de Madame Ferlus, enlevée si jeune à ses amis, et il dit :

Sorèze qu'as-tu fait de ta jeune maîtresse?  
O champs silencieux, séjour de la tristesse,  
Pour vous l'année a perdu son printemps!

Ce dernier vers n'a-t-il pas été consacré par M. Delille, dans son poème de *la Pitié*, à la mémoire des trente jeunes filles de Verdun qui périrent sur l'échafaud en 1793? On pourroit aussi relever quelques négligences; mais la négligence est-elle un défaut dans une épître familière? D'ailleurs comme a dit M. Bourgueuil :

Un censeur que rien n'attache  
Sitôt qu'il voit une tache,  
Vîte à l'agrandir s'attache;  
Il vaudrait mieux la laver.

J'y consens volontiers, d'autant que l'auteur nous en fait à tous la prière.

Grave lecteur, de la critique épris,  
Pour mon récit je te demande grâce.

. . . . .  
Lorsqu'au public on offre ses écrits,  
L'esprit seul brille et le cœur est de glace;  
Mais, quand on parle à ses amis,  
L'esprit se tait et le cœur prend sa place.

L'excuse est bonne, et elle doit s'étendre à une lettre du même genre, écrite de *Bagnères de Luchon*, par M. Chaudruc à sa sœur. Ces deux opuscules forment ensemble un petit volume qui, sans prétention, se glissera sur la tablette des voyageurs chéris des Muses.

AUG. DE L....

CAHIERS I, II, III, formant le TOME I des ANNALES DES VOYAGES, DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE; ou Collection des Voyages nouveaux les plus estimés, traduits de toutes les Langues Européennes; des Relations Originales, inédites, communiquées par des Voyageurs Français et Etrangers; et des Mémoires Historiques sur l'Origine, la Langue, les Mœurs et les Arts des Peuples, ainsi que sur le Climat, les Productions et le Commerce des Pays jusqu'ici peu ou mal connus. Accompagnées d'un Bulletin où l'on annonce toutes les Découvertes, Recherches et Entreprises qui tendent à accélérer les Progrès des Sciences Historiques, spécialement de la Géographie, et où l'on donne des Nouvelles des Voyageurs et des extraits de leur Correspondance. Publiées par M. MALTE-BRUN.

Chaque mois, depuis le 1.<sup>er</sup> septembre, il paroît au moins un Cahier de cet Ouvrage. Il est composé de 8 à 9 feuilles *in-8.*, ou 128 à 144 pages imprimées sur beau carré fin d'Auvergne, et sur caractères de Cicéro interlignés, grande justification. Chaque Cahier est, en outre, accompagné d'une

Estampe, ou d'une Carte géographique, coloriée. Ces Planches et Cartes sont gravées, avec soin, par MM. *Tardieu l'aîné, Blondeau* et autres Artistes (1).

Le prospectus de cette intéressante collection, que nous avons inséré dans ce Journal (2), a pu faire connaître son utilité particulièrement pour la France, où aucun ouvrage périodique de ce genre n'a paru jusqu'à présent.

Ces premières livraisons justifient la confiance que pouvait inspirer l'entreprise du savant Rédacteur pour le choix des articles, l'intérêt et l'exactitude des faits. Les grandes connaissances qu'il possède dans les langues vivantes lui facilitent la revue de tous les journaux qui se publient dans les différens pays de l'Europe, et le mettent à même de puiser à la source tout ce qui paraît de plus nouveau dans le genre de littérature auquel ces Annales sont consacrées.

C'est par l'estime qu'inspirent son zèle pour cette étude et les succès avec lesquels il la cultive,

(1) Le prix de la Souscription est de 2½ fr. pour Paris, pour 12 Cahiers, que l'on recevra francs de port; et de 1½ fr. pour 6 Cahiers. On ne peut souscrire pour moins de 6.

Le prix de la Souscription, pour les Départemens, est de 30 fr. pour 12 Cahiers, rendus francs de port par la poste, et de 17 fr. pour 6 Cahiers.

L'Argent et la Lettre d'avis doivent être affranchis et adressés à M. *Buisson*, libraire, rue Git-le-Cœur, n.º 10, à Paris.

C'est aussi à la même adresse qu'on doit envoyer, francs de port, tous Mémoires, Traductions de Voyages, Notes, Lettres, et autres Matériaux qu'on désirera faire imprimer dans ces Annales.

A Paris, chez *F. Buisson*, Libraire, rue Git-le-Cœur.

(2) *Supra*, ann. 1807, t. 4, p. 457.

que les savans les plus distingués de la France et des pays étrangers se sont plus à honorer de leur bienveillance cette entreprise naissante, et à lui assurer une pleine réussite.

Les cahiers que nous annonçons contiennent plusieurs articles communiqués par des écrivains célèbres. On y trouve les Mémoires ou les Extraits suivans.

Premier Cahier: *Voyage de Pétersbourg à Moscou, fait en 1805*. Ce voyage est extrait d'un ouvrage allemand qui a pour titre: *Flüchtige Bemerkungen auf einer Reise von Sanct-Petersburg, über Moskau, Grodno, Warschau, Breslau, nach Deutschland, im Jahre 1805*; c'est-à-dire, *Observations rapides, faites en 1805, pendant un voyage de Saint-Pétersbourg en Allemagne, par Moscou, Grodno, Varsovie et Breslau*, 2 vol. in-18. Il contient des observations intéressantes sur la manière de voyager en Russie, et la description des villes de Novogorod, Waldaï, Wichney-Wolotchok, Torchok, Twer, Moscou, ainsi que celles d'autres objets remarquables que l'on rencontre en allant de Pétersbourg à Moscou. Il y est aussi parlé des mœurs et usages des habitans de ces contrées, et particulièrement des mœurs des Moscovites. La relation de ce voyage n'est point terminée, et le rédacteur en promet la suite dans un prochain Cahier. — *Notice sur le Pohon upas ou arbre à poison*; extrait d'un voyage inédit dans l'intérieur de l'île de Java, par L. A. DESCHAMPS, D. M. P., l'un des compagnons du Voyage du général d'ENTRECASTEAUX. Le *pohon upas* ou *pohon antjar* croît dans la partie orientale de l'île de Java; il s'élève à trente ou quarante pieds,

et a le port et le feuillage de l'orme. *Upas* ou *oupas* est le nom que les habitans donnent au suc épais qui s'en retire de cet arbre par incision de son écorce; c'est un poison tellement actif qu'introduit dans le corps par la plus légère blessure, il donne la mort sur le champ. Les Malais le mêlent avec quelques autres drogues et y trempent la pointe de leurs flèches. On réfute dans cet extrait les contes fabuleux qui ont été débités sur cet arbre, et les relations exagérées que les voyageurs ont faites de sa propriété délétère et des dangers que couroient les malheureux condamnés à recueillir son poison. Il est aussi parlé des moyens qu'on a employés pour se garantir de ce poison, ou pour en arrêter les funestes effets. Le Rédacteur annonce, qu'il publiera, dans ces Annales, un autre Extrait du même voyage, qui sera relatif aux mœurs, aux amusemens et aux spectacles des Javanais. — *Mémoire sur l'étendue de l'isthme de l'Asie-Mineure*, tiré des papiers inédits de feu M. d'ANVILLE, ci-devant membre de l'Académie des inscriptions, etc. « Ce mémoire, dit le Rédacteur, est un des plus savans et des plus curieux qu'ait composés son auteur. La question qui en fait l'objet, était l'une des plus importantes et des plus obscures de la géographie; elle a été décidée par les observations astronomiques du voyageur Beauchamp, contre le sentiment de d'Anville, en faveur d'Hérodote et d'Eratosthène. La première indication générale de Strabon, liv. II, est également conforme à la vérité, et il faut qu'il y ait une lacune dans les mesures partielles de ce géographe, si labo-

« rieusement combinées par M. d'Anville. Ce  
 « mémoire peut encore donner lieu à des discus-  
 « sions intéressantes; il nous montre d'ailleurs  
 « d'Anville tout entier, avec les avantages et les  
 « défauts de sa méthode de travail. Nous l'avons  
 « inséré dans ces Annales, comme un échantil-  
 « lon des *ouvrages inédits* de ce grand géographe,  
 « ouvrages qui se trouvent entre les mains d'un  
 « célèbre membre de la troisième classe de l'In-  
 « stitut, et qui vont être publiés dans l'édition  
 « complète des *œuvres de d'Anville*, par M. DE-  
 « MANNL. » — *Tableau de l'état actuel du Pérou*;  
 tiré du *Mercurio Peruviano*. Le *Mercurie péruvien*  
 est un journal qui se publie, depuis 1791, à  
 Lima, capitale du Pérou, en langue espagnole;  
 il est rédigé par *Don Jacinto CALLERO Y MOREIRO*,  
 et les membres de l'Académie de Lima en sont  
 les principaux coopérateurs. Seize numéros de cet  
 ouvrage tombèrent entre les mains d'un anglais,  
 M. SKINNER, qui les traduisit, en distribuant les  
 différens articles par ordre de matières, et les publia  
 en 1805, sous le titre: *The present state of Perou, etc.*  
 1 vol. in-4.<sup>o</sup>. M. WIELAND, qui a eu vingt-six numéros  
 de ce *Mercurie*, vient d'en entreprendre, à Wei-  
 mar, une édition allemande beaucoup plus com-  
 plète, dont le premier volume a déjà paru; et  
 c'est de cette édition allemande qu'est tiré le  
 présent article qui a pour but de faire connaître  
 aux lecteurs l'état moderne du Pérou. Ce premier  
 cahier n'en contient que le commencement; c'est  
 le *tableau de la ville de Lima*; la suite est pro-  
 mise pour un cahier prochain. — *Relation sur*  
*les îles Pogghy, près de Sumatra*, par M. John



CRISP, traduite de l'anglais, par M. E....., traducteur du voyage de Broughton. Cette relation est tirée des *Asiatic Researches*, vol. VI. p. 77 et suiv., recueil qui se traduit en ce moment en français, mais dont il n'a encore paru que les deux premiers volumes. On y trouve des détails très-intéressans sur les mœurs, les usages et la religion des habitans des îles Pogghy, appelées aussi îles de *Nassau*; et à la fin du mémoire est ajouté un petit *vocabulaire des îles Pogghy*, pour servir d'échantillon du langage des naturels.

Deuxième Cahier : *mœurs, amusemens et spectacles des Javanais*; extraits d'un voyage inédit dans l'intérieur de l'île de Java, fait par M. L. A. DESCHAMPS. C'est l'extrait que le Rédacteur avait promis dans le premier Cahier, à l'occasion de la notice sur le *pohon upas*. Il y est parlé du physique des Javanais, de leur manière de vivre et de se vêtir, de leurs habitations, de leurs spectacles, de leurs danses et de leurs autres amusemens qui consistent principalement dans la chasse et la pêche. On y trouve entre autres une relation assez curieuse sur la chasse du tigre. — *Sur une forêt sous-marine, découverte près les côtes d'Angleterre*; par M. CORRÉA DE SERRA, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Lisbonne, membre de la Société royale de Londres et correspondant de l'Institut de France. « Ce morceau « précieux pour la connaissance physique du « globe, » dit le Rédacteur, « a été lu à la Société « royale de Londres, et publié dans les *Philosophical Transactions*. La traduction a été faite « sous les yeux de l'auteur, qui a bien voulu

« nous en donner communication. » Il y est question de petites îles marécageuses, situées le long de la côte du comté de Lincoln, qui sont marquées dans la carte de la côte donnée par MITCHELL, sous le nom de *clay huts*, et qu'on ne peut apercevoir que dans les plus basses marées; elles s'étendent au moins à douze milles en longueur, et l'on était généralement persuadé, dans le comté de Lincoln, qu'elles n'étaient presque composées que de débris d'arbres. C'est au mois de septembre 1796 que l'auteur, accompagné du président de la Société royale, sir Joseph Banks, se rendit à Sutton, sur la côte dudit comté, pour examiner la nature de ces îlots qu'ils reconnurent en effet être composés entièrement de racines, de troncs, de branches et de feuilles d'arbres et d'arbrisseaux entremêlés de quelques feuilles de plantes aquatiques. L'auteur donne d'abord la description de ces débris d'arbres, dont on trouve aussi des couches souterraines très-étendues à Sutton, dans l'île d'Axholme et dans la forêt d'Hatfield, et ensuite il présente les hypothèses que l'observation lui a suggérées pour rendre raison de ce phénomène. — *Sur les Grecs ou Albanois de la Calabre*; extrait du *Voyage dans la Calabre et la Sicile*, par BARTELS. Traduction manuscrite de feu M. WINCKLER, communiquée par M. MILLIN (3). C'est la traduction d'une partie de la septième lettre de M. BARTELS. — *Recherches sur l'origine des Albanois et des Grecs de la Calabre*, par le Rédacteur. Dans la relation de l'extrait précédent, M. BARTELS établit deux faits principaux: 1.º que les Albanois

(3) Voyez ci-dessus, p.

et les Grecs de la Calabre, entre lesquels, selon lui, il n'y a plus de différence, descendent des réfugiés venus d'Albanie et de Morée dans les quinzième et seizième siècles, et nullement des anciens colons grecs, établis en Italie dès le huitième siècle avant Jésus-Christ; 2.<sup>o</sup> que ces peuplades n'ont, ni dans leurs mœurs, ni dans leur langage, aucune des particularités rapportées par MARAFIOTTI, qui dit les avoir observées à la fin du seizième siècle, et qui, selon M. BARTELS, n'aurait vu qu'une troupe de *Ziegeunes*, ou, comme on les nomme vulgairement de *Bohémiens*. Le Rédacteur cherche, dans le présent article, à faire voir que ces deux assertions de M. BARTELS ont besoin de modification. Pour cela, il commence par rapporter la relation de MARAFIOTTI (*Chroniche ed antichità di Calabria*. gen. 1601, in-8.<sup>o</sup>, p. 274), qui se réduit à deux points: 1.<sup>o</sup> qu'il y avait en 1600 des Grecs dans la Calabre ultérieure et des Albanais dans la Calabre citérieure, très-distincts les uns des autres; 2.<sup>o</sup> que ces Albanais avaient, dans leur langage et leurs usages, des rapports marqués avec les Maures et les Arabes. Il fait voir ensuite que ces assertions de MARAFIOTTI sont très-soutenables, et qu'en général son récit ne renferme rien d'absurde, quoiqu'en dise M. BARTELS. — *Aperçu des agrandissemens et des pertes de la monarchie prussienne*, par le Rédacteur. Il est parlé dans cet aperçu, qui est accompagné d'une très-belle carte du théâtre de la guerre, en Saxe, en Prusse et en Pologne, pendant les campagnes de 1806 et 1807, des agrandissemens successifs de la monarchie prussienne, des forces militaires de la Prusse, des

*frontières militaires, des revenus de l'ancienne monarchie prussienne, de la position politique de la Prusse, des forces morales de la Prusse, enfin des pertes de la Prusse par la paix de Tilsit. — Recherches sur les progrès de la population en Irlande, par M. Thomas NEUENHAM. (Extrait par M. MOREAU). L'ouvrage original a pour titre: A statistical and historical inquiry into the progress and magnitude of the population of Ireland. Lond. 1805; et c'est une analyse de cet ouvrage intéressant qui nous est ici présenté.*

Troisième Cahier: *Voyage dans la Calabre, etc., par M. BARTELS; traduit de l'allemand par feu M. WINCKLER, et communiqué par M. MILLIN, membre de l'Institut et de la légion d'honneur, etc. Le voyage de M. BARTELS embrasse la Sicile, la Calabre, une partie de la Basilicata et la principauté de Salerne. Il est extrêmement intéressant, contient une foule de faits peu connus, et mérite d'être publié en français; aussi le dépositaire de la traduction manuscrite faite par M. WINCKLER, se propose-t-il de la publier. En attendant, il a permis au Rédacteur d'en tirer quelques renseignemens sur la Calabre, pour en faire usage dans ses Annales. Cet extrait contient les articles suivans: *Entrée de la Calabre; Murano; de la récolte de manne; Castro-Villari; Voyage de Castro-Villari à Celso; Celso; sur les eaux du Crathis; Route de Celso à Cosenza; Cosenza; Commerce des soies; Minéralogie de la Calabre; suite du tableau de Cosenza; Bigoterie, Moines; Casali de Cosenza; Ritozzo ou Arctozzo; sur le peuple Calabrois; Voyage par les montagnes; Troupeaux de bêtes à laine; sur la douane de Foggia; conti-**

*nuation du voyage ; Forêt de Sila.* Le Rédacteur en promet la suite dans un cahier prochain. — *Dissertation sur la carte géographique de Peutinger*, par M. Conrad MANNERT, professeur d'histoire à l'Université de Wurtzbourg; traduite sous les yeux de l'auteur, par M. BERBIER, ancien principal du collège de Bellelay en Suisse (avec une planche.) La *carte de Peutinger* est ainsi appelée du nom du plus ancien professeur que nous connaissions, et qui était un savant d'Augsbourg, qui vivait à la fin du quinzième siècle. Elle a passé successivement par plusieurs mains, et existe aujourd'hui dans la bibliothèque impériale de Vienne en Autriche: c'est le seul exemplaire manuscrit qui nous reste. L'auteur de la dissertation a pour but de prouver d'abord, par la forme des caractères, que cette carte a été dessinée et écrite par un moine inconnu du treizième siècle, et de faire voir ensuite qu'elle n'est qu'une copie d'un original qui ne peut appartenir qu'aux derniers temps du siècle de Sévère, c'est-à-dire aux années 202 à 211 de notre ère. — *Sur quelques circonstances relatives à la vie et à la mort de Nicolas Copernic*; extrait d'une lettre d'un militaire français. Ces détails historiques, relatifs à l'immortel Copernic sont on ne peut plus intéressans, surtout ceux qui concernent son tombeau découvert, il y a quatre ou cinq ans, par M. de CZAPSKI, membre de la Société littéraire de Varsovie, à Frauenbourg en Prusse, où Copernic avait été chanoine dignitaire et chancelier du chapitre de l'église cathédrale. Ce dignitaire a un autel à lui dans cette église, et c'est sous cet autel que fut

trouvé le tombeau. Jusques-là il n'existait rien dans les archives du grand-chapitre, qui pût faire déterminer le lieu de la mort et de la sépulture de Copernic. — *Description des Etats des Rajepoutes et des Djates, dans le nord-ouest de l'Indoustan*; tirée de l'ouvrage anglais intitulé, *Mémoires militaires du général Georges THOMAS*, publiés par le capitaine *William FRANKLIN*, auteur du *Voyage du Bengale à Chyrax*, et de *l'Histoire du Chah Allum*; Calcutta et Londres, 1805. Les *Djates* et les *Rajepoutes* sont deux nations très-remarquables, qui habitent la partie de l'Indoustan, comprise entre les Etats des Marattes et des Séikes, et dont les relations ordinaires ne donnent qu'une idée vague et même inexacte. « C'est à un homme extraordinaire, dit le Rédacteur, que nous devons quelques notions plus positives sur l'état de ces deux nations. « *M. Georges THOMAS*, natif de Tipérary en Irlande, s'embarqua comme simple matelot sur un vaisseau anglais de l'Inde: arrivé à Madras, « il quitte le service de mer et s'engage dans les troupes d'un prince indien; en peu de temps, il parvient au grade de général; il acquiert en propriété des territoires considérables, « et méditait probablement des plans pour fonder un royaume, lorsque la mort l'arrêta au milieu de sa carrière. Ses papiers ont été recueillis, mis en ordre, et publiés par un Anglais, « déjà avantageusement connu du monde savant. « Nous en avons extrait les détails suivans que nous avons rangés dans un ordre historique et géographique. » Ces détails sont distribués dans

les articles suivans : *Idée générale des Etats des Djates et des Rajepoutes ; le Hurrianah ou Ballo-gistan et le Thanessar ; le Pays des Batniens ; Etat de Jypare ; — Sur les mœurs des Rajepoutes ; pays de Beykaneer ; Chevaux de Lacky-Jangle ; Description de Jondpore ou Marwat. — Mœurs des Rajepoutes-Rhatary ; Alwar Burtpare, Karoly, Kisehengour, Kota et Boundi ; l'Etat d'Oudpare ou Mewar.*

Indépendamment de ces Mémoires, chaque Cahier des Annales contient un Bulletin dont le but est de faire promptement connaître les découvertes et les changemens qui regardent les sciences, aux progrès desquelles les Annales sont consacrées de conserver le souvenir d'une foule de petits faits, souvent très-intéressans, mais qui ne fournissent pas matière à un article dans le corps même de ce recueil ; enfin d'annoncer les livres et les cartes géographiques, les plus dignes de remarques, qui paraissent, soit dans l'étranger, soit en France.

Trois Cahiers de ces Annales forment un volume, terminé par une table des matières, qui facilite la recherche des objets.

G. J. O.

#### HISTOIRE GRECQUE.

THUCYDIDE, accompagnée de la version latine, des variantes des 13 manuscrits de la Bibliothèque impériale, de cartes géographiques et d'estampes, et précédée d'un Mémoire historique, littéraire

et critique ; par J. B. GAIL. Premier volume, *Mémoire sur Thucydide*. A Paris, chez Ch. Fr. GAIL, neveu, au Collège de France. Prix, 4 fr. in-8.<sup>o</sup> ; 6 fr. papier vélin. *Idem* in-4.<sup>o</sup> 6 fr., et 9 fr. papier vélin.

Il y a plus de deux cents ans que le THUCYDIDE grec n'avait été imprimé en France, et M. Gail succède à Henri ETIENNE. Ce nom sans doute est fort imposant, mais il ne faut pourtant pas accorder à l'autorité des noms plus qu'elle ne mérite. M. GAIL, entouré de secours multipliés et nouveaux, a pu être encouragé plutôt qu'intimidé par cette concurrence.

Le Thucydide de M. Gail, dont il ne paraît encore qu'un volume, en aura dix qui seront incessamment publiés. Une partie de ce premier volume est remplie par une notice oratoire sur la vie et les écrits de Thucydide. M. Gail rend compte ensuite de son travail pour l'établissement et l'interprétation du texte, et donne, accompagnée de notes, la traduction française du *Siège de Platée*, du chapitre *sur les factions de la Grèce* et de *l'Oraison funèbre de Périclès*. Ce dernier morceau, imprimé déjà il y a quelques années, reparaît avec quelques corrections importantes.

Tout ce que M. Gail dit du style de Thucydide nous a paru, si non toujours exact, au moins ingénieux et bien écrit. Il répond de son mieux au reproche que les anciens et beaucoup de modernes ont fait à cet écrivain d'être dur, entortillé, obscur, et d'avoir recherché ces défauts avec autant d'étude que d'autres recherchent l'aisance de la phrase et sa clarté. Quoi qu'en dise M. Gail, j'ai



toujours cru et je crois encore que Thucydide est obscur avec affectation, entortillé avec art et recherche, qu'il s'étudie sans cesse à embarrasser ses constructions au hasard de violer la langue; enfin que son style éminemment vigoureux et hardi, manque tout à la fois de naturel et de clarté, et quelquefois peut-être de correction. Au reste, ces défauts n'empêchent pas du tout qu'il ne soit d'ailleurs grand historien, habile observateur et penseur très-profond. Je transcrirai ici en faveur de cette opinion, que j'ai commune avec beaucoup d'habiles hommes, quelques phrases d'un savant anglais, dont le livre mériterait d'être traduit en français.

« Thucydide a quelques beautés de diction qui  
« lui sont particulières. Il vise à la grandeur du  
« style, et souvent il sait l'atteindre; mais pas tou-  
« jours, si je ne me trompe, au degré qu'il le  
« souhaite. Il tâche à ce que ses paroles soient en-  
« semble sublimes et agréables, et quelquefois elles  
« le sont; mais elles sont aussi très-fréquemment  
« rudes, raboteuses, et placées d'une façon qui n'est  
« point naturelle; de là il arrive qu'il est souvent  
« obscur et confus dans la structure de ses phrases.  
« Il met du soin et du travail dans ses ornemens;  
« et, par ses efforts curieux pour leur donner de la  
« grandeur et de la magnificence, il tombe dans  
« les innovations excessives, et s'entoure plus que  
« jamais de ténèbres et de difficultés. Néanmoins  
« la justesse et la dignité de ses sentimens sont  
« telles que, quand après de nombreuses lectures  
« on est parvenu à les comprendre, on se trouve  
« en général dédommagé de la peine qu'ils ont  
« donnée. Son style est concis, brusque, et trop sou-

« vent inintelligible à la première vue. Il est aussi  
 « trop sec et trop roide dans la narration des faits ;  
 « mais quelquefois une certaine netteté, une certaine  
 « lumière vient à apparaître au milieu du récit, et  
 « vous frappe comme un éclair dans une nuit obs-  
 « cure. Dans ses harangues il introduit des personnes  
 « de caractères différens, mais elles parlent toutes,  
 « comme le ferait l'historien, avec rudesse et sévé-  
 « rité. La douceur est fort étrangère à sa manière. »

Il est une question sur laquelle M. Gail n'est pas non plus de l'opinion générale, c'est de savoir si les harangues de Thucydide sont authentiques et composées par lui. Toute l'antiquité a cru que Thucydide en était l'auteur ; mais M. Gail s'élève contre tous les témoignages, et il appuie son opinion sur un passage de Thucydide, que je rapporterai d'après sa traduction : « Consigner dans ma mémoire  
 « la teneur bien précise des discours qui furent  
 « prononcés lorsqu'on se préparait à la guerre et  
 « pendant sa durée, c'était un travail difficile pour  
 « moi-même quand je les avais entendus, et pour  
 « ceux qui m'en rendaient compte, quelle que fût  
 « la source où ils avaient puisé. Mais j'ai écrit les  
 « discours dans la forme que chacun des orateurs  
 « me semblait avoir dû employer pour se mettre en  
 « harmonie avec les circonstances, et en me tenant  
 « toujours, et pour le fond et pour l'ensemble des  
 « pensées, le plus près possible des discours pro-  
 « noncés. » Je ne crois pas qu'il y ait moyen de trouver contre l'opinion de M. Gail un passage plus formel que celui-là. Thucydide y avoue ingénument ses infidélités. Il a conservé autant qu'il a pu le fond des idées qui forment le sujet ; mais il a disposé à son gré les ornemens et les détails ; et de là cette

uniformité de style dans les harangues. C'est ainsi que dans le siècle dernier, le célèbre docteur JOHNSON, chargé de rendre compte, dans un journal, des débats du parlement, composait sur quelques notes recueillies de mémoire, des discours admirables dont le sujet ne lui appartenait pas, mais qu'il ornait de tout l'éclat de son style et des richesses de son éloquence : les personnages de Thucydide ne sont pas plus les auteurs des harangues qu'il leur fait prononcer, que les orateurs du parlement anglais de ces beaux discours où le docteur Johnson a mis un talent digne des antiques tribunes d'Athènes et de Rome; mais voici une autorité que M. Gail ne recusera pas ; c'est la sienne. Comparant Thucydide et Xénophon, il s'exprime en ces termes : « Dans ses portraits et ses harangues, « Thucydide plus varié donne à chacun de ses per- « sonnages la couleur de son caractère : on dirait « qu'il a l'ame et l'éloquence de tous les grands « hommes qu'il fait parler; il se montre tour-à-tour « grave comme Archidamus, temporiseur comme « Nicias, brillant et léger comme Alcibiade, ma- « jestueux comme Jupiter Olympien, lorsqu'il fait « parler Périclès. Le disciple de Socrate, toujours « abondant et fleuri, semble un peu plus uniforme ; « et d'ailleurs manquant quelquefois aux conve- « nances, il prête des discours philosophiques à des « hommes ignorans et barbares. » M. Gail paraît encore en opposition avec lui-même lorsque, dans un autre endroit, il cherche à faire sentir la beauté du style de Thucydide par une harangue de Périclès qui, selon son système, doit prouver l'éloquence de l'homme d'état, et non celle de l'historien.

Dans les éditions des anciens, le premier devoir de l'éditeur est d'établir le texte d'après les principes et avec les secours de la critique. Ce travail, bien exécuté, suffit seul pour donner un grand prix à une édition. M. Gail n'a rien négligé pour que le texte de Thucydide fût représenté avec une extrême exactitude; il s'est associé, à fort grands frais, quelques personnes instruites, à l'aide desquelles il a collationné les treize manuscrits de Thucydide, que possède la Bibliothèque impériale. Assurément, il ne pouvait pas rendre à l'historien qu'il aime de service plus signalé; et il mérite, pour un travail si pénible et si important, la reconnaissance des vrais amis de la littérature ancienne, et des vrais juges en ces matières. J'insiste d'autant plus sur les éloges dûs à M. Gail pour cette partie de son travail, que ce genre de recherches est en général fort mal apprécié, quoiqu'il n'y en ait point, dans cette classe d'études, qui soient à la fois plus laborieuses et plus utiles.

M. Gail a donné, dans ce volume, quelques échantillons (si je puis employer ce terme) de ses corrections et des observations littéraires et critiques qu'il joindra à chaque livre, pour en expliquer les passages obscurs et difficiles, ou pour en développer la beauté. J'ai presque toujours applaudi à la sagacité du savant professeur: il interprète avec habileté plus d'un endroit embarrassant; et si, dans quelques autres, il a peut-être été moins heureux, qui n'excuserait un petit nombre de fautes dans un moderne expliquant Thucydide, lorsque Cicéron lui-même a déclaré ne pas pouvoir le comprendre toujours. Au reste, les erreurs même que j'ai cru

remarquer, n'appartiennent peut-être qu'à moi : J'en fais juge ici le savant professeur, à qui je vais soumettre quelques uns de mes doutes.

Thucydide (I, 22) dit que son Histoire est composée *συγκεισται* pour les siècles à venir. M. Gail voulant agrandir cette idée, traduit *συγκεισται* par *in medio posita*, est exposé à tous les regards comme un monument éternel. J'avoue que ce sens a plus de noblesse ; mais il fallait prouver que *συγκεισται* peut avoir cette signification, pour laquelle il eût fallu, je crois *κεισται* ou *ανακεισται*. Il ne seroit pas difficile de citer des phrases de plusieurs bons écrivains, où *συγκεισται* a le sens condamné par M. Gail. Mais j'aurai peut-être bientôt occasion de revenir là-dessus en place plus commode.

Il m'a semblé encore que M. Gail, voulant rendre à son auteur un *coloris* dont le dépouille la version reçue, qui est froide et sans couleurs, avait donné (page 73) une explication un peu forcée d'un passage difficile, mais qui me semble bien interprété par Henri-Etienne. *εν ορμασι οραν* est une locution poétique, comme il y en a beaucoup dans Thucydide. M. Gail devait au moins justifier, par des exemples, la construction qu'il fait de *οργη προσπληθει πασιν εν ορμασιν*. En général, je me permettrai de faire un reproche à la méthode de M. Gail ; c'est de n'être trop souvent appuyée que sur le raisonnement. Quand il s'agit de déterminer, dans une phrase difficile, le sens douteux ou la construction des mots d'une langue morte, les meilleurs raisonnemens, les idées les plus ingénieuses ne suffisent pas toujours. Il faut des preuves, et ces preuves se tirent des écrivains qui, seuls aujourd'hui, peu-

vent faire autorité. C'est ainsi qu'ont toujours travaillé les plus savans et les plus estimés d'entre les philologues. La simple affirmation n'est admissible que dans les choses parfaitement évidentes.

L'enthousiasme, si louable et si naturel de M. Gail, pour son auteur, l'a, si je ne me trompe, mené un peu loin, quand il écrivit la remarque suivante : ( « de peur que le nouveau mur venant à s'élever, ὑψηλον γιγνομενον ne fût trop foible. Comme la « voix s'élève en prononçant ὑψηλον γιγνομενον ! Comme « ces deux mots, habilement placés à la suite de « deux monosyllabes τσ μη, peignent la hauteur de « la construction ! Et que d'art dans cet hiatus τσ « μη ὑψηλον, qui peint une construction embarrassée « et pénible ! » Il ne faut point disputer des choses de goût ; mais, en vérité, je ne puis me figurer que Thucydide, écrivant cette ligne, une des plus simples de tout son livre, et pour les termes et pour la pensée, ait eu les subtiles intentions que M. Gail lui suppose. Ces remarques extatiques sur des beautés imaginaires feraient grand tort à un livre où elles seraient nombreuses, et inspireraient nécessairement quelques doutes sur le goût d'un auteur qui verrait souvent des choses si extraordinaires. Diderot a quelque part analysé de la sorte une comparaison de Virgile ; mais il a eu la bonne foi de convenir lui-même qu'il pouvait bien être un peu coupable d'exagération.

D'aussi légères erreurs ne peuvent, en aucune façon, diminuer le mérite d'un ouvrage de ce genre ; et, malgré quelques fautes inévitables, ce volume est exécuté de manière à faire desirer la publication des autres. Je me plais à croire que cette utile entreprise sera encouragée ; quoique la

littérature ancienne paraisse maintenant tombée dans une grande défaveur, une édition si importante, et qui, en France, manque totalement aux études, aura sans doute assez de succès pour dédommager M. Gail de ses nombreux sacrifices. Il serait vraiment triste qu'un livre qui prouve tant de zèle, et dont l'utilité est si manifeste, restât négligé et dans l'oubli (1): D.

## DIPLOMATIQUE.

*PAPIRI diplomatici descritti ed illustrati d'all abb. Gaetano MARINI, primo Custode della Biblioteca Vaticana, e Prefetto degl' Archivi segreti della S. Sede.* Roma, Stampa, della Propaganda. — *PAPYRI diplomatiques décrits et illustrés par l'abbé Gaetano MARINI, premier Garde de la Bibliothèque du Vatican, et Préfet des Archives secrètes du S. Siège.* A Rome, de l'Imprimerie de la Propagande, 1805.

Il y avait longtemps que le public desirait un ouvrage qui l'instruisît sur cette branche de l'antiquité; il ne trouvait pas que les recherches de ceux qui jusqu'ici l'avaient cultivée, eussent rempli tous les desirs et satisfait à tous les besoins des savans.

Les manuscrits sur *Papyrus* font partie de la Diplomatique sur laquelle nous avons tant de traités: mais les écrivains qui se sont occupés de cette science, se sont bornés à rechercher particulièrement les parchemins desquels dépendent les pri-

(1) Thucydide et Xénophon, son continuateur, allant ensemble, on prévient ceux qui voudraient se procurer l'un et l'autre de même format, que Xénophon n'est imprimé que format in-4.<sup>o</sup>.

viléges et les propriétés, et ne se sont point embarrassés de résoudre les difficultés des *Papyri*, qui n'intéressent guères que l'érudition.

Le marquis Maffei vivait dans un temps où la Diplomatique, commencée par les Bollandistes, continuée et approfondie par les PP. Montfaucon et Mabillon, était encore dans l'enfance et remplie de préjugés. Il commença à l'élever, au moyen de l'histoire, dans les deux premiers livres de l'*Arte critica diplomatica* (1), qu'il donna en 1787, et que devaient suivre d'autres livres qui ne parurent point.

Mais, pour les *Papyri*, par lesquels commence la Diplomatique, il est très-loin d'avoir dit tout ce qu'il en savait; il en publia quelques-uns d'inédits, en expliqua d'autres qu'on n'avait pas bien entendus, et posa des fondemens au moyen desquels les caractères purent être lus et interprétés plus sûrement. Les ouvrages donnés depuis par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, par les savans Milanais et par quelques autres, ont beaucoup servi les projets de Maffei et les desirs des gens de lettres.

On manquait cependant, sur les *Papyri*, d'un ouvrage vraiment classique, et tous les souhaits que l'on pouvait former à cet égard, viennent d'être accomplis par M. l'abbé MARINI, dans l'ouvrage que nous annonçons. Il est certain que personne ne pouvait mieux que lui réussir dans cette entreprise. Ses correspondances étendues lui ont procuré les moyens d'avoir les *Papyri* diplomatiques de tous les pays; transcrits avec la plus grande exactitude. Ses voyages lui ont permis d'observer presque

(1) *Arte critica diplomatica*.



tous ceux de l'Italie : sa place l'a mis à même d'étudier ceux du Vatican, qui, avant l'établissement du Cabinet Clémentin, était beaucoup plus riche ; en effet, c'est là qu'on possède la plus grande partie de ce trésor littéraire ; et, pour trouver la véritable signification d'un *Papyrus*, on a souvent besoin de l'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse, et d'y revenir plusieurs fois avec beaucoup de réflexion, ce que n'ont pu faire ni Maffei, ni les autres qui en ont publiés. Il a eu les mêmes facilités pour ceux qui se trouvaient dans d'autres endroits, au moyen de calques très-exacts ; et ce qui était le plus essentiel, il a apporté à cette étude un esprit ardent, une connaissance profonde des temps et des lieux indiqués dans chaque manuscrit, et l'avantage de s'être occupé pendant plusieurs années de l'étude de monumens semblables ; aussi est-il parvenu à rétablir les véritables leçons, et à éclaircir par des notes toutes les difficultés. Son ouvrage a réussi comme vraiment classique, parce qu'il n'est pas borné à seize chartes comme celui de Maffei, mais qu'il en renferme autant qu'il en existe de connues en Italie et ailleurs. Il y en a de transcrites en caractères modernes ; mais vingt-deux planches en représentent les caractères tels qu'ils sont. On a réuni à part les chartes qui étaient écrites sur des parchemins ou dans des livres, et dont l'original n'existe plus, de sorte qu'elles peuvent contribuer à la correction des *Papyri* existans, que l'on peut, en les confrontant, corriger et éclaircir.

Tout l'ouvrage est composé de cent cinquante-sept *Papyri* diplomatiques, tels que des bulles des papes,

des diplômes des souverains; des acquisitions, des ventes, des tutelles des particuliers; l'auteur y a joint des notes curieuses sur les noms, les coutumes, les lois et l'écriture de chaque temps.

Il parle en abrégé, dans sa préface qui est très-savante et très-bien faite, des *Papyri* grecs et des manuscrits sur *Papyrus*; tout son ouvrage répond parfaitement au titre de *Codici diplomatici* (manuscrits diplomatiques), tandis que jusqu'à présent on en avait eu à peine quelques essais. Son érudition s'étend aussi aux inscriptions lapidaires; il y a puisé des notices et des anecdotes sans lesquelles différens passages des *Papyri* seraient restés tout-à-fait obscurs.

L'un des *Papyri* qu'il produit à la fin de la préface, contient un fragment grec inédit d'une homélie sacrée. L'auteur est inconnu: l'écrit est opistographe (écrit des deux côtés); la tranche annonce que c'était un livre et non un rouleau diplomatique, c'est pourquoi ce morceau a été exclu du recueil, quoiqu'il soit très-précieux: il a été trouvé en dix pièces dans le garde-meuble royal de Florence, parmi les raretés qui composaient le Cabinet de physique de l'Académie *del cimento*, qui le gardait sans doute comme échantillon de cette plante exotique dont la membrane intérieure servait de papier. Les pièces furent réunies et placées entre deux verres dans les archives.

Dans la même préface, il en cite un autre qui vient de la famille Fabroni de Marradi, et qui existe chez M. l'avocat Raphaël Fabrini, vicaire royal à Florence, c'est une fin d'acte de donation que fait une certaine Viliana, peut-être de la na-

tion des Goths, on ne sait à qui, ni de quoi; mais on sait que l'acte a été passé à Ravenne, et que l'année était notée dans la partie de la feuille qui manque.

Au numéro 117 est rapporté un acte qui se conserve à Arezzo chez M. J. B. Forti. On y voit qu'en 541, après J. C., un terrain de deux onces (*due once*) fut vendu par un certain Minulus, clerc, *de la loi des Goths (legis Gothorum)*, c'est-à-dire de la religion arienne que professaient alors les Goths en Italie, où ils avaient plusieurs églises qui étaient souffertes par l'empereur Justinien. L'acheteur était Isaac Savonnier à Ravenne, où a été passé l'acte qui appartient à ladite année.

Un autre acte du même temps est rapporté dans le numéro suivant; c'est un contrat entre deux diacres, pour quatre onces d'un terrain qui vraisemblablement devait être placé aux environs de Ravenne.

Ce titre avait été transcrit par DONI; mais, lorsqu'on voulut ensuite le confronter et le publier de nouveau, on trouva l'étui dans lequel le Papyrus avait été placé dans les archives de la cathédrale; mais le *Papyrus* même n'y était plus.

Au numéro 134, est une fin d'acte de pétition qui peut être du dixième siècle, dans laquelle est faite instance pour une amphithéose de deux fonds appartenant à S. Pierre Majeur de Ravenne, à son archiprêtre, à un prêtre et à un diacre de cette église, et aux autres qui la desservaient, par un certain Platon, sergent ou huissier; on y voit son nom et celui des témoins. Notre auteur en donne une copie beaucoup meilleure que celle que Maffei en

avait publiée, et il fait d'excellentes remarques sur les desservans de ces temps, c'est-à-dire ceux qui étaient attachés au service des prêtres, sur le nom de Platon et sur le pape Jean VII dont il est question (ce qu'il n'assure pourtant pas) dans deux épitaphes en vers, inédites jusqu'à présent. Il donne aussi des conjectures qui expliquent d'une manière très-probable pourquoi il les lui attribue. Le manuscrit est à Sienne, dans la Bibliothèque des Augustins.

Les deux derniers *Papyri* sont dans les archives royales diplomatiques de Florence: celui du n.° 98 a été publié par M. *Proposto Fossi*, en 1781. Dans un ouvrage ayant pour titre: *Conjectures d'un membre de la Société Etrusque, relatives à un manuscrit sur Papyrus* (3), et il l'attribue au quinzième siècle. Mais les caractères et l'identité des personnes nommées et rappelées dans d'autres actes, font évidemment voir qu'ils ont été écrits, l'un vers 809, l'autre vers 900, à Ravenne; ils appartiennent à la classe des donations.

Celui du numéro 138 n'est qu'un catalogue des reçus, papiers de sûreté faits la plupart en face d'un certain Pierre, et de cette manière :

« Cautio Macedoni facta ad n. (nomen) Petri de  
« sol. (solidis) MCL. P. C. Paulini v. c. »

« Cautio Macedoni alia græca facta ad n. Petri  
« sol. mille cento. »

(3) *Congetture di Socio Etrusco sopra una carta Papi-  
racea.*

« Cautio Verissimi Adj. N. (Adjutoris Numerariorum) facta ad n. Petri sol... P. C. (Paulini). »

« Cautio alia Verissimi facta ad nomen Andreae sol. sex Cethego v. c. Consule. »

D'après ces consulats et quelques autres, notre auteur conjecture que ces *Papyri* ont été écrits vers l'année 500 de J. C., et gardés dans les archives de Théodoric, ou de quelques empereurs d'un temps peu éloigné du sien.

Ces archives pouvaient être dans la maison de l'agent *des largesses* sacrées ou particulières, qui est nommé dans la Notice de l'Empire d'occident, *Primiscredinius securitatum*. Il devait garder ces sortes de papiers; il y en avait de conçus en forme de lettres, et nous en possédons la formule dans les digestes, par une qui commence ainsi: *L. Titius scripsi me accepisse a P. Mevio*, et celle-ci aura été écrite par Pierre, ou plutôt André qui était peut-être dans le département du *Comte des largesses*, où il remplissait l'office de Chambellan.

M. Marini fait aussi d'excellentes observations sur un *Papyrus* qu'il croit être un autre morceau de celui du marquis *Capilupi*, de manière qu'il le donne avec beaucoup d'améliorations, et qu'il l'explique mieux que ne l'avait fait Maffei. Il sera dans peu reproduit par M. Philippe Brunetti, employé aux archives diplomatiques, qui, avant d'avoir connaissance des observations de M. l'abbé Marini, s'était déjà aperçu de l'erreur de Fossi, et qui avait déjà corrigé cette lettre pour la date et pour d'autres détails. Cela doit lui confirmer l'estime que font de lui, pour sa pénétration et son acti-

vité, les gens de lettres qui le connaissent ; estime qu'il ne peut qu'augmenter par les ouvrages qu'il prépare.

Avant de terminer, nous dirons que l'ouvrage de M. l'abbé Marini est dû aussi à M. le comte *Marco Fantuzzi*, auteur des six volumes des *Monumenti Ravennati* (4), publiés à Venise, et loués avec justice dans le *journal de Padoue* et dans celui de *Pise*. Cet ouvrage est le fruit des recherches et des travaux de plusieurs années qu'il a passées à copier dans les archives de Ravenne les documens qui illustrent cette ville et beaucoup d'autres. Il a soumis aussi, à M. l'abbé Marini, beaucoup de notices qui lui ont servi à commenter les Papyri qui, en grande partie, proviennent de Ravenne, ville qui s'est montrée extrêmement soigneuse de conserver ses Mémoires ; dans les temps de sièges, ils ont été transportés en différens endroits.

L'amour de son pays a porté M. le comte Fantuzzi à desirer que tous ces Mémoires fussent réunis dans un livre, et qu'on publiât enfin des pièces aussi antiques et aussi curieuses. C'est pourquoi ce généreux citoyen a consacré une somme considérable pour la publication de ce bel ouvrage : aussi M. Marini l'appelle-t-il un homme rare et même unique, dont la réputation comme tel est généralement répandue. Nous ne pouvons que confirmer un tel éloge, et le féliciter d'avoir eu une idée aussi belle et aussi avantageuse à ce genre de littérature, et lui donner le témoignage d'une admiration que partagera sans doute le public. Il ne séparera pas, dans sa recon-

(4) *Monumenti Ravennati*.

naissance, l'homme qui a fait, des biens qu'il a reçus de la fortune, un si noble emploi, et le savant d'un ordre supérieur qui a exécuté un si bel ouvrage. T. D.

## HISTOIRE LITTÉRAIRE.

SÉANCES publiques de la Société d'amateurs des sciences et arts de la ville de Lille. — Deuxième Cahier. Août 1807.

Nous avons déjà rendu compte du premier Cahier de ces séances (1). Le précis que nous avons donné des travaux de la Société, n'aura point été sans intérêt pour les amis des sciences et des lettres. Rien ne doit leur être plus agréable que d'apprendre à connaître ceux qui les cultivent avec tant de succès, et c'est ce qui nous engage à donner l'analyse de ce second Cahier. L'exposé des travaux de la Société de Lille, fait avec beaucoup de clarté et de méthode par M. DRAPIEZ, secrétaire-général, prouve que ces membres ne ralentissent point de zèle, et qu'ils savent toujours ajouter à l'estime qu'inspire à juste titre leurs utiles travaux.

M. DELEZENNE s'est occupé de la *Gnomonique*, et il est parvenu à ramener la science du cadran à la résolution d'un problème de géométrie descriptive qu'il énonce ainsi : « Déterminer sur un plan donné  
« les intersections de douze plans donnés, dont l'un  
« est le méridien du lieu, qui ont une intersection  
« commune, et qui font entre eux des angles égaux. »

(1) Voy. Mag. Encycl. ann. 1807, t. 2, p. 207.

Il entre ensuite dans le développement de la méthode à suivre pour le tracé des cadrans, avec tous les détails nécessaires pour cet objet, la mesure du temps, l'inclinaison de la surface, la position du style, etc.

M. DELEZENNE a développé, dans une *exposition du système métrique et du calcul décimal*, qu'il a publiée, les moyens de connaître sans peine les mesures nouvelles. L'auteur donne plusieurs applications également claires et précises de ses principes. Son ouvrage est accompagné de tables de comparaison entre les anciennes et les nouvelles mesures.

La Société a nommé une commission tirée de son sein pour continuer les observations météorologiques qu'elle avait commencées.

M. DUMONT DE COURSET a su rendre ces observations utiles et familières aux cultivateurs, en leur facilitant l'usage des instrumens employés pour cet objet.

M. WARTEL a exposé des réflexions nouvelles sur la *lumière et le calorique*, où il fait voir que si ces deux fluides ont une grande analogie dans leurs principes, ils ont des actions tout-à-fait différentes. Il appuie cette assertion par plusieurs faits.

Des *tableaux méthodiques de chymie* ont été rédigés par M. LAMBERT, dans l'intention de procurer aux élèves plus de facilité pour se rappeler les principes de cette science. L'auteur avait offert à la Société, en 1806, la première partie de cet ouvrage. Il a présenté, cette année, la seconde qui consiste en douze tableaux.

M. DRAPIEZ a recherché d'où naît la différence d'action qu'exerce sur l'économie animale le *tartrite antimoniale de potasse* ou *émétique*. C'était une recherche singulièrement importante; il a trouvé, en ana-



lysant plusieurs émétiques du commerce, que les proportions de leurs principes éprouvaient des variations très-considérables qu'il attribue aux oxydes d'antimoine employés à leur préparation, dont le degré d'oxydation est différent; c'est ce qu'il a prouvé par plusieurs expériences, et il a fait voir que plus l'acidule tartareux contenait de potasse, moins il fallait d'oxyde d'antimoine pour la saturation, et moins l'émétique qui résultait de cette saturation devait avoir de propriétés vomitives. Il s'est assuré aussi que, pour obtenir un émétique invariable dans ses effets, il fallait le préparer absolument de toutes pièces, et une foule d'expériences lui ont procuré un procédé (2) qui remplit les conditions.

Le même chimiste s'est occupé aussi de l'*analyse de la rhubarbe*. Il a comparé celles de la Chine et du Sénégal, et examiné leurs principes constitutifs. Il trouve que ces deux espèces n'ont aucune ressemblance pour leurs caractères physiques; que l'action de la rhubarbe du Sénégal est à peu près nulle en médecine, mais qu'au moyen des mordans appropriés, on peut l'employer utilement dans la teinture pour obtenir une belle couleur nankin.

Pour rendre plus familiers aux teinturiers les changemens utiles qui se sont opérés dans leur art depuis

(2) On dissout, dans une quantité d'eau distillée, cent soixante-six parties d'acide tartareux cristallisé, bien pur et bien sec; on les combine avec quarante-deux parties de carbonate de potasse obtenu par la combustion complète de la crème de tartre, puis on y mêle cent parties de verre d'antimoine. On fait bouillir le tout dans une capsule de porcelaine placée sur un bain de sable l'espace d'environ une heure; on filtre et on laisse cristalliser.

le perfectionnement de la chymie, M. LAMBERT a rédigé des *Tableaux synoptiques* qui présentent le résumé des connaissances acquises jusqu'à ce jour dans l'art de la teinture.

Dans des *Réflexions sur l'ame*, M. DECROIX observe ses facultés dès l'âge de l'enfance, et les suit dans leurs développemens successifs, et il montre l'influence variée qu'elles exercent sur l'économie physique, selon la direction qu'elles ont prise.

Le département du Nord a accueilli la *vaccine* avec toute l'ardeur que doit inspirer une découverte si salutaire. M. BORTIN, en faisant le relevé des vaccinations faites depuis l'an 9, époque à laquelle cette pratique fut introduite dans ce département, a aussi établi une différence entre le nombre d'enfans morts pendant ces six dernières années et celui que comportait l'état civil des six années précédentes. Le résultat a été très-favorable au nouveau procédé.

M. SCUEPPERS a présenté un *Tableau analytique des insectes décrits par M. GEOFFROY*. Dans ce tableau, l'auteur a adopté la méthode suivie par M. LAMARCK dans sa *Flore française*.

M. DRAPIEZ a entrepris un semblable travail dont il a terminé la première partie qui consiste en quatre tableaux, et comprend tous les *coléoptères*. Il a suivi la marche de l'*histoire des crustacées et des insectes de M. LATREILLE*.

M. HÉCART, dans ses *Promenades autour de Valenciennes*, a recueilli plus de onze mille plantes parmi lesquelles il se trouve une assez grande quantité d'espèces rares, ou qui n'ont point encore été décrites. L'auteur a ajouté à ce travail plusieurs réflexions très-intéressantes de géologie et de minéralogie.

On a été très-longtemps incertain sur la place

qu'on doit donner à la *lépidolithe*, les minéralogistes l'avaient en quelque sorte abandonnée par l'incertitude où les mettait l'analogie de cette substance. M. DRAPIEZ, après une nouvelle analyse faite avec tout le soin possible, a trouvé que la *lépidolithe* n'est pas une substance terreuse particulière, qu'elle est composée de quatre substances bien distinctes, et qu'elle pourrait être rangée parmi les aggrégats du premier ordre de la *Méthode* de M. HAUY, sous le nom de *roche talqueuse*, avec *mica*; *tourmaline apyre*, et quelquefois *feldspath*.

M. HÉCART travaille à un ouvrage qui a pour titre : *Indicateur minéralogique* ; c'est un dictionnaire de gissemens des minéraux ; il en est au troisième volume. Il a adopté la nomenclature de M. Haüy, et y a peint la synonymie des auteurs les plus suivis.

Il existe, près de la commune de Leuze, département de l'Aisne, une fontaine intermittente connue sous le nom de *Fosse-Broyon*. M. FERON en a fait l'objet d'une notice très-intéressante ; il développe, en savant naturaliste, les causes des phénomènes qu'elle présente, et réfute les idées fabuleuses qu'elle avait fait naître.

L'intention qu'avait le premier magistrat du département du Nord d'apporter quelques modifications dans le mode de *rouissage*, et surtout dans le placement des routoirs, a donné lieu à un mémoire de M. LIÉGEARD, où, après avoir examiné en chimiste et en agronome habile, les mauvais effets des procédés ordinaires, montre la supériorité de celui de M. Bralle d'Amiens, qui se fait au moyen de fourneaux économiques.

Dans un mémoire de M. DRAPIEZ, sur l'*amélioration des laines dans le département du Nord*, ce

savant indique les moyens les plus efficaces pour cet objet, dans la réforme de l'éducation des troupeaux, dans le choix des béliers, le temps de la fécondation des brebis, le sevrage des agneaux, etc. Et, pour détruire la fausse opinion de plusieurs personnes sur la supériorité du climat et du sol de l'Angleterre, il prouve, par le parallèle qu'il en fait avec le département du Nord, que celui-ci n'aura rien à céder à l'Angleterre, si on sait en tirer les mêmes avantages. Il propose aussi le plan d'une nouvelle bergerie à claire-voie, qui procurerait aux troupeaux un air plus pur sans les exposer aux effets pernicieux des intempéries.

L'éducation des abeilles a toujours été une branche de l'économie rurale assez négligée dans le département du Nord. M. BOTTIN, sur des instructions qui lui ont été communiquées par M. Fontaine, a rédigé un mémoire dans lequel il tâche de détruire les motifs de cet abandon, et indique les moyens les plus propres à faire prospérer les abeilles dans le département.

M. BOTTIN a présenté également à sa Société un *Rapport sur la culture des arbres dans le département*, et les progrès qu'elle fait tous les jours. Les essais nombreux qui ont été faits, prouvent que le sol de ce département n'est point favorable à la culture des arbres résineux.

La culture du *colsat* forme une des principales richesses du département du Nord, et occupe à peu près un vingtième des terres labourables. Cependant ses précieuses récoltes sont souvent exposées aux ravages d'un insecte qui détruit en un instant le fruit d'une année de travaux. M. DRAPIEZ essaie, dans

une notice, de faire connaître exactement cet insecte, ses mœurs, et les moyens de le détruire. Cet insecte est, selon cet habile naturaliste, la *nitidula bronzée*. Il pense, d'après plusieurs faits qu'il rapporte, que cet animal cause beaucoup plus de ravages dans l'état de larve que d'insecte parfait. Le moyen de destruction qu'il propose est d'arroser d'eau chargée de deux centièmes de potasse, le colsat en pépinière un mois avant la plantation, et ensuite à l'instant de la floraison.

M. TARANGET s'est occupé des maladies des plantes céréales connues sous le nom d'*ergots*, et des effets pernicious que l'usage de ces plantes exerce sur l'économie animale. Ces effets forment ce qu'on appelle la gangrène sèche, *necrosis ustilaginea*. Il décrit cette maladie qui n'est encore connue qu'imparfaitement, et fait connaître le traitement qu'il juge le plus convenable.

Tel est le précis des travaux de la première Classe de la Société; ceux de la Classe des arts et de la littérature n'offrent pas moins d'intérêt.

M. SCRIVE a fait hommage à la Société d'une *carte* qui a mérité une médaille à l'exposition des produits de l'industrie française en 1806.

M. MARESCAUX lui a présenté le modèle d'une *pelle à cylindre*, propre à enlever la tourbe des canaux.

M. WARTEL lui a communiqué des *Réflexions sur l'imitation, et particulièrement sur la manière dont elle a été pratiquée par LA FONTAINE*.

M. CLAVERY a traité historiquement, dans un discours, de *l'influence des arts, des sciences, et spécialement des Sociétés savantes sur la gloire d'une nation*.

Dans un discours prononcé à l'ouverture d'un

cours de physique expérimentale, M. LIÉGEARD cadet a exposé à ses élèves les principes généraux de conduite nécessaires pendant le cours des études, et même pendant toute la vie.

Quelques idées sur la *manière d'écrire de plusieurs auteurs modernes, et particulièrement sur l'élocution*, ont été soumises à la Société par M. TRACHEZ. Ces idées ne sont qu'un précis d'un ouvrage plus étendu que l'auteur se propose de publier.

M. BOTTIN a donné plusieurs notices sur les *monumens antiques du pays*. Le premier qui a fixé son attention est celui auquel on donne le nom de *Pierre Brunehaut*. Ce monument se trouve près de l'ancienne chaussée romaine qui conduit de Saint-Amant à Tournay. M. Bottin pense que c'est un ancien monument celtique, et il le regarde comme un de ceux que M. Cambry a décrits sous le nom de *peulvan* ou *Pierre de bout*.

M. SILVY a lu plusieurs mémoires qui doivent servir de complément à l'*Histoire de Lille*, par MONTLINOT. L'un de ces mémoires renferme le *Tableau des sciences et des arts sous Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et dans le quinzième siècle*.

Un autre traite de *l'origine, des progrès, de la police et des abus du commerce de Lille*.

M. BOTTIN, entre autres rapports sur la statistique du département du Nord, en a présenté un à la Société sur le mouvement de sa population pendant l'année 1806; le résultat de ce rapport offre un accroissement de 3,219 individus sur les trois années précédentes; mais il offre aussi un excédent de 28 enfans naturels.

L'éloge historique de Ch. Jos. *Leclercq de Mont-*

*linot* a été prononcé par M. SILLY, continuateur de l'Histoire de Lille.

Plusieurs membres de la Société se sont plu à ajouter à l'agrément de ses séances par des pièces de vers de leur composition.

La notice des ouvrages qui ont été adressés à la Société par ses membres correspondans est très-considérable, et il serait trop long de la rapporter ici. Il nous suffit d'avoir mis nos lecteurs à même de juger, par une analyse, de l'utilité des travaux de la Société des sciences et arts de la ville de Lille, et de l'intérêt que des membres aussi zélés pour les progrès des sciences doivent inspirer.

Ce cahier est terminé par des réflexions critiques sur l'Histoire de Lille de REGNAULT-WARIN, par M. PORET, D.

#### HISTOIRE LITTÉRAIRE.

NOTICES historiques, lues à la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, par *Pierre-Aimé LAIR*, secrétaire, etc. A Caen, chez F. Poisson, imprimeur. Un vol. in-8.° papier vélin.

Un auteur moderne, M. RENAUD DE LA GRELAYE, a dit : *le commerce élargit la bourse et retrécit le génie*. Ce mot est heureux, cependant il ne paraît pas devoir être appliqué à l'Académie de Caen, si l'on juge des talens de tous ses membres d'après ceux de son secrétaire. Sa devise est : *Musis et Amicitiae* (aux Muses et à l'Amitié); et nous dirons, avec cette franchise dont nous sommes obligés de faire profession, que l'Amitié et les Muses ont dû sou-

rire à cette offrande. Le genre de l'éloge académique présente plusieurs bons modèles; le meilleur est FONTENELLE: mais, pour ceux qui n'ont pas sa concision et sa finesse; pour ceux qui craignent l'emphase de THOMAS, la froideur de d'ALEMBERT et la roideur de CONDORCET, il reste à imiter la verbeuse éloquence de VICQ-D'AZYR, ou la touche élégante de M. ALIBERT. Je ne sais si je me trompe, mais c'est ce que M. LAIR a tenté de faire. Il instruit, il amuse sur des matières intéressantes, et son style est digne des sujets qu'il traite.

Nous ne parlerons pas de ses articles sur les *pierres à faux de Litri*; sur la *culture et préparation du chanvre*; sur la *refonte des monnoies*; sur les *pommiers à cidre* et autres mémoires qu'il analyse avec clarté et précision. Mais arrêtons-nous à ses *Notices historiques*. La première est consacrée à M. *Moisson Devaux*, fils de M. d'Urville: il fut tour-à-tour employé dans toutes les places de son département, et nommé ensuite membre du Corps législatif. « Redevenu simple citoyen, il reprit avec  
« plaisir les habitudes de la vie privée. Depuis  
« longtemps il désirait visiter les riantes contrées  
« du midi de la France; il entreprit le voyage de  
« Provence. Il traversa d'abord cette ville, située  
« au confluent du Rhône et de la Saône, où l'in-  
« dustrie met en activité deux cent mille bras. Il  
« s'arrêta dans cette autre cité bâtie par les Pho-  
« céens, déjà fameuse du temps des Romains, qui  
« sert aujourd'hui d'entrepôt à toutes les marchan-  
« dises du Levant. Il parcourut ces îles où, sous  
« le plus beau ciel, on respire le parfum des  
« plantes aromatiques. Il n'oublia pas de visiter



« la fontaine devenue célèbre par les vers de Pétrarque. » N'est-ce pas avoir fait connaître, sans les nommer, dans une heureuse périphrase, *Lyon, Marseille, Hières et Vaucluse*, lieux célèbres, si souvent parcourus et décrits, que M. A. L. MILLIN vient naguères de parcourir et de décrire en antiquaire et en homme du monde? — Mais continuons de transcrire M. Lair; cette annonce ne peut qu'y gagner, et ces citations justifieront nos éloges: « M. Devaux, après avoir suivi les bords de l'Isère, « herborisa sur les montagnes du Dauphiné, dont « M. VILLARS a si bien décrit les plantes. Plus un « homme est instruit, plus il recueille du fruit de ses « voyages. Rien n'échappait aux regards curieux « et observateurs de notre collègue; il s'attachait « particulièrement aux procédés utiles en agriculture. Il portait ses pas vers l'Italie, cette patrie « des beaux-arts, théâtre de nos succès guerriers; « déjà il allait traverser les Alpes, que nos armées « triomphantes ont tant de fois franchies, lorsqu'il « fut obligé de revenir dans ses foyers. Mais alors « parut un de ces génies extraordinaires, envoyés « par la Providence pour faire oublier de grands « malheurs, BONAPARTE voulant améliorer en France « toutes les parties de l'administration, etc. » Ne passons pas sous silence que c'est en grande partie à M. Devaux que nous devons la conservation de la belle tapisserie tissée par la reine Matilde. Cet ouvrage, si étonnant pour l'époque où il fut fait, non-seulement a le mérite de conserver fidèlement le souvenir des costumes d'alors, mais encore de nous rappeler un titre de gloire, puisqu'il est le tableau complet des faits relatifs à la conquête

d'Angleterre, par le duc Guillaume. Il offre encore un nouvel intérêt aux amis des mœurs, « en « nous reportant vers ces siècles heureux de l'an- « tiquité et du moyen âge, où les princesses fai- « saient leur plus douce occupation de travailler, « avec les femmes de leur cour, à consacrer sur « la toile les belles actions des guerriers. » Il me semble que si cet usage s'était conservé de nos jours, il faudrait que nos dames fussent bien laborieuses pour y suffire!

Voici la péroraison de ce beau discours sur M. Devaux : « Doué d'une mémoire prodigieuse, « la méthode venait encore à son secours, pour « l'aider à classer ses idées. Il connaissait parfai- « tement la géographie et l'histoire. Il avait fait « une étude particulière de la science numisma- « tique. Les langues de Virgile, du Tasse et de « Milton ne lui étaient pas moins familières que « le langage de Linné. Particulièrement livré aux « sciences naturelles, il cultiva aussi les sciences « agréables. Il reçut des leçons de harpe de Krum- « pholt; l'aimable compositeur de l'opéra d'Ana- « créon, Grétry, avait plus d'une fois souri à son « exécution harmonieuse. Il faisait, dans ses mo- « mens de délassement, des vers pleins de goût, « mais toujours sans prétention; ses amis seuls « les connaissent. Son esprit actif et pénétrant le « rendait capable de toute espèce de travail. Na- « turaliste et homme de lettres, il se distingua « également à la Société d'agriculture et à l'Ac- « démie. S'occupait-il d'affaires administratives, on « eût dit qu'il avait vieilli dans la connaissance « des lois. Le bibliographe croyait qu'il avait passé

« tout son temps au milieu des livres; et l'homme  
 « du monde, qu'il avoit toujours vécu dans les  
 « cercles. » — Certainement voilà, en peu de mots,  
 un beau portrait et un éloge achevé. M. Lair écrit  
 bien; mais n'a-t-il pas mérité un peu le reproche  
 qu'on adressait naguères aux académiciens de province,  
 de vouloir faire des grands hommes de chacun de leurs  
 collègues? Je suis loin de vouloir contester les talens  
 de M. Devaux. Je crois qu'il mérite une grande partie  
 des louanges qu'on vient de lire; mais il ne fut pas un  
 Voltaire, et c'est presque d'un Voltaire dont M. Lair  
 vient de parler.

Dans la notice sur M. *Gagnerot*, médecin vétérinaire,  
 l'auteur fait cette remarque: « Né en Champagne,  
 il était doué de cette bonhomie que l'on attribue plus  
 particulièrement, et par un ridicule bien déplacé, aux  
 habitans de cette partie de la France. » — Nous avons  
 noté beaucoup d'autres observations importantes; mais  
*le moyen d'ennuyer c'est de tout dire.* Nous passerons  
 donc sous silence l'analyse d'un *Mémoire sur l'agriculture  
 de l'Ardèche*, par M. de *CAPPARELLI*; préfet du département,  
 où cet habile magistrat prouve que la culture en grand  
 est plus profitable que la petite culture. Ceci est  
 contraire à l'inscription que l'abbé *ROZIER* avait fait  
 placer à Lyon, sur le seuil de sa porte: *Laudato  
 ingentia rura, exiguum colito.* Mais je ne suis pas de  
 cet avis. Il y a plus à perdre à affermer les grandes  
 possessions, qu'il n'y a à gagner à cultiver des petits  
 champs. On n'a ni les mêmes moyens, ni les mêmes  
 ressources, ni le même ensemble, toutes choses  
 importantes et très-avantageuses. C'est ce qui m'a  
 engagé à supprimer quelques pe-

tites métairies, croyant que je gagnerais à la diminution du nombre de mes domaines par leur augmentation de prés et leur agrandissement. Il en résulte que les réparations se font plus à propos, et qu'elles procurent plus de jouissances; il en résulte en outre que j'ai pu sans crainte multiplier mes plantations et semer plus de pacages pour mes troupeaux mérinos. Ces plantations, qui prendraient trop d'espace sur un petit terrain, se perdent dans la masse, confondues avec les champs de bled, de seigle et de millet, avec les prairies et avec les vignobles. C'est un fonds perdu, j'en conviens; mais ne travaille-t-on que pour soi, surtout lorsqu'on est père? Écoutons, sur ce point, la sage remarque de M. LAIR: « Dans ce siècle, où l'on rapporte tout « aux jouissances présentes, les propriétaires sont « d'autant plus portés à défricher, qu'au produit du « bois est ajouté le revenu de la terre. » Et quel revenu! cela est vrai. « Mais, ajoute-t-il, plus le mal « en ce genre semble s'aggraver, plus les personnes « qui s'efforcent d'en arrêter les progrès sont esti- « mables. » — Je demande pardon au lecteur d'avoir mêlé mon exemple à celui de beaucoup d'autres, sacrifiant leur intérêt personnel au bonheur d'être utiles après eux: je ne l'ai point fait par amour propre, mais seulement pour appuyer de mon expérience les conseils de M. Lair. Depuis quelque temps, on ne cesse de répéter ce mot d'un grand ministre: *la France périra faute de bois*. Qu'on se rassure; aujourd'hui ce désastre commence à ne plus être à craindre. La cupidité est venue, sur ce point, au secours du bien public. La cherté du bois de chauffage a donné l'éveil à beaucoup d'avares. Ou

à créé des pépinières, on a planté des terrains incultes, et abrité plusieurs grandes routes. D'autres propriétaires ont fait des massifs, des bosquets et des bois; mais, pour être à la mode, et ne pas oublier la divinité du jour, l'ÉGOÏSME, ils ont préféré le rapide accacias au chêne forestier. Ont-ils tort? je le crois. Le *robinier*, en vieillissant, n'aura jamais le mérite du chêne à haute-futaie: il en faut sans doute pour la variété du coup-d'œil, comme on plante des tilleuls, des érables, des frênes, des sorbiers, des platanes, etc.; il en faut, dis-je, quelques milliers, mais je ne pense pas qu'il faille en faire des forêts; et, parce qu'on est pressé de jouir, je ne crois pas qu'il soit bien de sacrifier à cet empressement l'aisance et le bonheur des générations à venir. Soyons plus prudents et plus généreux; et, en nous souvenant de ce joli vers de Lachaussée,

On s'enrichit du bien qu'on fait à ce qu'on aime;

travaillons avec plaisir et sans relâche pour ceux qui doivent nous suivre dans la vie. D'ailleurs, comme disait Cicéron: *agricultura proxima sapientiæ*, l'agriculture est une sorte de philosophie qui nous rapproche beaucoup de la sagesse.

AUG. DE L....

#### MUSIQUE.

IL EST TROP TÔT, romance. Paroles de COUSIN *d'Avallon*; musique et accompagnemens de piano ou harpe, par P. J. BERTRAND. Prix, 1 l. 10 s.

À Paris, chez *Vignerie*, marchand de musique ;  
rue Feydeau, n.<sup>o</sup> 15.

---

## A V I S.

Le succès du Magasin encyclopédique, rédigé par M. MILLIN, est assuré aujourd'hui ; il ne lui manquait que de paraître avec plus de régularité, et, jusqu'ici, l'attente des Souscripteurs a toujours été trompée sur ce point. On n'aura plus à l'avenir de pareilles craintes à former. M. *Tourneisen fils*, libraire, s'est chargé de cette entreprise (1). Son commerce actif, des relations étendues, des mesures prises lui promettent et garantissent l'exactitude des livraisons.

Les exemplaires seront remis exactement à la poste, du 15 au 20 de chaque mois.

### CONDITIONS DU JOURNAL.

Pour six mois, franc de port, tant pour Paris que pour les départemens. . . . .	24 liv.
Pour une année. . . . .	42

(1) A dater du premier janvier 1808, le *Bureau du Magasin encyclopédique* sera chez M. TOURNEISEN fils, libraire, rue de Seine, n.<sup>o</sup> 12, à Paris. — Lettres et paquets francs.

---

---

# T A B L E D E S M A T I È R E S .

---

## SCIENCES ET ARTS.

- Entretiens scientifiques, par M. *Joyce*. 391  
Journal de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle. 421

## ASTRONOMIE.

- Solution du problème des longitudes, etc., trouvée par le major-général *Grant*. 389  
Planisphères de M. *Russel*. 391  
Science du globe, publiée par M. *Doll*. 394

## PHYSIQUE.

- Mémoire sur la résistance des liquides; par M. *Nordmarck*. 165

## HISTOIRE NATURELLE.

- Nouvelles acquisitions du cabinet d'histoire naturelle de Rostock. 399

## ICHTHYOLOGIE.

- Mémoire sur le mécanisme de la Respiration dans les Poissons; par C. *Duméril*. 35

## BOTANIQUE.

- Effet du *Rhus vernix* sur les abeilles. 168  
Elémens de botanique; par M. B. S. *Barton*. 170  
*Flora Carolinensis*. 170  
*Flora of New-Yorck, New-Jersey, etc.*; par M. B. S. *Barton*. Ibid.  
Nouvelle espèce de *Nicotiana* décrite par M. *Barton*. 171  
Dissertations sur plusieurs espèces de *Fucus*; par M. *Lamouroux*. 421

## CHYMIE.

- Ouvrage physico-chymique, publié par M. J. J. *Meyer*. 401  
Etablissements d'eaux minérales artificielles, par M. *Servant Granger*. 168

Manière de rendre potable le vin qui a aigri, trouvée par M.  
*Crève.* 158

## ANATOMIE.

Cours d'anatomie du cerveau, donnés par M. *Gall.* 214

## VACCINE.

Ouvrage sur la Vaccine, traduit en chinois par M. *Staunton.*  
408

## MATIÈRE MÉDICALE.

Matière médicale des Etats-Unis, par M. *B. S. Barton.* 170

## JURISPRUDENCE.

Traité des délits, des peines et des procédures en matière d'eaux  
et Forêts; par M. *Dralet.* 222

Comparaison du Code Napoléon avec le droit prussien; par M.  
*Grevenitz.* 398

## AGRICULTURE.

Sur le froment d'été; mémoire de M. *Banks.* 391

Etablissement pour l'agriculture de M. *Fellenberg.* 402

## TECHNOLOGIE.

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie na-  
tionale. 425

Nouveau procédé pour le tannage des cuirs, découvert par le  
docteur *Howison.* 389

Nouvelle pompe à incendie, inventée par M. *Hornblowery.* Ibid.

Grammaire de l'Imprimeur; par M. *Stower.* 390

## BEAUX-ARTS.

Réunion des artistes belges, faite à Paris, par M. *van Hulthem.*  
179

## PEINTURE.

Exposition des tableaux en Angleterre. 144

Fonds pour l'achat de tableaux, établi par une Société d'ama-  
teurs de la Suisse. 400

Nouveaux tableaux de M. *Kobell.* 394

Tableaux exécutés par M. de *Mechel.* 397

Tableaux de Canaletto copiés par M. *Roberti.* 405



*Table des matières.* 475

Paysages de Salvator Rosa, copiés par M. <i>Labruzzi</i> .	406
Œdipe à Colone, tableau de M. <i>Landi</i> .	405
L'Enlèvement de Psyché, tableau de M. <i>Rehberg</i> .	Ibid.
Copie de la mise au tombeau de Raphaël; par M. <i>Matthei</i> .	160
Visite d'Auguste à Cléopâtre, tableau par <i>Angelika Kauffmann</i> .	166

L'Eruption du Vésuve, peinture par M. <i>Rinaldi</i> .	165
Portrait du Prince de la Paix, envoyé à M. <i>Pestalozzi</i> .	167
Dessins de <i>Gessner</i> , gravés par <i>Kobe</i> .	402

SCULPTURE.

Portes de Lorenzo Ghiberti, dessinées et gravées par M. <i>Théodore</i> .	406
Répétition de la statue d'Hébé, par M. <i>Canova</i> .	404
Statue de l'Empereur Napoléon, exécutée par M. <i>Canova</i> .	406
Buste de Lavater, par <i>Danneker</i> .	401
Monument de Gessner restauré.	Ibid.

ARCHITECTURE.

Architecture hydraulique.	395
---------------------------	-----

GLYPTIQUE.

Camées exécutés par M. <i>Morelli</i> .	403
---	-----

MOSAÏQUE.

Mosaïques exécutées par M. <i>Volpini</i> .	165
---	-----

GRAVURE.

Arrivée aux enfers, gravure de M. <i>Rahl</i> .	393
---	-----

MUSIQUE.

Philodem von den Musik; extrait traduit par M. de <i>Murr</i> .	425
Il est trop tôt: Romance; par M. <i>Davallon</i> .	472

VOYAGES.

Voyages de l'ambassade hollandoise à la Chine, publiés par M. <i>van Braam</i> .	157
Voyage pittoresque de l'Espagne; par M. de <i>Laborde</i> .	241
Voyages en Russie, par M. <i>Clarke</i> .	391
Voyage dans les Orcades, par M. <i>Fothergill</i> .	390
Voyage dans l'Orient de M. <i>Hœgelmüller</i> , différé.	393
Nouvelles sur M. <i>Mungo-Park</i> .	392

## GÉOGRAPHIE.

Revue générale des changemens géographiques qui ont eu lieu pendant l'année 1806.	116, 520
Annales des Voyages, de la Géographie et de l'histoire; par M. Malte-Brun.	450
Lettre de M. Barbié Dubocage, sur la nouvelle édition des œuvres de d'Anville.	409
Nouvelle édition des Notes on Virginia de M. Jefferson.	173
Description de Connecticut, par B. Trumbull.	172
History of Massachusets, par M. Minot.	173

## STATISTIQUE.

Tableau statistique de New-Yorck.	169
-----------------------------------	-----

## HISTOIRE.

Questiones criticas sobre varios puntos de historia economica, politica y militar. Su autor D. Antonio de Capmany.	252
Thucydide, accompagné de la version latine, etc.; par M. Gail.	441
Sur le commerce et la navigation des anciens dans l'Océan Indien; par M. Vincent.	391
Histoire de la maison d'Autriche; par M. Coxe.	591
Recherches sur l'emploi des faux chevenx, par M. Nicolai; extrait par Feu M. Winckler.	270
Histoire de l'administration de W. Pitt; par MM. Gifford et York.	591
History of New-England; par M. Adams.	172

## ANTIQUITÉS ET ARCHÉOLOGIE.

Lettre d'un Membre de l'Académie Etrusque, sur quelques Scarabées trouvés à Valdichiana.	5
Monumens français inédits, par N. X. Willemin.	229
Antiquités de Grenoble; par J. J. Champollion-Figeac.	255
Memorie istoriche delle sacre teste de santi Apostoli, Pietro et Paolo, etc.	225
Tombes découvertes à Vervins.	178
Autel antique découvert près d'Aix en Provence.	177
Fouilles et réparations de monumens exécutés à Rome.	166
Recherches d'antiquité, par M. Barton.	172
Restes d'Innocent IV trouvés dans son tombeau.	406;

## NUMISMATIQUE.

Médailles antiques trouvées près de la Villette.	212
Histoire monétaire de la Grande-Bretagne ; par M. <i>Ruding</i> .	391
Zur Münzkunde Russlands ; par M. <i>Krug</i> .	358

## PALÉOGRAPHIE.

Papyri diplomatici ; publiés par M. <i>Marini</i> .	449
---	-----

## NECROLOGIE ET BIOGRAPHIE.

Galerie historique des Hommes les plus célèbres ; par C. P. <i>Landon</i> .	232
Eloge historique de M. Suvée ; par J. <i>Le Breton</i> .	55
American Biography.	173
Mort de M. <i>Dotteville</i> .	214
Mort de M. <i>Guillaumot</i> .	213
Mort de M. P. L. C. <i>Gin</i> .	214
Mort de M. V. <i>Chalvet</i> .	408
Mort de M. M. <i>Lancret</i> .	410
Mort d' <i>Angelika Kauffmann</i> .	167
Mort de M. G. F. <i>Seiler</i> .	158
Mort de M. J. E. <i>Pütter</i> .	397
Mort de M. J. <i>Bernouilli</i> .	399
Mort de M. <i>Bulow</i> .	400
Détails sur <i>Selim</i> , sultan de Constantinople.	407

## HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Séance publique de la Société d'amateurs de Lille.	457
Rétablissement de l'Académie des sciences de Toulouse.	409
Sujet de prix proposé par la Société d'émulation des Hautes-Alpes.	174
Cours du Collège de France.	210
Séance publique de la Société philotechnique.	210
Médaille d'or décernée à M. <i>Knight</i> , par la Société royale de Londres.	389
Séance publique de la Société des sciences de Séeland.	154
Nomination de M. J. <i>Müller</i> au secrétariat d'état de Westphalie.	397
Nomination de MM. <i>Deguignes</i> et <i>Barbié du Bocage</i> à l'Académie de Florence.	403

Vocation de M. J. Müller, à une chaire d'histoire à l'Université de Tubingue.	161
Séance publique de la Société Jablonowski à Leipsick.	395
Réglemens publiés en Bavière relativement à l'enseignement public.	159
Séance publique de l'Académie de Munich.	157
Prix proposé par l'administration du legs de M. Monnikhof.	156
Confirmation de l'Université d'Helmstaedt.	397
Confirmation de l'Université de Salzbourg.	158
Nomination de M. Lombard au secrétariat perpétuel de l'Académie des beaux-arts de Berlin.	398
Règlement de la chambre d'instruction de Pologne qui maintient sur l'ancien pied l'enseignement public de ce pays.	161
Chaire d'histoire vacante à l'Université de Cracovie.	160
Séance publique de l'Académie des sciences de Stockholm.	162
Mémoires lus à l'Académie des sciences de Copenhague.	164
Mémoires lus à la Société de médecine de Copenhague.	Ibid.
Sujets de prix proposés par l'Académie de Pétersbourg.	399
Collège de médecine établi à New-Yorck.	169
Notices sur la Société de Caen.	465

## BIBLIOGRAPHIE.

Catalogue des livres manuscrits et imprimés, des peintures, dessins et estampes du cabinet de M. L.***	233
--	-----

## LITTÉRATURE GRECQUE.

Traduction de Platon; par M. Schleiermacher.	398
--	-----

## LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

Tableaux de la vie clanstrale; par M. Linpowsky.	394
Edition des œuvres d'Holberg; par M. Rahbek.	168

## POÉSIE GRECQUE ET LATINE.

Traduction d'Anacréon; par M. Peuzer.	161
Traduction allemande de Perse; par M. Passow.	Ibid.

## POÉSIE FRANÇAISE.

Voyage de Sorèze à Anet; par M. Chaudruc.	426
Fablier lyrique.	237

*Table des matières.*

479

POÉSIE ÉTRANGÈRE.

Poésies de M. <i>Baggesen</i> .	168
Sonnet italien sur la Cascade de Niagara ; par M. <i>Scandella</i> .	169

T H É A T R E S.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Le Triomphe de Trajan.	215
La Vestale.	412

THÉÂTRE FRANÇAIS.

Le Paravent.	415
Brueys et Palaprat.	217
Débuts de MM. <i>Thénard</i> et <i>Sabatier</i> .	218

THÉÂTRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

Les Créanciers.	416
-----------------	-----

THÉÂTRE DE L'IMPÉRATRICE.

L'Amour au régime.	218
La Cigale et la Fourmi.	Ibid.
L'Ami de tout le monde.	417
<i>Le Nozze di Figaro</i> .	418

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

Une Journée chez Bancelin.	419
Ils arrivent.	221
Le Retour de Jean Bart.	420
Le Fond du Sac, ou la Préface de Lina.	220

THÉÂTRE ÉTRANGER.

Hahon Jarl, Balder le Bon, drames de M. <i>Ohlenschlaeger</i> .	163
<i>Cromwel</i> , drame de M. <i>Klingemann</i> .	160

<i>Calypso</i> , opéra, musique de M. <i>Winter</i> .	395
<i>Colmal</i> , opéra mis en musique par M. <i>Winter</i> .	Ibid.
<i>Sargines</i> et autres pièces représentées à Munich	394

## ROMANS.

Voyages d'Antenor en Grèce et en Asie ; par E. F. <i>Lantier</i> .	237
--	-----

## MÉLANGES.

Mélanges littéraires de la Société d'émulation des Hautes-Alpes.	237
Journal historique des Mémoires critiques et littéraires ; par C. <i>Collé</i> .	346
<i>Oxoniana</i> , ou Recueil d'anecdotes sur l'Université d'Oxford.	390
Westphalie littéraire, journal.	396
Lettres originales du roi Charles I.	391
<i>Der Sammler von Tyrol</i> .	395
Journal du Comte S. <i>Brahé</i> .	400
<i>Collections of the Massachusetts historical Society</i> .	172
Mémoires du major-général <i>Heath</i> .	175
Recherches asiatiques, ou Mémoires de la Société établie au Bengale.	297



## Suite de la Table du Numéro.

<p style="text-align: center;">Botanique.</p> <p>Dissertations sur plusieurs espèces de <i>Fucus</i>; par M. <i>Lamouroux</i>. Ibid.</p> <p style="text-align: center;">Musique.</p> <p>Philodem von den Musik; extrait traduit par M. de <i>Murr</i>. 423</p> <p>Il est trop tôt: Romance. 472</p> <p style="text-align: center;">Technologie.</p> <p>Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. 425</p> <p style="text-align: center;">Voyage.</p> <p>Voyage de Sorèze à Anet; par M. <i>Chaudruc</i>. 426</p>	<p>Annales des Voyages, de la Géographie et de l'Histoire; par M. <i>Malte-Brun</i>. 430</p> <p style="text-align: center;">Histoire grecque.</p> <p>Thucydide, accompagné de la version latine, etc.; par M. <i>Gaill</i>. 441</p> <p style="text-align: center;">Diplomatique.</p> <p>Papyri diplomatici; publié par M. <i>Marini</i>. 449</p> <p style="text-align: center;">Histoire littéraire.</p> <p>Séance publique de la Société d'amateurs de Lille. 457</p> <p>Notices historiques lues à la Société d'agriculture et de commerce de Caen; par <i>Pierre-Aimé Lair</i>. 465</p>
--	--

## A V I S.

Tous les Ouvrages annoncés dans le *Magasin Encyclopédique* se trouvent au Bureau dudit Journal, chez *Tourneisen fils*, Libraire, rue de Seine, n.º 12.

LABOÛTSSE, LACEPEDE, LAGRANGE, LAMARCK, LANGLÈS, LEBRUN, LÉVEILLÉ, MARRON, MENDELLE, MORELLET, NOEL, SAINTE-CROIX, SCHWEIGHŒUSER, SICARD, SILVESTRE DE SACY, SUARD, TRAUILLÉ, VAN-MONS, VENTENAT, VISCONTI, USTERI, WILLEMET, d'autres Littérateurs estimables, et de plusieurs Savans que la mort a moissonnés, dont les principaux sont MM. CAVANILLES, DAUBENTON, DESAULT, L'HERITIER, HERMANN, LALANDE, MERCIER SAINT-LÉGER, OBERLIN, VILLOISON, WINCKLER.

On y insère les Mémoires les plus importans sur toutes les parties des Arts et des Sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie également les Dissertations ingénieuses, les Inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des Expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les Séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'Arts et de Sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des Notices sur la Vie et les Ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les Nouvelles littéraires de toute espèce.

La correspondance que le Rédacteur entretient avec plusieurs Savans étrangers, et principalement en Allemagne, lui procure beaucoup de Notices qu'on ne trouve point ailleurs.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, à M. TOURNEISEN, fils, libraire, rue de Seine, n.° 12.

A Amsterdam, { Chez la veuve Chauguion et d'Hanget.  
                          } chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.

A Florence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, Fleischer.

A Genève, chez Manget et chez Paschoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Læipsick, chez Wolf.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*

A Strashourg, chez Levraut.

A Vienne, chez Degen.

A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Et chez les Directeurs de Poste en France.

*Il faut affranchir les lettres.*



